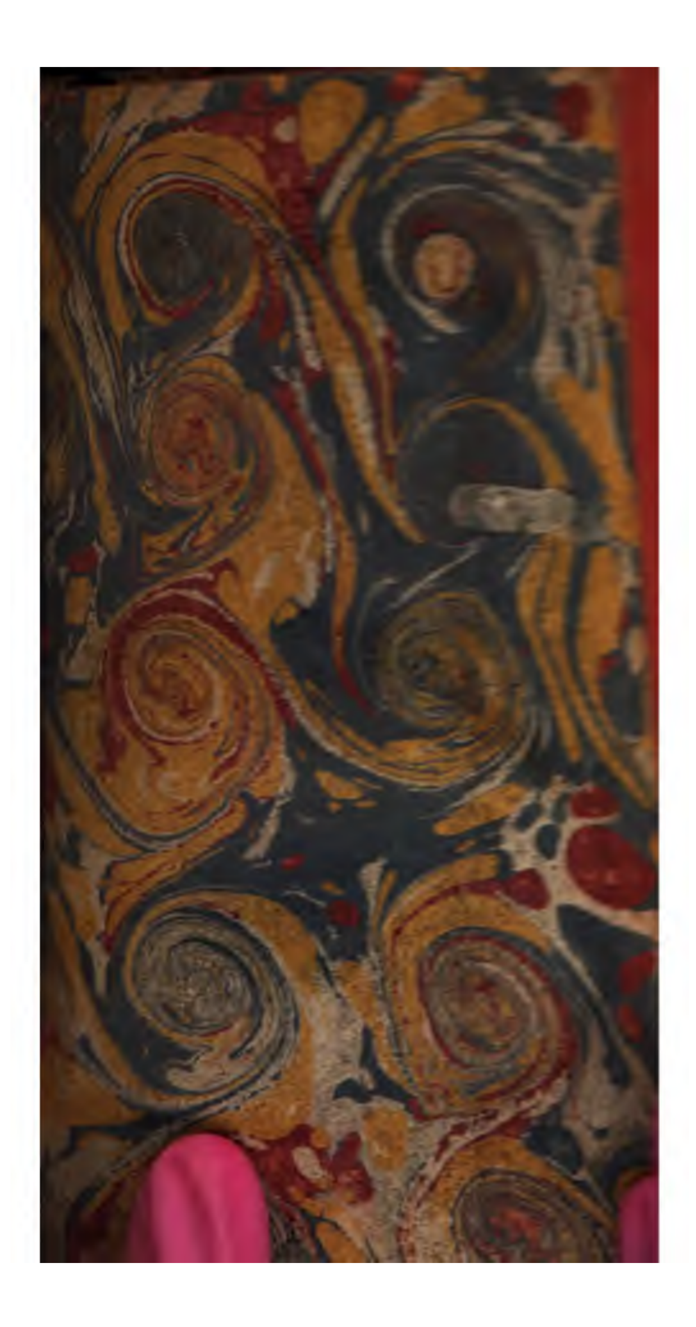




GRIP FAST
SPE EXPECTO
J. Forbes Leslie.
ROTHIE NORMAN.
No.



HISTOIRE
DES CELTES
TOME QUATRIEME.

HISTOIRE
DES CELTES;
ET PARTICULIEREMENT
DES GAULOIS
ET DES GERMAINS;
Depuis les Tems fabuleux, jusqu'à la Prise de Rome par les Gaulois.

Par SIMON PELLOUTIER, *Pasteur de l'Eglise Françoise de Berlin, Membre & Bibliothécaire de l'Académie des Sciences, & Belles-Lettres de Prusse.*

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

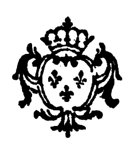
DÉDIÉE

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

Par M. DE CHINIAC, *Avocat au Parlement.*

Antiquam exquirite Matrem. *Virg. Æneid. II. 96.*

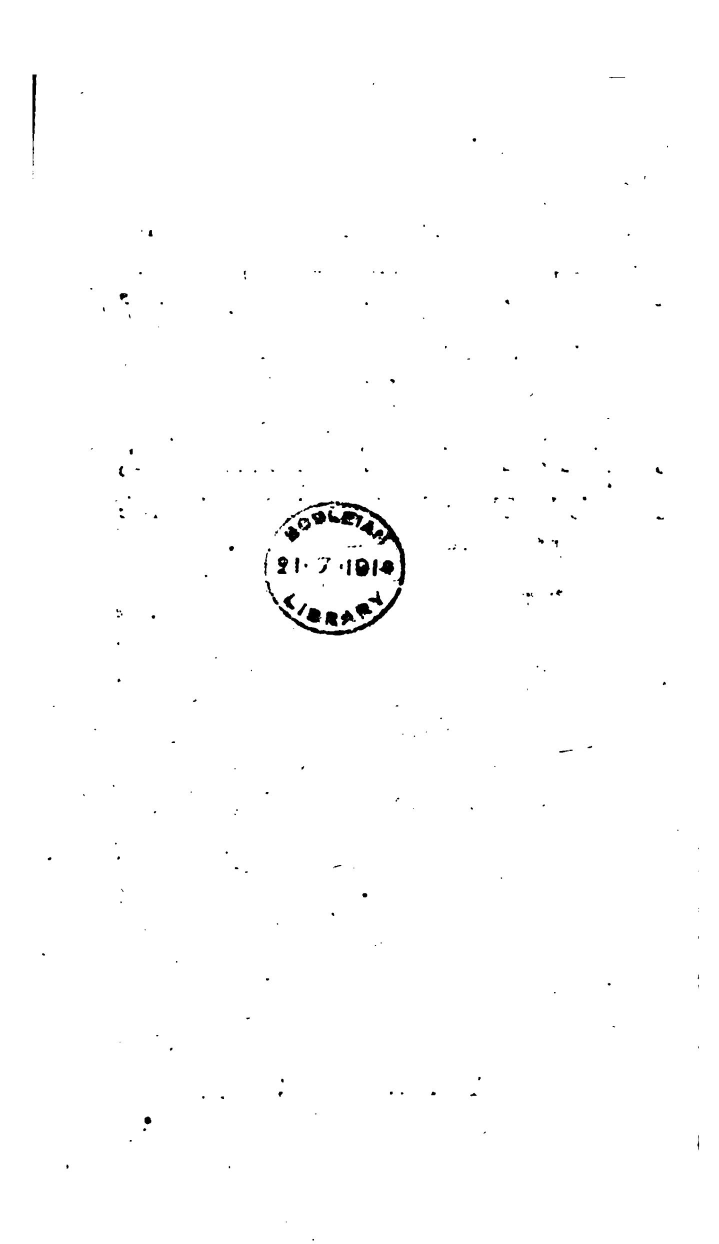
TOME QUATRIEME.



A PARIS,
De l'Imprimerie de QUILLAU, rue du Fouarre.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.





TROISIEME LETTRE

De M. PELLOUTIER *à M.* JORDAN, *&c.* (1).

MONSIEUR,

J'AI répondu jusqu'à présent aux objections de M. Gibert, qui me regardoient directement. Pour satisfaire à ce que vous avez exigé de moi, il me reste de vous donner une idée de l'ouvrage de M. Gibert, & des nouvelles observations dont il est rempli.

(1) *Voyez* le *Tome* XLI. de la *Bibliothéque Françoise*, p. 231-270.

Je n'ai, Monſieur, ni le même penchant, ni le même intérêt, à juger du travail des autres, & à relever leurs fautes, qu'à défendre ce qu'on a critiqué mal-à-propos dans mon Ouvrage. Auſſi mon intention n'eſt-elle point du tout de faire ici l'analyſe du Livre de M. Gibert, ni d'examiner s'il contient effectivement ce que le titre de *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Gaules & de la France*, ſemble promettre au Public; c'eſt-à-dire, des découvertes nouvelles & intéreſſantes, des faits qui avoient échappé, juſqu'à préſent, aux recherches des curieux, une critique modeſte & judicieuſe des Hiſtoriens, tant anciens que modernes, qui ont travaillé ſur le même ſujet. L'illuſtre Académie, à laquelle il a dédié ſes Mémoires, décidera ces queſtions en Juge compétent & non prévenu; &, comme elle veut bien étendre aux Etrangers

des graces & des encouragemens, que les enfans de la maison leur envient, elle ne manquera pas aussi de rendre justice à un Compatriote qui lui fait hommage de ses travaux, & qui s'efforce de mériter, par cet essai, l'honneur d'être reçu au nombre de ses Eléves.

Mais M. Gibert ayant traité plusieurs matières que j'ai eu occasion de toucher, & ses idées étant presque toujours opposées aux miennes; il trouvera bon que, pour éclaircir la vérité qu'il fait profession de chercher avec tant d'ardeur, je lui expose les difficultés qui se trouvent dans les opinions qu'il a préférées & suivies. Commençons par ce qui regarde les Etymologies.

I. J'ai souvent déclaré que j'étois peu curieux d'Etymologies. Ce n'est pas qu'elles ne puissent être de quelqu'utilité pour découvrir l'origine des Peuples & des Langues, la signi-

ſication primitive des mots, leur dérivation, & autres choſes ſemblables. Mais, d'un côté, cette utilité ſe réduit à bien peu de choſe : « il » y a, comme dit M. Gibert, peu » à gagner pour le Lecteur & pour » l'Auteur, dans de pareilles diſcuſ- » ſions .... » De l'autre, il faudroit ſçavoir tant de choſes, & tant de Langues, pour traiter, avec ſuccès, la matière des Etymologies, que je doute beaucoup qu'un habile homme, & un bon eſprit, vouluſſent jamais perdre leur tems à courir après de ſemblables bagatelles. Au reſte, quand la ſcience des Etymologies ſeroit infiniment plus importante, qu'elle ne l'eſt effectivement, il y auroit encore une autre choſe qui ne laiſſeroit pas de m'en dégouter ; c'eſt ſon incertitude. Entre les Sçavans qui ſe ſont appliqués à cette ſorte d'étude, & qui ont paſſé pour de grands Etymologiſtes, à peine y

en a-t-il deux ou trois qui ſoient d'accord. Chacun a trouvé le moyen de ſe perſuader, que toutes les autres Langues deſcendoient de celle pour laquelle il ſe ſentoit de la prédilection, du Phénicien, du Grec, du Bas-Breton, du Suédois, de l'Allemand.... Comme entre ces divers ſentimens, il ne peut y en avoir qu'un ſeul qui ſoit vrai, il faut, de toute néceſſité, que les autres ne ſoient fondés que ſur des viſions & des chiméres.

Voilà mon idée, qui n'eſt pas celle de M. Gibert. Il fait beaucoup de cas des Etymologies. La difficulté du ſujet ne la point rebuté, & n'a pas empêché qu'il n'ait fait ici pluſieurs découvertes curieuſes, dont on peut voir la liſte dans la Table des Matières, qui ſe trouve à la fin de ſon Livre, au mot *Etymologie*. C'eſt ſur quoi nous n'aurons point de différent. Je laiſſe de bon cœur

cet amusement à ceux qui en ont une meilleure opinion que moi ; & pourvû qu'un Etymologiste m'aprenne quelque chose de vrai, ou seulement de vraisemblable, j'applaudirai, avec d'autant plus de plaisir, à ses remarques, que je sens, peut-être plus que personne, la difficulté qu'il y a de réussir dans de semblables recherches.

Mais on m'avouera, après cela, qu'un homme qui se mêle d'Etymologies, ne doit jamais perdre de vue ces trois régles capitales. *Il faut :*

I. *Que l'étymologie d'un mot soit naturelle & vraisemblable ; que l'origine d'un mot ne soit pas tirée de trop loin, ni d'une Langue étrangère, lorsque la racine s'en trouve dans la Langue même dont il fait partie.* M. Gibert ne me contestera pas cette régle, puisqu'il l'établit lui-même : « c'est, » dit il (2), perdre son tems, que

(2) Gibert p. 14.

» de s'arrêter aux Etymologies, si
» elles ne sont également faciles dans
» leur dérivaison, & justes dans
» leur application. » Et pourquoi donc M. Gibert s'est-il tant arrêté aux Etymologies ? Il me semble qu'il n'étoit pas naturel, selon cette régle, de dire (3), « que le
» nom d'*Hercule* est peut-être le mê-
» me qu'Escol, nom propre Phéni-
» cien, que portoit l'un des Alliés
» d'Abraham, lorsqu'il combattit
» *Codorlahomor*. » Je comprends encore moins comment on peut soutenir sérieusement, « que le mot Sué-
» *dois*, *Diar* (4), trouve sa racine
» dans l'Hébreu, où *Adar* signifie
» Puissant ; que le mot Allemand
» Volck (5), vient de l'Hébreu כודול,
» *Cahal* ; que le mot Grec Γαλάτης,

(3) Gibert p. 86.
(4) Id. p 218.
(5) p. 316.

» (6), qui signifie un *Gaulois*, vient
» du nom Hébreu בלמרן, *Galata*,
» qui signifie *Ténébres*, parce que les
» Anciens, Grecs & Latins, regar-
» doient les Pays Septentrionaux &
» Occidentaux de l'Europe, comme
» couverts d'épaisses ténébres, ...
» & qu'il ne faut pas douter qu'il
» n'en fût de même chez les Phéni-
» ciens ». Ces Etymologies pêchent
essentiellement contre la régle que
M. Gibert a posée. Elles ne sont, ni
faciles dans leur dérivaison, parce
qu'à la réserve de la dernière, elles
sont forcées, &, comme l'on dit,
tirées par les cheveux ; ni *justes dans
leur application*, parce que les mots
ne passent pas d'une Langue à l'autre,
comme les balles que des joueurs se
renvoyent dans un jeu de paume.
Mais tout cela n'est rien en compa-
raison de ce que vous allez enten-

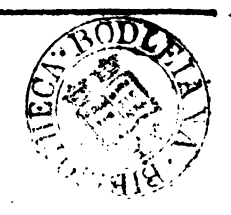
(6) Gibert p. 21. 22.

dre. «Timagéne (7), parlant de l'ori-
» gine des Gaulois, dit que des Do-
» riens, qui ſuivirent l'ancien Her-
» cule, s'établirent ſur les côtes
» de l'Océan ». Selon cet Hiſto-
rien, Hercule & les Doriens qu'il
conduiſoit étoient Grecs. M. Gi-
bert juge à propos d'en faire des
Phéniciens. Voyons où cela nous
conduira. « Il eſt reconnu que les
» Prêtres des Gaulois portoient le
» nom de *Druides.* » Cela eſt vrai
& inconteſtable. Ecoutez donc la
ſuite (8). « Les mots de *Dori*, *Doris*,
» *Dorius*, *Dories*, ou *Dorias*, & ceux
» de *Druïs*, *Drys*, *Druïas*, *Dryas*,
» ou *Dras*, ſont analogues; ce ne
» ſont que des diverſes façons d'é-
» crire, ou de prononcer le nom des
» *Druides*, que l'on trouve dans les
» Anciens. Il eſt évident que les radi-

(7) Gibert p. 85.
(8) p. 104.

» cales des premiers sont absolument
» les mêmes que celles des seconds;
» & toute la différence que l'on peut
» y remarquer, n'est que dans l'or-
» thographe ou la prononciation ».
De tout cela, il faut conclure (9)
« que les *Doriens*, que l'on dit qu'Her-
» cule Idéen conduisit sur les côtes
» de l'Océan, ne sont autre chose
» que les *Druides*, ou, au moins, (10)
» les Patriarches des Druides ». N'est-
ce pas courir après les Etymologies
aux dépens de la logique & du sens
commun ? Assurément M. Gibert
(11) a bien raison de dire « qu'il
» craindroit de fatiguer le Lecteur
» par l'étalage d'une érudition inu-
» tile, s'il poussoit plus loin ses re-
» cherches étymologiques. » Il n'y
auroit rien à gagner, ni pour le lec-
teur, ni pour lui, si ses recherches

(9 Gibert p. 95.
(10 p. 111.
(11) p. 165.



le conduisoient toujours à de semblables visions.

II. Voici la seconde Régle. *C'est le voisinage de deux Peuples, les liaisons qu'ils ont ensemble, le commerce où ils entrent, & sur-tout leur mélange, qui produit celui des Langues.* C'est donc perdre son tems, & travailler d'imagination, que de chercher l'origine de la Langue d'une Nation dans celle d'une autre Nation, lorsqu'il ne paroît pas qu'il y ait jamais eu aucune liaison, ni directe, ni indirecte, entre les deux Peuples. S'il y avoit dans la Langue Allemande des mots qui fussent en même tems Chinois, il ne faudroit pas dire pour cela qu'ils ont été apportés de la Chine. Tout ce qu'on pourroit en conclure avec quelque ombre de vraisemblance, c'est que ces mots descendent peut-être d'une Langue primitive que tous les Peuples parloient avant la

confusion de Babel, & dont il reste des traces, plus ou moins sensibles, dans toutes les autres Langues. Les Latins appellent le feu *ignis*, & les Esclavons *ogne*. Je ne voudrois pas en conclure que les Esclavons ayent pris ce mot des Latins, parce que je ne sache pas qu'il y ait jamais eu aucun commerce entre les deux Peuples. Il faut même avouer que le commerce & les liaisons que deux, ou plusieurs Peuples, ont ensemble, ne suffisent pas ordinairement pour faire passer des mots d'une Langue à l'autre. Les Hollandois négocient depuis deux siécles, plus ou moins, au Levant, aux Indes, à la Chine, & cependant ils n'ont pas enrichi jusqu'à présent leur Langue de termes Orientaux; mais les Grecs & les Germains ont envoyé dans les Gaules de puissantes Colonies : ils s'y sont mêlés, en plusieurs endroits, avec les Habitans naturels du Pays. Il est donc

très-probable qu'il s'est introduit dans la Langue Gauloise divers mots qui sont originairement Grecs ou Germains. Il est par conséquent très-permis à un Etymologiste de s'exercer sur ce sujet, pourvu qu'il ne fasse point d'anachronisme, & qu'il ne dise pas, par exemple, comme a fait M. Gibert (12), » qu'Onomacrite, qui vivoit en la 50e » Olypiade, ou, selon d'autres, en » la 55e vers le tems de Cyrus, ap- » pelle la Gaule le *Pays Lycéen*, » dénomination que l'on pourroit » tirer du mot Grec λύκος; « pour ajouter dans la suite » (13), que les » Grecs découvrirent Tartesse & l'I- » bérie, vers le tems de Cyrus, que » les Phocéens vinrent à Marseille » pour se soustraire à la tyrannie des » Perses, ou qu'au moins ils fon- » derent cette Colonie pour la com-

(12) Gibert p. 44. 46.
(13) p. 126. 132.

» modité des longues navigations » qu'ils entreprirent un peu avant » Cyrus. « Accordez, si vous le pouvez, ces deux choses. Les Grecs passerent dans les Gaules un peu avant Cyrus, &, dans ce tems-là, les Gaules portoient déja un nom qui ne peut être tiré du Grec. Pour revenir à mon sujet, il faut que M. Gibert commence par bien établir qu'il a passé dans les Gaules des Phéniciens, des Arabes, des Syriens, des Chaldéens. Après cela, il lui sera permis de chercher dans les Gaules des traces des différentes Langues de ces Peuples, & on ne pourra plus raisonnablement traiter de visio[illegible] les étymologies orientales qu'il produit. Au reste les preuves qu'il allégue (14) pour démontrer cette thèse, sçavoir que les Phéniciens ont envoyé des Colonies dans les Gaules, sont de pures suppositions.

(14) Gibert p. 14. 106.

Il dit, par exemple (15), que » les » Phéniciens ont découvert les Isles » Britanniques. « Il est vrai que les Vaisseaux Phéniciens se rendoient dans de petites Isles voisines de la Grandes Bretagne (16) pour y acheter de l'étain, que les Bretons leur apportoient dans des canots. Mais que peut-on conclure de-là ? » Il » est probable, dit M. Gibert (17), » que les Phéniciens n'avoient pas » porté si loin les bornes de la navi» gation, sans reconnoître les cô» tes des Gaules & y établir même » des Ports & des Comptoirs. » J'avoue que cela ne me paroît point du tout probable, non-seulement parce qu'aucun Ancien ne l'a dit, mais encore parce que les Phéniciens, qui étoient d'habiles Négo-

(15) Gibert p. 14.

(16) Plin. Hist. Nat. IV. 22. XXXIV. 16. Diod. Sic. V. 209. 218. Strab. II. 120. 129. III. 175.

(17) Gibert p. 88.

cians, avoient probablement de bonnes raisons pour exiger que les Barbares leur apportassent l'Etain dans les *Isles Cassitérides*. Ils évitoient d'aborder au Continent & d'y négocier, parce qu'ils ne vouloient pas se mettre à la merci des Bretons & des Gaulois, dont ils redoutoient la férocité. M. Gibert ajoute (18), » qu'Hercule le Phé» nicien passa dans les Gaules op» primées par Tauriscus, qui, à la » tête des Pirates Liguriens, trou» bloit le commerce des Phéniciens » dans les environs des Alpes. « Mais outre que le passage d'Hercule par les Gaules n'est qu'une fable, peut-il d'ailleurs être permis d'appliquer à un Héros Phénicien des expéditions que les Anciens mettent unanimement sur le compte du fils d'Alcméne. Il est vrai qu'on ser-

(18) p. 89. 128. 129.

voit à Gades un Hercule qui étoit constamment Phénicien ; mais cet Hercule n'avoit jamais vu les Gaules. C'étoit un Général Tyrien, qui, après avoir établi & soutenu pendant quelque tems la colonie de Gades, avoit ensuite péri dans une sortie qu'il fit sur les Barbares du voisinage. Enfin, dit M. Gibert, (1) „ la Tradition constante des Peu„ ples du Nord est qu'ils sont une „ Colonie de Peuples Asiatiques. « Mais cet argument ne prouve encore rien du tout ; parce que, suivant la même Tradition, les Peuples du Nord doivent leur origine à des Colonies Scythes, & non pas à des Phéniciens. Il n'en est pas de la Gréce, comme des Gaules. Il est reconnu que les Egyptiens, les Phéniciens & les Phrygiens avoient établi des Colonies en divers endroits

(19) Gibert 14. 226.

de la Gréce, à Thébes, à Athénes, & ailleurs. Il ne faut pas douter que ces nouveaux hôtes n'eussent introduit peu-à-peu plusieurs mots étrangers dans la Langue des Pélasges, qui étoient les anciens Habitans du Pays. On a remarqué, par exemple, que le mot ἄστυ est Egyptien, celui de θῆβα Phénicien, & celui de πῦρ Phrygien. Il est visible encore que les noms que les Grecs donnoient aux Lettres de l'Alphabet, *Alpha*, *Bêta*, *Gamma*, &c. ont été pris des Phéniciens (20). Mais quand on remarque qu'un mot de la Langue Grecque, qui n'étoit point en usage parmi les Phéniciens, est commun aux Grecs, non-seulement avec les Thraces leurs voisins, mais encore avec les Germains, les Suédois, les Ecossois & les Ir-

(20) Diod. Sic. lib. 17. Etymol. Mag. p. 450. Plato Cratilo p. 281.

landois, il me semble qu'il est plus naturel de le dériver de l'ancien Scythe, que de l'Hébreu, ou du Chaldaïque, comme le fait M. Gibert. (21)

Je passe à ma troisiéme Régle : bien qu'elle ne soit guère suivie, je ne crois pas cependant que personne s'avise de me la contester. Il faut qu'un Auteur entende la Langue d'où il tire ses étymologies. Ce n'est même pas assez qu'il en ait une teinture superficielle, il faut qu'il en connoisse le génie, les racines, la construction. Je m'imagine que s'il revenoit au monde quelque sçavant Phénicien, il seroit bien surpris de voir nos Etymologistes, aidés d'un Dictionnaire, & encore plus de leur propre imagination, forger, à leur gré, des mots Phéniciens, leur donner telle signification qu'il leur plaît,

(21) Gibert p. 163.

& tirer, à perte de vue, des étymologies de certaines racines qui n'ont jamais été en usage, & que les Grammairiens ont inventées depuis qu'ils ont entrepris de réduire la Langue en Régles. Assurément si les Etymologistes n'entendent pas mieux les Langues Orientales, dont la plûpart sont éteintes, que les Langues vivantes, dont ils se mêlent de parler, il faudra convenir qu'ils sont sujets à faire d'étranges bévues, pour avoir voulu décider ce qu'ils n'entendent point. Le P. Pezron (22) a donné une *Table des mots Teutôns, ou Allemands, pris de la Langue des Celtes.* Je pose en fait que, parmi les mots qu'il donne pour Allemands, il y en a plus d'un tiers qui ne l'ont jamais été, & qui sont Teutons, comme ils sont Chinois, ou Iroquois. M. Gibert n'a-t-il pas à se reproche

(22) Antiquité des Gaulois p. 422.

d'être tombé dans le même défaut ? Il allégue des mots Anglois, Hollandois, Allemands ; il en détermine la signification : il en recherche l'origine. Mais est-il juge compétent de ces matières ? Est-il bien sûr, par exemple (23), que „ *Stone-Henge* signifie en Anglois *Pierres plantées* " ? Où a-t-il trouvé (24) que » *Brach*, » *Broch*, ou *Bruch*, veulent dire *boue* » & *fange*, & que dans les mots de » *Grevenbroec* & de *Brucsella*, la » syllabe de *Broec*, ou de *Bruc*, a la » même signification ? Valois, *dit-il*, » l'a remarqué. « Valois étoit, sans contredit, un très-grand homme ; mais, comme il n'entendoit pas le Flamand, il s'en est rapporté à quelqu'un qui n'en sçavoit pas plus que lui. Si un Hollandois disoit que *lin*, *Pan* & *Pin* veulent dire la

(23) Gibert p. 404.
(24) p. 287, 288.

& tirer, à perte de vue, des étymologies de certaines racines qui n'ont jamais été en usage, & que les Grammairiens ont inventées depuis qu'ils ont entrepris de réduire la Langue en Régles. Assurément si les Etymologistes n'entendent pas mieux les Langues Orientales, dont la plûpart sont éteintes, que les Langues vivantes, dont ils se mêlent de parler, il faudra convenir qu'ils sont sujets à faire d'étranges bévues, pour avoir voulu décider ce qu'ils n'entendent point. Le P. Pezron (22) a donné une *Table des mots Teutòns, ou Allemands, pris de la Langue des Celtès.* Je pose en fait que, parmi les mots qu'il donne pour Allemands, il y en a plus d'un tiers qui ne l'ont jamais été, & qui sont Teutons, comme ils sont Chinois, ou Iroquois. M. Gibert n'a-t-il pas à se reprocher

(22) Antiquité des Gaulois p. 422.

d'être tombé dans le même défaut ? Il allégue des mots Anglois, Hollandois, Allemands ; il en détermine la signification : il en recherche l'origine. Mais est-il juge compétent de ces matières ? Est-il bien sûr, par exemple (23), que „ *Stone-Henge* signifie en Anglois *Pierres plantées* " ? Où a-t-il trouvé (24) que » *Brach*, » *Brock*, ou *Bruch*, veulent dire *boue* » & *fange*, & que dans les mots de » *Grevenbroec* & de *Brucsella*, la » syllabe de *Broec*, ou de *Bruc*, a la » même signification ? Valois, *dit-il*, » l'a remarqué. « Valois étoit, sans contredit, un très-grand homme ; mais, comme il n'entendoit pas le Flamand, il s'en est rapporté à quelqu'un qui n'en sçavoit pas plus que lui. Si un Hollandois disoit que *Pain*, *Pan* & *Pin* veulent dire la

(23) Gibert p. 404.
(24) p. 287, 288.

toutes choses, ses propres citations.

1. Pour montrer que » les An-» ciens regardoient les Pays septen-» trionaux & occidentaux de l'Eu-» rope, comme couverts d'épaisses » ténébres, « M Gibert allégue (26) ce passage de Pline : *Pars mundi damnata à rerum natura, & densâ mersa caligine.* Notez que Pline (27) disoit cela des Monts-Riphéens, qui séparoient l'Europe de l'Asie, du côté du Nord, & dans le voisinage du Pôle. Ainsi voilà une excellente autorité pour prouver que les Anciens regardoient les Gaules comme un Pays couvert d'épaisses ténébres, & lui donnoient par cette raison le nom de בדמקן *Galata.*

2. M. Gibert (28) croit » que le » séjour principal & originaire des » Druides se trouvoit vers l'océan,

(26) Gibert p. 21.
(27) Plin. lib. IV. cap. XII. p. 464. 471.
(28) Gibert p. 101. 102.

» c'est

» c'eſt-à-dire, aux mêmes lieux où » l'on aſſure que s'étoient établis » ceux qu'Hercule l'Idéen amena » avec lui. « Voici une autorité dont M. Gibert appuie ſon ſentiment. » Auſone *in Profeſſ. Burdig.* » appelle les Druides Armoricains : »

Tu Baïocaſſis ſtirpe ſatus Druidum
Armoricanæ gentis.

C'eſt-à-dire, qu'Auſone ayant connu dans le IVe. ſiécle un Profeſſeur de Bourdeaux, dont le pere étoit Druide à Bayeux, dans le Temple de Bélénus, il s'enſuit de-là que tous les Druides ſortoient originairement de l'Armorique. C'eſt une remarque curieuſe dont on pourra enrichir les nouvelles Editions d'Auſone ; car je doute qu'elle ait encore été faite par aucun Commentateur. Au reſte, il faut que M. Gibert ait cité ce Poëte ſans l'avoir lû ; car il lui prête des vers eſtropiés, & il confond deux Poëmes différens. Dans

l'un, Ausone (29) dit à Atticus Patera :

> Tu Bajocassis stirpe Druidarum satus,
> (Si fama non fallit fidem)
> Beleni sacrum ducis è Templo genus....

Dans l'autre il disoit (30) à Phébitius :

> Stirpe satus Druidûm,
> Gentis Aremoricæ.

3. Voici une autre citation de M. Gibert, *p.* 65. & 66.» Plutarque nous » apprend que tous les Liguriens se » donnoient eux-mêmes le nom gé» nérique d'Ambrons ou Ombriens.» Plutarque étoit un trop grand homme pour faire une semblable bévue, & pour confondre si pitoyablement les Ambrons, qui étoient un Peuple des Gaules, avec les Ombriens qui n'étoient jamais sortis de l'Italie. Cet Historien (31), parlant de la bataille

(29) Auson. Prof. 4.
(30) Prof. 10.
(31) Plut. Mario Tom. I. p. 416.

que Marius gagna sur les Ambrons, près d'Aix en Provence, dit » que ces » Barbares allerent au combat, en » frappant leurs armes avec une es» pèce de mesure. Ils avancerent en » sautant, en dansant, & en répé» tant souvent le nom d'Ambrons. Les » Liguriens qui marchoient contre » les Barbares à la tête des Troupes » Romaines, ayant entendu le cri des » Ennemis, répéterent, à leur tour, le » nom d'Ambrons. Car c'est le nom » que prennent les Liguriens, à cause » de leur origine & du Peuple dont » ils prétendent être descendus. » Voilà le passage de Plutarque. Le nom d'*Ombriens* ne s'y trouve ni directement, ni indirectement. Il ne porte pas que les Liguriens fussent descendus des Ambrons, ni les Ambrons des Liguriens. J'y vois uniquement que les deux Peuples avoient le même cri de guerre. La raison en est facile à découvrir. Les

Liguriens avoient dix Cantons sur le bord du Rhône. Selon la coutume des Celtes, le cri de guerre de ces Cantons étoit *Ambron* (32), c'est-à-dire, le nom même de leur Canton. » C'est, dit Plutarque, le nom » que prenoient ces Liguriens, à cause » de leur origine, & du Peuple dont » ils se disoient descendus.» Ils étoient du nombre des Liguriens *Ambrons*, & non pas des *Igauni*, des *Frisinates*. Les Barbares qu'ils combattoient étant un Peuple Gaulois, ou Germain, qui demeuroit vers les sources du Rhône, avoient aussi pour cri de guerre *Ambron*. C'est tout ce qu'on peut conclure légitimement du passage de Plutarque, que M. Gibert (33) cite encore, pour prouver que » les Ambrons, avec les Cimbres & » les Teutons, furent défaits par Ma-

(32) *Amb-Ron*, voisin du Rhône.
(33) Gibert p. 66.

» rius, auprès d'Aix en Provence ; » quoique l'Historien remarque, expressément que les Cimbres ne furent défaits que l'année suivante, non pas en Provence, mais en Italie, sur le bord de l'Adige.

4. Donnons encore un échantillon des citations de M. Gibert (34). Hérodote doit avoir dit que, » de » l'Occident le plus éloigné, les of» frandes des Hyperboréens étoient » portées au Golfe Adriatique, & » de-là à Délos. » Cet Historien ne dit pas tout-à-fait cela (35). Etoit-il *possible* qu'un Peuple qui demeuroit au-delà du Nord, fit partir ses offrandes du fond de l'Occident ? D'ailleurs, Hérodote ne croit pas qu'il y eût effectivement des Hyperboréens. Mais ne faisons aucune difficulté là-dessus. Voyons seulement

(34) Gibert p. 25.
(35) Herodot. IV. 33.

ce que M. Gibert a trouvé dans ce passage (36). » Il est incontestable » que cette direction ne peut partir » que des Gaules, & principalement » des Contrées les plus Occidentales » de ce Pays, qui se terminoient à » l'Océan. » S'il faut s'en rapporter à Hérodote, & suivre la version que M. Gibert en donne, la chose, au lieu d'être incontestable, ne sera pas apparente. Selon cet Historien (37), les Celtes demeuroient au-delà des colonnes d'Hercule. Ils étoient, après les Cynésiens, le dernier Peuple de l'Europe du côté de l'Occident. Il me semble que c'est de-là que » la direc- » tion devoit partir, si elle venoit » de l'Occident le plus éloigné. »

III. Il faut que je vous entretienne présentement de quelques découvertes historiques que M. Gibert com-

(36) Gibert p. 25-27.
(37) Herodot. II. 33. IV. 49.

munique au Public. Elles ne ſont pas fort importantes, mais elles ſont curieuſes & toutes nouvelles.

1°. Il a trouvé (38) que les Gaules portoient autrefois le nom de Pays Lycéen. » Onomacrite, qui a » écrit les Argonautiques que nous » avons ſous le nom d'Orphée, dé» ſigne la Gaule ſous ce nom ſingu» lier. » Je ſçais qu'on attribuoit à Onomacrite la plûpart des Ouvrages qui couroient ſous le nom d'Orphée. Mais Suidas aſſure, après Aſclépiade, que les Argonautiques étoient d'un Orphée de Crotone, contemporain & ami du tyran Piſiſtrate. Quoiqu'il en ſoit, écoutons cet habile Géographe. Il dit (39) qne » du Mont » Symes deſcendent le Thermodon, » le Phaſis & le Tanais; que les Argo» nautes entrerent avec leur vaiſſeau

(38) Gibert p. 45.

(39) Orphei Argon. V. 748. p. 52. Edit. Eſchenbach. (Gibert p. 73. 84.)

» dans les Palus-Méotides, & de-là
» dans l'Océan Septentrional. Ils co-
» toyerent d'abord le Pays des Hy-
» berboréens, celui des Caspiens, &
» les Vallées qui sont au pied des
» Monts Riphéens. Ensuite ils virent
» sur leur passage le Pays des Macro-
» biens, & celui des Cimmériens, qui
» ne voient jamais le Soleil, parce
» que les Monts Riphéens & la pointe
» du Calpe empêchent que cet Astre
» ne les éclaire le matin, & que les
» Alpes leur dérobent l'après-midi la
» vue du Soleil. De-là ils passerent
» près l'Isle d'Ierne. Ils découvrirent
» une Isle pleine de sapins, dans la-
» quelle Pluton avoit ravi Proser-
» pine. Ils vinrent à l'habitation de
» Circé, & à la terre Lycée, où ils
» trouverent Circé, & de-là à Tar-
» tesse, aux colomnes d'Hercule. » Il
me semble que tout ce qu'on peut
conclure de ce passage, c'est qu'Ono-
macrite étoit un parfait ignorant en

Géographie. Encore ce Poëte peut-il être excusé. D'un côté, il faisoit un Roman, où les fictions sont permises, (& même nécessaires). De l'autre, il décrivoit des Pays entièrement inconnus. Mais un Historien qui appuye ses découvertes sur de pareilles fables, ne se commet-il pas visiblement lui-même ? Accordons cependant à M. Gibert que la *terre Lycie* désigne ici les Gaules, plutôt que le Portugal, où la fable fait passer Ulysse & ses Compagnons, que Circé changea en pourceaux. Voyons, après cela, pourquoi les Gaules portoient alors le nom de *terre Lycie*. Voici la conjecture de M. Gibert (40). » Le mot Grec λύκος signi-» fie ordinairement un Loup. C'étoit » aussi chez les anciens Grecs le nom » du Soleil. Or ce Dieu étoit révéré » singuliérement dans la Celtique

(40) Gibert p. 46.

» par les Druides. » Mais comment les Gaules pouvoient-elles déjà porter, dans ce tems-là, un nom Grec ? Comment les Gaulois sçavoient-ils déjà que les Grecs s'aviseroient un jour de consacrer le Loup au Soleil, & de lui donner le nom de cet animal ? Comment les Argonautes, ou les Grecs, furent-ils frappés du culte que les Gaulois rendoient au Soleil ; puisque ce culte étoit commun à tous les Payens, puisque d'ailleurs la grande Divinité des Gaulois n'étoit pas Apollon, mais Mercure ? Ce sont de petites difficultés que M. Gibert n'a pas trouvé à propos de résoudre, ni même d'indiquer.

2°. M. Gibert a découvert (41), en second lieu, la véritable origine des Gaulois. Le guide qu'il a suivi dans ses recherches, c'est » Timagéne, l'un des plus anciens Auteurs

(41) Gibert p. 50.

» qui aient écrit ſur cette matière.» Il eſt vrai que » ſon ouvrage eſt mal-» heureuſement perdu, mais Am-» mien-Marcellin en a extrait fidéle-» lement, à ce qu'il aſſure, ce que » M. Gibert rapporte. » Ce Timagéne étoit un Hiſtorien dont Strabon (42) n'avoit pas une grande idée. Il diſoit, contre toute vraiſemblance, que » le tréſor que les Romains trou-» verent à Toulouſe, faiſoit partie » des ſommes immenſes que les Gau-» lois avoient emportées de Del-» phes. » Il remarquoit encore (43) qu'il » avoit plû quelque part de » l'airain, & que les goutes de cette » pluie, s'étant raſſemblées, avoient » formé des maſſes de métail. » C'eſt ſur un morceau qui nous reſte de cet Hiſtorien, que M. Gibert (44) » a » fondé tout ce qu'il avoit à dire ſur

(42) Strabo IV. 188. Vide Cauſabon. Comm.
(43) Strabo XV. 711.
(44) Gibert p. 52.

» les Gaules. » Ne vous imaginez pas cependant qu'il suive servilement son Auteur; car il le contredit en tout & par-tout. Timagéne disoit : » quelques-uns ont assuré que les » premiers Habitans, qui parurent » dans les Gaules, étoient des Abori- » génes. » Dans la bouche d'un Payen cela signifioit que les Gaulois étoient nés dans le Pays, qu'ils avoient été formés du limon de la terre, où ils étoient établis, & que l'on ignoroit absolument qu'ils fussent venus d'ailleurs. Ce n'est pas le sentiment de M. Gibert. Selon lui (45), les Gaulois descendoient des Liguriens, les Liguriens des Ambrons ou Ombriens, & ces Liguriens étoient aussi la tige des Aborigénes du Pays Latin. C'est de cette manière qu'il explique les paroles de Timagéne; c'est-à-dire, que quand l'Historien Grec assure que les

(45) Gibert p. 63. 65.

Gaulois étoient *Aborigénes*, nés dans le Pays, il faut entendre par-là qu'ils étoient *Etrangers*, venus d'ailleurs.

Timagéne disoit encore (46): « d'autres prétendent que des Doriens, » qui suivirent l'ancien Hercule, s'é» tablirent sur les bords de l'Océan. » L'Historien suivoit ici l'opinion des Grecs, qui prétendoient que leur Hercule avoit traversé toute l'Europe, & qu'il avoit établi des Colonies de sa Nation en Italie, en Espagne & dans les Gaules. Quoique M. Gibert (47) » ne veuille pas s'é» carter de la seule autorité qui nous » reste, c'est celle de Timagéne, » il soutient cependant que cet Hercule étoit le Phénicien, & que les Doriens qui l'accompagnoient étoient des Druides de la Palestine. Il promet aussi » de prouver en son

(46) Gibert p. 51.
(47) Ibid. p. 88. 89. 104. 109. [illegible]

» lieu, que les Druides & leur Re-
» ligion étoient originaires de ce
» Pays. » Il me ſemble que pour prou-
ver cela il faudroit une nouvelle ré-
vélation, ou plutôt il n'y aura ja-
mais de révélation qui puiſſe nous
apprendre qu'une Religion, qui étoit
une eſpéce de Spinoſiſme, tiroit ſon
origine d'un Pays où le vrai Dieu
étoit connu & ſervi. En attendant
que M. Gibert (48) trouve l'occaſion
de produire ſes preuves, il approuve
la remarque de M. Stukeley, Doc-
teur en Médecine, & Recteur de
l'Egliſe de tous les Saints à Stamford,
qui prétend » que les Druides vin-
» rent, avec des Colonies Phénicien-
» nes, s'établir dans la Grande-Bre-
» tagne, fixant l'époque de leur arri-
» vée, ou, au moins, la fondation
» d'un Temple qu'ils ont bâti, à l'an
» 460 avant J. C. fondant ſon opi-

(48) Gibert p. 38. 40. not.

» nion sur un calcul pris de la varia-
» tion de la bouſſole. » C'eſt l'entendre cela ! que de ſçavoir démontrer une chimére aſtronomiquement & mathématiquement.

Enfin, Timagéne diſoit (49) que
» les premiers Habitans des Gau-
» les furent appellés Celtes, du nom
» d'un Roi qui leur fut cher, & Ga-
» lates de celui de ſa mere, » c'eſt-à-dire, que, ſelon cet Hiſtorien, les deux noms de Celtes & de Galates déſignoient un ſeul & même Peuple établi dans les Gaules. Mais M. Gibert a prouvé doctement le contraire dès le commencement de ſon Ouvrage. Ne faut-il pas convenir après cela qu'il a ſuivi très-fidélement ſon Auteur, & » qu'il y a fondé tout ce
» qu'il avoit à dire ſur les Gaulois ? »

Au reſte, ſi vous êtiez curieux de ſçavoir d'où les Liguriens, qui ont

(49) p. 51.

peuplé les Gaules, tiroient leur origine, M. Gibert (50) vous en éclaircira d'abord. » Les Liguriens, l'une » des peuplades, sans doute, qui sortirent des champs de Sennaar, s'é- » tablirent d'abord dans les Alpes, où » ils crurent trouver un asyle contre » une seconde inondation. L'on » pourroit *même* conjecturer (51) que » ce fut sous la conduite de Javan, » ou d'un de ses enfans. » Voilà sans aucun doute un furieux saut, que la crainte d'une seconde inondation fit faire à Javan, & c'est bien à ce cas que l'on peut appliquer ce que disoit un Poëte : *Timor addidit alas*.

3°. M. Gibert (52) n'a pas été plus embarrassé à découvrir l'origine des Germains, que celle des Gaulois. Il l'a trouvée dans un passage d'Hérodote qu'il faut rapporter

(50) Gibert p. 68.
(51) *Ibid.* not.
(52) Gibert p. 212.

pour la commodité du Lecteur (53). « Personne ne peut dire avec certi» tude quels sont les Habitans du » Pays qui est au Nord de la Thra» ce. Le Pays, qui est au-delà du » Danube, me paroît être désert & » extrêmement vaste. Tout ce que » j'ai pu en apprendre, c'est qu'il » demeure au-delà de ce Fleuve un » Peuple qui porte le nom de Sigy» nes, & qui est habillé à la manière » des Médes. Ils ont des chevaux » petits, camus, qui ne valent rien » pour la selle, & dont le poil a cinq » doigts de long. Attelés à un cha» riot, ils le traînent avec beaucoup » de rapidité, & c'est la voiture or» dinaire des gens du Pays : on dit » que leurs frontières touchent cel» les des Vénitiens, qui demeurent » le long de la Mer Adriatique. Ils » se disent une Colonies de Médes.

(53) Herodot. V. 9. 10.

» Je ne ſçaurois dire comment ils
» ſont venus-là de la Médie. Mais il
» n'y a rien qui ne puiſſe arriver
» dans un long eſpace de tems. Au
» reſte, les Thraces diſent que les
» Abeilles poſſédent le Pays qui eſt
» au-delà du Danube, & que, par
» cette raiſon, on ne ſçauroit y pé-
» nétrer. Je n'en crois rien, parce
» que cet inſecte craint le froid. Mais
» j'eſtime que les Pays Septentrio-
» naux ſont inhabités à cauſe de la
» rigueur du climat ».

Selon mes petites lumières, on voit dans ce paſſage, 1°. l'ignorance de l'Hiſtorien. Un Peuple établi au-delà du Danube étoit en même tems limitrophe des Vénitiens. S'il n'ajoute aucune foi à la Fable des Abeilles, c'eſt parce que cet inſecte ne peut ſubſiſter dans aucun Pays froid. 2°. Il place les Sigynes au-deſſus de la Thrace & au-delà du Danube, c'eſt-à-dire, en Pologne,

où les Forêts sont effectivement remplies d'Abeilles. 3°. Il dit que ces Sigynes prétendoient être une Colonie de Médes. En effet, ils étoient un Peuple Sarmate, & c'étoit une ancienne tradition que les Médes & les Sarmates étoient le même Peuple. (54) 4°. Enfin il distingue formellement les Sigynes des Celtes, (55) ou des Germains qu'il place autour des sources du Danube. Voilà mes idées, & voici les conclusions, ou plutôt les suppositions de M. Gibert (56).

Il suppose 1°. que les Anciens ont souvent confondu les Médes avec les Perses. Passons cela, quoiqu'on distinguât soigneusement les deux Peuples, du tems d'Hérodote.

2°. Que (57) les Sigynes d'Héro-

(54) Hist. des Celt. Liv. I. p. 10.
(55) Herodot. II. 33. IV. 49.
(56) Gibert p. 223.
(57) Idem p. 219.

dote étoient établis en Allemagne. Il ſe trompe aſſurément, mais accordons qu'il ait raiſon.

3°. Il ſuppoſe (58) que les *Sujons*, c'eſt-à-dire, les Suédois de Tacite, ſont les Sigynes d'Hérodote, & il fait remarquer à cette occaſion que « les Sitones, comme les » Sigynes, étoient gouvernés par des » femmes, quoique l'Hiſtorien diſe, » au contraire (59), que les Sitones » ne différent des Sujons que dans » un ſeul article, ſçavoir, qu'ils ſont » gouvernés par une femme ».

4°. Il ſuppoſe, ſur le témoignage de Nicéphore Grégoras & de l'Anonyme de Ravenne, que l'Allemagne a été peuplée non pas comme les Gaules, du Midi au Nord, mais du Nord au Midi. Ces deux Auteurs ſont d'excellens témoins pour juſti-

(58) Gibert p. 222.

(59) Tacit. Germ. cap. 45.

fier un fait auſſi ancien; mais enfin ne les recuſons point. Voyons ſeulement comment M. Gibert trouvera le moyen de faire paſſer les Sigynes du Nord en Allemagne.

5°. Il ſuppoſe donc (61) encore « qu'une peuplade de Sigtunes ou » de Sigutnes occuperent la Scan» divanie, ſous la conduite d'Oten, » leur Chef. » Il eſt vrai que les Suédois ont une ancienne tradition, qui porte quelque choſe de ſemblable. Mais outre que les Sçavans de la Nation regardent cette tradition comme une fable, il reſte d'ailleurs encore une petite difficulté. C'eſt qu'Oten & ſes Sigutnes ne quitterent l'Orient, pour venir en Suede, que du tems de Jules-Céſar : comment donc ces mêmes Sigutnes avoient-ils déjà paſſé de la Scandinavie en Allemagne, avant le tems d'Hérodote à

(60) Gibert p. 220. 221. &c.

C'eſt un petit Anachroniſme de quatre ſiécles au moins, qui ne fait aucune peine à M. Gibert, non plus que celui qu'il commet à l'occaſion d'un paſſage de Strabon.

6°. Ce Géographe, dit M. Gibert (61), appelle les Sigynes d'Hérodote, Siggines, ou Sigtines, « ajoutant qu'ils étoient gouvernés par » une femme, & que leurs mœurs » reſſembloient à celles des Perſes. » Mais Strabon, qui écrivoit l'an 25 de Jeſus-Chriſt, place ces Siggines près du Mont Caucaſe. D'ailleurs il ne dit pas « qu'ils fuſſent gouvernés par » une femme, mais (62) que leurs » chariots étoient conduits par des » femmes que l'on dreſſoit à ce métier dès la plus tendre jeuneſſe. » Je conclus qu'il n'y a rien de plus vrai que le titre qui ſe trouve à la tête de

(61) Gibert p 220.
(62) Strabo V. 220.

la neuviéme Dissertation de M. Gibert (63) : *Observations singuliéres sur l'origine des Germains.* Je doute effectivement qu'on en ait jamais produit de plus singuliéres, au moins en ce genre.

Enfin, M. Gibert (64) a encore découvert que « si les cantons les » plus voisins du Danube étoient » ignorés, & passoient pour impé- » nétrables, du tems d'Hérodote, on » connoissoit déjà, dans ce tems-là, » les rivages de l'Océan, & l'on y » faisoit la pêche & le commerce de » l'Ambre, qui dès-lors les avoit » déjà rendus célébres.» C'est-à-dire, que M. Gibert a trouvé dans les Anciens, l'opposé de ce qu'ils ont dit : ils croyoient que l'Ambre se ramassoit dans des Forêts, ou dans des Isles voisines du Pô. On peut voir dans

(63) Gibert p. 215.
(64) p. 217. 218.

l'Histoire Naturelle de Pline (65), toutes les fables qu'ils ont débitées sur cet article. Leur ignorance étoit si grande, par rapport à tous les Pays Occidentaux de l'Europe, qu'ils plaçoient la ville de Rome sur les côtes de la Grande Mer (66). Ils croyoient aussi que le Pô (*Eridanus*) se déchargeoit dans l'Océan Septentrional. Etoit-il possible que des gens, qui connoissoient si peu des pays voisins du leur, eussent des relations sûres & exactes des pays situés aux extrémités de l'Europe? M. Gibert le croit ainsi. Ce qu'il y a ici de particulier, c'est qu'il appuye son sentiment du suffrage d'Hérodote, qui dit (67): « que le pays » qui est au-delà du Danube, est

---

(65) Plin. III. 26. pag. 387. & XXXVII. 2. pag. 366. &c.

(66) Heraclides Ponticus de Animâ ap. Plut. in Cam. Tom. I. p. 140.

(67) Herodot. V. 9. 10.

» inaccessible,

» inaccessible, parce que les Abeil-
» les ne souffrent pas qu'on y entre »;
& qui, dans un autre endroit (68),
nie formellement « qu'il y ait dans
» le pays des Barbares un fleuve
» appellé, en leur Langue, Eridanus,
» qui se décharge dans l'Océan Sep-
» tentrional, & sur les bords duquel
» on ramasse l'Ambre. » Mais M.
Gibert en sçait, sur cet article, plus
qu'Hérodote, plus que Polybe (69),
qui avoue « que toutes les Contrées
» de l'Europe, qui s'étendent au
» Nord depuis Narbonne jusqu'au
» Jamais, étoient inconnues de son
» tems; » plus aussi que Strabon (70),
qui pose en fait, « que l'on ne con-
» noissoit pas encore les Pays qui
» sont au-delà de l'Elbe, » & qui se
mocque (71) de tout ce que les An-

(68) Herodot. III. 115.
(69) Polyb III. 192.
(70) Strabo VII 294.
(71) Id V. 215.

ciens avoient dit de Phaëton, des Héliades, de l'Eridanus & des Isles Electrides. Je ne sçais, au reste, où M. Gibert (72) peut avoir trouvé que les Vénétes pêchoient l'Ambre du tems d'Hérodote, qu'ils le (73) ramassoient sur les rivages de l'Océan, qu'on le ramasse encore aujourd'hui sur les bords du Rodun, & que ce Ruisseau, qui se jette dans la Vistule, est l'Eridanus qui se déchargeoit dans l'Océan Septentrional. S'il n'a point d'autre autorité pour soutenir toutes ces visions, que celle de Kirchmayer, il faut avouer qu'il a bien mal choisi son Auteur, puisque tout le raisonnement de ce Sçavant est fondé sur la supposition qu'Hérodote affirmoit ce qu'il nie formellement. La vérité est que, vers le tems de Tacite (74), on apprit,

(72) Gibert p. 246.

(73) idem p. 218.

(74) Tacit. Germ. cap. 45. Histoire des Celt. Liv. I. p. 275. 276.

par des relations sûres, que l'Ambre se ramassoit sur les côtes de la Mer Baltique (*Suevici Maris*), dans le Pays des Estions, qui étoient un Peuple Suéve. Ils occupoient encore la Prusse, du tems de Cassiodore. Dans la suite, les Vénédes, qui étoient un Peuple Esclavon, prirent la place des Estions. Les Borusses, qui étoient un Peuple tout différent (75), chasserent ensuite les Vénedes, & ils furent eux-mêmes dépossédés par les Chevaliers de l'Ordre Teutonique, qui établirent dans la Prusse des Colonies Allemandes.

IV. Finissons en rapportant aussi quelques Observations critiques de M. Gibert (76). Le Chapitre VII de son Ouvrage est destiné à montrer

(75) Les Borusses ont la même Langue que les Livoniens, les Lithuaniens, & les Courlandois, & leur Langue n'a aucun rapport ni avec l'Esclavon, ni avec l'Allemand.

(76) Gibert p. 171. 192.

que M. le Gendre, Marquis de S. Aubin, « fait sortir, mal-à-propos, » les Francs des Cimmériens. » Comme M. le Marquis de S. Aubin est plein de vie, il se défendra, s'il le juge à propos. En supposant que son sentiment ne puisse se soutenir, un Lecteur équitable demandera toujours s'il peut être permis à un Auteur qui réfute des Romans, d'en forger lui-même. M. Gibert fait passer, d'un plein saut, les Liguriens des champs de Sennaar dans les Alpes. Cela est-il plus naturel & plus vraisemblable que de faire venir les Francs du Pont-Euxin ? M. le Marquis de S. Aubin avoit, au moins, pour lui, l'autorité des Chroniqueurs du moyen âge, qui s'accordent presque tous à faire venir les Francs du Pays de Troye, par la Pannonie. On voit même dans Diodore de Sicile (77),

(77) Diod. Sic. V. p. 314.

que cette opinion n'est pas nouvelle. « Il y avoit des Auteurs qui prétendoient que les Cimmériens, qui ravagerent l'Asie Mineure, étoient » le même Peuple que les Cimbres. » Plutarque & Strabon (78) font aussi mention de ce sentiment qui avoit été suivi par le célébre Historien Posidonius. Au lieu de cela, M Gibert avance, sans aucune autorité, & contre le témoignage des Anciens, que les Gaulois descendent des Liguriens ; que les Ambrons & les Ombriens sont le même Peuple ; que les Aborigines des Gaules ne différoient point de ceux de l'Italie ; que les Doriens étoient des Druïdes ; que les Germains étoient des Sigynes. Il me semble que les Auteurs, qui écrivent sur l'origine des Peuples, devroient tous se passer

(78) Plutarch. Mario Tom. I. 411. Strabo VII. 293.

quelque chose. Comme ils marchent en Pays perdu, il n'est pas possible qu'ils ne s'égarent fort souvent.

L'illustre Abbé Dubos a aussi été relevé par M. Gibert (79), comme ayant mal expliqué un passage de Procope, qui concerne l'établissement des Francs dans les Gaules. J'avoue que, dans tout le Livre de M. Gibert, rien ne m'a plus surpris que cette Critique, tant elle est peu fondée. Je vais rapporter un passage de Zosime qui regarde la matière, & ensuite celui de Procope, sur lequel roule tout le différent. Voici ce que dit Zosime (80): „ Geronce „ mécontent du Tyran Constantin, „ fit soulever les Barbares de la Cel„ tique. Constantin ne pouvant leur „ résister, parcequ'il avoit la plus „ grande partie de ses Troupes en

(79) Gibert p. 248-326.
(80) Zosim. VI. 5. Gibert p. 323.

» Espagne, les Barbares d'au-delà
» du Rhin ravagerent librement les
» terres de l'Empire, & réduisirent
» les Habitans de la Grande Bre-
» tagne, & quelques peuples des
» Gaules, à la nécessité de se souf-
» traire à la domination des Ro-
» mains, pour vivre dans l'indépen-
» dance. Les Bretons ayant donc
» pris les armes, & s'étant exposés
» courageusement au péril, se déli-
» vrerent des Barbares qui les atta-
» quoient. Toute l'Armorique, &
» quelques autres Gouvernemens
» des Gaules, imitant l'exemple des
» Bretons, s'affranchirent de la
» même manière, ayant chassé les
» Magistrats Romains, & ayant ré-
» glé, comme ils le purent, la forme
» de leur Gouvernement. « Ecou-
tons présentement Procope. (81) » En-
» tre les fleuves des Gaules, le Rhô-

(81) Procop. Goth. I. 12. p. 340. Gibert p. 249.

» ne & le Rhin ont un cours oppo-
» sé. Le premier se jette dans la Mer
» de Toscane, & le Rhin dans l'O-
» céan. Il y a, vers ses embouchures,
» des Lacs, au tour desquels demeu-
» roient anciennement les Germains.
» C'étoit un Peuple barbare & peu
» considérable dans son origine. On
» les appelle aujourd'hui Francs,
» (Φράγγοι.) Près d'eux demeu-
» roient les Arboryches, qui étoient
» soumis depuis long-tems aux Ro-
» mains, avec tout le reste des Gau-
» les & de l'Espagne. Après les Ar-
» boryches, vers l'Orient, étoient
» les Thoryngiens, à qui Auguste,
» le premier des Empereurs, avoit
» permis de s'établir dans cet en-
» droit. *Assez près de là* (82), vers le

(82) *Assez près de-là*. C'est ainsi que M. Gibert a traduit *p*. 253. & il n'approuve pas que M. l'Abbé Dubos ait traduit *à quelque distance*, parce que *à quelque distance* marque un certain éloignement, & *assez près de là* une certaine proximité.

» Midi demeuroient les Bourgou-
» zions. Au-dessus des Thoryngiens
» étoient les Souabites & les Ala-
» mans, Nations puissantes, & toutes
» indépendantes, qui occupoient ce
» Pays de toute ancienneté. Dans la
» suite les Visigots ayant fait ir-
» ruption dans l'Empire Romain,
» s'emparerent de toute l'Espagne &
» des Gaules qui sont au-delà du Pô,
» Ἐκτὸς ηριδανυ, & se les rendi-
» rent tributaires. Les Arboryches
» avoient fourni alors des troupes aux
» Romains (83). les Germains au-
» roient bien voulu se les assujettir,
» soit parce qu'ils étoient leurs voi-
» sins, soit parce qu'ils avoient abo-
» li (84) l'ancienne forme de leur
» Gouvernement. Ils commencerent

(83) On a rendu le sens. Le Grec porte : *les Arboryches étoient alors devenus Soldats des Romains.*

(84) M. Gibert a traduit : *la destruction qu'ils avoient soufferte de leur ancien gouvernement ;* mais le Grec porte qu'ils l'avoient eux-mêmes aboli χαταβαλόντας. Gibert p. 263.

» donc à attaquer les Arboryches,
» premierement en ravageant leurs
» terres, & ensuite en entrant dans
» leur pays avec des armées entiè-
» res. Ceux-ci donnerent dans cette
» occasion des preuves de leur va-
» leur & de leur affection pour les
» Romains, & soutinrent la guerre
» comme des gens de cœur. Les
» Germains, ne pouvant les réduire
» par la force, les solliciterent de
» s'allier avec eux, & d'unir les
» deux Peuples par des mariages ré-
» ciproques. Les Arboryches accep-
» terent de bon cœur ces proposi-
» tions, parce que les deux Peuples
» étoient* Chrétiens. S'étant donc
» réunis en un seul Peuple, leur
» puissance se trouva considérable-
» ment accrue. Il y avoit d'autres
» Troupes Romaines, postées aux
» extrémités des Gaules, pour en
» garder les frontières. Ces Trou-
» pes, ne pouvant retourner à Rome

» & ne voulant pas ſe joindre à des
» ennemis Ariens, ſe rendirent avec
» leurs Etendarts & le Pays qu'elles
» gardoient pour les Romains, aux
» Arboryches & aux Germains. Tant
» qu'il y eut à Rome des Empereurs,
» ils conſerverent les Gaules qui
» ſont en deçà du Rhône. Mais après
» qu'Odoacre eut changé l'Empire
» en Tyrannie, les Viſigots oc-
» cuperent, par la conceſſion du
» Tyran, toute la Gaule juſ-
» qu'aux Alpes qui ſéparent les
» Gaulois des Lyguriens. Après
» qu'Odoacre eut été tué, les Tho-
» ringiens & les Viſigoths, allarmés
» de l'accroiſſement de la puiſſance
» des Germains, qui augmentoient
» tous les jours en nombre, & qui
» terraſſoient tout ce qui oſoit leur
» réſiſter, rechercherent avec ſoin
» l'alliance des Goths, & de Teu-
» derich, qui, y étant déja porté par
» lui-même, ne fit aucune difficulté

» d'accepter leur alliance & de s'u-
» nir avec eux par des mariages. Il
» donna à Alaric second, Chef des
» Visigoths, sa fille Theudichuse. Il
» donna aussi à Nermenefride, chef
» des Thoryngiens, Améloberge,
» fille de sa sœur Amalafride, &, de-
» puis ce tems, les Francs ne les at-
» taquerent plus à force ouverte,
» parce qu'ils craignoient Theude-
» rich. Ils tournerent leurs armes
» contre les Bourgouzions, & à la
» fin les Francs & les Goths se li-
» guerent même contre les Bour-
» gouzions, &c. «

Vous avez sans doute remarqué en lisant ce long passage, 1°. Que Procope estropie étrangement les noms propres. La chose arrive souvent aux Auteurs & aux Copistes les plus exacts, quand ils sont obligés de rapporter des mots étrangers & presque inconnus dans leur Langue. Ainsi Procope écrit *Bourgou*

zions pour *Bourgundions*, *Suabites* pour *Suèves*, *Nermenefride* pour *Hermenfride*. La plûpart des Manuscrits portent d'ailleurs ἠριδανός, le Pô, où il faudroit lire, selon M. Gibert (85), ῥοδανός, le Rhône.

2°. Procope connoissoit mal la Carte du Pays qu'il décrit dans ce passage. Il place *les Francs aux embouchures du Rhin*, *les Arboruches à côté*, c'est-à-dire en Flandre & en Brabant. *Les Thoryngiens étoient à l'Orient des Arboryches*, c'est-à-dire, selon M. Gibert, dans le Pays de Liége. *Assez près de-là étoient les Bourguignons, vers le Midi.* Il auroit mieux fait de dire *assez loin de là*. Les *Suéves & les Allemands étoient au-dessus des Thoryngiens.* Cela est-il vrai? Les Suéves qui occupoient le Pays de Hesse, les Allemands qui occupoient la Suabe & une partie

(85) Gibert p. 257. 286.

de la Suisse, étoient-ils au-dessus des Toringiens, établis dans le Pays de Liége ? D'ailleurs un Géographe exact n'auroit-il pas dû distiguer ici les Peuples qui demeurent en-deçà, ou au-delà du Rhin ? Mais, comme Procope ne connoissoit exactement ni les Gaules, ni l'Allemagne, il s'en rapporte à ce qu'il avoit trouvé dans des Auteurs plus anciens, ou à ce qu'il avoit appris de quelque Voyageur négligent ou peu instruit. C'est la cause des fautes de Géographie qu'il commet ici, & de la confusion qui régne dans ce qu'il dit de la position des Suéves, des Allemands & des Bourguignons.

3°. Enfin, j'avoue que Procope ne me paroît ni clair, ni exact dans sa narration. Il confond manifestement les Tongriens, qu'Auguste avoit établis dans le Pays de Liége, avec les Thoringiens qui obéissoient à Hermenfride, & qui demeuroient

ſur l'Unſtrat, dans la Turinge. Il confond encore les tems & les événemens. Les Francs étoient Chrétiens du tems de Procope. L'étoient-ils déjà du tems du Tyran Conſtantin, ou lorſque les Gaules furent occupées par les Viſigoths ? Grégoire de Tours étoit-il de ce ſentiment, & ne pourroit-on pas prouver le contraire par le témoignage même de Procope ? Les Thoringiens, dont Hermenfroi étoit Roi, devinrent voiſins des Francs, lorſque ceux-ci, après avoir ſoumis les Gaules, paſſerent le Rhin & firent des conquêtes en Allemagne. Mais les Arboryches n'ont jamais été voiſins de ces Thoringiens. Enfin il n'eſt point vrai que les Allemands euſſent occupé de toute ancienneté le Pays où ils étoient établis du tems de Proc[illegible]

Je ne ſçais donc à quoi penſoit

M. Gibert (86) lorsqu'il disoit : « Le » nom d'Arboruches est dans un Au» teur *exacte*, dans un bon Historien ; » cela peut nous *suffir* ». Il suffit, au contraire, de lire le passage même de Procope, pour se convaincre que, dans cette occasion, il n'a pas soutenu le caractère d'*un Auteur exact*, ni d'*un bon Historien*. Sans démentir même ce double caractère, Procope a pu écrire *Arborychés* pour *Armoriques*, comme M. Gibert ou son Copiste ont écrit par inadvertance *exacte* pour *exact*, & *suffir* pour *suffire* (87). Si les François commettent des fautes en écrivant leur propre Langue, à plus forte raison un Grec, quelque habile homme qu'il fut, pouvoit-il faillir en écrivant des mots barbares.

---

(86) Gibert p. 280.

(87) Ces deux fautes sont peut-être du Correcteurs des Epreuves. La Critique de M. Pelloutier me paroît outrée dans cette occasion.

Je conclus donc, avec M. l'Abbé Dubos, que les Arboryches, ayant été soumis depuis long-tems aux Romains, n'ont pu être inconnus à tout ce qui nous reste d'Historiens & de Géographes. Il faut d'ailleurs que ces Arboryches fussent un Peuple considérable, puisque leur réunion avec les Francs donna un si grand accroissement à la puissance des derniers, qu'ils se virent en état de soumettre toutes les Gaules. Les Arborychès sont manifestement les Peuples qui demeuroient le long de la Mer Océane, depuis l'Aquitaine jusqu'à Boulogne. *Ar-Mor-Rich* (88) signifioit, en Gaulois, un Pays Maritime. Les Armoriques devinrent voisins des Germains, lorsque ceux-ci se furent avancés dans le territoire de Cambrai. Assaillis par mer & par terre, voyant que les Ro-

---

(88) Cæsar V. 53. VII. 75. VIII. 31. Plin. IV. 17. p. 482. Eutrop. IX. 18.

mains les laissoient à la merci des Barbares, les Armoricains prirent le parti d'abandonner des Maîtres qui ne les soutenoient point. Ils réglerent comme ils purent la forme de leur Gouvernement, & résisterent courageusement aux ennemis qui les attaquoient de tous côtés.

Comme les Armoricains n'avoient abandonné les Romains qu'à regret, l'affection qu'ils conservoient pour leurs anciens Maîtres les obligea à fournir des Troupes contre l'ennemi commun, c'est-à-dire, contre les Barbares qui ravageoient toutes les Provinces de l'Empire. Cela arriva *après que les Visigoths se furent établis dans les Gaules*, c'est-à-dire, après l'an 412. « Les Arboryches, dit » Procope, étoient alors devenus Sol» dats des Romains. »

Après que les Francs se furent emparés de la seconde Germanie, & qu'ils eurent poussé leurs conquêtes

jusqu'à la Somme, vers l'an 445, ils formerent le dessein de soumettre les Armoricains. D'un côté le Pays étoit à leur bienséance, & leur ouvroit l'entrée de toutes les Gaules: de l'autre, ils espéroient d'y réussir d'autant plus facilement que *les Arborychus avoient aboli l'ancienne forme de leur Gouvernement.* Ces révolutions intérieures, qui arrivent dans un Etat, sont toujours favorables aux ennemis du dehors. Cependant les Francs furent trompés dans leurs espérances. Les Armoricains s'étant défendus courageusement, on en vint à des pourparlers, & enfin à un accommodement, en conséquence duquel les Francs & les Armoricains s'allierent & s'unirent pour ne faire plus qu'un seul & même Peuple. Ce qui favorisa le plus cette union, c'est, au sentiment de Procope, que les deux Peuples étoient Chrétiens & Orthodoxes.

Dans la ſuite, les Troupes Romaines, qui gardoient les frontières de l'Empire, c'eſt-à-dire, la rive gauche du Rhin, voyant que cette barrière avoit été forcée en mille endroits, ne pouvant pas retourner à Rome, ne voulant pas ſe rendre aux Viſigoths, qui étoient Ariens, prirent le parti de tirer du côté de la Mer, & de s'unir aux Armoricains & aux Francs.

Tout cela eſt clairement exprimé dans les paſſages de Zoſime & de Procope, que j'ai rapportés. Si vous liſez après cela la Diſſertation de M. Gibert, vous verrez qu'il a trouvé le ſecret de déguiſer & de confondre tous ces faits. Contentons-nous d'en alléguer un ſeul exemple (89).

« La deſtruction que les Arborynches avoient ſoufferte de leur Gou» vernement, & leur voiſinage don-

(89) Gibert p. 226.

nerent aux Germains l'envie & l'esperance de se les assujettir». Cela signifie, selon M, Gibert (90), que «les Francs voulurent soumettre les »Arboruches, parce qu'ils avoient »perdu la forme de gouvernement »qu'ils avoient eu anciennement »(πάλαι) avant que d'être soumis »aux Romains». Procope a voulu dire que « la perte que les Arboru»ches avoient faite de leur Autono»mie ancienne faisoit espérer aux »Francs qu'ils en auroient d'autant »meilleur marché, que les Arboru»ches combattroient moins pour »leur liberté que pour des Maîtres »qu'ils étoient, peut être, las de »servir».

Tout cela est avancé en l'air, Procope ne dit pas que «les Arbo»ruches eussent été obligés de souf»frir la destruction de l'ancienne

(90) p. 264. 266.

» forme de leur Gouvernement ». Il assure bien formellement qu'ils l'avoient eux-mêmes abolie, c'est-à-dire, comme Zosime le remarque, qu'ils avoient chassé les Magistrats Romains. Il seroit d'ailleurs ridicule de prêter aux Francs les vues que M. Gibert leur attribue. Ils conçurent l'envie & l'espérance d'assujettir les Arboruches, parce que ce Peuple avoit été soumis par les Romains, il y avoit plus de 400 ans. Les Francs sçavoient que les Arboruches étoient affectionnés aux Romains, puisqu'ils leur fournissoient des Troupes contre les Barbares. Mais, comme cette affection n'avoit pas empêché que les Arboruches ne chassassent les Magistrats Romains, parce que le Tyran Constantin les abandonnoit, & que l'Empereur Honorius ne pouvoit leur donner du secours, les Francs se flatterent avec raison de profiter des troubles

que de pareils changemens produisent ordinairement dans un Etat, pour soumettre plus facilement un Peuple dont le Pays étoit fort à leur bienséance. Ils sçavoient d'ailleurs que l'Empire employeroit les forces qui lui restoient à soutenir les Peuples qui reconnoissoient encore les Magistrats Romains, préférablement à ceux qui les avoient chassés.

Voilà, Monsieur, ce que j'avois à remarquer sur les *Mémoires* que M. Gibert a publiés, *pour servir à l'Histoire des Gaules & de la France.* Je crains beaucoup que de semblables *Mémoires*, au lieu d'éclaircir l'Histoire ancienne, ne servent, au contraire, à en augmenter les ténèbres & le cahos. Pour déférer à vos conseils, j'ai répondu de point en point aux Objections de M. Gibert qui me regardoient, & dont la plûpart ne méritoient assurément aucune réponse. Quand il écriroit contre moi

Livre ſur Livre, il peut être très-aſſuré que je lui ai répondu une fois pour toutes; & je me flatte que vous ne déſapprouverez pas cette réſolution, dont je ne me départirai point. Il ne me convient point d'entrer en lice avec des Auteurs qui citent les Anciens ſans les avoir lus, ou, au moins, compris & digérés. Je profiterai toujours avec docilité & avec reconnoiſſance des avis des Gens de Lettres, & de tout ce qu'une critique modeſte & judicieuſe pourra relever dans mes Ouvrages; mais je crois pouvoir employer mon tems plus utilement qu'à répondre à des Livres qui ne m'apprennent rien de nouveau, non plus qu'au Public, & où l'on ſemble prendre à tache de chicaner & de battre le Pays.

Je ſuis, &c. MONSIEUR,

Votre, &c.

PELLOUTIER.

A Berlin le 29 Avri

DISSERTATION

DISSERTATION

Sur l'Origine des Peuples Celtes & sur leurs anciennes demeures (1), *traduite du Latin de M.* JEAN-DANIEL SCHOEPFLIN, Conseiller du Roi & Historiographe de France, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.

PRÉFACE.

LE second Tome de l'*Alsace illustrée*, qui termine l'Histoire civile de cette Province, étant sous presse, je me hâte d'acquitter une promesse que j'avois faite dans le premier Volume *p.* 120, en donnant au Public l'Histoire de l'Origine des Peuples Celtes & de leurs anciennes de-

(1) L'Ouvrage de M. *Schoepflin* a pour titre Latin : *Joannis-Danielis Schoepflini Consiliarii Regis & Franciæ Historiographi Vindiciæ Celticæ. Argentorati apud Amand. Konig, Bibliopolam.* 1754.

meures (2). Un Peuple qui a étonné les anciens Habitans de l'Univers par le bruit de ses exploits & par la célébrité de son nom, un Peuple qui a fait tant de maux aux Souverains de l'Orient, & aux Peuples qui habitent les Contrées Septentrionales & Occidentales de ce globe, un Peuple qui a été le fleau de Rome même, mérite bien, sans doute, que l'on recherche d'où il a tiré son origine. Les Géographes se sont long-tems occupés, mais presque sans succès, à découvrir le Pays où les Celtes (3) ont pris naissance. Leurs recherches les ont conduits à des opinions si opposées, que la question n'en est devenue que plus obs-

(2) J'en avois d'abord parlé très-succintement; mais je développe aujourd'hui mon opinion avec étendue, & je rapporte les autorités qui la confirment.

(3) Les Peuples de l'Hibernie (l'Irlande) appellent encore aujourd'hui les Gaules (la France) Galtay.

cure. Cette incertitude n'a d'autre principe que la célébrité de ce Peuple & des Colonies qui en sont sorties dès l'antiquité la plus reculée, pour se répandre dans les diverses Contrées de l'Europe & de l'Asie. De-là il est arrivé que la plûpart des Auteurs ont négligé la première demeure de ce Peuple, & en ont cherché l'origine dans des Colonies qui étoient sorties d'un Pays *Indigène* (4); ils ont, par ce moyen, confondu les filles avec la mere. Quelques Auteurs font sortir les Celtes des Phrygiens (5), après

(4) On appelle *Indigène* un Peuple qui a toujours été dans le Pays qu'il habite, de sorte qu'il n'existe aucune trace du tems auquel il y est arrivé; les Grecs les appellent Αὐτόχθονες pour les distinguer des Etrangers.

(5) C'est le sentiment de Wachter dans la Préface du Glossaire Germanique nombre 25 & suivans. Il appuye son sentiment sur le Chap. 9. du Livre XV. d'Ammien - Marcellin; cependant Ammien rapporte, au même endroit, que les Grecs, cherchant une retraite après la des-

la ruine du Royaume de Troye; d'autres les disent originaires des environs du Pont-Euxin; il y en a même qui les font venir de la Gréce dans les Gaules (6): au contraire, ils auroient dû dire que des Colonies Celtes avoient passé des Gaules dans toutes ces Contrées éloignées. Quelques-uns voudroient trouver l'origine des Celtes chez les Hyperboréens; ceux-ci croyent qu'ils habitoient primitivement la plus grande partie de l'Europe, ceux-là les placent dans la Germanie & dans les Gaules; d'autres enfin (7) ôtent aux Gaulois jusqu'au nom de Celtes.

---

truction de Troye, occuperent les Gaules, mais il ne dit rien de l'arrivée des Phrygiens.

(6) Dunod, Histoire des Sequanois, Tom. I. p. 2. 26. 86.

(7) Reinier Reineccius parle beaucoup, mais très-obscurément, de l'empire des Celtes, dans son *Historia Julia* Part. 2. pag. 207. cependant il ne donne ce nom qu'aux Germains & aux Gaulois. Le dernier Ouvrage qui a paru sur les Celtes est celui que Simon Pelloutier,

Nous pardonnerons d'autant plus volontiers aux Géographes modernes les erreurs dans lesquelles ils sont tombés en traitant cette matière, que les Anciens ne sont point d'accord entr'eux, qu'ils ont même beaucoup embrouillé l'origine des Celtes. Les Grecs, sur-tout, connoissoient bien peu l'Histoire d'Occident, & particuliérement celle des Gaules : Joseph (8), qui écrivoit sous l'empire des Vespasiens, avoue que les Historiens n'ont presque rien dit de vrai touchant les Gaules & l'Espagne.

Il faut pourtant chercher un remède au désordre qu'a causé cette inexactitude; mais il faut pour celà remonter à la source du mal : il faut examiner scrupuleusement l'autorité des Auteurs Grecs, qui ont donné

homme dont l'érudition & l'esprit font honneur à la Ville de Berlin, a publié en François.

(8) Contre Appien Liv. I. Tom. 2. p. 444.

lieu à toutes ces incertitudes, & porter à sa juste valeur le sentiment de chacun d'eux. Mais les Auteurs Latins se trouvant d'accord entr'eux, il est nécessaire de considérer de quel poids peuvent être les Auteurs Grecs qui s'accordent avec les Latins. D'après cet examen, si l'on voit que les plus graves des Auteurs Grecs, ceux qui sont les plus dignes de fixer la croyance & de servir d'autorité, si l'on voit que ceux-là s'accordent avec les Auteurs Latins, la question doit être regardée comme jugée.

C'est le plan que je me suis proposé en traitant une matière aussi délicate. Après avoir pris dans les sources tout ce que l'antiquité Grecque & Latine nous a conservé sur les Celtes, j'ai comparé les faits & les différentes opinions, je les ai discutés après la comparaison, enfin je me suis mis en état de traiter cette

matière en remontant jusqu'à sa source; il m'a paru que la diversité des opinions provenoit de ce qu'on avoit négligé de suivre cette méthode. En effet, la plûpart de ceux qui ont traité de l'origine des Celtes ont pris pour fondement de leur systême le témoignage équivoque de quelque ancien Auteur Grec, sans faire attention que cette autorité pouvoit être facilement détruite par d'autres plus certaines & plus dignes de foi; de sorte que la premiere n'avoit plus aucune consistance.

Après avoir apprécié tout ce que les Anciens nous ont laissé sur cette matière, le Lecteur jugera à laquelle de ces opinions il doit donner la préférence. Dans la République des Lettres chacun a droit de dire son avis : peut-être s'en trouvera-t-il qui, après avoir examiné la question, croiront que les Gaules sont l'unique berceau des Celtes.

DE L'ORIGINE
DES PEUPLES CELTES,
Et de leurs anciennes demeures.

§. I. *Le nom de Celtes est un mot Gaulois.*

Le nom de Celtes ne tire son origine ni de la Langue Grecque, ni de la Langue Latine. Jules-César, qui a si long-tems fait la guerre dans les Gaules, assure que ce nom a pris naissance dans le Pays des Gaulois. « La Gaule, dit-il (1), est divisée » en trois parties; les Belges habi» tent la première : les Aquitains la » seconde : la troisième est la de» meure de ceux qui, *dans leur pro» pre Langue*, s'appellent *Celtes*, & » que nous nommons Gaulois ». Pausanias (2) est d'acoord avec César. « Les Gaulois demeurent aux extré-

(1) Bell. Gall. lib. I, cap. 1.
(2) Attic. lib. I. cap. 3. p. 10.

» mités de l'Europe auprès d'une » grande Mer, & ils disent que les » vaisseaux ne peuvent pas aborder » leurs côtes. Ils n'ont reçu le nom » de Gaulois que fort tard : *ancienne- » ment ils ne se désignoient eux-mêmes, » & on ne les connoissoit que sous le » nom de Celtes* ». Appien dit aussi dans la Préface de son Ouvrage que le nom de *Celtes* est fort ancien, & qu'il est étranger à la Langue Romaine. « L'Italie elle-même, qui est » d'une très-grande étendue, com- » mence à la Mer Ionienne, & s'a- » vance au-delà de la Mer de Tyr » jusqu'aux Celtes, que les Romains » appellent Galates ». Le même Auteur s'exprime encore ainsi (3) : « Ceux à qui l'on a donné le nom de » Galates, & que l'on appelle au- » jourd'hui Gaulois, s'appelloient » autrefois Celtes ». Strabon rap-

(3) Appian. Bell. Hispan. p. 421. & seq.

porte que les Grecs n'ont point donné de nom aux Celtes, mais que ceux-ci le prirent d'abord eux-mêmes dans la Province Narbonnoise, & qu'ensuite les Grecs étendirent ce nom à tous les Gaulois. « Voilà, » dit-il (4), ce que nous avions à » dire de ceux qui habitent la Pro- » vince Narbonnoise, que les an- » ciens appelloient Celtes. C'est » d'eux, comme je le crois, que le » nom de Celtes a été étendu par les » Grecs à tous les Gaulois en gé- » néral, parce qu'ils étoient le Peu- » ple le plus illustre; & peut-être » que les Marseillois, leurs voisins, » ont aussi contribué à faire recevoir » ce nom ».

§. 2. *Etymologie du nom de Celtes.*

On a bien de la peine à découvrir l'étymologie du nom de Celtes, & à sçavoir ce qu'il signifie dans sa

(4) Strab. lib. 4. p. 188.

Langue naturelle. Ammien-Marcellin, empruntant son sentiment de Timagéne, Ecrivain Grec, dit (5) que les Celtes ont pris ce nom d'un Roi qu'ils aimoient beaucoup, & que c'est de sa mere qu'ils ont reçu le nom de Galates. « Quelques-uns » ont assuré que les Aborigines » avoient habité les premiers ces » Contrées, qu'ils avoient pris le » nom de Celtes d'un Roi chéri, & » celui de Galates de sa mere : car » c'est ainsi que la Langue Grecque » nomme les Gaulois. » Appien (6) tire le nom de Celtes de *Celtus*, fils du Cyclope Polypheme, qui, étant parti de la Sicile avec ses freres Illyrius & Gala, se rendit le Souverain des Peuples de ce Pays qui prirent ensuite son nom. Mais ceux-là se trompent grossièrement qui veulent faire

(5) Amm. Marcell. lib. XV. cap. 23.
(6) Appian. Bell. Illyr. p. 1194.

dériver le nom de Celtes de la Langue Grecque & du mot κέλης, qui signifie prompt : nous avons vu qu'il tire son origine de la Langue du Pays (7). Mezerai, dans son *Histoire de France avant Clovis* (8), le fait venir du mot Celtique *Gal* ou *Gault*, qui signifie une Forêt, parce que la Gaule Celtique étoit couverte de bois. Cambden (9) observe qu'en Bretagne l'ancien mot *Gualt* signifie *la chevelure*, & *Gualtor* veut dire *chevelue*. La Langue Bretonne & la Gauloise ne différoient que par le Dialecte. Or il est très-certain que les Gaulois ont porté le nom de chevelus. Wachter (10) rapporte plusieurs étymologies du nom de Celtes, dont plusieurs sont très-

---

(7) Bodin. Method. Hist. p. 156. & de Republica lib. 3. p. 353.

(8) Lib. I. p. 7.

(9) P. 23.

(10) Glossar. Germ. voce *Celtæ*.

risibles. Marc-Velser, au contraire, a très-bien écrit sur cette matière. « César, dit-il (11), assure que le » nom des *Celtes* doit son origine à » la Langue naturelle du Pays que » ces Peuples habitoient. Ce senti- » ment a fait naître autant de conjec- » tures & d'explications qu'il a plu » à ceux qui abusent de leur loisir » & de leur génie, d'en inventer. Il » peut se faire que parmi le grand » nombre, il s'en trouve une de » bonne; mais autant que je puis en » juger, à peine s'en présentera-t-il » une seule qui soit certaine & » exempte de toute difficulté ». Au reste, le mot *Gaulois*, dont les Romains se servoient, ne paroît différer que par la prononciation du mot *Gult*, *Kelt*. Les Romains prononçoient ce mot plus mollement *mollius* que les Gaulois.

(11) Rer. Boicar. lib. I.

§. 3. *Sentiment des Ecrivains Modernes.*

Mais il eſt tems d'en venir au fait. Il faut examiner quels ſont les Peuples qui ont porté les premiers le nom de Celtes. Les opinions des Auteurs modernes, qui ont parlé des Celtes, ſont ſi différentes, qu'on en eſt étonné. On peut les ranger dans quatre claſſes.

1°. Certains Auteurs croyent que l'on comprenoit autrefois ſous le nom de Celtes toutes les Nations de l'Europe. De ce nombre ſont *Abraham Ortelius*, qui donne le nom de Celtique à ſa Table de l'Europe, *Jean Hardouin* (12), *Fréderic Hoffman* (13), le très-Sçavant M. PELLOUTIER (14), & pluſieurs autres.

---

(12) Not. ad Plin. Hiſt. Nat. lib. VI. cap. 13. not. 13.

(13) Lex. Hiſtor. voce Celtæ.

(14) Hiſtoire des Celt. Liv. I. Chap. 2.

2°. D'autres, comme *Pezron* (15), & *Marc-Velser* (16), ont pensé que les Celtes habitoient la plus grande partie de l'Europe; que, du moins, les principaux Peuples de cette partie du monde, sçavoir, les Espagnols, les Gaulois, les Bretons, les Germains & les Illyriens ont porté le nom de Celtes : c'est le sentiment de *Clavier* (17), mais il en exclud les Habitans de l'Italie, les Pays situés au-delà de la Vistule, & les autres Nations Orientales. *Joseph Scaliger* (18), *Pierre de Bertz* (19), *Josse de Cocceji* (20), *Henri de Cocceji* (21) *Jacques-Charles Spener* (22).

(15) Antiquité des Celtes, p. 192.
(16) Rer. Boicar. lib. I. p. 2.
(17) Germ. Antiq. lib. I. cap. 2. p. 24.
(18) Epist. lib. III. Epist. 276.
(19) Comment. Rer. Germ. lib. I. cap. 1. p. 9.
(20) Orat. Inaug. Molsheim. Acad.
(21) Juris Publ. Prud. in Proleg. p. 6.
(22) Notitia Germ. ant. lib. 3. cap. 4. p. 222. not. n.

Mezerai (23), *Gédoyn* (24), & *Charles le Gendre* (25) ont encore embrassé cette opinion.

3°. Plusieurs ne donnent le nom de Celtes qu'aux Germains & aux Gaulois : tels sont *Raphael Volaterran* (26), *Henri Glarian* (27), *Ulric Obrecht* (28), *Jean Schilter* (29), *Godefroi-Guillaume Leibnitz* (30), & le très-illustre Comte *Henri de Bünau* (31).

4°. Enfin, d'autres prétendent qu'anciennement on n'entendoit dé-

---

(23) Hist. de France av. Clov. p. 4.

(24) Memoir. de l'Acad. des Inscript. Tom. 8. pag. 117.

(25) Antiq. de la Nation Franç. p. 210. & suiv.

(26) Geograph. lib. 3. ineunte.

(27) Comment. de Vetustis Germ. populis, apud Schardium Tom. I. p. 71. seq.

(28) Prodrom. rerum alsat. p. 2. & in differt. de Philosoph. Celt. §. 11.

(29) Glossar. Teut. & in observ. I. Ad Chron. Kœnigsh. §. 8.

(30) Collect. Etymol. Part. 2. p. 57. & in script. rerum Brunsvic. Tom. I. p. 8. not. a.

(31) Hist. Germ. Tom. I. p. 630.

ſigner par le nom de Celtes que les Germains ſeuls, & que les Gaulois ne l'ont reçu qu'après. C'eſt le ſentiment de *Chriſtophe Brower* (32), de *Daniel-George Morhof* (33), qui a dit que les Germains étoient les peres des Belges & des Celtes, & de *Jacques-Charles Spener* (34), qui, auparavant, avoit ſoutenu avec Cluvier que le nom de Celtes comprenoit originairement toutes les Nations qui habitoient la partie Occidentale de l'Europe. Dom *Auguſtin Calmet* (35) fait deſcendre les Gaulois des Germains & des Cimbres.

§. 4. *Les Anciens donnent le nom de Celtes aux Gaulois. Sentiment d'Hérodote.*

Il y a long-tems qu'il n'exiſte plus

(32) Annales Trevir. proparaſceve p. 15.

(33) Unterricht Von der Teutſchen Sprach. Cap. 2. p. 80.

(34) Notitia Germ. Vet. loco jam allato.

(35) In Comment. Geneſ. cap. 10. p. 230.

aucune Nation du nom de Celtes; ce nom n'eſt connu que dans l'Hiſtoire ancienne, encore les Sçavans ſont-ils partagés pour ſçavoir quels ſont les Peuples à qui l'on a donné le nom de Celtes. C'eſt pourquoi il ne faut conſulter que ce que les Anciens ont écrit ſur cette matière.

Si l'on raſſemble tous les anciens Auteurs Grecs & Latins, l'on verra que tous ceux qui parlent des Celtes donnent ce nom aux Gaulois, même à ceux qui habitent les Contrées renfermées par les Alpes, le Rhin, l'Océan, les Monts-Pyrenées, & la Méditerranée, & que les Romains ont appellés Gaulois Tranſalpins, auſſi-bien qu'à ceux qui ont habité dans la partie ſupérieure de l'Italie autour du Pô, & que les Romains ont nommés Gaulois Ciſalpins. Les mêmes Ecrivains appellent *Celtique* le Pays que poſſédoient les Gaulois Ciſalpins & Tranſalpins.

Du tems d'Hérodote les Grecs n'avoient presque aucune connoissance des Peuples éloignés, & de la situation du Pays qu'ils habitoient; mais, si je ne me trompe, cet Auteur semble placer les Celtes dans la Gaule Transalpine. Il dit qu'ils habitoient en deçà des colonnes d'Hercule, qu'ils étoient voisins des Cynésiens qui occupoient les extrémités de la partie Occidentale de l'Europe, & que le Danube perd sa source dans leur Pays & dans la Ville de Pyrrhéne. Voici comment il s'explique dans Euterpe (36): « Le Danube sort du Pays des Celtes » & de la Ville de Pyrrhéne, & il » partage l'Europe en deux parties » égales. Les Celtes demeurent au-» delà des Colonnes d'Hercule, & » confinent aux Cynésiens qui sont » le dernier Peuple de l'Europe du

(36) Herodot. lib. II. §. 100.

» côté de l'Occident. Après avoir » traversé toute l'Europe, le Da» nube va enfin se décharger dans le » Pont-Euxin ». Hérodote dit encore dans Melpomène (37) : « Le » Danube traverse toute l'Europe ; » il a sa source dans le Pays des » Celtes, qui sont, après les Cy» nétes, le dernier Peuple de l'Eu» rope du côté de l'Occident. Après » avoir traversé toute l'Europe, il » se jette dans la Scythie, qu'il par» court obliquement ». Il y a plusieurs bevues dans ce passage d'Hérodote. Il fait des Monts-Pyrenées une Ville, & fait sortir de ces Montagnes le Danube, dont les sources sont cependant fort éloignées delà. Mais, puisqu'il place les Celtes presque aux extrémités de l'Europe du côté de l'Occident, & qu'il met la Ville de Pyrrhéne

(37) Herodot. lib. IV. p. 240.

dans leur Pays, nous pouvons en inférer certainement que par les *Celtes*, il entend les *Gaulois*, puisqu'il est constant que les *Gaulois* étoient bornés du côté de l'Occident par les Monts-Pyrenées, & qu'ils étoient, après les Espagnols, le dernier des Peuples de l'Europe qui habitoient vers le Couchant, comme Hérodote l'indique, selon la foible connoissance qu'on avoit, de son tems, de la Géographie.

§. 5. *Sentiment d'Aristote.*

Aristote est le second Auteur Grec dont il faut considérer le témoignage. Cet Auteur semble avoir pris ce qu'il dit (38) d'Hérodote, dont il corrige un peu l'erreur; voici comment il s'explique: « Le Danube & » le Tartessus sortent du Pyrenée,

(38) Aristot. Meteorolog. lib. I. cap. 13. Tom. I. opp. p. 768.

» qui est une Montagne de la Cel-
» tique, vers le Couchant Equinoc-
» tial ». Aristote se trompe sans doute avec Hérodote, en faisant sortir le Danube des Monts-Pyrenées ; mais il est plus exact en ce qu'il fait de Pyréne une Montagne, au lieu qu'Hérodote la prenoit pour une Ville. Il explique aussi plus distinctement le sentiment d'Hérodote sur les Celtes, au milieu desquels Pyréne étoit située, en assurant que c'est une Montagne située à l'Occident de la Celtique : il montre par-là qu'il faut entendre les Gaules par le nom de Celtique, parce que les Monts-Pyrenées ont été tenus dans les siécles les plus reculés pour les bornes de la Celtique du côté de l'Occident. Il y a même dans Aristote d'autres passages où il désigne les Gaulois sous le nom de Celtes, & les Gaules sous celui de Celtique. Dans son

Histoire des Animaux (39), il dit que « les ânes sont petits en Illyrie, en » Thrace & en Epire, & qu'il n'y » en a point du tout en Scythie, ni » dans la Celtique, parce que l'hiver » est rude dans ces Pays ». Or, qu'Aristote entende ici les *Gaules* sous le nom de *Celtique*, Κελτικὴ, c'est ce qui se prouve clairement par un passage véritablement parallèle, où il dit que les Celtes sont voisins des Espagnols (40) : « L'âne est un ani» mal froid, &, par cette raison, il » ne vient pas bien dans les Pays » froids, comme en Scythie & dans » les Pays voisins, non plus que » parmi les Celtes qui demeurent » au-dessus de l'Ibérie ; car ce Pays» là aussi est froid ». (41) Il dit de.

(39) Lib. VIII. cap. 28.

(40) De Generat. Animal. lib. II. cap. 8. p. 639. p. m. 1273.

(41) Cluvier s'est trompé dans son Ouvrage sur l'ancienne Germanie Liv. I. Chap. 2. p. 24. lorsqu'il a cru qu'Aristote dans le VIIIe. Livre

même que les îles Britanniques d'Albion & d'Hibernie, que l'on sçait être voisines des Gaules, sont situées au-dessus des Celtes (42); & dans son Livre, *de Mirabil. Auscult.* où il fait mention des Celtolygiens, il dit (43) « qu'on publie qu'il y a un » grand chemin, appellé la voye » d'Hercule, qui s'étend depuis l'I» talie jusqu'à la Celtique, aux » Celtolygiens & aux Ibéres ». Or Strabon, dont le témoignage est préférable ici à tout autre, assure que (44) les Grecs entendoient par ces

---

de l'Histoire des Animaux, avoit entendu la Germanie par le mot Κελτικὴν. Pour n'avoir point fait attention au passage du second Livre sur la Génération des Animaux, que nous venons de citer, il s'est égaré comme font tous ceux qui, dans les recherches qu'entraînent les disputes Littéraires, s'arrêtent à un passage douteux & ambigu, & prononcent d'un ton décisif que tel est le sentiment de leur Auteur.

(42) De Mundo Tom. I. p. 850. m. 1206.

(43) Tom. II. p. 724. m. 1093.

(44) Strabo Geogr. lib. IV. p. 310. & seq.

Celtolygiens

Celtolygiens les Ligures qui demeuroient autour de Marseille. Voici comment il s'explique : » Le port de » Ligurie ne peut pas recevoir les » grands vaisseaux, il ne peut même » en contenir qu'un très-petit » nombre.... Il est éloigné d'Antibes » d'un peu plus de deux cens stades ; » les Salyens, qui sont mêlés avec » les Grecs, habitent non-seulement » tout ce Pays jusqu'à Marseille, » mais encore quelques Contrées » au-delà de cette partie des Alpes » qui dominent la côte de la Mer & » une partie du rivage. Les anciens » Grecs les ont appellés Liguriens, » & ont donné le nom de Ligurie » au Pays qu'occupent les Marseil- » lois : les Grecs modernes les ont » nommés Celto-Liguriens, & leur » ont donné en partage toutes les » Campagnes qui s'étendent jusqu'au » Luerion & jusqu'au Rhône. Ce » sont les premiers Celtes Transal-

» pins que les Romains ont subju-
» gués ». Tout cela prouve qu'Aristote aussi donne le nom de Celtes aux Habitans des Gaules.

§. 6. *Sentiment de Polybe & de Diodore de Sicile.*

1. Polybe entend sous le nom de Celtes, Κελτὺς, les Gaulois Cisalpins & Transalpins. Parlant des premiers, il dit (45) « que les Romains » commencerent d'abord la guerre » contre les Celtes établis en Italie ». Il ajoute (46) « que les Celtes chasserent les Etrusces des Pays qui » sont autour du Pô, & s'y établi-» rent eux-mêmes ». Parlant des seconds, il dit (47) que « les Celtes » Transalpins demeurent autour de » Narbonne, & que leur Pays s'é-» tend de là jusqu'aux Monts-Pyre-

(45) Polyb. lib. II. p. 141. m. 102.
(46) *Ibid* p. 147. m. 105.
(47) Lib. III. p. 265. m. 191-192.

» nées ». Et dans un autre endroit (48), il dit aussi que « les Cartha-» ginois soumirent toute l'Ibérie jus-» qu'aux Monts-Pyrenées, qui sé-» parent les Ibéres des Celtes ».

2. Diodore de Sicile désigne clairement les Gaulois sous le nom de Celtes. Il assure qu'on appelle Celtes, premièrement ceux qui sont au-delà des Alpes, & ensuite ceux qui habitent entre les Monts-Pyrenées & le milieu des Alpes. « Les Peuples, » dit-il (49), qui demeurent au-des-» sus de Marseille, dans le cœur du » Pays, autour des Alpes, & du » côté des Pyrenées, sont appellés » Celtes ». Dans un endroit (50), il dit qu'Alésia, Ville des Gaules, dont le siége est si célèbre dans les Commentaires de César (51), & que ce

(48) *Ibid.* p. 267. m. 192.
(49) Diod. Sic. lib. V. cap. 32. p. 308.
(50) Lib. IV. 19. p. 226. & seq.
(51) Lib. VII. cap. 68. & seq.

Conquérant réunit à l'Empire Romain avec les autres Villes des Celtes, est une Ville de la Celtique. Voici comment il s'explique à ce sujet : « Hercule laissa le gouvernement d'Ibérie à ceux du Peuple » qu'il regardoit comme les plus » honnêtes gens. Il passa ensuite avec » toute son armée dans la Celtique... » Il y bâtit une grande Ville qu'il » nomma Alésia.... Cette Ville a été, » de tout tems, si considérée par les » Celtes, qu'on l'a regardée comme » la Métropole de la Celtique. Elle » demeura libre & imprenable jusqu'au tems de Jules-César, où elle » fut prise de force, & obligée de » subir avec les autres Celtes le joug » des Romains ».

§. 7. *Sentiment de Denys d'Halicarnasse.*

Denys d'Halicarnasse désigne aussi les Gaulois par le nom de Celtes ; il

rapporte que les Celtes se sont emparés de Rome cent vingt ans après que cette Ville se fut soustraite à la puissance des Rois (52). « Presque » tous les Ecrivains rapportent l'ex- » pédition des Celtes, qui prirent la » Ville de Rome, au tems où Pyr- » gion étoit Archonte à Athénes vers » la première année de la XCVIIIe. » Olympiade. Quant au tems qui a » précédé le siége de Rome, l'on » trouvera qu'il y a 120 ans, si l'on » remonte au Consulat de Lucius- » Junius Brutus & Lucius Junius » Collatinus, qui, les premiers, gou- » vernerent Rome après qu'on en » eut chassé les Rois ». Les Celtes sont aussi appellés Gaulois par Florus (53), Tite-Live, & Strabon, qui les fait sortir de la Gaule Tran-

(52) Dionys. Halic. Rom. Ant. lib. I p. 60.
(53) Flor lib. I cap. 13.
(54) Lib. V. cap. 41.

salpine. Denys d'Halicarnasse assure encore que les Tyrrhéniens furent chassés de leur Pays par les Celtes. « Les Tyrrhéniens, dit-il (56), qui » habitoient aux environs de la Mer » d'Ionie, & qui, dans la suite, fu» rent chassés de ce Pays par les Cel» tes, tâcherent de détruire la Ville » de Cumes fondée par une Colo» nie de Grecs dans la Campanie ». Polybe (57), Diodore de Sicile (58), & Plutarque (59) rapportent aussi que les Gaulois chasserent les Tyrrhéniens de leur Pays : ce fait doit passer pour constant, puisque, selon Plutarque (60) & Appien (61), toute la côte des Tyrrhéniens reçut

(55) Lib. V. cap. 325. Collat. cum lib. IV. pag. 298.

(56) Antiq. Rom. lib. VII. p. 404.

(57) Lib. II. p. 147. & seq.

(58) Lib. XIV. p 321.

(59) In Camillo p. 135.

(60) Ibid.

(61) De Bello Hannibalis. p. 550.

de ses nouveaux Habitans le nom de Gaule Transalpine. Enfin Denys d'Halicarnasse (62) appelle la Gaule Transalpine κελτικὴν, le Pays des Celtes. Parlant des Liguriens, il s'explique ainsi : « Les Liguriens oc-» cupent plusieurs Contrées de l'I-» talie & quelque peu de la Celti-» que ». Ce passage ne peut pas être entendu de la Gaule Cisalpine, puisque Denys d'Halicarnasse assure qu'elle est renfermée dans l'Italie, & qu'il comprend sous l'Italie tout le Pays renfermé par les Mers d'Ionie & de Tyr, & par les Alpes. » Je » donne, dit-il (63), le nom d'Ita-» lie à tout le Pays renfermé par les » Mers d'Ionie & de Tyr, & par les » Alpes ». Il n'y a donc point de doute qu'il ne faille entendre ceci de la Gaule Transalpine, voisine de la

(62) Lib. I. Antiq. Rom. p. 8.
(63) Ibid.

Ligurie, où les Liguriens, qui demeuroient aux environs de Marseille, reçurent des Grecs le nom de Celto-Liguriens, comme nous l'avons vu par un passage de Strabon (64), déjà cité (65).

§. 8. *Sentiment de Strabon.*

Personne ne contestera que Strabon n'entende les Gaulois par le mot κελτῶν & la Gaule, tant Cisalpine que Transalpine par celui de Κελτικῆ. Il donne à la Celtique les mêmes bornes que les Gaules avoient autrefois (66). « Après l'Ibérie suit » la Celtique, qui est au-delà des » Alpes. Nous avons déjà dit que » cette Celtique a pour bornes à » l'Occident les Monts Pyrenées qui » s'étendent depuis la Mer Océane » jusqu'à la Méditerranée; à l'O-

(64) Liv. IV. p. 310. & seq.
(65) Ci-dessus §. 5. p. 97.
(66) Lib. III. p. 265. lib. IV. p. 266. & seq.

» rient le Rhin qui eſt parallèle aux » Monts Pyrenées; au Nord la Mer » Océane depuis l'extrémité Septen- » trionale des Pyrenées juſqu'aux » embouchures du Rhin; & au Midi » la Mer qui eſt du côté de Marſeille » & de Narbonne, avec les Alpes » » depuis la Ligurie, où elles com- » mençent, juſqu'aux ſources du » Rhin». Notre Auteur dit ailleurs (67) la même choſe à-peu-près dans les mêmes termes. C'eſt ainſi qu'il rapporte que les Montagnes des Cévennes, qu'on ſçait être dans les Gaules, ſont ſituées dans le Pays des Celtes: «Les Montagnes des Cé- » vennes ſe terminent au milieu de » la Celtique ». Il place auſſi les Celtes aux Confins de l'Ibérie (68): «Et cette Côte eſt bordée par la » Mer depuis les colomnes d'Her-

(67) Lib. II. p. 129. & ſeq.
(68) Lib. III. p. 248.

» cules jusqu'aux frontières des Ibé-
» res & des Celtes ». Il entend par Κελτικὴν τελευτὰς Ἄλπεων la Gaule Cisalpine, lorsqu'il parle des frontières de la Celtique située entre les Alpes, & ces frontières sont celles de la Gaule Cisalpine. « Dans l'en-
» droit, dit-il (69), où le Mont-
» Apennin se joint aux Alpes, l'on
» découvre tout-à-coup une plaine
» de 2100 stades, de longueur & de
» largeur presqu'égales, dont le côté
» Méridional est renfermé entre le
» Pays des Vénétes & cette partie
» de l'Apennin qui s'étend jusqu'à
» Rimini & Ancone.... La Celtique
» Cisalpine a donc aussi les mêmes
» bornes (70) ». Il nomme également Κελτοὺς les Habitans de la Gaule Cisalpine (71) : « Aux environs du
» Pô, dit-il, habitoient autrefois

(69) Lib. V. p. 323.
(70 Conf. l. V. p. 333. & l. IV. p. 293. & s.
(71) Lib. V. p. 325. & seq.

» p[illegible]eurs Nations Celtiques, dont
» les [illegible]us considérables étoient les
» Boien[illegible] les Insubres & les Sénons,
» qui, [illegible] concert avec les Gésa-
» tes, [illegible]prirent autrefois la Ville
» de Ro[illegible]e (72).

§. 9. *S[illegible]timent de Denys Périégéte & de Plutarque.*

1. [illegible]enys Périégéte donne aux Gaulo[illegible] le nom de Celtes dans un Poëm[illegible] où il fait l'énumération des Pays[illegible] des Peuples de l'Europe, & dan[illegible]quel il place les Celtes immé[illegible]tement après les Ibéres, auprè[illegible] des Pyrénées & des sources du Pô[illegible] « Vous trouverez facilement,
» [illegible]-il (73), les bornes de l'Europe:
» [illegible]son extrémité près des Colom-
» [illegible]es d'Hercule habitent les Ibéres.
» [illegible]près eux viennent les Monts-
» [illegible]yrenées & les demeures des Cel-

[illegible]72) Conf. lib. IV. p. 298. & séq.
[illegible]73) Vers. 280. & seq.

» tes, qui sont situées près des sour» ces du Pô ». Eustathe, Ecrivain Grec du XIIe. siécle, a très-bien expliqué ce passage de Denys dans ses Commentaires. « Les Pyrenées, » dit-il, sont les plus hautes Monta» gnes, elles séparent l'Ibérie de la » Celtique ou Gaule : mais on dit » que les Celtes ont des établisse» mens jusqu'au Rhin; c'est à leur » occasion que les Grecs ont donné » le nom de Celtes à tous les Gau» lois Européens ».

2. Non-seulement Plutarque employe souvent le nom des Celtes, d'après Denys Périégéte, mais il s'appuye du témoignage d'un ancien Poëte nommé Simylus, qui place au milieu des Celtes les Boïens, Peuple Gaulois, ainsi qu'on peut le voir dans Tite-Live (74), dans Tacite (75), & dans Polybe (76); ce

(74) Lib. V. cap. 34. & seq.
(75) Mor. Germ. cap. 28.
(76) Lib. III. p. 268.

qui indique que, par les Celtes, il veut désigner les Gaulois. Voici les paroles de Plutarque (77) : « Le » Poëte Simylus se trompe certaine- » ment lorsqu'il croit que ce ne fut » pas aux Sabins, mais aux Celtes » que Tarpeja livra le Capitole; il » s'exprime ainsi : *Tarpeja, qui occu- » poit le Mont Capitolin, fut la cause » du malheur de Rome. Dans le dessein » de s'allier aux Celtes, elle ne conserva » point les maisons des Sénateurs Ro- » mains. Les Boïens & beaucoup de » Peuples Celtes eurent en horreur sa » conduite & la précipiterent dans le » Pô.* » Il est incontestable que Plutarque donne aux Gaulois le nom de Celtes & aux Gaules Cisalpine & Transalpine le nom de Celtique, puisqu'il met *les Belges au rang des Celtes les plus puissans*, puisqu'il prétend que ces Peuples *occupoient la*

(77) In vitâ Romuli p. 18.

troisième partie de toute la Celtique (78); ce qu'il faut entendre des Gaulois & de la Gaule, comme nous le voyons par les Commentaires de César (79). Plutarque dit (80) que César, étant Consul, obtint le Gouvernement de la Celtique Cisalpine & Transalpine avec celui de l'Illyrie ; mais par-là il désigne les Gaules, comme on le peut voir dans les Commentaires de César, dans Suétone (81), dans Dion Cassius (82) & dans plusieurs autres Ecrivains. Plutarque s'exprime ainsi : « Pompée fit confirmer les Loix par le » Peuple, & fit donner pour cinq » ans à César quatre Légions & le » Gouvernement de la Celtique Ci- » salpine & Transalpine avec celui

(78) In vitâ Cæsaris p. 717.
(79) Lib. I. de Bell. Gall. cap. 1.
(80) In vitâ Cæsaris p. 714.
(81) Vit. Cæsar. cap. 22.
(82) Lib. XXXVIII.

» de l'Illyrie. » Le même Auteur, parlant des guerres Celtiques, dit (83) « que César attaqua d'abord les » Helvétiens & les Tiguriniens. » Or César lui-même, qui, à cet égard, est un témoin irréprochable, met les Helvétiens au nombre des Gaulois (84).

§. 10. *Sentiment d'Arrien & d'Appien.*

Arrien désigne sous le nom de Celtes les Gaulois Cisalpins, lorsqu'il rapporte que les Celtes, qui habitoient le long du Golfe Ionique, envoyerent des Ambassadeurs à Alexandre-le-Grand. « Alexandre ayant, » dit-il (85), repassé le Danube, » reçut une Ambassade de Syrmus, » Roi des Triballes, & des Celtes » qui ont leurs demeures le long du » Golfe Ionique, (c'est-à-dire, de

(83) Vit. Cæsar. p. 716.
(84) Lib. I. de Bell. Gall. cap. 1.
(85) Lib. I. cap. I. p. 11.

» la Mer Adriatique.) Les Celtes sont » d'une haute stature, &, par cette » raison, ils sont courageux. Ils di- » soient tous qu'ils venoient deman- » der l'amitié d'Alexandre. » Arrien nous apprend, par ce passage, que les Gaulois Cisalpins demeuroient dans ces Contrées.

Appien est d'accord avec les Historiens dont on vient de rapporter le sentiment. « L'Apennin, dit-il (86), » s'avance du milieu des Alpes dans » la Mer : à sa droite est le Pays que » l'on appelle l'Italie proprement » dite : à sa gauche, jusqu'au Golfe » Ionique, l'on trouve le Pays qui, » aujourd'hui, porte aussi le nom » d'Italie ; … mais les Grecs en oc- » cupent la partie qui est autour du » Golfe Ionique, & les Celtes qui, » autrefois, brûlerent la Ville de » Rome, sont en possession d'une

(86) De Bell. Annibal. p. 518.

» autre-partie. Je pense qu'après » avoir passé l'Apennin pour éviter » la poursuite de Camillus, devant » qui ils fuyoient, ils se choisirent » une demeure du côté de la Mer » Ionienne. C'est par cette raison » qu'aujourd'hui on appelle aussi » cette partie de la Contrée l'Italie » Gauloise. » Appien parle souvent sous le nom de Celtes des Gaulois Cisalpins & Transalpins. Il dit des premiers que (87) « lorsque dans » ces derniers tems les Romains fai- » soient la guerre aux Celtes qui ha- » bitoient le long du Pô.... » & ail- leurs (88) : « Annibal vint sur les » bords du Fleuve Eridan, que l'on » appelle aujourd'hui le Pô, où les » Romains faisoient la guerre avec » les Boïens, Peuple Celte. » Il parle des Gaulois Transalpins dans le Livre des Guerres Civiles : il y dit (89)

(87) De Bell. Hisp. p 464.
(88) De Bell. Annibal. p. 547.
(89) Lib. I. p. 696.

que « le Rhône traverse le Pays des » Celtes Transalpins pour se jetter » dans la Mer Tyrrhénienne. » Dans un autre endroit où il donne le nom de Celtes aux Aquitains, il s'explique ainsi (90) : « On vient annoncer » à César Octavien déjà fort inquiet » sur le sort de ses Troupes, qu'elles » avoient remporté une victoire com- » plette sur les Celtes Aquitains. ». Et dans le Livre des guerres d'Espagne, il nomme les mêmes Peuples Celtes & Gaulois comme des termes synonymes. « Les Monts Pyrenées, » dit-il (91), s'étendent depuis la » Mer des Tyr jusqu'à l'Océan Sep- » tentrional. Les Celtes, que l'on » appelle aujourd'hui Galates & Gau- » lois, habitent la partie Orientale. » Appien, parlant des meurtriers de César, appelle Celtique les Gaules

(90) Lib. V. p. 1149.
(91) Pag. 421. & seq.

Cisalpine & Transalpine (92) : » Les » Chefs de la Conjuration furent M. » Brutus & C. Cassius..... l'on y » comptoit même Decimus Brutus » Albinus, l'un des plus intimes amis » de César. Ce Conquérant, devant » partir pour la guerre d'Afrique, » leur avoit confié le commande- » ment des Armées & le gouverne- » ment de la Celtique, sçavoir à De- » cimus Brutus la Celtique d'au-delà » des Alpes, & à Marcus Brutus celle » d'en-deçà. » Il dit, dans un autre endroit, où on lit les conventions du Triumvirat entre César, Antoine & Lépide (93) : « Ils partagerent les » Provinces, de manière qu'Antoine » avoit toute la Celtique, excepté » la partie qui est contiguë aux Py- » renées, & qui étoit appellée la » vieille Celtique. » Or on voit clairement que par la vieille Celti-

(92) De Bell. Civil. lib. II. p. 871.
(93) De Bell. Civil. lib. IV p. 953.

que, qui est contiguë aux Pyrenées; Appien désigne la Gaule Narbonnoise, qui avoit été conquise par les Romains depuis quelque tems, & qu'il veut la distinguer du reste des Gaules que César avoit subjuguées depuis peu.

§. 11. *Sentiment de Pausanias.*

Pausanias appelle Κελτικὴν, Celtique, la Gaule Cisalpine dans un passage où il dit que les Ligures demeurent au-delà de l'Eridan & au-dessus de la Celtique. « On prétend, dit-il » (94), que les Ligures, qui habitent » au-delà de l'Eridan & au-dessus de » la Celtique, ont eu un Roi que les » Musiciens ont beaucoup célébré. » Il appelle aussi Κελτικὸν, Celtique, l'Eridan qui passe au travers de la Gaule Cisalpine (95): « Les Fleuves renommés de l'Attique sont l'Ilissus &

(94) Attic. lib. I. cap. 30. p. 76.
(95) Attic. lib. I. cap. 19. p. 45.

l'Eridan, qui a le même nom que l'Eridan Celtique.

§. 12. *Sentiment de Ptolomée.*

Ptolomée appelle la Gaule Transalpine Κιλτογαλατίαν, Celtogalatie. Voici comment il s'explique (96): « La Celtogalatie Transalpine est » partagée en quatre Provinces, l'A» quitaine, la Lyonnoise, la Belgi» que & la Narbonnoise; » après quoi cet Auteur parle en détail de ces Provinces. Le Chapitre VIII. du Livre II. est intitulé *la Celtogalatie Lyonnoise;* le Chapitre IX. *la Celtogalatie Belgique;* le Chapitre X. *la Celtogalatie Narbonnoise.* Dans un autre endroit il dit la même chose de la Gaule Narbonnoise. Dans la troisième Table de l'Europe il parle ainsi (97): « On trouve dans la Cel» togalatie Narbonnoise la Ville de

(96) Geograph. lib. II. cap. 7.

(97) Lib. VIII. cap. 2. p. 225.

» Marſeille. » Dans le même endroit il donne le nom de Celtogalatie à la Gaule d'Aquitaine : « *Mèdiolanum* » eſt ſituée dans la Celtogalatie d'A-» quitaine ; » ce qui prouve clairement que Ptolomée place les Celtes dans la Gaule, puiſqu'il veut parler de la Ville de *Saintes*, (*Mediolanum Santonum.*)

§. 13. *Sentiment d'Athenée.*

Athenée déſigne les Gaulois par le nom de Celtes dans les *Propos de table* (*Deipnoſophiſticis*) qu'il a écrit. Dans cet Ouvrage il a ramaſſé, comme tout le monde ſçait, beaucoup de choſes curieuſes que ſa vaſte lecture lui avoit fournies : ſa compilation eſt d'autant plus exacte qu'il a ſoin de citer tous les Auteurs dont il emprunte ce qu'il rapporte. Or on voit, ſoit dans les paſſages qu'Athenée n'a fait qu'extraire, ſoit dans ce qu'il y a ajouté du ſien, qu'on

donnoit aux Gaulois le nom de Celtes. Il rapporte un passage de Polybe qui dit que le Tett & l'Ebre* coulent au travers du Pays des Celtes entre Narbonne & les Monts Pyrenées ; & il est certain que les Gaulois ont demeuré dans ces Contrées. Voici les propres paroles d'Athenée (98) : « Polybe, dans le XXXIVe. Livre de » ses Histoires, dit qu'au travers des » campagnes qui s'étendent depuis les » Pyrenées jusqu'au Fleuve Narbo- » ne, s'écoulent le Tett & l'Ebre » près des Villes qui portent le mê- » me nom, & qui sont habitées par » les Celtes. » Il rapporte dans un endroit (99), d'après Posidonius, que Luernius, pere de Bituitus, qui fut vaincu par les Romains, voulant gagner l'affection des Celtes, qui étoient indubitablement ses Sujets, répandoit l'or parmi eux. « Posido-

* *Ruscinonem & Illibernim.*

(98) Lib. VIII. cap. 2. p. 342.

(99) Lib. IV. cap. 12. p. 152.

» nius, dit-il, repréſentant les ri-
» cheſſes & la magnificence de Luer-
» nius, pere de Bituitus, remarque
» qu'il alloit ſe promener dans les
» campagnes, & jettoit à pleines
» mains de l'or & de l'argent aux
» Celtes, qui ſuivoient ſon char par
» milliers, afin de gagner leur affec-
» tion. » Florus (1) dit que ce Bituitus fut Roi des Arvernes. Il ne faut donc pas douter que le pere n'ait régné parmi les mêmes Peuples. Ces Arvernes étoient Gaulois. Céſar (2), Strabon (3), Ptolomée (4), & Pline (5), l'aſſurent poſitivement. Enfin Athenée lui-même dit que les Sotianes ſont un Peuple Celte (6); il ſeroit inutile de

(1) Epitome Livii lib. LXI. Conf. idem in Epit. Rer Roman. lib. III. cap. 2.

(2) Lib. I. de Bell. Gall. cap. 31.

(3) Lib. IV. p. 391.

(4) Geogr. lib. II. cap. 7. p. 50.

(5) Lib. IV. Hiſt. Nat. cap. 17.

(6) Lib. VI. cap. 13.

s'étendre

s'étendre davantage pour prouver qu'ils étoient Gaulois & qu'ils étoient la même Nation que les Sotiates, Peuple de l'Aquitaine, dont parle César (7) : à cet égard, il suffit de comparer ce qu'en disent César & Athenée. Voici comment s'exprime celui-ci (8) : « Nicolas de Damas, » au Livre CXVI. de son Histoire, » raconte qu'Adiatomus, Roi des » Sotianes, qui sont un Peuple Celte, » avoit autour de lui six cens de ces » hommes choisis que les Gaulois » appellent, en leur Langue, Silodu- » ni, c'est-à-dire, dévoués, parce » qu'ils font voeu de vivre & de » mourir avec leur Maître : ils gou- » vernent pour lui & avec lui, ils » sont nourris & vêtus de la même » manière que leur Roi, & meurent » aussi avec lui, soit qu'il meure de » maladie, soit qu'il périsse dans un

(7) Lib. III. de Bell. Gall. 20. 21.
(8) Pag. 246.

» combat, ou de quelqu'autre façon » que ce puisse être; on ne peut point » dire qu'aucun de ces hommes ait » jamais craint la mort, ni qu'il ait » voulu prendre la fuite. » César, de qui Nicolas de Damas, cité par Athenée, a emprunté ce qu'il a écrit, dit (9) que « P. Crassus étant arrivé » dans l'Aquitaine ... conduisit son » armée sur les frontières des Sotiates & commença à assiéger leur » Ville... Ils envoyerent des Députés à Crassus pour lui demander » de les recevoir au nombre des Sujets de l'Empire : ce qu'ayant obtenu, à condition de rendre les » armes, ils obéirent. Les Romains » avoient les yeux fixés sur ce qui » se passoit de l'autre côté de la Ville, » lorsque Adcantuahnus, Chef des » Sotiates, tenta de faire une sortie » avec 600 Braves qui étoient auprès

(9) Lib. III. de Bell. Gall. cap. 20. 21. 22.

» de lui : (Les Sotiates appellent ces » braves *Soldurii :* leur condition est » de s'attacher au service des Grands » pour avoir part à leur bonne ou » à leur mauvaise fortune. Si leurs » Maîtres périssent, ils meurent tous » avec lui, ou se tuent après sa dé- » faite, sans que, de mémoire d'hom- » me, il s'en soit trouvé un seul qui » ait manqué à ce point d'honneur.»

§. 14. *Sentiment de Dion Cassius.*

Dion Cassius rapporte que, dans les tems les plus reculés, les Gaulois étoient appellés Celtes. « Les Peu- » ples, dit-il (10), qui habitoient » des deux côtés du Rhin, ont tous » porté le nom de Celtes dans les » tems les plus éloignés.» Dans le passage où il dit (11) que l'île de Bretagne est distante de 450 stades des Morins, Peuple de la Celtique,

(10) Lib. XXXIX. p. 113. & seq.
(11) Lib. XXXIX. p. 114.

F 2

il donne à la Gaule le nom de Κελτικὴν, Celtique. « César, dit-il, » partit ensuite pour la Bretagne : » cette Contrée est au moins éloi- » gnée de 450 stades de la partie de » la Celtique qui est habitée par les » Morins. » Or, César (12) & Pline (13) assurent que les Morins avoient leur demeure dans la Gaule Belgique. D'ailleurs Dion appelle aussi Κελτικὴν cette partie de la Gaule qui confine à l'Aquitaine, & que César & d'autres Auteurs Latins appellent spécialement *la Celtique*. Dion s'exprime ainsi (14) : « Presque dans le même » tems Publius Crassus, fils de Mar- » cus, subjugua presque toute l'A- » quitaine. Ce Pays est habité par » des Gaulois qui confinent à la Cel- » tique & s'étendent jusqu'à l'Océan » du côté des Pyrenées. » Dion en

(12) De Bell. Gall. lib. II. cap. 4.
(13) Hist. Nat. lib. IV. cap. 17.
(14) Lib. XXXIX. p. 112.

parle aussi dans le Livre (15) où il fait l'énumération des Peuples de la Gaule, il les divise en Narbonnois, Lyonnois, Aquitains & Celtes; il appelle les Belges Κελτικοὶ, c'est-à-dire, Celtes. En effet l'on voit clairement, par la division la plus connue de la Gaule Transalpine, (qui, de l'aveu de tous les anciens Géographes, de César (16), de Pline (17), de Pomponius Mela (18), & de Strabon (19), étoit divisée autrefois en Narbonnoise, Lyonnoise ou Celtique, Aquitanique & Belgique), que Dion désigne les Belges sous le nom de Celtes. Cet Auteur employe encore le mot de Celtes dans la même signification, lorsqu'en parlant de la ligue que les Peuples Celtes

(15) Lib. LIII. p. 503.
(16) De Bell. Gall. lib. I. cap. 1.
(17) Lib IV. cap. 17. & lib. III. cap. 4.
(18) Lib. III. cap. 2.
(19) Lib. IV. p. 266. & seq.

formerent contre les Romains & contre C. César l'an 597 de la fondation de Rome, il décrit la position des Contrées Celtiques & prétend quelles s'étendoient depuis le Rhin jusqu'à la Mer Britannique. « Les Peu» ples Celtes, dit-il (20), dont les » différentes Nations se sont mêlées » & confondues, habitent vers le Rhin » & s'étendent jusqu'à l'Océan Bri» tannique. Dans les premiers tems » quelques-uns d'entr'eux furent al» liés des Romains, les autres, au » contraire, ne voulurent avoir au» cun commerce avec eux ; mais » enfin voyant les heureux succès » des entreprises de César, ils se li» guerent tous contre les Romains, » à l'exception des Rhémois. » Dion met ensuite au nombre de ces Peuples Celtes les Nerviens & les Aduatiens (21), à qui César, témoin &

(20) Lib. XXXIX. p. 92.
(21) P. 93. & seq.

l'Historien de ce qui s'est passé dans ce tems-là, donne très-souvent le nom de Belges (22).

§. 15. *Sentiment d'Etienne de Bysance.*

Etienne de Bysance indique évidemment les Gaulois par le mot Κελτὸς, & la Gaule par ceux de Κελτικὴν & de Κελτογαλατιαν. Il parle ainsi de l'Aquitaine, qui est indubitablement une Province de la Gaule (23): « L'Aquitaine est l'une des quatre » Provinces de la Gaule Celtique, » comme l'a pensé Marcien dans son » Histoire de la Navigation. » Il joint ici les deux mots Κελτικὴν & Γαλατίαν, comme ayant la même signification, peut-être pour distinguer la Galatie Européenne de celle d'Asie, qu'on appelle Gallogréce. Voici ce qu'il dit de Lyon, Ville célébre de la Gaule (24) : « Lyon est une Ville

(22) Lib. II. de Bell. Gall. cap. 1. 3. 4.

(23) Pag. 85.

(24) Pag. 518.

» de la Celtogalatie, ainsi que le » prétend Ptolomée dans son Histoire de la Navigation. » Il dit de Narbonne, qui est aussi une Ville très-célébre de la Gaule, & qui a donné son nom à toute la Province (25) : « Narbonne est un lieu commerçant & une Ville des Celtes, » comme on le voit au IVe. Livre » de Strabon. » A l'égard des Arvernes, qui, au rapport de César, de Pline, de Strabon & de Ptolomée, étoient un Peuple Gaulois, il dit (26) que « ces Peuples sont la Nation » la plus guerriere des Celtes, comme le rapporte Apollodore dans » le IVe. Livre de ses Chroniques. » Il dit aussi en parlant des Eduens ou, comme il les appelle, des Edusiens (27) : « Les Edusiens, alliés des » Romains, habitent dans la Gaule

(25) Pag. 581.
(26) Pag. 170.
(27) Pag. 57.



» Celtique, au rapport d'Apollo-
» dore dans le IVe. Livre de ses
» Chroniques. » Mais César (28), Strabon (29), Ptolomée (30), Pline (31), & Pomponius Mela (32) disent que les Eduens, alliés des Romains, étoient Gaulois, & qu'ils avoient leurs demeures dans la Gaule.

§. 16. *Sentiment de Suidas.*

Il semble, au premier abord, que Suidas désigne les seuls Germains sous le nom de Celtes. Au mot Κελτοὶ, *Celtes*, il dit que c'est le nom d'un Peuple qu'on appelle *Germains*. Mais si on examine la chose exactement, l'on trouvera qu'il entend sous ce nom les Gaulois. Au moins est-il constant qu'il donne le nom de Celtes Κελτοὺς, aux Sénons, qui étoient

(28) De Bell. Gall. lib. I. cap. 31. 43.
(29 Lib. IV. p. 293.
(30) Lib. II. Geogr. cap. 8. p. 52.
(31) Lib IV. Hist. Nat. cap. 18.
(32) De situ Orbis lib. III. cap. 2.

indubitablement Gaulois, comme le disent Polybe (33), Florus (34) & plusieurs autres. Il rapporte que Valerius, Tribun des Soldats, prit le nom de Corvinus à cause d'une victoire qu'il remporta dans un combat singulier sur un de ces Celtes. Tite-Live (35) & Florus (36) disent que cela arriva dans une guerre que les Romains eurent avec les Gaulois, & que Valerius vainquit les Gaulois. Effectivement Suidas décrivant plus amplement les Celtes, dit « qu'ils » demeurent le long du Rhin, qu'ils » ont ravagé le Pays des Albains, » & qu'on les appelle aussi Sénons. » Ces Celtes entreprirent une expé- » dition contre les Romains; un de » leurs Braves fit un défi au plus » vaillant des Romains, & ce fut le » Tribun Valerius qui l'accepta,... »

(33) Lib. II. p. 150. & 152.
(34) Lib. I. cap. 13.
(35) Lib. VII. cap. 22.
(36) Lib. I. cap. 13.

§. 17. *Sentiment de Jules-César.*

Paſſons aux Auteurs Latins. Jules-Céſar dit au commencement de ſes Commentaires (27) : « Toutes les » Gaules ſont diviſées en trois par-» ties. La première eſt occupée par » les Belges; la ſeconde par les Aqui-» tains, & la troiſième par le Peu-» ple que nous appellons Gaulois; » & qui, dans leur Langue, portent » le nom de Celtes. Tous ces Peu-» ples ont une Langue & des Cou-» tumes différentes. Les Gaulois ſont » ſéparés des Aquitains par la Ga-» ronne & des Belges par la Marne » & la Seine. » Selon César les mots de Celtes & de Gaulois étoient donc ſynonymes, ou ce n'étoit que le même mot prononcé différemment par les Celtes & par les Latins : Pomponius Mela (38) peut nous appren-

(37) Lib. I. de Bell. Gall. cap. 1.
(38) De ſitu Orb. lib. III. cap. 3.

dre avec quelle difficulté les autres Nations les prononçoient ; après avoir parlé des deux Montagnes de la Germanie appellées Taunus & Rheticon, il dit, de tout le reste, qu'*à peine un Romain peut-il en prononcer les noms*. Or, ou César appelle en général Gaulois les Peuples qui confinent au Rhin & qui sont enfermés par l'Océan & par les Monts Pyrenées, ou il donne ce nom en particulier aux Habitans de la troisième partie de la Gaule qui se servoient encore de l'ancienne Langue Gauloise, & qui étoient séparés des autres par la Marne, la Seine & la Garonne, comme cela résulte du passage de Jules-César, qui vient d'être cité. Le nom de Celtes, qui, selon César, est le même que celui de Gaulois, avoit donc une signification plus ou moins étendue. En général on comprenoit sous ce nom tous les Peuples de la Gaule ; mais,

plus strictement, on renfermoit la Celtique entre la Marne, la Seine & la Garonne : le nom de Celtes leur convenoit d'autant mieux, qu'en conservant leur ancien nom ils garderent leur Langue primitive, de sorte qu'ils s'appellerent encore Celtes dans leur propre Langue, lorsque les autres Peuples Celtes paroissoient avoir quitté le nom qu'ils avoient porté anciennement, après avoir changé de Langue. Dans un autre endroit (59), César se sert uniquement du nom de Gaule pour indiquer la Celtique, & l'on trouve, après lui, très-peu d'Auteurs Latins qui ayent employé le nom de Celtes : ils en parlent plus rarement que les Grecs, parce que les Celtes se nommoient en Latin Gaulois, comme on l'a vu dans Jules-César. Ainsi, quand les Auteurs Latins ont voulu parler de ces Peuples,

(59) Lib. II. cap. 3.

ils ont mieux aimé se servir d'un mot propre à leur Langue que de l'emprunter d'une Langue étrangere. Mais les Grecs, qui, dans leur Langue, n'avoient point de nom propre à désigner les Celtes, se sont servis du nom que ces Peuples portoient lorsqu'ils furent connus d'eux; seulement ils l'accommoderent un peu au génie de leur Langue. Les Latins se servent encore du mot de Celtes pour désigner les Gaulois, lorsqu'à l'exemple de César, ils veulent distinguer les Gaulois pris en général des Gaulois pris en particulier; alors ils les appellent *Celtes* de leur nom naturel, ou, pour mieux dire, du Dialecte que ces Peuples avoient dans leur origine.

§. 18. *Sentiment de Tite-Live, de Pomponius Mela, de Pline, de Lucain & de Silius Italicus.*

Tite-Live s'explique ainsi (40): « Sous le régne de Tarquin l'ancien, » Roi des Romains, le Pays des Cel- » tes, qui forment la troisième partie » des Gaules, étoit soumis aux Bitu- » riges;.....» Pomponius Mela dit (41): « Le Pays qu'ils habitent s'ap- » pelle la Gaule Chevelue. Ces Peu- » plesont trois noms principaux, & » sont bornés par de grands Fleuves. » L'Aquitaine s'étend depuis les Py- » renées jusqu'à la Garonne ; les » Celtes ont leurs demeures depuis

(40) Lib. V. cap. 34.) Tite-Live étoit lui-même originaire de la Gaule Cisalpine. Cependant Pierre Ramus, dans son Livre *des Mœurs des anciens Gaulois*, pag. 27. & suiv. reprend l'animosité que l'Historien a fait paroître contre les Gaulois. L'on peut voir à ce sujet la Critique du Sçavant Melot, Garde de la Bibliotheque du Roi. Elle est insérée dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions*, Tom. XV. p. 1.

(41) Lib. III. cap. 2.

» ces Montagnes jusqu'à la Seine ; » & les Belges, depuis la Seine jusqu'au Rhin. » Pline dit aussi (42) : « Toute la Gaule Chevelue, qui » porte le même nom, est habitée » par trois Peuples différens, & principalement distingués par des Fleuves. La Belgique s'étend depuis » l'Escault jusqu'à la Seine ; la Celtique & la Lyonnoise depuis ce » Fleuve jusqu'à la Garonne ; l'Aquitaine, qui portoit autrefois le » nom d'Armorique, s'étend depuis » la Garonne jusqu'aux Pyrenées. » Cependant les Poëtes Latins ont quelquefois compris tous les Gaulois sous le nom de Celtes. Lucain dit, en ce sens, que les Celtibéres (43) sont sortis des Gaulois, Peu-

---

(42) Hist. Nat. lib. IV. cap. 17.

(43) Les Celtibéres tirent leur origine du mélange des Ibéres & des Gaulois qui confinent aux Pyrenées. Nous aurons occasion de le voir au §. 45 & 46.

ple Celte. Cet Auteur donne donc indifféremment le nom de Celte aux Peuples des Gaules. « Outre les Trou» pes du Latium, dit-il (44), leur Ar» mée étoit composée des Asturiens, » Peuple vigilant, des Vectons qui » sont armés à la légère, & des Cel» tes Gaulois qui, après avoir été » chassés de leurs anciennes demeu» res, se sont mêlés avec les Ibéres.» Silius Italicus donne aussi le nom de Celtes à tous les Gaulois, à ceux qui habitent tant au-delà qu'en-deçà les Alpes. Il les appelle Transalpins lorsqu'il dit que les Pyrenées séparent les Celtes des Ibéres, c'est-à-dire, des Espagnols (45) : « Après » avoir troublé la paix qui régnoit » dans l'Univers, Annibal s'avance » vers le sommet des Monts Pyre» nées, d'où l'on découvre au loin » les Ibéres, qui sont séparés des Cel-

(44) Lib. IV. Pharsal. v. 8. & seq.
(45) Lib. III. v. 415. & seq.

» tes.... » Cet Auteur appelle aussi les Celtes Gaulois, lorsqu'il dit que le Rhône passe chez les Celtes pour se décharger dans la Mer (46) : « Le » Rhône se précipitant du haut des » Alpes & de Rochers couverts de » neiges, passe dans le Pays des Cel- » tes, y forme un grand Fleuve au » milieu des Campagnes & se jette » ensuite avec rapidité dans la Mer, » en coulant dans un lit fort large. » Silius Italicus parle des Gaulois Cisalpins, lorsqu'il dit que la Riviere de Trebie coule au travers du Pays des Celtes (47) : « Tésin, que tes ri- » vages ne souffrent point les corps » morts des Romains, & que la Tré- » bie, qui, comme moi, passe par les » champs des Celtes, teinte du sang » des Troyens & couvertes d'ar- » mes & de corps morts retourne

(46) Lib. III. v. 447. & seq.
(47) Lib. I. v. 45. & seq.

» vers sa source. » Ailleurs (48) il fait mention des Celtes qui habitent près de l'Eridan (le Pô).

§. 19. *Les Germains ont-ils été appellés Celtes ?*

Nous voyons donc par les principaux Auteurs, tant Grecs que Latins, qu'on donne le nom de Celtes aux Gaulois. Il faut examiner à présent si les mêmes Auteurs n'ont pas étendu le nom de Celtes aux autres Nations. Commençons par les Germains, en suivant l'ordre que nous avons observé jusqu'à présent.

§. 20. *Sentiment d'Hérodote.*

Hérodote semble, au premier coup d'œil, donner aux Germains le nom de Celtes. Dans le passage, cité ci-dessus (49), il dit que le Danube, qui a incontestablement sa source dans la

---

(48) Lib. XI, v. 45.
(49) §. 4.

Germanie, prend naiſſance chez les Celtes. Mais, ſi l'on fait quelque attention à ce qu'il dit, on verra que ce n'eſt point ſon ſentiment. Il n'y a, en effet, preſque point à douter qu'Hérodote ne veuille déſigner les Gaulois par les Celtes, lorſqu'*il les* place près de Pyrréne, & lorſqu'il dit qu'après les Cynéſiens, ils ſont les derniers des Habitans de l'Europe qui demeurent vers le couchant.

§. 21. *Sentiment d'Ariſtote.*

Frédéric Hoffman (50) penſe qu'Ariſtote déſigne les Germains ſous le nom de Celtes, parce que, dans le 8e. Livre de ſa République (51), *il* donne aux Celtes les mêmes Coutumes que Céſar & Pomponius Mela attribuent aux Germains. Voici ce que dit Ariſtote : « On rapporte qu'ils

(50) Lex. Hiſt. voce *Celtæ.*
(51) Cap. 17. Tom. III. p. 598.

» accoutument les enfans au froid » dès leur plus tendre jeunesse. Aussi » plusieurs Peuples barbares sont dans » l'usage, ou de plonger leurs enfans » dans un Fleuve dès qu'ils sont nés, » ou de les vêtir fort légèrement ; » c'est ce que font les Celtes. » Jules-César dit (52) : « Les Germains re» gardent comme une chose hon» teuse qu'un homme ait connu » une femme avant que d'avoir at» teint sa vingtième année. Cepen» dant ils ne prennent aucun soin de » voiler leurs charmes, puisqu'ils se » baignent avec les femmes, & ne se » couvrent que de peaux de Rênes, » ou d'habillemens très-petits qui » laissent à nud la plus grande partie » du corps. » Pomponius Mela dit des Germains (53) : « Avant que » d'avoir atteint l'âge de puberté, ils

(52) De Bell. Gall. lib. 6. cap. 21.
(53) Lib. III. cap. 3.

» vont tous nuds dans les plus grands » froids. Or, l'enfance est très-lon- » gue chez eux. Les hommes ne se » couvrent que de fayes ou de feuil- » les d'arbres quelque rigoureux que » soit l'Hyver. Ils ont non-seulement » la patience d'apprendre à nager; » ils en font même un exercice. » Cependant il paroît dangereux & téméraire de conclure de ces divers passages qu'Aristote veut désigner les Germains par le nom de Celtes. En effet, pourquoi les Germains qui existoient du tems d'Aristote, qui a vécu lui-même 300 ans avant César & Pomponius Méla, pourquoi n'auroient-ils pas pu avoir les mêmes moeurs que les Gaulois? Nous avons déjà vu (54) qu'Aristote parle des Gaulois sous le nom de Celtes. Au surplus, quand j'accorderois que la Coutume attribuée aux Celtes par

(54) §.

Aristote n'étoit en usage, du tems de cet Auteur & de César, que chez les Germains seuls, & que les Gaulois avoient alors des mœurs tout-à-fait différentes, il n'en faudroit pas conclure que, dans le passage qu'on vient de rapporter, Aristote désigne les Germains par les Celtes. Aristote a pu se tromper & attribuer faussement aux Gaulois, connus sous le nom de Celtes, des mœurs propres aux Germains. Il est tombé dans cette erreur lorsqu'il a dit (55) que le Danube prend sa source chez les Celtes, ajoutant aussi-tôt qu'il veut parler des Habitans des Gaules. Je ne trouve rien dans Aristote qui prouve que cet Auteur donne aux Germains le nom de Celtes.

(55) Meteor. lib. I. cap. 13. Tom. I. Oper. p. 763.

§. 22. *Sentiment de Polybe, de Diodore de Sicile, de Denys d'Halicarnaſſe & de Strabon.*

Polybe, Diodore de Sicile & Denys d'Halicarnaſſe, dans les différens endroits où ils parlent des Celtes, ne laiſſent pas même ſoupçonner que, ſous ce nom, ils entendent les Germains : au contraire, ils le donnent conſtamment aux Gaulois. Strabon, loin d'appeller les Germains Celtes, diſtinguent très-clairement les Celtes des Germains, quand il donne pour bornes de la Celtique le Rhin, l'Océan, les Monts Pyrenées, la Méditerranée & les Alpes (56). Il s'explique clairement dans le Liv. I. de ſa Géographie (57), en ces termes : « Sans aller fouiller es » anciens Auteurs, je penſe que la » dernière expédition des Romains

(56) Geogr. III. & IV. vide ſuprà §. 8.
(57) Pag. 20.

» contre

» contre les Parthes & celle qu'ils » firent contre les Germains & con- » tre les Celtes, suffisent pour prou- » ver ce que j'ai avancé. » Dans le septième Livre il dit (58) : « Les » Germains, peu différens des Cel- » tes, ont leurs demeures au-delà du » Rhin, derrière les Celtes & du » côté de l'Orient.... » Et dans le second Livre (59) : « Observons, en » passant, que Timosthéne, Era- » tosthéne, & tous ceux qui les ont » précédés, ont entiérement ignoré » la situation de l'Espagne & de la » Celtique : ils ont dû être en- » core moins au fait de ce qui con- » cerne la Germanie & les îles Bri- » tanniques. »

§. 23. *Sentiment de Denys Périégéte.*

Denys Périégéte fait, dans son Poëme, la distinction des Germains

(58) Pag. 443.
(59) Pag. 149.

& des Celtes par la situation de leur Pays, & enléve entiérement aux Germains le nom de Celtes : il dit que ceux-ci habitent tout le Pays qui est situé entre les Monts Pyrenées & les sources du Pô, qu'au contraire, les Germains ont leurs demeures aux environs de la Forêt Hercynie, dont l'étendue ne peut être franchie, au rapport de César (60), qu'après plus de 60 jours de marche. Voici les paroles de Denys Périégéte (61) : « L'on trouvera facilement les bornes de l'Europe. » A ses extrémités, près des colonnes d'Hercule, habite la courageuse Nation des Ibéres. Le Pays, » où ce Peuple a sa demeure, est » situé dans la longueur du continent, près de la Mer du Nord, » & près de Contrées, où les Bretons & les vaillans Peuples de

(60) De Bell. Gall. lib. VI. cap. 25.
(61) Vers. 280, & seq.

» la Germanie ont leurs habitations,
» & où la Forêt Hercynie dérobe à
» la vue le sommet des Montagnes.
» On dit que cette Contrée a la for-
» me d'une peau de bœuf. Viennent
» ensuite les Monts Pyrenées & les
» Celtes qui habitent près des sour-
» ces du Pô. »

§. 24. *Sentiment de Plutarque.*

Plutarque paroît d'abord donner aux Germains le nom de Celtes. Dans la vie de Camille, il fait sortir les premiers Celtes d'un Pays différent des Gaules (62) : « On dit que
» les Gaulois, qui descendent des Cel-
» tes, s'étant si fort multipliés que
» leurs terres ne pouvoient plus les
» nourrir, se mirent en chemin pour
» chercher d'autres habitations. Com-
» me ils étoient plusieurs milliers de
» gens belliqueux, outre une multitu-

(62) Plutarc. in Camill. Tom. I. p. 135.

» de encore plus considérable de fem-
» mes & d'enfans, une partie tira
» du côté de l'Océan Septentrional,
» passa les Monts Riphéens, & s'é-
» tablit aux extrémités de l'Europe;
» une autre partie se fixa entre les
» Monts Pyrenées & les Alpes, près
» des Sennons & des Celtoriens, &
» y demeura un long espace de tems.
» Mais, dans la suite, ayant goûté
» du vin, qui fut, pour la première
» fois, transporté d'Italie chez eux, ils
» prirent les armes; emmenerent
» leurs familles, & passerent les Al-
» pes pour conquérir le Pays qui
» produisoit un fruit si délicieux....
» Dès le premier choc ils se rendi-
» rent maîtres de tout le Pays que
» les Hétrusces occupoient ancien-
» nement. » Il faut remarquer ici que
Plutarque a soin de distinguer les
Galates des Celtes. » En effet, dit-il
» (63), la tristesse a quelque chose

(63) Consolat. ad Apoll. Tom, II. p. 113.

» d'efféminé, & elle eſt ordinaire-
» ment la marque d'un eſprit foible
» & lâche : de même que les fem-
» mes y ſont plus portées que les
» hommes, de même les Barbares
» s'y livrent plus facilement que les
» Grecs.... Mais s'il ſe trouve parmi
» les Barbares des hommes qui s'a-
» bandonnent à la triſteſſe, ce ne ſont
» ni les Celtes qui ſont très-coura-
» geux, ni les Gaulois, ni les autres
» Peuples qui ont de la valeur. » Il faut encore faire attention à ce que Plutarque, dans la vie de Marius, dit des Cimbres & des Teutons qui, du tems de ce Général Romain, firent irruption en Italie : il obſerve que les Romains ont cru que ces Peuples étoient Germains, & même qu'ils tiroient leur origine de la Celtique. « La grande taille & les yeux bleus, » dit-il (64), faiſoient conjecturer

(64) Pag. 411.

» aux Romains que les Teutons &
» les Cimbres étoient des Nations
» Germaines qui habitoient le long
» de l'Océan Septentrional ; ils le
» conjecturoient aussi de ce que les
» Germains appelloient les Cimbres
» des voleurs. Il y en eut même qui
» prétendirent que la Celtique étoit
» un Pays grand & vaste qui s'éten-
» doit depuis la Mer extérieure, &
» les Contrées du Nord, vers l'O-
» rient, & qui, se repliant vers les
» Palus-Méotides, touchoit à la Scy-
» thie appellée Pontique ; que ces
» Nations s'étoient ensuite mêlées,
» de sorte que, quoique chacune
» d'elles eussent des noms particu-
» liers, on leur donnoit en commun
» le nom de Celtoscythes. »

§. 25. *Réflexions sur le premier passage de Plutarque.*

Cependant ce qu'on vient de rapporter ne suffit pas pour en con-

clure que Plutarque comprend ſous le nom de Celtes les autres Nations, outre les Gaulois qui ſont bornés par le Rhin, par les Alpes & par les Monts Pyrenées, & les Colonies qui en ſont ſorties. On pourroit établir par des preuves ſolides qu'on doit encore moins le dire des Germains que des autres Peuples. Et, en effet, pour peu que l'on réfléchiſſe ſur les paroles de Plutarque, tirées de la vie de Camille (65), l'on verra que l'Auteur n'a point eu intention d'inſinuer que les Celtes ſoient venus s'établir dans les Gaules, & qu'il n'a voulu parler que des Colonies Celtiques, qui ſont ſorties des Gaules pour ſe répandre dans les autres parties du monde. Tite-Live (*) nous apprend que, ſous le régne de Tarquin l'ancien, Roi de Rome, la

(65) Pag. 125.
(*) Lib. V. cap. 34.

Gaule Celtique, n'ayant point assez d'étendue pour contenir le grand nombre de ses Habitans, il sortit, sous les ordres de Sigovèse & de Bellovèse, une foule de Gaulois pour chercher ailleurs de nouvelles habitations. Bellovèse prit son chemin par la Gaule, passa les Alpes, pénétra en Italie & en subjugua toute la partie supérieure qui est aux environs du Pô; Sigovèse conduisit dans la Germanie ceux qui lui obéissoient, s'empara des terres qui sont à l'entour de la Forêt Hercynie & les partagea entre ses Compagnons. Par la suite des tems ces dernières Colonies en produisirent d'autres qui se répandirent dans la Pannonie, dans la Gréce, dans la Macédoine, dans la Thrace jusqu'aux extrémités de l'Europe : celles-ci passerent dans la suite en Asie, & obtinrent de Nicomede, Roi de Bithynie, une grande partie de ce Pays, comme

on le peut voir plus au long dans Justin (66), dans Tite-Live (67), & dans Pausanias (68), dont nous discuterons plus au long les passages, en parlant des Colonies des Celtes. Cependant Plutarque (69) avoit voulu dire la même chose, à quelques circonstances près qu'il a changées. Tite-Live fait sortir les Gaulois de la Gaule Celtique. Plutarque en parle aussi, puisqu'il donne à ceux, dont il décrit l'expédition, le nom de Γαλάτας τȣ̃ Κελτικȣ̃ γένȣς, Gaulois d'une origine Celtique, c'est-à-dire, nés dans cette partie de la Gaule qui a porté la première le nom de Celtique. Selon Tite-Live, ces Gaulois Celtes étoient partis en même tems, mais par différentes bandes; les uns occuperent la partie supé-

(66) Lib. XXIV. cap. 6. & seq. & lib. XXV. cap. 11.
(67) Lib XXXVIII. cap. 16.
(68) Lib. X. cap. 19. p. 483.
(69) Loc. alleg.

rieure de l'Italie, après y avoir pénétré par la Gaule; les autres s'établirent d'abord dans la Germanie & s'avancerent ensuite jusques vers les extrémités de l'Europe. Plutarque rapporte la même chose, presque dans les mêmes termes, de ceux qu'il appelle Γαλάτας τοῦ Κελτικοῦ γένους. Sa narration ne différe de celle de Tite-Live qu'en ce qu'il dit qu'après leur migration, les Gaulois habiterent long-tems dans le Pays qui est entre les Alpes & les Pyrenées, au lieu que, selon Tite-Live, les Gaulois, qu'il appelle Celtes, passerent aussi-tôt en Italie & ne s'arrêterent, tout au plus, que très-peu de tems dans les autres parties de la Gaule. Mais cette différence ne tombe point sur le Peuple qui quitta son Pays pour passer dans un autre, mais seulement sur les circonstances de la migration. On concluroit donc mal à propos que Tite-Live & Plutarque

ont voulu parler de différentes Nations, parce qu'ils ont rapporté les migrations du même Peuple avec des circonstances différentes.

§. 26. *Réflexions sur le second passage de Plutarque.*

On ne sera, peut-être, pas satisfait de cette réponse. Plutarque, dira-t-on, dans son Livre de la Consolation (70), adressé à Apollonius, distingue, avec soin, les Galates des Celtes. Cependant il ne faut pas en conclure qu'il donne aux Germains le nom de Celtes. On seroit plus fondé à croire que, sous le nom de Galates, il entend parler des Germains, & que, sous celui de Celtes, il désigne les Gaulois. Les Auteurs Grecs donnent toujours, quoique sans fondement, le nom de Γαλατῶν (Galates) aux Germains : c'est ce

(70) Pag 113.

que nous voyons dans Diodore de Sicile (71), qui diſtingue auſſi les Celtes des Galates, & qui donne ce nom aux Germains, comme il nous l'apprend dans un autre endroit (72); mais, par la ſuite, nous en parlerons plus au long (73). Certainement Plutarque (74) donne le nom de Galates, Γαλατας, aux Baſtarnes, que Tacite (75) met au nombre des Germains. Voici les Paroles de Plutarque. « Perſée ſollicita, en ſecret, les » Galates qui habitent vers le Da- » nube, & que l'on appelle Baſtar- » nes; la Cavalerie de cette Nation » paſſe pour la meilleure & pour la » plus courageuſe. » Perſonne ne prouvera facilement que Plutarque ait déſigné les Germains par les Cel-

(71) Lib. XXV. cap. 3. p. 883.
(72) Lib. V. cap. 32. p. 308.
(73) Ci-deſſus §. 62.
(74) Vit. P. Æmil. p. 259.
(75) Mor. Germ. cap. 46.

tes ou Κελτοὺς. Dans la vie de Marius, (76) & dans celle de César (77), il les appelle Germains, Γερμανὺς, du nom qu'ils avoient reçu ; il se sert indifféremment des noms de Galates, Γαλατῶν, & de Celtes, Κελτῶν, comme on le voit dans la vie de Camille (78). Il donne également au même Pays, tantôt le nom de Galatie Γαλατίαν, tantôt celui de Celtique Κελτικὴν, comme on le peut voir dans la vie de Pompée (79). Si quelqu'un prétend qu'il faut entendre par les Galates, opposés aux Celtes, les Colonies des Gaulois, qui avoient fixé leurs demeures dans les autres parties de l'Univers (80), ou en parti-

(76) Pag. 411.
(77) Pag. 716. & seq.
(78) Pag. 135. & seq.
(79) Pag. 644.
(80) On peut expliquer ainsi le passage de Diogéne de Laerce dans son Prologue p. 17. où il distingue les Celtes des Galates. « Il y a, dit» il, des Auteurs qui prétendent que la Philo» sophie a pris naissance chez les Barbares. Les

culier les Gallogrecs qui demeuroient en Asie, & que, par conséquent, Plutarque & Tacite se sont trompés en voulant nous apprendre l'origine des Bastarnes, je ne m'y opposerai point.

§. 27. *Réflexions sur le troisième passage de Plutarque.*

Envain opposeroit-on le passage de Plutarque, où, dans la vie de Marius (81), il dit, en parlant des Cimbres & des Teutons, Nations Germaniques, que les Romains ont cru que ces Peuples tiroient leur origine

» Perses, disent-ils, ont eu des Mages, les » Celtes & les Galates des Druides & des Semnothées.» Car César rapporte, Chap. 73. & 21. du Liv. VI. de la guerre contre les Gaulois, que non-seulement les Germains, mais aussi les Gaulois avoient leurs Druides. On ne trouve cependant rien dans Diogene de Laerce touchant les Celtes & les Galates qui puisse faire entrevoir quels Peuples il a voulu désigner sous ces deux noms. Ainsi, dans cet examen, nous passerons cet Auteur sous silence.

(81) Pag. 411.

de la Celtique, & qu'ils ont pensé que ce Pays s'étendoit depuis l'autre bout de l'Océan jusqu'aux Palus-Méotides. Plutarque n'a point exprimé son sentiment sur l'étendue de la Celtique, mais il a rapporté l'opinion vague de quelques Romains, effrayés de l'arrivée de ces ennemis. En effet, les paroles dont Plutarque se sert pour distinguer avec soin les Celtes des Germains ne laissent aucune équivoque. Dans la vie de Crassus, il s'exprime ainsi (82): « César, étant en Occident, » soumit les *Celtes*, les *Germains* & » les Bretons. » Dans la vie de César, il dit (83) : « César se déclara une se» conde fois pour les *Celtes* contre » les *Germains*. » Et au même endroit (84) : « Il méditoit & se pré» paroit à faire la guerre aux Parthes.

(82) Pag. 567.
(83) Pag. 716.
(84) Pag. 735.

» Après avoir ſubjugué ces Peuples,
» il vouloit s'emparer de la Scythie,
» &, après avoir ravagé les Pays qui
» confinent aux Germains, & même
» la Germanie, il ſe propoſoit de
» rentrer en Italie par le Pays des
» Celtes. » On avouera donc que, ni les Auteurs qui ont précédé Plutarque, ni Plutarque même, n'ont jamais déſigné les Germains par le nom de Celtes, à moins qu'on ne veuille accuſer Plutarque de contradiction, & donner aux paſſages de cet Auteur, qui peuvent être facilement conciliés, un ſens oppoſé à celui qu'ils préſentent naturellement.

§. 28. *Sentiment d'Arrien.*

Arrien peut être mis, avec plus de raiſon que les Auteurs que nous venons d'examiner, au nombre de ceux qui donnent le nom de Celtes aux Germains. Il aſſure que le Danube, qui arroſe la Germanie, prend

sa source dans la Celtique, & coule au travers de beaucoup de Provinces Celtiques. « Le troisième jour » après la bataille, dit-il (85), Alexan- » dre parvint au Danube. Ce Fleuve » est le plus considérable de tous » ceux de l'Europe : il arrose une » plus grande étendue de Pays, & » traverse les Peuples les plus belli- » queux, & sur-tout les Celtes, où » il prend sa source. » Nous avons fait voir par les propres paroles d'Hérodote & d'Aristote (86) que ces deux Ecrivains rapportent les mêmes choses du Danube, & que cependant ils n'ont point entendu donner le nom de Celtes aux Germains, mais qu'ils ont réellement voulu désigner les Gaulois. Je ne trouve pas dans Arrien des preuves assez fortes pour soutenir qu'il est tombé dans la même erreur qu'Hé-

(85) De Exp. Alex. M. lib. I. cap. 1. p. 8.
(86) Ci-dessus §. 4. & 5.

rodote & Ariſtote en plaçant dans la Gaule les ſources du Danube.

§. 29. *Remarque ſur Appien.*

Appien joint, comme ſynonimes, les mots Κελτὺς & Γαλάτας, déſignant les Gaulois par ces deux expreſſions (87). Cependant, dans ſon Livre des Guerres d'Illyrie, il diſtingue les Galates des Celtes. « On aſſure, dit-il » (88), que Celtus, Illyrius & Ga» lan ont reçu le jour de Polyphéme » le Cyclope & de Galatée, &, qu'é» tant ſortis de la Sicile, ils ont com» mandé aux Celtes, aux Illyriens » & aux Galates, Peuples qui ont » pris leur nom de ces trois Rois. » Le même Auteur, dans l'endroit de ſa Préface, où il aſſure que quelques-unes des Nations Celtiques, qui habitoient au-delà du Rhin, obéiſſoient aux Romains, fait voir qu'il entend

(87) §. I. & X. de Bellis Annibal. p. 545.
(88) Pag. 1194.

désigner les Germains par le nom de Celtes. « Il y a, dit-il, en Europe » deux Fleuves, le Rhin & le Da- » nube, qui sont les principales bor- » nes de l'empire Romain. Le Rhin » se jette dans l'Océan Septentrional, » & le Danube dans le Pont-Euxin. » Cependant les Romains comman- » dent à quelques-uns des Peuples » qui demeurent au-delà de ces Fleu- » ves : sçavoir, à quelques Peuples » Celtes qui ont leurs demeures au- » delà du Rhin, & aux Gétes qui » sont au-delà du Danube, & à qui » ils donnent le nom de Daces. » On doit d'autant moins douter qu'Appien ne désigne, dans ce passage, les Germains par le mot Κελτοὺς, que les Romains ont, d'un commun accord, donné aux Germains le Rhin pour frontières vers le Couchant. Strabon (89), Pomponius Méla (90), Ta-

(89) Lib. VII. princip.
(90) Lib. III. cap. 3.

cite (91) & Dion (92) l'attestent. Voici les paroles, dont Appien se sert pour mettre les Cimbres au nombre des Germains (93) : « Apulée fit une » Loi pour la division de toutes les » terres que les Cimbres, Peuple » Celte, avoient occupées dans le » Pays à qui les Romains ont donné » le nom de Gaule. » Et dans son Livre des Guerres d'Illyrie (94), il parle *des Celtes qui portent le nom de* Cimbres. Mais Tacite (95) & beaucoup d'autres Auteurs ont reconnu que les Cimbres étoient Germains.

§. 30. *Remarque sur Pausanias.*

Pausanias paroît aussi donner aux Germains le nom de Celtes, lorsqu'il dit que les Romains ont subjugué cette partie des Peuples Celtes, qui

(91) Mor. Germ. cap. I.
(92) Lib. XXXIX. p. 113.
(93) Lib. I. de Bell. Civ. p. 625.
(94) Pag. 1196.
(95) Mor. Germ. cap 37.

leur paroiſſoit mériter d'être réunie à leur empire, mais qu'ils n'ont pas voulu ſe rendre maîtres de l'autre partie qui eſt très-froide & ſtérile. « Les Romains, dit-il (96), ont ſub» jugué toute la Thrace, & cette » partie des Celtes qu'ils ont cru » avantageux de réunir à leur Em» pire ; ils ont abandonné le reſte de » ces Contrées dont ils ont cru ne » pouvoir retirer aucun avantage, » ſoit à cauſe des froids exceſſifs qui » s'y font ſentir, ſoit à cauſe de la » ſtérilité du terroir. » On ne peut entendre ce paſſage, ni de l'Italie, ni de l'Eſpagne, ni des Gaules, ni de la Pannonie, parce que, dès le tems de Pauſanias, ces Peuples furent ſoumis aux Romains ſous le régne des Antonins (97).

§. 31. *Défenſe de Ptolomée.*

Ptolomée, dans ſa Géographie,

(96) In Atticis lib. I. cap. 9. p. 22.

(97) Appianus in præfat.

distingue très-exactement la Celtogalatie de la Germanie : il la divise en Aquitanique, Lyonnoise, Belgique & Narbonnoise (98). Dans la récapitulation qu'il fait de cette table (99), il donne la Germanie pour frontière orientale de la Celtogalatie. « La troisième table de l'Euro» pe, dit-il, contient les Gaules di» visées en quatre Provinces, & elle » est bornée par l'Italie, par la Rhé» tie & par la Germanie. » Enfin, dans son quatrième Livre, il distingue de cette manière la Celtique de la Germanie (1) : « Cette division, » ainsi faite, on trouve, renfermés » dans un triangle borrolybique, les » Pays supérieurs de la première par» tie de l'Europe, qui sont situés en» tre le Septentrion & le Couchant. » On voit, dans cet espace, la Bre-

(98) Tab. 3. Europæ lib. II. cap. 7.
(99) Lib. VIII. p. 224.
(1) Lib. II. fol. 16. b.

» tagne, la Gaule, la *Germanie*, le » Pays des Bastarnes, la Gaule To- » gée, la Pouille, la Sicile, le Pays » des Tyrrhéniens, la *Celtique* & » l'Espagne. »

§. 32. *Sentiment de Dion Cassius.*

Il ne paroît point qu'Athénée donne aux Germains le nom de Celtes. Mais l'on trouve dans Dion Cassius beaucoup d'exemples de cette nouvelle signification. « Le Rhin, » dit-il (2), prend sa source dans les » Alpes Celtiques un peu au-dessus » des Rhétiens : prenant ensuite son » cours vers l'Occident, il divise la » Gaule & ses Habitans du Pays des » Celtes ; il laisse les premiers à » gauche & les autres à droite, & » va se jetter dans l'Océan. » Dans un autre endroit, il dit (3) que « quelques Peuples Celtes, que nous

(2) Lib. XXXIX p. 113.

(3) Lib. LIII. p. 503. & seq.

» appellons Germains, s'étant em-
» parés de toute la Celtique, qui est
» vers le Rhin, lui donnerent le nom
» de Germanie. Elle se divise en su-
» périeure & en inférieure: celle-là
» est contiguë aux sources du Rhin:
» celle-ci s'étend depuis les limites de
» la Germanie supérieure jusqu'à l'O-
» céan Britannique. » Le même Dion
(4) donne le nom de Celtes aux Cat-
tes, à qui Tacite donne celui de Ger-
mains (5). « Drusus, dit-il, ravagea
» une partie du Pays des Celtes &
» des Cattes, & subjugua le reste. »
Enfin, il dit (6) que, « l'an 759 de la
» fondation de Rome, Tibère entre-
» prit une expédition contre les Cel-
» tes, & qu'il s'avança d'abord jus-
» qu'au Fleuve nommé Erygrum &
» ensuite jusqu'à l'Elbe. » Ce passage
& tous les autres prouvent claire-

(4) Lib. LIV. p. 546.
(5) Mor. Germ. cap. 30.
(6) Lib. LV. p. 567.

ment

ment que Dion entend la Germanie par le mot Κελτικὴν. Il rapporte (7) que les Tenchtéres & les Usipétes, Nations Celtiques, passerent le Rhin & firent irruption dans les Gaules : « Les Romains étant chez leurs al» liés dans l'Ibernie, les *Tenchtéres* » & les *Usipètes*, *Peuples Celtes*, pas» serent le Rhin, & se porterent sur » le Pays des Tréviriens, soit parce » qu'ils étoient opprimés par les Sué» ves, soit parce qu'ils étoient har» celés par les Gaulois. » César, qui étoit témoin de cette expédition, donne le nom de Germains à ces Peuples. « Sous le Consulat de Cn. Pom» pejus & de M. Crassus, dit-il (8), » les *Usipètes* & les *Tenchtéres*, *Peu*» *ples Germains*, passerent le Rhin en » grand nombre. » Dion, parlant du Rhin, distingue, avec soin, les Cel-

(7) Lib. LV. pag. 568. lib. LVI. p. 582. & 586. lib. XXXIX. p. 112.

(8) De Bell. Gall. lib. IV. cap. 1.

tes des Gaulois (9) : « Ce Fleuve » laisse sur la gauche la *Gaule* & les » Peuples qui l'habitent ; & sur la » droite, l'on trouve les *Celtes*. » Parlant des Celtes & des Gaulois, qui étoient au nombre des Soldats Prétoriens, il s'exprime ainsi (10) : « Il » y avoit à Rome beaucoup de *Gau-* » *lois* & de *Celtes*, dont les uns y » étoient venus en voyage, & les au- » tres y servoient parmi les Soldats » Prétoriens. » Dion Cassius a donc coutume de donner aux Germains le nom de Celtes. Mais on n'en trouve aucun exemple dans Etienne de Bysance. Il reste Suidas, qui, de mon aveu (11), entend désigner les Germains par le nom de Gaulois. Mais il se contredit ensuite, puisque, sous le nom de Celtes, il ne parle que des Gaulois.

(9) Lib. XXXIX. p. 113.
(10) Lib. LVI. p. 585.
(11) Ci-dessus §. 15.

§. 33. *Sentiment des Auteurs Latins.*

Nous avons observé que les Auteurs Latins (12) se servent rarement du nom de Celtes, excepté qu'ils ne veuillent désigner les Peuples de la troisième partie de la Gaule ; ils donnent encore moins ce nom aux Germains. César, ainsi que nous l'avons vu (13), regarde comme une seule & même chose les noms de Gaulois & de Celtes, & distingue les Gaulois des Germains, & la Gaule de la Germanie ; il doit donc être censé avoir distingué les Celtes des Germains. Il les distingue, en effet, par les limites du Pays qu'ils habitent ; on le voit dans le passage où il dit que le Rhin sépare la Gaule de la Germanie : « Les Belges, dit-il (14), qui

(12) Ci-dessus §. 17.
(13) Ci-dessus §. 17.
(14) De Bell. Gall. lib. I. cap. 1.

» habitent au-delà du Rhin, sont » voisins des Germains. » Il ajoute (15) : « Les Helvétiens sont situés » dans un Pays que la nature a for» tifié d'un côté par le *Rhin*, Fleuve » très-large & très-profond, qui sé» pare *le Pays des Helvétiens de la* » *Germanie*.... » Enfin, il dit (16) : » Les Romains craignoient beaucoup » que les Germains ne passassent in» sensiblement le Rhin, & qu'ils ne » vinssent s'établir en grand nombre » dans la Gaule. » Il distingue les Gaulois & les Germains par la nature du terroir & par leur manière de vivre. Divitiac, Eduen, & par conséquent Gaulois, parle ainsi des Germains, qui s'étoient emparés des terres des Sequanois (17) : « Dès » que ces Peuples durs & barbares » se furent accoutumés à posséder

(15) Cap. 2.
(16) Lib. I. cap. 33.
(17) De Bell. Gall. lib. I. cap. 31.

» des terres, & à les cultiver, dès » qu'ils eurent pris goût aux troupes » Gauloises, il y en eut environ » quinze mille qui passerent le Rhin.» Il ajoute un peu plus loin : « Il ne » faut pas pour cela mettre en pa» rallele les campagnes des Gaulois » avec celles des Germains, ni la » manière de vivre de ces Peuples.» L'on peut encore rapporter ici un passage où Jules-César (18) fait voir la différence des mœurs des Gaulois & des Germains. « Puisque nous en » sommes-là, dit-il, il ne paroît pas » étranger au sujet de parler des » mœurs des Gaulois & des Ger» mains, & de voir en quoi diffé» rent ces Nations. » Après avoir décrit les mœurs des Gaulois, il ajoute (19) : « Les Germains ont une ma» nière de vivre bien différente. » Il passe de-là aux mœurs des Germains,

(18) Lib. VI. à cap. 11. usq. ad. 29.
(19) Usque ad cap. 21.

& il les distingue par leur Langue, qui est non-seulement différente par le Dialecte, mais encore par le génie. Il dit d'Arioviste (20) qu'il « paroit que C. Valerius Procilla envoya vers lui.... à cause qu'il possédoit parfaitement la Langue Gauloise, dont Arioviste faisoit usage depuis long-tems. » César auroit parlé autrement de la connoissance de la Langue Celtique qu'Arioviste avoit acquise pendant les quinze années qu'il avoit passé dans les Gaules, si elle n'avoit différé de la Langue Germanique que par le Dialecte. Nous avons prouvé ailleurs (21), fort au long, que l'Idiome Celtique étoit entièrement différent du Teutonique.

(20) Lib. I. cap. 47.
(21) Alsatiæ illustr. Tom. I. p. 89.

§. 34. *Outre les Gaulois & les Germains, il n'y a point eu d'autre Nation à qui les Anciens ayent donné le nom de Celtes.*

Il reste à examiner en peu de mots si, outre les Gaulois & les Germains, il y a eu quelqu'autre Nation à qui les Anciens ont donné le nom de Celtes. Je ne trouve rien dans les Auteurs Latins qui puisse même le faire soupçonner; & à peine en trouvera-t-on un exemple parmi les Auteurs Grecs. Les uns & les autres ont, pour l'ordinaire, distingué les Celtes des Espagnols, des Bretons, des Italiens, des Illyriens, des Scythes, des Thraces, des Grecs & des autres Peuples de l'Europe.

§. 35. *Preuves tirées de Platon & d'Aristote.*

Platon a distingué les Celtes des Espagnols, des Thraces & des Scy-

thes. « On demande, dit-il (22), si » l'on doit autoriser le penchant pour » le vin, tel qu'il est en usage chez » les *Scythes* & les Perses, & même » chez les *Carthaginois*, les *Celtes*, » les *Espagnols* & les Thraces. » Aristote a aussi distingué les Celtes des Scythes & des Thraces. « Les Peu» ples, dit-il (23), qui peuvent con» server leurs avantages & en acqué» rir de plus grands, tels que sont » les *Scythes*, les *Perses*, les *Thraces* » & les *Celtes*, font beaucoup de cas » de la puissance de boire. » Il distingue de la même manière la Celtique de l'Illyrie, de la Thrace, de l'Epire & de la Scythie. « Les ânes, dit-i » (24), sont petits dans l'Illyrie, » dans la Thrace & dans l'Epire; & » il n'y en a point dans la Scythie &

(22) Lib. I. legum p. 637.

(23) Lib. VII. cap. 2. de Republ. Tom. 3. Oper. pag. 571.

(24) Lib. VIII. Hist. Animal. cap. 28. Tom. 2. pag. 406.

» dans la Celtique. » Enfin il a distingué la Celtique de l'Italie & de l'Espagne. « On rapporte, dit-il (25), » qu'il y a un chemin qui conduit » de l'Italie jusqu'à la Celtique, ainsi » que jusqu'aux Pays qu'habitent les » Celtoligures & les Espagnols; & » l'on donne à ce chemin le nom » d'Héraclée. »

§. 36. *Preuves tirées de Polybe & de Diodore de Sicile.*

Polybe distingue les Celtes des Espagnols (26), des Macédoniens, des Ligures & des Italiens, comme on le peut voir dans la formule d'alliance qui fut conclue entre les Carthaginois & les Macédoniens (27). « Philippe & les Macédoniens sou» haitent que la Déesse de la Santé » conserve les Maîtres de Carthage,

(25) De Mirabil. Auscult. Tom. II. p. 724.
(26) Lib. III. p. 267.
(27) Lib. VII. p. 700. & seq.

» ainsi qu'Annibal leur Général,...
» avec toutes les Villes & tous les
» Peuples de l'Italie, de la Celtique
» & de la Ligurie, qui nous sont
» alliés. » Et un peu plus loin : « Les
» armées Carthaginoises, & toutes
» les Nations & les Villes de l'Italie,
» de la Celtique & de la Ligurie,
» qui leur sont alliées, souhaitent
» que la Déesse de la Santé conserve
» & défende le Roi Philippe & les
» Macédoniens. »

Diodore de Sicile distingue aussi la Celtique de l'Espagne. « Hercule,
» dit-il (28), ayant donné le gou-
» vernement de l'Espagne à ceux du
» Peuple qui étoient les plus distin-
» gués par leur probité, passa avec
» son armée dans la Celtique & y
» bâtit une superbe Ville. »

§. 37. *Preuve tirée de Denys d'Halicarnasse.*

Denys d'Halicarnasse distingue les

(28) Lib. IV. cap. 19. p. 226. & seq.

Celtes des Espagnols, des Scythes, des Thraces, ainsi que des Grecs. « Il y a, dit-il (29), deux Nations : » car l'on est Grec ou Barbare. Passons du genre à l'espéce, l'on est » d'Athénes ou de Lacédémone, ou » de Béotie, ou d'Ionie, ou de Scy» thie, ou de la Thrace, ou de la » *Celtique*, ou de l'Espagne, ou d'E» gypte. » Il distingue de nouveau les Celtes des Italiens & des Espagnols, lorsqu'il dit de Rome (30) : « Ceux » qui y pensent sérieusement peuvent » être surpris que les Habitans de » cette Ville ne soient pas devenus » tout à-fait barbares en se mêlant » avec les Opiques, les Marses, les » Samnites, les Etrusces, les Bru» tiens; & en recevant parmi eux » plusieurs milliers d'Ombres, de Li» guriens, d'Espagnols & de *Celtes*. »

(29) Art. Rhetor. p. 118.

(30) Antiq. Roman. lib. I, p. 71.

§. 38. *Preuve tirée de Strabon.*

Strabon donne à la Celtique les mêmes limites qu'à la Gaule (31), comme nous l'avons vu plus haut (32); aussi a-t-il soin de séparer les Celtes des autres Nations de l'Europe & particulièrement la Celtique de l'Espagne. Il dit (33) que « la Cel» tique Transalpine sert de frontière » à l'Espagne. » Il distingue les Celtes des Gétes, des Illyriens & des Thraces. « Boeristas, dit-il (34), Géte » de Nation, ravagea les terres des » Celtes, qui étoient mêlés avec les » Thraces & les Illyriens. » Il les distingue encore des Scythes & des Thraces. « Les Espagnols, dit-il (35), » ont cela de commun avec les *Cel-* » *tes*, les Thraces & les Scythes. »

(31) Lib. IV. p. 266. & lib. II. p. 189.
(32) Ci-dessus §. 8.
(33) Lib. III. p. 265. & lib. IV. p. 266.
(34) Lib. VII. p. 465.
(35) Lib. III. p. 250.

En les distinguant encore des Grecs, des Macédoniens, des Espagnols, des Illyriens & des Thraces, il s'exprime ainsi (36) : « Les Illyriens & » les Thraces, qui sont voisins des » Grecs & des Macédoniens, com- » mencerent par la guerre contre les » Romains, & elle ne put être ter- » minée que lorsque les Romains » eurent soumis à leur domination » tout le Pays qui est situé entre le » Danube & le Fleuve Halys. Les » Espagnols, les Celtes & les autres » Peuples, qui sont sous la domina- » tion Romaine, subirent le même » sort. » Enfin il distingue les Celtes des Bretons & des Espagnols, disant (37) que « Timosthénes, Eratos- » thénes, & ceux qui ont écrit avant » eux, ont pleinement ignoré ce qui » regardoit les Espagnols & les *Cel-* » *tes*, & que ce qui concernoit les

(36) Lib. VI. p. 439.
(37) Lib. II. p. 149.

» Germains & les Bretons devoit
» leur être encore moins connu. »

§. 39. *Preuves tirées de Denys Périégéte & de Plutarque.*

Denys Périégéte distingue, dans son Poëme (38), les Celtes des Espagnols & des Bretons, ainsi que nous l'avons vu au §. 23. Plutarque les distingue des Grecs, comme on le voit dans son Livre de la consolation adressé à Apollonius. Il y dit (39) que « les femmes s'abandonnent » à la tristesse plutôt que les hom- » mes, & les Barbares plutôt que » les Grecs.... mais qu'il n'en est pas » de même des Celtes & des Galates, » qui sont très-courageux, quoique » Barbares. » Il les distingue des Bretons, des Scythes & des Italiens, comme on le voit dans la vie de M. Crassus (40), & dans celle de César

(38) Verf. 280. & feq.
(39) Tom. II. p. 113.
(40) Pag. 567.

(41). Nous avons rapporté ces deux passages aux §. 26. & 27. Dans la vie de César, il distingue aussi la Celtique de l'Illyrie. « Pompée, dit-il (42), » fit confirmer les Loix par le Peuple, » & fit donner à César le Gouver- » nement de la Celtique Cisalpine » & Transalpine, avec celui de » l'Illyrie. »

§. 40. *Preuve tirée d'Arrien.*

Arrien distingue les Celtes des Espagnols, des Scythes, de même que des Peuples qui sont situés au milieu & dans la partie inférieure de l'Italie, tels que sont les Tyrrhéniens, les Lucaniens & les Brutiens. « Alexan- » dre, dit-il (43), marchant ensuite » vers Babylone, rencontra les Am- » bassadeurs des Africains, qui ve- » noient au-devant de lui pour le

(41) Pag. 735.
(42) Pag. 714.
(43) Lib. VII. de Expedit. Alex. cap. 3. p. 47 3.

» féliciter & lui offrir des couronnes,
» parce qu'il avoit conquis l'Asie.
» Les Brutiens, les Lucaniens & les
» Tusces lui envoyerent d'Italie des
» Ambassadeurs pour le même sujet.
» On rapporte la même chose des
» Carthaginois : on dit aussi que les
» Scythes, qui habitent en Europe,
» les Celtes & les Espagnols en-
» voyerent tous demander l'amitié de
» ce Prince. » Le même Auteur distingue les Celtes des Triballes, en ces termes (44) : « Les Ambassadeurs
» de Syrmus, Roi des Triballes, &
» ceux des Celtes vinrent trouver
» Alexandre au même lieu. »

§. 41. *Preuve tirée d'Appien.*

Appien distingue les Celtes des Grecs, des Thessaliens, des Macédoniens, des Thraces, des Illyriens, des Pannoniens, des Italiens, des Espagnols & des Daces. « On dé-

(44) Lib. I. cap. 1. p. 11.

» couvre, dit-il (45), ſur cette côte » les Provinces qui ſont ſoumiſes » aux Romains ; ſçavoir, toute la » Gréce, la Theſſalie, la Macédoi- » ne, toutes les autres Contrées qui » ſont voiſines de la Thrace, de l'Il- » lyrie & de la Pannonie, toute l'I- » talie, qui s'étend depuis la Mer Io- » nienne juſqu'aux *Celtes*, que les Ro- » mains appellent *Gaulois ;* enfin, » toute l'Eſpagne. Les Romains com- » mandent auſſi à quelques Peuples » Celtes, qui demeurent au-delà du » Rhin, de même qu'aux Gétes, qui » ſont ſitués au-delà du Danube, & » à qui ils ont donné le nom de » Daces. »

§. 42. *Preuve tirée de Ptolomée.*

Ptolomée ſépare la Celtique de l'Eſpagne, de la Bretagne, du Pays des Baſtarnes, de la Thrace, de la Macédoine, de l'Illyrie & de la

(45) In Præfat. p. 3.

Gréce. « Les Peuples, dit-il (46), » qui habitent la Bretagne, la Gaule, la Germanie, le Pays des Basf- tarnes font ordinairement féroces, » opiniâtres & cruels, parce qu'ils » font fitués prefque fous le figne » du Bélier & fous la planette de » Mars. Mais les Peuples de l'Italie, » de la Gaule Togate & de la Sicile » font fous le figne du Lion & fous » la planette du Soleil : c'eft pourquoi ils fe montrent doux, humains & bons amis. Les Tyrrhéniens, les Celtes & les Efpagnols » font fous le figne du Sagittaire & » fous la planette de Jupiter ; auffi » aiment-ils la propreté. Le refte des » Pays de cette quatrième partie, en » tirant vers le milieu du continent, » tels que la Thrace, la Macédoine, » l'Illyrie, la Gréce, l'Achaie, comme auffi l'île de Créte, les Cycla-

(46) In Τετραβίβλῳ lib. II. fol. 16. b. edit. Norimberg. A. 1535.

» des, les Côtes Maritimes de l'Asie
» mineure & l'île de Cypre, qui se
» détournent vers l'Orient d'Hyver
» de tout le quadrant, est réuni au
» triangle que forme ce vent, parce
» qu'il se trouve sous la direction
» des signes du Taureau, de la Vierge
» & du Capricorne. » (47) A la vérité, l'on pourroit soutenir, avec quelque apparence, que Ptolomée a voulu désigner, dans ce passage, une autre Contrée de l'Europe, parce qu'il a distingué, avec autant de soin, la Celtique de la Galatie & de la Gaule, qu'il l'a distinguée de l'Espagne, de la Bretagne, de l'Italie, de la Thrace, de la Germanie, de l'Illyrie, de la Macédoine & de la Macédoine & de la Gréce. Mais la Gaule que la Ptolomée met ici avec l'Italie, la Pouille & la Sicile sous le signe du Lion & sous la planette

(47) Conf. §. 31.

du Soleil peut s'entendre de la Gaule Togate ou Cisalpine. En effet, dans la sixième Table de l'Europe, où il fait la description de l'Italie, Ptolomée donne à la Celtique le nom de Gaule, Γαλλίας; & il est tres-vraisemblable qu'il désigne par la Galatie, Γαλατίαν, la Belgique, partie de la Gaule, Κελτικῆς, qui est située vers le Septentrion : il dit que le génie des Habitans de cette partie de la Gaule est le même que celui des Bretons, des Germains & des Bastarnes. Mais l'on peut induire que cet Auteur, dans le quatrième Livre de sa Géographie, entend par le mot de Celtique, Κελτικὴν, le reste de la Gaule, qu'il n'avoit pas comprise auparavant sous le nom de Galatie, Γαλατίαν: c'est ce qu'on peut conclure de sa description Géographie, dans laquelle il ne donne le nom de Celtique à aucune autre Contrée de l'Europe qu'à la Gaule, qu'il ap-

pelle *Celto-Galatie*, Κελτογαλατία comme on l'a vu ci-dessus, §. 11.; ce qui est une preuve qu'il ne donne le nom de Celtique à aucune Contrée de l'Europe, excepté à la Gaule.

§. 43. *Preuve tirée d'Etienne de Bysance.*

Enfin, Etienne de Bysance distingue les Celtes & la Celtique de l'Espagne. Il dit (48), « qu'Aphrodisie est une Ville d'Espagne située » près les Celtes. » Cette Ville est située sur les frontières de la Gaule Narbonnoise & de l'Espagne, comme l'assure Strabon (49) : c'est par cette raison que les anciens Géographes l'ont mise tantôt dans la Gaule, tantôt dans l'Espagne. Pomponius Mela (50) la met dans la Gaule Narbonnoise, Pline (51) dans l'Es-

(48) Pag. 209.
(49) Lib. IV. p. 269.
(50) Lib. II. cap. 5.
(51) Lib. III. Hist. Nat. cap. 3.

pagne citérieure, Ptolomée (52) tant dans l'Espagne Tarragonnoise, que dans la Gaule Narbonnoise; mais Etienne de Bysance distingue la Celtique de la Bretagne, en ces termes (53): « *Pretanice* est une île qui » imite le continent : elle est située » aux confins de la Celtique, & ses » Habitans s'appellent *Pretaniens*. » Il la distingue aussi de l'Italie, de la Thessalie & de la Macédoine. « Héraclée, dit-il (54), est à six lieues » de l'Italie, à sept lieues de la Cel» tique, à huit lieues de la Thessalie » & à vingt-trois lieues de la Ma» cédoine. »

§. 44. *Objection tirée de Pline.*

Cette foule d'Auteurs, qui distinguent les Celtes de tous les Peuples

(52) Lib. II. cap. 6. p. 42. & seq. & lib. II. cap. 10. p. 54.
(53) Pag. 646.
(54) Pag. 384. & seq.

de l'Europe, qui ne sont point Gaulois ou Germains, ne décident point la question. Car si l'on s'en rapporte au P. Pezron (55), à Velser (56), à Cluvier (57), & au très-sçavant M. PELLOUTIER (58), qui ont écrit de nos jours sur ces matières, l'on trouve beaucoup d'Auteurs, même parmi les Anciens, qui ont donné à l'Europe entière le nom de Celtique. Ils donnent pour garants de leur opinion, Pline, Denys d'Halicarnasse, Strabon, Plutarque, & Ptolomée. Je rapporterai les passages de tous ces Auteurs en commençant par Pline. « Transportons-» nous, dit ce dernier Ecrivain (59), » au-delà de l'intérieur de l'Asie, & » avançons-nous vers la rive droite » de l'Océan... Les Scythes habitent

(55) Antiquité des Celtes p. 190, & suiv.
(56) Rer. Boicarum lib. I. p. 5.
(57) German. Antiq. lib. I. cap. I. p. 24.
(58) Histoire des Celt. Liv. I. Chap. 3.
(59) Lib. VI. Hist. Nat. cap. 13.

» les Pays qui s'étendent depuis le
» Septentrion jusqu'au Levant. Quel-
» ques Auteurs ont placé au-delà de
» de ces Contrées, & même au-delà
» de l'Aquilon, les Hyperboréens,
» que d'autres ont mis en Europe.
» Delà l'on apperçoit d'abord le pre-
» mier Promontoire de la Celtique
» & le Fleuve de Carambucis, qui
» est le lieu où les Monts Riphéens
» s'élevent jusqu'aux Astres. » Il dit
dans un autre endroit (60) : « Le
» Promontoire de la Celtique, que
» d'autres ont appellé Artabre, est
» la fin de la terre, de la mer & du
» ciel. Il sert de frontière à un côté
» de l'Espagne, & la frontière de ce
» Pays commence aux endroits qu'il
» environne. D'un côté l'on trouve
» le Septentrion & l'Océan Gaulois,
» & de l'autre l'Océan Atlantique. »
C'est ainsi que Pintianus a corrigé le

(60) Lib. IV, cap. 20.

passage

passage de Pline (61). On croit que l'Historien étend les limites de la Celtique, depuis l'Océan Atlantique, & les dernières extrémités de l'Espagne, jusqu'aux extrémités Orientales de l'Europe, & qu'il comprend ainsi toute cette partie du monde sous le nom de Celtique. Mais si Pline a dit qu'il y avoit quelques Pays Celtiques aux extrémités de l'Europe, faut-il, pour cela, comprendre, sous le nom de Celtique, tout l'espace qui est entre ce Pays & la Gaule. Pline lui-même nous fournit une preuve du contraire, en donnant un nom particulier à chaque Province de l'Europe, & en ne les désignant nulle part sous le nom commun de Celtique. Je vois, au contraire, dans un autre endroit (62), que cet Auteur comprend, sous le nom de Celtique, une partie de la

(61) Edit. Gronovii A. 1669.
(62) Lib. III. cap. 1.

Bétúrie, qui est une Province de l'Espagne ultérieure. « Ce Pays, dit-il, » outre les bornes que nous lui » avons données, s'étend depuis le » Bétis jusqu'à l'Anis ; il porte le » nom de Béturie, & est divisé en » deux parties & en autant de Peu- » ples ; sçavoir, les Peuples Celtes, » qui confinent à la Lusitanie, & qui » dépendent de Séville, & les Peu- » ples Tardules, qui habitent la Lu- » sitanie & la Tarragonnoise, & qui » sont du ressort de Cordouë.... Dans » la Celtique on trouve Acinippe, » Aronda, les Arunces, Turrobri- » que, les Lastiges, Alpesa, Sépona, » Sérippe. » De ce que Pline comprend, sous le nom de Celtique, une petite partie de l'Espagne, est-ce une raison pour qu'il donne ailleurs le nom de Celtique à toute l'Espagne ?

§. 45. *Explication des passages de Pline.*

Les Pays, dont les Colonies Cel-

tiques se sont emparées dans les différentes parties de l'Europe, en sortant de la Gaule, ont reçu un nom nouveau de leurs nouveaux Habitans. Delà vient que Pline appelle *Celtes* les Habitans de la Celtique, qui est entre le Bétis & l'Ana, & qu'il assure qu'ils tirent leur origine des Celtibéres qui habitent la Lusitanie. Il s'en explique ainsi (63): « Les Cérémonies religieuses, la » Langue & les noms des Villes » prouvent clairement que les Celtes » descendent des Celtibéres, qui sont » sortis de la Lusitanie.... On trouve » dans la Celtique les Villes d'Aci- » nippe, d'Aronda, &c. » Strabon confirme en quelque manière ce que dit Pline. « L'Ana, dit-il (64), se » tourne vers le Midi, & fait le tour » de cette Contrée qui est environ- » née par des Fleuves, & dont la

(63) Lib. III. cap. 1.
(64) Lib. III. p. 203.

» plus grande partie est habitée par
» les Celtes & par les Lusitains, que
» les Romains y ont transférés des
» Pays qui sont au-dela du Tage. »
Les Auteurs Latins assurent que les Celtibéres tirent leur origine des Celtes, qui sortirent de la Gaule pour s'établir en Espagne, & qui s'y mêlerent avec les Ibéres. Lucain dit (65) : « Outre les troupes du La-
» tium, leur armée étoit composée
» des Asturiens, Peuple vigilant, des
» Vectons, qui sont armés à la légère,
» & des Celtes Gaulois, qui, après
» avoir été chassés de leurs ancien-
» nes demeures, se sont mêlés avec
» les Ibéres. » Silius Italicus dit (66) que « les Celtes sont venus habiter
» ces Contrées, & confondre leur
» nom avec celui des Ibéres. » Valere Maxime (67) rapporte que les

(65) Lib. IV. vers. 8. & seq.
(66) Lib. III. vers. 340.
(67) Lib. II. cap. 6.

Celtes regardoient comme un crime de survivre au combat, lorsque celui à qui ils s'étoient dévoués y avoit péri. César (68) & Athenée (69) nous apprennent que ce caractère convient très-bien aux mœurs des Gaulois. Diodore de Sicile s'explique ainsi (70) : « Après avoir parlé » suffisamment des Celtes, donnons » actuellement l'Histoire des Celti- » béres qui leur sont voisins. Car ces » deux Peuples, les Ibéres & les » Celtes, après avoir été autrefois » en guerre pour des terres, firent » enfin la paix & les habiterent en- » semble. On rapporte qu'ayant con- » tracté des alliances entr'eux, ils » prirent un nom commun de la réu- » nion de leurs noms propres. » Appien s'explique de même (71) : « Je

(68) Lib. VI. de Bell. Gall. cap. 22.
(69) Deipnosoph. lib. VI. cap. 13. p. 249.
(70) Lib. V. cap 33. p. 309.
(71) De Bell. Hispan. p. 424.

» pense que les Celtes ayant, autre-
» fois, passé les Pyrenées, se con-
» fondirent avec les Ibéres & habi-
» terent le même Pays; & que c'est
» delà qu'est venu le nom de Celti-
» béres.» Strabon lui-même assure que les Celtibéres tirent leur origine des Celtes. » Si les Espagnols, dit-il
» (72), eussent voulu réunir leurs
» forces & se défendre, les Cartha-
» ginois, ni même, avant eux, les
» Tyriens & les Celtes, *qui portent*
» *à présent le nom de Celtibéres* & de
» Vérons, n'auroient jamais subju-
» gué la plus grande partie de l'Es-
» pagne, comme ils l'ont fait dans
» leurs incursions, parce que per-
» sonne ne les en empêchoit. » Nous avons vu ci-dessus (73) que, sous le nom de Celtes, Strabon ne comprenoit que les Gaulois. Cluvier

(72) Lib. III. p. 238.
(73) Ci-dessus §. 8. 22. & 27.

(74) rejette toutes ces origines Celtibériennes, & oppoſe, à tant de témoignages des Anciens, un doute de peu d'importance. Si les Celtibéres, dit-il, ont été ainſi appellés, parce que les Celtes, qui ſont ſortis des Gaules, ſe ſont mêlés aux Ibéres, c'eſt-à-dire, aux Eſpagnols, pourquoi les autres Celtes qui ſe ſont répandus en Eſpagne, comme étant de la même origine que ceux qui ſe ſont mêlés avec les Ibéres, n'ont-ils pas auſſi reçu le nom des Celtibéres? La réponſe eſt facile. Le nom de Celtibéres vient de ce que ces Peuples tiroient leur origine, tant des Celtes que des Eſpagnols, c'eſt-à-dire, des Ibéres; de ſorte que des alliances réciproques en avoient formé une ſeule & même Nation : les autres Celtes, au contraire, s'étant portés plus avant dans les autres par-

(74) Germ. Antiq. lib. I. cap. 2. p. 25.

ties de l'Espagne, en chasserent entièrement les Ibéres, qui étoient les naturels du pays, & regarderent, comme une chose indigne d'eux, de contracter des alliances avec une Nation qu'ils avoient subjuguée : ainsi ils retinrent leur premier nom, pour marquer qu'ils ne s'étoient mêlés avec aucun autre Peuple. Ajoutez à cela que les Celtibéres ont, peut-être, été ainsi nommés, ou parce qu'ils habitoient vers l'Ibére, ou parce qu'ils s'étoient confondus avec les Espagnols, qui habitoient les rives de ce Fleuve; d'où il résulte que le nom de Celtibéres ne pouvoit point convenir aux Celtes, qui étoient répandus dans les autres Contrées de l'Espagne. Mais Cluvier tâche de renverser ces conjectures, fondé sur le passage de Pline que nous avons cité (75), qui prouve

(75) Lib. III. Hist. cap. 1.

que les Celtibéres habitoient non-seulement les rives de l'Ibére, mais encore qu'ils s'étendoient vers le milieu de la Lusitanie. Cependant, outre que Strabon (76) & Ptolomée (77) ne sont pas d'accord avec Pline, & qu'ils assignent aux Celtibéres un Pays moins étendu, Pomponius Mela (78) & Ptolomée (79), en faisant la description de la Lusitanie, donnent le nom de Celtes à ceux que Pline appelle Celtibéres. Si donc l'on veut accorder ces Géographes avec Pline, il faut dire que les Peuples que Pomponius Mela & Ptolomée appellent Celtes, étoient, à la vérité, Celtibéres d'origine, mais que, s'étant transportés de la Celtibérie, ou d'une Contrée voisine de l'Ibére, vers les Contrées Occiden-

(76) Lib. III. p. 245.
(77) Lib. II. Tab. 6. p. 46.
(78) Lib. III. cap. 1.
(79) Lib. II. cap. 5. p. 41.

tales de l'Espagne & dans la Lusitanie, ils avoient quitté le nom de Celtibéres (qu'on avoit donné non-seulement aux Habitans du Pays, mais qui étoit principalement attaché à la Contrée des Celtibéres), & que, par cette raison, on ne les avoit désignés que sous le nom de Celtes.

§. 46. *Suite de la même matière.*

Le même Pline, parlant de l'Espagne citérieure (80), fait mention du Promontoire Celtique & des Peuples Celtes qui habitoient aux environs de ce Promontoire, comme nous l'avons déjà fait voir en partie dans le §. 54. « Le Promontoire Cel» tique, dit-il, que d'autres ont ap» pellé Artabre, est la fin de la terre, » de la mer & du ciel. Il sert de li» mites à un côté de l'Espagne, &

(80) Lib. IV. Hist. cap. 20.

» la frontière de ce Pays commence
» aux endroits qu'il environne. D'un
» côté, l'on trouve le Septentrion
» & l'Océan Gaulois, & de l'autre,
» l'Océan Atlantique : viennent en-
» suite les Fleuves Florius, Nelus (que
» les Celtes appellent Neria), Ta-
» maricus, . . . & le Cilénus, que les
» mêmes Peuples appellent Présa-
» marcus. » C'est ainsi que Pintianus
(81) a corrigé ce passage de Pline,
qu'une transposition de mots ren-
doit obscur. Or, Strabon dit que ces
Peuples Celtes avoient la même ori-
gine que ceux qui habitoient entre
le Bétis & l'Ana, dont on a parlé
au §. précédent. Il s'explique ainsi
(82) : « Les derniers habitent le Pro-
» montoire d'Artabre, que l'on ap-
» pelle Nérius, où finissent les lignes
» Occidentale & Septentrionale. Les

(81) In notis ad Plinium edit. Gronov. A. 1669.

(82) Lib. III. p. 230.

» environs sont habités par des Cel-
» tes, qui sont de la même origine
» que ceux qui demeurent vers l'A-
» na. » Les Celtes, qui habitoient aux environs du Promontoire Nérius ou Geltique, étant d'une origine commune avec ceux qui étoient situés vers l'Ana, s'appelloient donc Celtes Bétiques, comme Strabon nous l'apprend. Mais, puisque les Celtes Bétiques tiroient leur origine des Celtes de la Lusitanie, comme Pline l'assure, lesquels il appelle Celtibéres; puisque enfin, au rapport de Lucain, de Silius Italicus, de Diodore de Sicile, de Strabon & d'Appien, les Celtibéres tirent leur nom & leur origine des Celtes sortis de la Gaule : nous concluons de tout cela que les Celtes, qui habitent vers le Promontoire Nérius, comme ceux qui avoient leurs demeures entre le Bétis & l'Ana, tiroient leur origine des Celtes de la Gaule :

Pline a donc appellé Celtique le Promontoire Nérius, & a donné le nom de Celtique au Pays des Celtes Bétiques, parce que ces Contrées étoient habitées par les Celtes qui se répandirent dans ces diverses parties de l'Espagne, après avoir quitté la Gaule, que tous les anciens Auteurs appellent Celtique. Rien n'empêche, au surplus, que, pour la même raison, on ne rapporte ici un autre passage de Pline (83), où cet Auteur parle du Lytarmis, Promontoire de la Celtique, qui est situé aux extrémités de l'Europe, assez près des Monts Riphéens. La Celtique, selon Pline, est un Pays habité par des Celtes, qui tirent leur origine de la Gaule. Tite-Live (84), qui rapporte que les Gaulois envoyerent des Colonies pour occuper cette côte, appuye notre conjecture. Plutarque (85) la confir-

(83) Lib. VI. cap. 13.
(84) Lib. XXXVIII. cap. 16.
(85) In vitâ Camilli p. 135.

me encore plus particulièrement, lorſqu'il rapporte des Celtes Gaulois « qu'une Colonie conſidérable de ces » Peuples, après avoir paſſé les Monts » Riphéens, s'empara des côtes de » l'Océan Septentrional, & s'établit » aux extrémités de l'Europe. » Dès-lors il n'eſt plus permis de douter que le Nérius & le Lytarmis, qui ſont deux Promontoires que Pline place au Levant & au Couchant de l'Europe, ne tirent leurs noms d'une commune origine.

§. 47. *Explication d'un Paſſage de Denys d'Halicarnaſſe.*

On ne trouve donc rien dans Pline, qui puiſſe appuyer le ſentiment de Velſer, de Pezron, de Cluvier & d'autres Auteurs, qui penſent que l'on comprenoit autrefois, ſous le nom commun de Celtes, une grande partie des Peuples Européens. Examinons maintenant une autre preuve dont Cluvier ſe ſert pour ſoutenir

son sentiment (86). Il la tire de Denys d'Halicarnasse (87), & il prétend que cet Auteur a voulu désigner, sous le nom de Celtes, les Espagnols, les Gaulois, les Bretons, les Illyriens & les Germains. Voici le passage de Denys d'Halicarnasse : «Une longue suite de siècles n'a » point pu leur faire soupçonner que » les Egyptiens, ou les Celtes, ou » les Scythes, ou les Indiens, ou » quelqu'autre Nation barbare ayent » voulu oublier ou changer le culte » des Dieux qu'ils honorent selon le » Rit de leur Pays. » Cluvier croit que Denys d'Halicarnasse a pensé que tout l'Univers étoit partagé entre les Egyptiens, les Africains, les Celtes, les Scythes & les Indiens, & qu'il a compris particulièrement, sous le nom de Celtes, les Nations de l'Europe, que nous avons nommées ci-

(86) German. Antiq. lib. I. p. 25.
(87) Lib. VII. p. 457.

dessus. Il tâche de donner de la vraisemblance à sa conjecture, en observant que la Lybie est voisine de l'Egypte, & que les Celtes, c'est-à-dire, comme il l'explique, les Espagnols, les Bretons, les Gaulois, les Illyriens, & les Germains ne sont séparés de la Lybie que par le détroit de Gibraltar; il observe encore que les Scythes confinent aux Celtes, & les Indiens aux Scythes. Il soutient, en conséquence, que les Peuples de l'Asie, qui s'étendoient depuis la Scythie & l'Inde jusqu'à l'Egypte, portoient le nom commun de Barbares. C'est ainsi que Cluvier, se livrant trop aux conjectures, pense que Denys d'Halicarnasse a fait l'énumération de tous les Peuples de l'Univers, en suivant l'ordre de leur position. Mais, comment pourroit-il prouver que Denys d'Halicarnasse, qui, comme nous l'avons vu, a fait l'énumération de quelques Peuples,

en comprenant tous les autres sous la domination commune de Barbares, a voulu faire l'énumération de toutes les Nations Barbares par ordre de la situation du Pays qu'elles habitoient? Denys d'Halicarnasse parle souvent des Celtes, mais il en parle de manière qu'il donne constamment ce nom aux Gaulois seuls, comme nous l'avons vu ci-dessus (88). On ne prouvera jamais qu'il donne le nom de Celtes aux autres Peuples de l'Europe. Bien plus, nous avons établi dans le §. 37. qu'il distingue exactement les Espagnols des Celtes.

§. 48. *Explication de quelques passages tirés de Strabon.*

Passons de Denys d'Halicarnasse à Strabon. Velser, Cluvier & les partisans des anciens Ecrivains, croyent avoir trouvé dans Strabon quelques

(88) §. 7. 22. & 37.

preuves qu'on a désigné beaucoup de Nations Européennes sous le nom de Celtes. A la vérité, ils n'osent pas l'affirmer de Strabon, qui a décrit si exactement les bornes de la Celtique, & qui a distingué si souvent les Celtes des Espagnols, des Bretons, des Germains, des Illyriens, des Thraces, des Scythes, des Gétes, des Grecs & des Macédoniens, que personne n'a jamais élevé là-dessus le moindre doute (89). Mais, pour assurer que l'on comprenoit autrefois, sous le nom de Celtes, la plus grande partie des Nations Européennes, ils se fondent sur le témoignage de quelques Auteurs Grecs, principalement d'Ephorus, que Strabon cite. Pour ce qui est d'Ephorus & des autres Auteurs Grecs, dont Strabon (90) rappelle le sentiment sans les nommer, il est surprenant que

(89) Voyez ci-dessus §. 8. 22. & 37.
(90) Lib. I. p. 58.

Velſer, qui a tenu un rang diſtingué parmi les Sçavans de ſon ſiécle, & Cluvier, de concert avec lui, s'en ſoient rapportés à des Ecrivains ſi embrouillés pour établir leur opinion. Strabon, qui nous a conſervé la connoiſſance de ſes Auteurs, n'y ajoutoit guères de foi, non plus que bien d'autres. Il faut croire ſur chaque matière les Auteurs qui l'ont traitée à deſſein, & qui l'ont examinée : ſi l'on s'écarte de cette régle, on eſt ſoupçonné de favoriſer une mauvaiſe cauſe. Et, de fait, nous voyons arriver, en matière de Géographie, ce que Cicéron a dit des queſtions Philoſophiques, qu'il n'y a aucune abſurdité qui n'ait trouvé quelque Philoſophe pour défenſeur. Auſſi je prévois qu'il ſe trouvera dans les ſiécles futurs des Auteurs qui entreprendront d'établir que l'on entendoit par la France, telle qu'elle eſt aujourd'hui, les Eſpagnols, les Fran-

çois, les Anglois, les Flamands, les Allemands, les Suédois & les Danois, parce que les Orientaux, qui ne connoissent point les Nations Européennes, ont coutume de donner le nom de Francs à tous ces Peuples. Mais revenons à Ephorus. Voici le jugement qu'en porte Diodore de Sicile (91) : « Personne ne cherchera » des faits certains dans Ephorus, » lorsqu'il verra que cet Auteur a » souvent fait peu de cas de la véri» té. » Seneque dit (92) : « Ephorus, » Auteur peu scrupuleux, est sou» vent trompé ; & souvent il induit » les autres en erreur. » Strabon (93) met Ephorus au nombre de ceux qui ont précédé Eratosthene, & qui n'ont eu aucune connoissance de ce qui regarde les Celtes. « Observons, » dit-il, que Timosthene, Eratos» thene, & tous ceux qui sont venus

(91) Biblioth. Histor. lib I cap. 39.
(92) Lib. VII. natural. quæst. cap. 16.
(93) Lib. II. p. 149.

» avant eux, n'ont eu aucune con-
» noiſſance des Pays habités par les
» Eſpagnols & par les Celtes, &
» qu'ils ont encore moins connu les
» Pays des Germains & des Bretons. »
Strabon (94) nous apprend qu'Ephorus vivoit avant le tems d'Eratoſthene; & il ne rapporte les paſſages de cet Auteur, dont s'autoriſent Velſer & Chivier, que pour donner une preuve remarquable de l'ignorance des anciens Auteurs Grecs en fait de Géographie. Voici comment il s'en explique (95): « Les
» anciens Auteurs Grecs, ainſi que
» nous le voyons dans Homére,
» donnoient le nom commun de Scy-
» thes ou de Numides aux Habitans
» des Pays Septentrionaux qui leur
» étoient connus. Après qu'ils eu-
» rent acquis la connoiſſance des
» Pays Occidentaux, leur ignorance

(94 Lib. I. p. 1. & 2.
(95) Lib. I. p. 58.

» fit donner aux différens Peuples qui
» les habitoient le nom commun de
» Celtes ou d'Ibéres, ou, en confon-
» dant les noms, ils les appellerent
» Celtibéres ou Celto-Scythes. Par
» le même principe d'ignorance, ils
» donnerent le nom d'Ethiopie à
» toute la partie du monde qui re-
» garde le Midi. » Il dit encore (96):
« Cette ancienne opinion touchant
» l'Ethiopie peut être appuyée fur le
» témoignage d'Ephorus, qui, dans
» fon Difcours fur l'Europe, partage
» le ciel & la terre en quatre parties,
» & dit que les Indiens habitent la
» partie qui eft vers l'Equinoxe, les
» Ethiopiens celle qui eft vers le
» Midi, les Celtes celle qui eft vers
» le Couchant, & les Scythes celle
» qui eft oppofée au Septentrion. »
Et ailleurs (97): « Ephorus a donné
» beaucoup trop d'étendue à la Cel-

(96) Pag. 59.
(97) Lib. IV. p. 304.

»tique, puisqu'il met au nombre »des Provinces Celtiques la plus »grande partie du Pays, que nous »appellons aujourd'hui Ibére, jus-»ques à Gades.» Velser & Cluvier, s'appuyant du témoignage d'Ephorus, cité par Strabon, auroient donc dû remarquer que cet Auteur ne le cite pas comme un Ecrivain digne de foi, mais, au contraire, comme un homme qui n'avoit aucune connoissance du Pays des Celtes. La comparaison en a été faite avec les autres Ecrivains Grecs, dont Cluvier a recueilli les témoignages dans Strabon (98), qui n'en a pas même fait assez de cas pour faire mention de leurs noms, parce qu'ils n'avoient absolument aucune connoissance des Pays Occidentaux de l'Europe (99). Combien Cluvier ne s'est,

(98) Lib. I p. 58.

(99) Marçien Héracléote a suivi aveuglément Ephore, lorsqu'il a dit dans sa Description Géo-

il donc pas éloigné de la vérité, en abandonnant le ſentiment reçu ſur l'origine des Celtibéres, & confirmé par le témoignage des anciens Ecrivains. Il aſſure (1) qu'il aime mieux s'en rapporter à Strabon, qui dit que

graphique du monde vers 186 : « Le Pays qui » porte le nom de Celtique, s'étend delà juſqu'à » la Mer de Sardes : c'eſt une Nation très con- » ſidérable du côté de l'Occident. La partie, qui » eſt au Levant, eſt preſque toute habitée par les » Indiens : les Ethiopiens demeurent dans la » partie qui regarde le Midi, & n'en ſont pas » éloignés. Les Celtes, qui habitent vers l'Occi- » dent, ſont dans un Pays chaud : les Scythes » demeurent dans la partie Septentrionale. » Marcien eſt du ſentiment d'Ephore, tant dans ce que nous venons de rapporter, que dans toute la ſuite de ſa Deſcription Géographique : ainſi il n'eſt pas étonnant qu'il ait été ſouvent trompé par un Ecrivain ſi peu digne de foi. Marcien en fait lui-même l'aveu vers 109. « Je dois, dit-il, » faire mention au commencement de cet Ou- » vrage des Auteurs dont je me ſuis ſervi, & » ſur le témoignage deſquels je fonde ma nar- » ration. Je m'en ſuis beaucoup rapporté à Era- » toſthene, qui donne une deſcription exacte, » tant de la ſituation des Pays, que des mœurs » de ceux qui les habitent, & à Ephore, &c. »

(1) Lib. I. p. 58.

les

les plus anciens Grecs comprennent, ſous le nom de Celtes, l'Eſpagne & tous les Peuples qui ſont au Septentrion. Il eſt vrai que Strabon dit cela, mais c'eſt pour donner une preuve de l'ignorance de ces Auteurs Grecs ſur la Géographie : il dit ouvertement, dans d'autres endroits (2), qu'il ſuit le ſentiment des autres Ecrivains, qui aſſurent que les Celtibéres tirent leur origine des Gaulois.

§. 49. *Explication d'un paſſage d'Hipparque.*

Velſer (3) met Hipparque au nombre des anciens Ecrivains Grecs, qui ont donné le nom de Celtique à la plus grande partie de l'Europe (4). Le paſſage de cet Auteur ſe trouve dans Strabon (5). « Hipparque rapporte, y eſt-il dit, que vers le

(2) Lib. I. German. antiq. p. 25.
(3) Voyez ci-deſſus §. 44.
(4) Lib. I. rerum Boïcar. p. 2.
(5) Lib. II. p. 127. & ſeq.

» Boryſthéne, & dans la Célti-
» que, le ſoleil luit, pendant l'été,
» les nuits entieres, & fait ſa courſe
» du couchant au levant; mais que,
» dans l'hyver, le ſoleil ne s'y éleve
» pas au-deſſus de neuf coudées ».
De-là Velſer conclut qu'Hipparque n'entend point parler de la Gaule ſous le nom de Celtique, parce que le ſoleil n'y luit point pendant toutes les nuits dans l'été : cela n'arrive que dans les pays ſitués aux extrémités du Nord. Mais ſi Velſer avoit examiné ce paſſage, avec un peu plus d'attention, il auroit vû qu'Hipparque donne trop d'étendue à la Celtique, du côté du Septentrion; que même il lui donne beaucoup plus d'étendue qu'elle n'en a du Midi au Nord; il auroit compris, malgré cela, que, par le nom de Celtique, cet Auteur n'entend point parler d'autres pays que de la Gaule. Il aſſure, en général, que, dans la Celti-

que, la hauteur du soleil, pendant l'hyver, ne passe pas neuf coudées; mais il assure, en particulier, que, dans les parties Septentrionales de la Celtique, la hauteur du soleil est de quatre coudées chez les Celtes, qui sont éloignés de Marseille de 9100 stades : il dit aussi que, pendant l'hyver, la hauteur du soleil n'est point de trois coudées chez les Peuples qui habitent au-delà, vers le Septentrion, & chez qui il place la Côte Méridionale de la Bretagne. Strabon continue ainsi, en parlant d'Hipparque (6) : « Cela se remar-
» que encore mieux chez les Peuples
» qui sont éloignés de Marseille de
» 6300 stades, à qui Hipparque
» donne encore le nom de Celtes.
» Pour moi, je pense qu'ils sont
» Bretons, & qu'ils sont éloignés de
» la Celtique de 1500 stades. Mais,

(6) Lib. II. p. 128.

» chez les Hibernois, la hauteur du
» soleil est de six coudées : de qua-
» tre, chez les Peuples qui sont
» éloignés de Marseille de 9100 sta-
» des : il est à-peu-près à la hauteur
» de trois coudées chez les Peuples
» qui sont plus éloignés, & qui, se-
» lon notre calcul, sont plus Septen-
» trionaux que l'Hibernie. Mais Hip-
» parque, ajoutant foi au rapport de
» Pythéas, dit que cette position du
» soleil se trouve dans les parties
» de la Bretagne les plus proches
» du Midi : il ajoûte que le jour le
» plus long est de 19 heures d'é-
» quinoxe ; qu'il est de 18 heures
» d'équinoxe lorsque le soleil s'éleve
» à la hauteur de quatre coudées,
» & que cela arrive dans les Contrées
» qui sont éloignées de Marseille de
» 9100 stades. De-là il arrive que les
» Bretons, qui sont les plus près du
» Midi, sont plus voisins du Septen-
» trion que les Marseillois ». On

voit donc clairement, par ce passage, qu'Hipparque désigne notre Gaule par la Celtique. Il compte la hauteur du Soleil, dans les contrées de la Celtique, en allant de Marseille au Septentrion ; il place la partie Méridionale de la Bretagne au-delà du Pays des Celtes, & la rapproche davantage vers le Septentrion. Qui pourroit douter que cela ne convienne qu'à la Gaule ?

§. 50. *Objections tirées de Plutarque & de Ptolomée.*

Il nous reste encore à examiner le sentiment de Plutarque & celui de Ptolomée. Le sçavant M. PELLOUTIER a rangé le premier au nombre de ceux qui entendent, par le nom de Celtique, la plus grande partie de l'Europe ; Cluvier y a mis le second. Pour ce qui est de Plutarque, l'on rapporte, à ce sujet, un passage de la vie de Marius (7), que nous

(7) Pag. 411.

» qui divisent la partie Orientale de
» l'Occidentale. Par cette division,
» les quarrés se trouvent répondre
» aux triangles, pour le nombre &
» pour la position. *L'un de ces quarrés,*
» *au Nord & au Vent du Sud-Ouest,*
» *comprend la Celtogalatie, à qui nous*
» *donnons, en général, le nom d'Eu-*
» *rope.* Le quarré, qui lui est opposé,
» comprend la partie, où se confon-
» dent le Midi & l'Est, jusqu'à l'E-
» thiopie Orientale; on peut l'ap-
» peller la partie Méridionale de la
» grande Asie. Le troisieme quarré
» est situé, où le Nord & l'Est se
» confondent, & s'étend jusqu'à la
» Scythie; il devient ainsi la partie
» Septentrionale de la grande Asie.
» Le quatrieme quarré est oppo-
» sé à celui-là; il est situé, où le
» Sud-Ouest & le Midi se confon-
» dent vers l'Ethiopie Occidentale,
» & on lui donne, communément,
» le nom de Lybie ».

§. 51. *Erreur de Cluvier en expliquant Ptolomée.*

La Description Géographique de Ptolemée, où cet Auteur a donné le nom de Celtogalatie à la Gaule seule, comme je l'ai montré aux §. 12 & 31, auroit dû engager Cluvier à douter si le Géographe n'a pas donné, au nom de Celtogalatie, un sens différent dans son quatrieme Livre, que dans sa Description Géographique. Dans ce dernier Ouvrage, Ptolomée a divisé l'Univers en quatre parties; il dit que la premiere est située au point, où tout le cercle de la terre se rassemble vers le Nord & le Sud-Ouest, & même qu'elle est contigue à la Celtogalatie; il assure qu'on lui donne, communément, le nom d'Europe. Cluvier a appliqué à la Celtogalatie, ce que Ptolomée avoit dit de toute cette quatrieme partie du monde, & il a,

cru que, selon le sentiment du Géographe, qu'il n'avoit point saisi, on avoit entendu parler de toute l'Europe, sous le nom de Celtogalatie. Il auroit pû comprendre, très-facilement, que ces paroles de Ptolomée, ὃ δὴ κοινῶς Εὐρώπην καλοῦμεν, ne pouvoient pas convenir au mot Κελτογαλατίας, qui est du genre féminin; mais qu'on devoit les rapporter à la premiere partie de la terre, τεταρτημόριον, dont il est question dans cette période. Enfin, si on examine attentivement les paroles qui suivent dans Ptolomée, il paroîtra évident que, dans la division de toute la terre en quatre parties, outre les différentes régions du Ciel, auxquelles se rapportent chacune de ces parties, le Géographe a marqué les Pays les plus connus, qui touchent à d'autres moins connus. Ainsi, dan la description de la partie de la terre, qui comprend l'Europe, il nomme

la Celtogalatie, qui joint à cette partie. Il met l'Ethiopie Orientale dans le quarré qui renferme la partie Méridionale de l'Asie : il place la Scythie dans le quarré qui comprend la partie Septentrionale de l'Asie : enfin, l'Ethiopie Occidentale est, selon lui, dans le quarré qui renferme la Lybie.

§. 52. *Conclusion.*

Il faut conclure, de tout ce qui vient d'être dit, que les anciens Ecrivains, qui ont parlé des Celtes, soit en passant, soit en examinant, avec attention, ce qui les concernoit, ont tous, en général, donné le nom de Celtes aux Gaulois, & le nom de Celtique à la Gaule. La plûpart n'ont donné ce nom qu'aux Gaulois & à la Gaule; quelques-uns l'ont aussi étendu aux Germains. Cependant, quelques anciens Ecrivains, dont le témoignage est suf-

pect & qui méritent à peine quelque attention, donnent le nom de Celtique à la moitié de l'Europe, qui s'étend vers le couchant, & le nom de Celtes à ceux qui l'habitent. Mais je n'ai trouvé aucun Auteur ancien, qui comprenne l'Europe entiere sous le nom de Celtique. Le sentiment d'Ortélius, d'Hofmann, d'Hardouin, & de leurs Sectateurs est donc anéanti; ils croyent que, dès l'antiquité la plus reculée, l'on comprenoit, sous le nom de Celtes, toutes les Nations Européennes, mais ils ne produisent aucun Auteur, dont ils puissent invoquer le témoignage: ceux qui comprennent, sous le nom de Celtes, un plus grand nombre de Nations, ne donnent ce nom, tout au plus, qu'à la moitié de l'Europe. Par-là même est renversée l'opinion de Velser, de Scaliger, de Cluvier, de Cocceji, de Coccius, de Spener, de Pezron

de Mezerai, de le Gendre, de Gedoyn, & de beaucoup d'autres, qui croyent que l'on donnoit le nom de Celtes à la plus grande partie de l'Europe, ou à ses principaux Peuples, tels que les Espagnols, les Bretons & les Illyriens, ainsi qu'aux Germains & aux Gaulois. Cette opinion n'est appuyée que sur le témoignage d'Ephorus & de quelques Auteurs Grecs, dont on sçait à peine les noms. Les Anciens, tels que Diodore de Sicile & Seneque, disent même qu'Ephorus étoit un Ecrivain de mauvaise foi; mais Strabon, qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître pour un Juge de poids, le regarde, ainsi que les autres Auteurs Grecs, comme un homme qui n'avoit aucune connoissance de la Géographie, &, surtout, des Pays des Celtes. Strabon est aussi le seul qui ait rapporté le témoignage d'Ephorus & des Auteurs Grecs, au

ſujet des Celtes ; mais il le fait, pour donner une preuve authentique de leur ignorance en fait de Géographie. Cette preuve eſt tirée de ce que les Grecs n'avoient qu'une connoiſſance incertaine des parties Occidentales de l'Europe, & encore n'avoient-ils pû l'acquérir que par une tradition douteuſe, & par des bruits ſi vagues & ſi confus, que cette connoiſſance, très-imparfaite, devoit être preſque toujours fauſſe. Auſſi dans des tems plus éclairés, où la ſcience géographique a commencé à ſortir du néant, lorſque l'on a connu, plus parfaitement, les Pays qui ſont ſitués au couchant & au ſeptentrion de l'Europe, il ne s'eſt trouvé aucun Auteur Grec ou Latin, qui, pour décrire la poſition des Peuples Celtes & de la Celtique, ait ſuivi le ſentiment d'Ephorus & des autres anciens Auteurs Grecs. Enfin, le ſentiment de Brou-

ver tombe lui-même, ainsi que l'opinion que Spener a embrassée en second lieu. Ce dernier, après avoir soutenu que l'on avoit donné autrefois le nom de Celtes à plusieurs Peuples de l'Europe, adopte ensuite le sentiment de Brouver, qui assure qu'on avoit d'abord donné ce nom principalement aux Germains, & qu'on l'étendit, dans la suite, aux Gaulois. Mais, puisque tous les Ecrivains ont donné le nom de Celtes aux Gaulois, & qu'il s'en trouve fort peu qui le donnent aux Germains, comme je l'ai montré, comment peut-on dire que ce nom convienne principalement aux Germains, ceux-ci l'ayant moins porté que les Gaulois ? D'ailleurs, beaucoup d'anciens Auteurs n'ont jamais donné le nom de Celtes aux Germains ; ils le leur ont même ouvertement refusé. Et comment pourroit-il se faire que les Gaulois n'euf-

ſent porté ce nom qu'après les Germains, puiſque la plûpart & les plus graves des anciens Auteurs l'ont donné aux Gaulois, non-ſeulement comme aux premiers à qui il appartint, mais encore comme n'appartenant qu'à eux ſeuls.

§. 53. *Le nom de Celtes a-t-il été donné aux Germains?*

Il reſte donc à diſcuter le ſentiment de Raphael Volaterran, d'Henri Glaréan & de ceux qui, de nos jours, ont adopté le même ſentiment, tels que Guillaume de Leibnitz & l'Illuſtre Comte Henri de Bünau. Ces Auteurs croyent que le nom de Celtes a été également donné aux Gaulois & aux Germains. Cette opinion eſt plus vraiſemblable que les conjectures des autres Auteurs modernes, que nous avons rapportées. En effet, ceux-ci ne ſe fondent ſur aucun témoignage de l'antiquité, ou les Ecri-

vains, dont ils réclament le témoignage, sont tous suspects : ceux-là, au contraire, ne s'appuyent que sur des Auteurs, qui ont mérité la confiance publique dans les discussions historiques, & à l'autorité desquels il faudroit céder, s'il n'y en avoit pas d'autres, & en plus grand nombre, sur cette matière plus dignes de foi, qui donnent le nom de Celtes aux Gaulois seuls. Il faut donc peser les autorités, & juger de la vérité par les connoissances qu'avoient chacun de ces Auteurs, & par le degré de croyance qu'ils méritent. On a déjà vu que ceux qui ont donné aux Gaulois seuls le nom de Celtes, sont, parmi les Grecs, Hérodote, Aristote, Polybe, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Strabon, Denys Périégéte, Plutarque, Ptolomée, Athenée & Etienne de Bysance; parmi les Latins, César, Tite-Live, Pomponius Mela, Lucain

& Pline. Les Auteurs Grecs, qui donnent aux Gaulois & aux Germains le nom commun des Celtes, sont Appien, Pausanias, Dion Cassius, &, si l'on veut, Arrien, quoiqu'il soit incertain quelle est son opinion sur cette matière : on ne trouve aucun Auteur Latin pour ce sentiment. Les Auteurs, qui sont du premier sentiment, nont-ils point plus d'autorité que ceux qui ont adopté le second, & ne méritent-ils pas qu'on les préfére aux autres ? Ils n'ont point certainement manqué de talens, & n'ont pas négligé les moyens de connoître la vérité. La plûpart ont même vécu dans le tems où la Langue Celtique étoit encore en usage, dans le tems où la Nation se donnoit à elle-même, & *dans sa propre Langue*, le nom de *Celtes*, dans le tems, enfin, où l'on pouvoit porter un jugement plus assuré sur la signification de ce nom. Tite-Live étoit du nombre de

ces Auteurs, puisqu'il étoit de la Gaule Cisalpine, né à Padoue, &, par conséquent, Celte d'origine. César fit pendant neuf ans la guerre aux Gaulois; il parcourut toute la Gaule les armes à la main, & passa ensuite en Germanie. Le desir de vaincre & de s'instruire, dont il étoit comme consumé, le porta à faire une étude exacte des noms, du caractère, des Coutumes, de la Langue, de la position & des limites de chaque Pays. Il auroit été, sans doute, honteux pour lui de se tromper, en donnant les noms & les limites des Peuples qu'il avoit vaincus à la face de l'Univers. En excluant les Germains du nom commun de Celtes, on ne peut pas dire qu'il ait voulu donner ce nom aux Gaulois préférablement aux Germains, ni qu'il ait cru s'acquérir plus de gloire & rendre son nom plus célébre en laissant à penser qu'il avoit vaincu toute la Nation

Celtique, qui avoit fait trembler autrefois tout l'Univers. Les combats qu'il livra aux Germains ne furent, ni moins opiniâtres, ni moins sanglans, que ceux qu'il avoit livrés aux Gaulois; il assure même que les Gaulois, de son tems, avoient dégénéré, & n'avoient plus ce courage qui distinguoit les anciens Celtes: de sorte qu'ils n'étoient point aussi braves que les Germains. « Il y a eu » un tems, dit-il (10), où les Gau- » lois étoient beaucoup plus vaillans » que les Germains; au lieu de se » tenir sur la défensive, ils étoient » les premiers à porter la guerre dans » le Pays de leur ennemi.... Mais » peu à peu on les a accoutumés à » céder; de sorte qu'ayant été vain- » cus dans plusieurs combats, ils n'o- » sent plus même se comparer aux » Germains. » Quoiqu'Asinius Pol-

(10) Cæsar Lib. VI. cap. 24.

lio, ce Cenfeur audacieux, qui reproche à Tite-Live la manière de parler de Padoue, croye que les Commentaires de César font écrits avec négligence (11) & de mauvaife foi; cependant fa cenfure n'a pas empêché Tacite & Strabon (12), Auteurs d'un grand poids, de regarder César comme un excellent Ecrivain, & de croire qu'il faut le confulter & le fuivre préférablement à tout autre, pour ce qui regarde les Germains & les Celtes. Mais, à l'exception du Dictateur Julius, tous les Anciens, qui ont étudié la Géographie préférablement aux autres Sciences, Strabon, Denys Périégéte, Ptolomée, Etienne de Byfance, Pomponius Mela, Pline, ces Auteurs, très-dignes de foi, en fait de

(11) Suetonius in Vit. Cæfar. c. 56.
(12) Tacit. de mor. Germ. cap. 28. Strabo lib. IV. p. 267.

Géographie, ne donnent aux Celtes que le seul territoire de la Gaule.

§. 54. *Autorité des Auteurs qui sont d'un sentiment différent.*

Ceux qui soutiennent le sentiment contraire sont en petit nombre, & d'un siécle de beaucoup postérieur: le tems où ils ont vécu ne remonte pas au-delà du milieu du second siécle, après la naissance de Jesus-Christ. Il y avoit alors 200 ans que César avoit vaincu les Celtes, que les Loix Romaines, les Magistrats Romains, les formalités Romaines & la Langue Romaine étoient en vigueur dans ces Pays. La Langue Celtique, que, du tems de César, l'on ne parloit plus que dans la troisième partie de la Gaule, étoit déjà presque anéantie, ainsi que la première dénomination des Celtes, s'il faut en croire Pausanias (13). Or, il étoit bien

(13) In Atticis lib. I. cap. 3. p. 10.

plus difficile, dans ce tems-là, de faire des recherches sur le nom naturel des Celtes, que lors de l'existence de la Langue Celtique, d'où la Nation a pris son nom, & d'où les autres Nations tirerent le nom qu'elles donnerent aux Celtes. Si donc les Ecrivains modernes s'éloignent du sentiment des Anciens, dont l'autorité doit prévaloir sur cette matiere, ils donnent lieu de soupçonner qu'ils sont tombés dans l'erreur. Cette erreur est d'autant plus grande qu'Athenée, qui passe pour un des plus Sçavans de son siécle, Ptolomée, Etienne de Bysance, qui sont des Géographes exacts & contemporains, s'éloignent de leur sentiment, &, suivant les traces des plus anciens, ne donnent le nom de Celtes qu'aux seuls Gaulois. Ajoutons à cela que les Ecrivains, qui pensent différemment, n'ont pas écrit sur les Celtes *ex professò*, & qu'ils n'ont point fait leur étude prin-

cipale de la Géographie. Bien plus, ils se contredisent en partie sur ce qui regarde les Celtes, & ils rapportent des faits évidemment faux. C'est ce qui est arrivé à Appien. Il avoit dit d'abord, avec raison (14), que l'ancienne Nation des Celtes, tenoit des Romains le nom de Gaulois, qu'ils avoient inventé : la même chose se trouvoit confirmée par d'autres passages de cet Auteur (15). « Annibal, dit Appien, après » avoir passé les Pyrenées, entra » dans la Celtique, qui porte, au- » jourd'hui, le nom de Gaule. » Il dit ailleurs (16) : « Apulejus faisoit » une loi pour le partage des terres » que les Cimbres, descendans des » Celtes, avoient occupées dans le » Pays que les Romains appellent » aujourd'hui la Gaule. » Cet Auteur

(14) In præfat. fol. 2. & de Bell. Hispan. p. 421.
(15) De Bell. Annibal. p. 545.
(16) Lib. I. de Bell. Civ. p. 625.

détruit

détruit tout ce qu'il vient d'avancer, lorsqu'il dit (17) que les noms de Gaulois & de Celtes viennent des fils de Polyphéme le Cyclope, qui ont régné sur ces Peuples. Il s'explique ainsi : « On assure que Celtus, Illy-» rius & Gala, fils de Polyphéme le » Cyclope & de Galatée, sa femme, » étant partis de la Sicile, comman-» derent aux Celtes, aux Illyriens & » aux Galates, qui ont pris leurs noms » de ces Rois. Ce sont des faits dont » beaucoup d'Auteurs parlent. » J'ai fait voir dans les §. 15. & 16. que Suidas, qui parloit d'abord des Germains sous le nom de Celtes, changeoit de sentiment dans le même endroit, comme on le peut voir par les preuves qu'il en donne. En divisant les Peuples de la Gaule en Narbonnois, en Lyonnois, en Aquitains & en Celtes, Dion Cassius n'a

(17) De Bell. Illyr. p. 1194.

fait voir que de l'ignorance sur ce qui concerne les Celtes, même à l'égard du siécle où il vivoit. « Tous » les Gaulois, dit-il (18), sont Nar» bonnois, Lyonnois, Aquitains & » Celtes. » Il distingue mal à propos les Lyonnois des Celtes, puisqu'on sçait que le nom de Gaule Lyonnoise, qui fut donné par Auguste, a succédé à celui de Gaule Celtique, excepté que l'on en a un peu changé les frontières. Pline s'explique ainsi (19) : « Toute la Gaule chevelue est » divisée en trois Peuples différens; » la Belgique s'étend depuis l'Escaut » jusqu'à la Seine; la Celtique, de» puis la Seine jusqu'à la Garonne : » il en est de même de la Lyonnoi» se, &c. » Ptolomée (20) place aussi dans la Gaule Lyonnoise les mêmes Peuples, qui, du tems de César,

(18) Lib LIII. p. 503.
(19) Lib. IV. cap. 17.
(20) Lib. II. cap. 8.

étoient mis au rang des Peuples de la Gaule Celtique. En effet, il est évident que Dion entendoit particuliérement les Belges par les Celtes; l'on peut s'en assurer par d'autres passages de cet Auteur. Il décrit les Peuples qu'il appelle Celtes, en ces termes (21): « Les Celtes sont » composés de différentes Nations, » mêlées entr'elles, qui habitent vers » le Rhin, & s'étendent jusqu'à l'O- » céan Britannique. » Nous avons vu plus au long au §. 14, que ces paroles devoient s'entendre indubitablement des Belges, & non des Gaulois.

§. 56. *Autorité de Dion.*

Cependant ceux qui soutiennent que le nom de Celtes convenoit aussi aux Germains, s'appuyent principalement sur l'autorité sur Dion.

(21) Lib. XXXIX. p. 93.

Spener (22) cite le Livre 39, qui est précisément l'endroit où je trouve la preuve de l'erreur dans laquelle Dion est tombé en parlant des Celtes. Cet Auteur soutient que les Gaulois & les Germains portoient anciennement le nom commun de Celtes; mais que, lorsqu'on eut reconnu que le Rhin formoit une barrière entre ces Peuples, que la nature les avoit ainsi séparés, & qu'on les avoit même distingués par des noms différens, on ne donna ce nom qu'à ceux qui habitoient la rive droite du Rhin, & qui reçurent, par la suite, le nom de Germains: qu'au contraire, on donna le nom de Gaulois à ceux qui occupoient la rive gauche du Rhin. Voici ses propres expressions: « Le Rhin prend sa » source dans les Alpes Celtiques, » un peu au-dessus des Rhétiens; il

(22) Pag. 113. & seq.

» s'avance de-là vers le Couchant, » ayant à la gauche les Gaules, & » les Celtes à la droite, & va, enfin, » se décharger dans la Mer Océane. » Telles sont aujourd'hui les limites » de ces Pays, depuis qu'ils ont pris » des noms différens : car ancienne- » ment le nom de Celtes étoit com- » mun aux Peuples qui demeuroient » des deux côtés du Fleuve. » Ce que cet Auteur avance est contraire à tous les monumens de l'antiquité. Il est évidemment contre toute foi historique, qu'après que la Gaule & la Germanie eurent été distinguées par des noms différens, le nom de Celtes fut propre & particulier aux Gaulois. En effet, nous ne voyons pas que l'on ait donné plus soigneusement le nom de Celtes aux Gaulois, & que l'on ait distingué, avec plus de soin, les Celtes des Germains, que sous l'empire de César, & pendant les deux siécles suivans

(23); tems où toute l'antiquité reconnoît que la Gaule & la Germanie avoient chacune un nom particulier. Il semble donc que ceux qui s'appuyent uniquement sur l'autorité de Dion, pour donner la véritable signification du nom de Celtes, doivent peser, avec soin, ce que nous venons de dire.

§. 56. *Conclusion du sujet.*

Après avoir comparé ces différentes autorités, nous pouvons suivre hardiment le sentiment de ceux qui donnent aux Gaulois seuls le nom de Celtes, & qui en excluent les Germains (24). En effet, si l'on compte les autorités, on en trouvera à peine pour le sentiment con-

(23) Conf. §. 22. 26. 33.

(24) Bodin, qui vivoit dans le XVI. siécle, a embrassé ce sentiment dans sa *Méthode de l'Histoire* p. 350. & suivantes. Il est vrai que, pour n'avoir pas entendu les Anciens, il a mal défendu une bonne cause.

traire quatre ou cinq contre seize, & si l'on examine de quel côté sont les Ecrivains les plus anciens, & ceux qui ont été plus à portée de prendre connoissance de la question, on verra que le parti que nous avons embrassé a été suivi par des Ecrivains très-anciens, qui ont même vécu dans le tems où l'on pouvoit sçavoir les choses par soi-même : ceux, au contraire, qui favorisent l'autre sentiment, sont des Ecrivains modernes, qui ont vécu dans des tems très-éloignés des choses qu'ils écrivoient. Si l'on veut sçavoir de quel côté se trouvent ceux qui ont eu soin de prendre connoissance de l'ancienne Géographie, on verra que ceux qui se sont livrés à un examen particulier sur cette matière, ont adopté notre sentiment, & que ceux-là seuls, qui n'ont point voulu s'y appliquer, ont embrassé l'opinion contraire. Enfin, s'il est question de

juger de la qualité des Auteurs, on trouvera que les uns disent constamment la même chose, & que les autres ne sont point d'accord entr'eux, & que souvent ils ont été trompés manifestement sur ce qui regarde les Celtes, même dans les choses qui se sont passées de leur tems. Velser n'auroit donc pas dû assurer (25) que le nom de Celtes, qui est très-ancien, comprenoit les Gaulois & les Germains; que, dans la suite, il fut restraint peu à peu aux seuls Peuples qui habitoient au-delà du Rhin; qu'enfin, les limites se resserrant davantage, il ne fut donné qu'à la dernière Gaule, qui comprenoit la troisième partie de ce Pays. Pour moi, je pense qu'il vaut mieux renverser le sentiment de Velser. Si nous en exceptons les fables, que quelques-uns ont débitées ouvertement,

(25) Rer. Boic. p. 2. & seq.

le nom de Celtes fut donné aux ſeuls Gaulois dès l'antiquité la plus reculée; les Auteurs l'ont conſtamment entendu en ce ſens pendant une longue ſuite de ſiécles; enfin, la Langue des Celtes, & leur nom primitif s'étant perdus, il a plu à quelques Ecrivains de donner mal à propos ce nom aux Germains, quoique des Auteurs diſtingués n'ayent jamais adopté le dernier ſens qu'on donnoit à ce nom, &, qu'au contraire, ils ayent fidélement retenu l'ancienne & la véritable ſignification du nom de Celtes.

§. 57. *Les Germains ont-ils jamais été appellés Gaulois?*

Il faut, enfin, parler de ces Auteurs, qui ne voulant point contredire Céſar, lorſqu'il aſſure que le nom de Celtes & de Gaulois eſt le même, & n'a d'autre différence que celle de l'expreſſion, ont recours à une nouvelle ſubtilité: ils diſent que

les Habitans de l'ancienne Germanie étoient désignés, autrefois, non-seulement par le nom commun de Celtes, mais aussi par celui de Gaulois. Ce sentiment a été embrassé dans les premiers tems par *Raphael Volaterran* (26), *Henri Glarean* (27), *Christophe Brouer* (28); il a été adopté plus récemment par *Cocceji* (29) & par *Spener* (30), homme très-versé dans tout ce qui concerne les Germains, & qui, néanmoins, se contredit presque toujours dans ce qu'il dit au sujet de ces Peuples. En effet, après avoir avancé, dans un endroit (31), que le nom de Celtes avoit été donné principalement aux Germains, & qu'il servoit autrefois à

(26) Geograph. lib. III. ineunte.
(27) In Commentario de vetustis Germaniæ Populis apud Schardium Tom. I. p. 71. & seq.
(28) Proparasceve Annal. Trevir. p. 17.
(29) Prolegom. jurisprud. publicæ p. 7 & seq.
(30) Notitia Germ. antiq. p. 125. & seq.
(31) Vide suprà §. 52.

les distinguer des Gaulois, il ne fait point difficulté de comprendre ailleurs (32), sous le nom de Gaulois, & les Gaulois & les Germains. Dion l'a porté à croire que le nom de Celtes avoit été principalement donné aux Germains, depuis que la Gaule & la Germanie commencerent à porter des noms qui les distinguoient. Cependant il assure, dans la suite, qu'on avoit cessé de donner aux Germains le nom de Gaulois, qui, suivant lui, est le même que celui de Celtes. Les preuves sur lesquelles *Spener* s'appuye, pour faire voir que les Germains ont porté le nom de Gaulois, sont au nombre de sept. Il s'agit de les examiner avec celles que les défenseurs de cette opinion ont pu y ajouter.

§. 58. *Examen du I. argument de Spener.*

Spener a tiré sa première preuve

(32) Pag. 124. & seq.

de la grande différence qu'il y avoit, du tems de César, entre le courage & la force des Gaulois & la valeur de ces hommes qui avoient autrefois répandu la terreur & l'épouvante dans l'Univers. Il n'a pas paru vraisemblable à cet Auteur que les Gaulois d'en-deça le Rhin, qui, au rapport de César, se sont souvent glorifiés d'en être venus aux mains avec les Germains, mais qui, du tems de César, n'ont pu soutenir ni la présence, ni la fierté des Germains, ayent été ce même Peuple qui, trois siécles auparavant, avoit couvert le monde entier de ses armées formidables. Spener fait consister la force de son argument en ce qu'il observe (33) que, tant que les Gaulois demeurerent dans leur Pays, ils conserverent toute leur valeur, au lieu qu'ils dégénérerent de l'an-

(33) Not. (s).

cienne bravoure des Celtes, aussitôt qu'ils passerent en Italie & en Asie : & cela, dit-il, ne doit point paroître surprenant, parce qu'il est d'expérience que le courage se ressent du changement de climat. Mais Spener se trompe, en attribuant à toute la Nation des Gaulois ce que César (34) ne dit que de certains Séquanois & de quelques Marchands Gaulois. César, à la tête de son armée, s'étoit présenté devant Vesontion (Besançon), Capitale des Séquanois, pour sécourir les Eduens & les Séquanois, qu'Arioste, Roi des Germains, tenoit dans une très-dure servitude. Les Séquanois étoient dans une situation plus triste que les autres : Arioviste avoit pris toutes leurs Villes, & les avoit traités avec tant de hauteur & de cruauté, qu'ils n'osoient pas même en secret se

(34) Lib. I. de Bell. Gall. cap. 39.

plaindre de lui, quoiqu'eux & les Arvernes imploraſſent le ſecours des Romains. Livrés à l'abattement, ils avoient toujours les yeux fixés contre terre, &, quoiqu'éloignés d'Arioviſte, ils redoutoient autant ſa cruauté que s'il eût été au milieu d'eux, prêt à les immoler (35). Il n'eſt point ſurprenant que, dans un état auſſi accablant, & ſous la tyrannie d'un vainqueur auſſi orgueilleux, les Gaulois Séquanois ayent tremblé à l'approche des Germains, & qu'ils n'ayent pas pu ſoutenir leurs regards. Mais que peut-on en conclure contre les autres Gaulois, qui n'avoient point été enveloppés dans cette affreuſe infortune? Céſar en parle bien différemment. Il dit des Belges (36) que « ces Peuples ſont » les plus courageux de tous les Gau» lois, & que les Helvétiens tien-

(35) Cæſar de Bell. Gall. 32.
(36) Lib. I. cap. 1.

» nent le ſecond rang. Il n'y a preſ-
» que pas de jour, ajoute l'Hiſtorien
» Romain, que les Helvétiens ne
» livrent des combats aux Germains :
» tantôt ils les écartent des frontières
» de leur Pays, d'autres fois ils vont
» les attaquer ſur leurs propres ter-
» res. » C'eſt ſurquoi Céſar inſiſta
fortement dans le diſcours qu'il fit
pour relever le courage de ſes Sol-
dats, qui étoient frappés de la crain-
te que leur inſpiroit la préſence des
Germains. « Ce ſont, leur diſoit-il
» (37), ces Germains que les Hel-
» vétiens ont ſi ſouvent vaincus dans
» leur propre Pays, & que, plus
» ſouvent encore, ils ont été défier
» & tailler en piéces juſques ſur les
» terres de la Germanie. » Le même
Hiſtorien dit (38), que les Volces
Tectoſages, Colonie Gauloiſe, qui
s'étoit fixée dans la Germanie, paſ-

(37) Lib. I. cap. 40.
(38) Lib. VI. cap. 24.

ſoient chez les Germains mêmes pour être très-braves. Mais combien d'autres traits remarquables de la bravoure des Gaulois, ne trouve-t-on pas dans les Commentaires de César ? Au reſte, des Peuples, qui reſpirent le même air, & qui demeurent dans le même climat, ne conſervent pas toujours la force & le courage de leurs ancêtres. Aujourd'hui même, combien ne voyons-nous pas de Peuples qui ne ſont plus ce qu'étoient leurs ayeux ? Il y avoit donc des Gaulois, qui avoient dégénéré de la bravoure qui diſtinguoit les anciens Celtes (39); ſoit qu'ils euſſent ceſſé d'être continuellement ſous les armes, ſoit que, par le commerce avec leurs voiſins, ils euſſent importé des marchandiſes qui énervent le courage. C'eſt ce qu'obſerve César, témoin non ſuſpect. « Les

(39) Teſte Cæſare de Bell. G. lib. VI. cap. 24.

» Belges, dit-il (40), sont les plus » braves des Gaulois. Cela vient de » ce qu'ils ne fréquentent point les » Etrangers, de ce que les Mar- » chands ne vont guères chez eux, » & de ce qu'ils n'importent point » les choses propres à corrompre » l'esprit guerrier. Ils sont voisins » des Germains, qui habitent au-delà » du Rhin, & sont continuellement » en guerre avec eux : par cette mê- » me raison, les Helvétiens surpas- » sent en courage les autres Gau- » lois. »

§. 59. *Examen du II. argument de Spener.*

Spener tire sa seconde preuve de ce que la Gaule seroit demeurée sans habitans, s'il en étoit sorti des armées aussi considérables, pour aller peupler ou ravager l'Italie, la Gréce & l'Asie. Il fait consister la force de

(40) Lib. I. cap. 1.

cette preuve dans l'étendue de l'ancienne Gaule, qui ne pouvoit pas être comparée à celle de la Germanie. Mais il auroit dû faire attention que l'ancienne Gaule avoit une étendue beaucoup plus considérable que la nouvelle : elle comprenoit tout le Pays des Suisses, la Flandre & toute la partie de la Germanie, qui est en-deça du Rhin. D'ailleurs, toutes ces Colonies ne sortirent pas de la Gaule dans le même tems : plusieurs abandonnerent leur Pays dans des siécles différens. Et combien de cent mille hommes ne sortit-il point de la France dans l'espace de 50 ans, à l'occasion des guerres de Religion, sans que les Provinces en parussent plus désertes ?

§. 60. *Examen du III. argument de Spener.*

La troisième preuve de Spener est appuyée sur le témoignage des

Grecs, qui disent que les Gaulois, qui saccagerent Rome, étoient sortis du Pays des Hyperboréens. Elle est fondée aussi sur ce que Florus, Historien Romain, dit que ces mêmes Gaulois étoient venus des extrémités de la terre, & des bords de l'Océan, dont elle est environnée. Spener (41) s'applique singulièrement à prouver que les uns attribuent aux Cimbres les victoires que d'autres attribuent aux Gaulois; qu'il y a même des Auteurs qui donnent évidemment le nom de Gaulois aux Cimbres & aux Teutons, que tout le monde avoue être sortis de la Germanie. Il cite au nombre des Auteurs Grecs, qui font sortir les Gaulois du Pays des Hyperboréens, Plutarque, qui, dans sa vie de Camille, sur la prise de la Ville de Rome, dit (42): « La nouvelle de la prise de

(41) Not. (t).
(42) Tom. I. Opp. p. 139. & seq.

» Rome se répandit aussi-tôt dans » la Gréce ; mais ce ne fut d'abord » qu'un bruit incertain. Héraclide » de Pont, qui vivoit à peu près » dans ce tems-là, rapporte, dans » son Traité de l'Ame, que l'on ap- » prit des Occidentaux qu'une ar- » mée d'étrangers, *venus du Pays des* » *Hyperboréens*, s'étoient emparés » d'une Ville Grecque, nommée *Ro-* » *me*, située près de l'Océan. » Plutarque lui-même détruit tout de suite la preuve qu'on pourroit tirer de ces paroles ; mais Spener s'est bien gardé d'exposer ce qui étoit contraire à son sentiment. L'Ecrivain Grec ajoute : » Je ne m'étonne point » qu'un homme aussi vain & aussi » ami du merveilleux qu'Héraclide » de Pont, pour relever le courage » des Habitans de Rome, qui avoit » été prise, ait ajouté au nombre des » véritables Conquérans de cette » Ville, les *Hyperboréens* & ceux qui

» habitent les bords de l'Océan. Mais » Aristote le Philosophe assure qu'il » avoit appris que Rome avoit été » saccagée par les Celtes : seulement » il appelle *Lucius* celui qui conserva » la Ville de Rome, au lieu que ce » fut *Marcus* (*Furius Camillus*) & » non pas *Lucius Camillus*. Tout cela » n'est encore qu'une pure conjec- » ture. »

§. 61. *Examen d'un passage de Florus.*

Florus (43) dit, à la vérité, que les Gaulois Sénons étoient partis en grandes troupes des extrémités de la terre, & des bords de l'Océan, dont elle est environnée. Mais rien n'empêche que ce qu'il dit ne puisse être appliqué à la Gaule, que l'on sçait être entourée par l'Océan ; d'autant plus que Florus a coutume d'exagérer les moindres choses, à la manière des Poëtes. Il faut avouer qu'Ap-

(43) Lib. I. cap. 13.

pien (44) attribue aux Cimbres l'expédition que Justin (45) raconte avoir été entreprise par les Gaulois contre Delphes. Mais ne pourroit-on pas dire, ou que, dans cette guerre, les Cimbres ont donné du secours aux Gaulois, ou qu'Appien ne s'accorde pas avec Trogue Pompée ou avec Justin son abréviateur? En effet, Diodore de Cicile (46) assure également que les Cimbres avoient pris Rome & pillé le Temple de Delphes, tandis que d'autres Ecrivains Grecs & Latins attribuent ces actions aux Gaulois. Mais Diodore de Sicile (47) a lui-même reconnu son erreur : il avoue que Rome fut prise par les Gaulois Sénons, qu'il fait sortir de la Gaule Transalpine. Cicéron, parlant de Marius,

(44) Illyric. p. 1196.
(45) Lib. XXIV. c. 8.
(46) Lib. V. c. 32.
(47) Lib. XIV. cap. 114. & seq.

rapporte (48) que « ce Général vainquit une grande armée de Gaulois, » qui avoient inondé l'Italie. » Salluste observe (49) que, « vers la fin » de la guerre contre Jugurtha, les » Généraux Romains, Q. Cépion & » M. Manlius, furent battus par les » Gaulois, ce qui fit trembler toute » l'Italie. » Mais il est facile de conjecturer que Salluste & Cicéron donnent à cette armée le nom de Gaulois, non pas en considération des Cimbres & des Teutons, mais eu égard aux Tigurins, qui faisoient une grande partie de l'armée, selon Florus (50), & qui étoient Gaulois, comme Jules-César (51) l'assure. Florus dit des Cimbres & des Teutons : « Les Cimbres, les Teutons » & les Tigurins, chassés des extré-

(48) Orat. de Provinc. Consular. cap. 13.
(49) De bello Jugurth. cap. 114.
(50) Lib. III. cap. 3.
(51) Lib. I. de B. Gall. cap. 12.

» mités de la Gaule, par le débor-
» dement de l'Océan, cherchoient
» un lieu où ils puſſent s'établir. »
Mais cela n'eſt pas aſſez diſtinctement énoncé. Ces mots, *chaſſés des extrémités de la Gaule*, ne peuvent regarder que les Tigurins, & non pas les Cimbres & les Teutons : ceux-ci, au contraire, *par les débordemens de l'Océan*, ne paroiſſent devoir s'appliquer qu'aux Cimbres & aux Teutons, & non pas aux Tigurins, qui étoient trop éloignés de l'Océan pour être expoſés à ſes inondations. L'on a pu dire que les Cimbres & les Teutons avoient été chaſſés des extrémités de la Gaule, parce qu'après avoir ſondé tous les Peuples de la Gaule, ils vinrent trouver les Tigurins, & ſe joignirent à eux, pour aller ſe jetter ſur l'Italie & ſur tout l'Empire Romain. Car nous ſçavons que Florus, dans un autre

autre endroit (52), distingue très-clairement les Gaulois des Germains: « Restoient, dit-il, les Gaulois & » les Germains, qui sont les plus fé» roces de tous les Peuples. » Tite-Live (53) prétend que l'Esclave public, qui fut envoyé dans la prison de Marius pour le tuer, étoit *Gaulois* de Nation; mais Vellejus Paterculus dit qu'il étoit *Germain*, & qu'il avoit été pris dans la guerre contre les Cimbres. J'aimerois mieux dire que ces deux Ecrivains ne s'accordent pas sur ce point, que d'assurer qu'ils employent indifféremment les noms de Gaulois ou de Germain. Plutarque (54) léve tout doute, peignant ainsi cet Esclave: « C'étoit » un Chevalier, Gaulois de Nation, » ou Cimbre; car on rapporte l'un » & l'autre. » Cela ne prouve-t-il

(52) Lib. III. cap. 10.
(53) Epitom. lib. LXXVII.
(54) Vita Marii p. 428.

pas combien ces Ecrivains sont peu d'accord entr'eux, quoiqu'en dise Cocceji ?

§. 62. *Examen du IV. argument de Spener.*

Spener fonde sa quatrième preuve sur ce qui arrive assez souvent, que des Ecrivains fixent l'étendue de la Gaule jusqu'aux extrémités du Septentrion. Pour principal témoignage, il rapporte un passage de Diodore de Sicile (55), où il est dit: « Il est bon d'avertir ici d'une chose » que plusieurs ignorent. On appelle » Celtes les Peuples qui demeurent » au-dessus de Marseille, dans le cœur » du Pays, autour des Alpes, ou du » côté des Monts Pyrenées. On donne, au contraire, le nom de Gau» lois, à ceux qui demeurent au» dessous de la Celtique, vers le Midi, » ou du côté de l'Océan & du Mont

(55) Lib. V. cap. 32.

» Hercynien, &, en général, à tous » les Peuples, qui s'étendent jusqu'à » la Scythie. Cependant les Romains » comprennent tous ces Peuples sous » un seul & même nom, & les ap- » pellent Gaulois. » Diodore attribue ici aux Romains ce qu'on ne trouvera dans aucun de leurs Ecrivains. Quel autre que Diodore osa jamais faire parler ainsi des Auteurs Romains? Ni Spener, ni Cocceji, ni les autres Partisans de leur sentiment; quoiqu'ils prétendent que la Germanie fût autrefois appellée Gaule, ne soutiendront point qu'on donnoit le même nom de Gaule aux autres parties de l'Europe. C'est pourquoi le témoignage de Diodore de Sicile est suspect, & il ne paroît pas qu'on puisse s'en servir pour décider *si l'on a jamais donné, dans l'antiquité, le nom de Gaule à la Germanie.* Au reste, comment s'en rapporter à un Ecrivain, qui a montré

assez peu de connoissance des Contrées de la Germanie, & de celles qui les avoisinent du côté de l'Orient, pour assurer que le Danube & le Rhône vont se perdre ensemble dans l'Océan ? « Il y a, dit-il (56), plusieurs Fleuves qui arrosent la Gaule, & qui vont se précipiter dans l'Océan, ou se jettent dans notre Mer. Le Rhône est le plus considérable de ceux-ci : le Danube & le Rhin paroissent les plus grands des Fleuves qui se déchargent dans l'Océan. » Lors donc que Diodore dit que toute la Germanie portoit le nom de Gaule, il parle le langage de son tems, & selon l'idée qu'il croyoit que les Romains avoient attachée à ce mot. Or, cet Auteur vivoit sous l'Empire d'Auguste, &, par conséquent, dans un siécle où l'on connoissoit assez bien les limites

(56) Lib. V. cap. 25. p. 303. & seq.

de la Gaule & de la Germanie, & où le nom de Germains commençoit à être grandement en usage chez les Romains. Au reste, Spener lui-même avoue (57) qu'on cessa de donner le nom de Gaulois aux Peuples d'en-deçà & d'au-delà du Rhin, quand le nom de Germains devint familier chez les Romains; & que les limites des deux Pays étant mieux connues, les Romains n'appellerent plus Gaulois que les Peuples d'en-deçà du Rhin. Ainsi, d'après Spener même, il ne faut pas ajouter beaucoup de foi à ce qu'a écrit Diodore de Sicile, puisqu'il dit qu'on ne connoissoit, de son tems, aucun nom que celui de Gaule, dont les Romains se servissent pour désigner la Germanie, & qu'il n'a pas même fait mention du nom de Germanie. Cependant, de l'aveu de Spener,

(57) Pag. 128.

le nom de Gaule avoit, dès ce têms, cessé d'être donné à la Germanie, & si Diodore se fut donné la peine de faire des recherches exactes, il ne l'auroit pas ignoré.

§. 63. *Examen du V. argument de Spener.*

La cinquième preuve de Spener est prise de Tite-Live, qui appelle Germains les Peuples qu'il venoit d'appeller Gaulois. Spener joint à ce témoignage celui des autres Auteurs, qui appellent indifféremment les mêmes Peuples Gaulois ou Germains. Il prétend (58) que plusieurs Critiques ont substitué dans *Tite-Live*, *Cænomanorum* (les Habitans du Maine) à la place de *Germanorum* (les Germains). Il essaye de prouver qu'on a fait la même chose dans les autres Ecrivains, & il apporte en preu-

(58) Lib. V. cap. 35.

ve que les Baſtarnes, qui étoient indubitablement Germains, ſont appellés Gaulois par quelques-uns, comme par Polybe (59) & par Plutarque (60). Cocceji ajoute que Tite-Live (61), Juſtin (62) & Strabon (63) donnent aux Scordiſces le nom de Gaulois & de Galates. On voit dans Tite-Live (64) & dans Florus (65) que les Thraces avoient la Langue & les mœurs des Germains-Baſtarnes. Mais les Scordiſces étoient réellement Gaulois, quoiqu'ils habitaſſent dans une partie de la Thrace. Nous liſons, en effet, dans les Sommaires de Tite-Live (66) que »le Conſul Livius Druſus combattit »avec ſuccès, dans la Thrace, les

(59) Excerpt. Legat. cap. 62.
(60) Vitæ Æmylii Pauli p. 259.
(61) Epitom. lib. 63.
(62) Lib. XXXII. cap. 3.
(63) Lib. VII. p. 450.
(64) Lib. XL. cap. 57.
(65) Lib. III. cap. 4.
(66) Lib. LXIII.

»Scordiſces, Nation originaire de »la Gaule.» Juſtin (67) fait deſcendre les Scordiſces de ces Gaulois, qui avoient entrepris, ſous la conduite de Brennus, l'expédition de Delphes; & l'on ne trouvera, ni dans Tite-Live, ni dans Juſtin, aucun exemple, qui puiſſe faire voir qu'ils ont donné aux Germains le nom de Gaulois. Bien plus, Strabon (68) place les Scordiſces au nombre des Nations Celtiques, qui s'établirent dans la Thrace; il penſe que les Baſtarnes habitoient dans leur voiſinage, & qu'ils ſe mêlerent avec les Scordiſces & les Thraces.» Les »Baſtarnes, dit-il, ſont, encore aujourd'hui, mêlés avec des Thraces, »qui demeurent des deux côtés du »Danube; il en eſt de même de »quelques Nations Celtiques, des »Boïens, des Scordiſces & des Tau-

(67) Lib. XXXII. cap. 3.
(68) Lib. VII. p. 454.

» risces. ». Or il est prouvé par les §. 22. & 37. que Strabon comprend les Gaulois seuls sous le nom de Celtes. Les Bastarnes se trouvant donc voisins des Scordisces, faisant usage de leur Langue, & ayant les même moeurs, comme le dit Tite-Live (69), est-il surprenant que quelques Auteurs, qui sçavoient que les Scordisces étoient Gaulois, ayent cru que les Bastarnes, leurs voisins, qui avoient leur même Langue & leurs moeurs, étoient aussi originaires du même Pays, &, par conséquent, qu'ils étoient Gaulois ?

§. 64. *Examen du VI. & du VII. argument de Spener.*

Spener produit une sixième preuve de son sentiment, mais il ne l'établit pas. Il avance qu'on attribua, dans la suite, aux Gaulois des moeurs

(69) Lib. XL. cap. 57.

& des usages qui n'étoient propres qu'aux seuls Germains. Cependant on voit par César (70) & par Pomponius Mela (71), que les Auteurs les plus accrédités distinguent les mœurs des Gaulois de celles des Germains.

La septième & dernière preuve de Spener consiste dans les noms des Généraux & des Rois, qui, dit-il, appartiennent à l'idiome des Germains. Ces noms sont, *Bellovèse*, *Sigovèse*, *Elitovius*, *Brennus*, *Belgius*, *Arioviste*, *Britomare* & *Virdomare*. Je sçais que le nom d'*Arioviste* tire son origine de la Langue des Germains, que même, comme Florus l'assure (72), ce Général commandoit les Gaulois-Insubres dans la guerre qu'ils soutinrent contre les Romains. Mais on n'en peut rien

(70) De B. Gall. lib. VI.
(71) Lib. III. cap. 2. 3.
(72) Lib. II. cap. 4.

conclure pour le ſentiment de Spener. Les Gaulois ont pu avoir un Général d'une origine différente de la leur; mais, ce qui eſt encore plus déciſif, les faſtes triomphaux nous apprennent que, dans cette guerre, les Germains ſe joignirent aux Gaulois-Inſubres: ainſi on ne doit point être ſurpris de trouver, dans cette occaſion, le nom d'un Général Germain. Voici ce que portent les faſtes triomphaux (73): *Aux Calendes de Mars de l'an DXXXI. M. Claudius, M. F. M. N. Marcellus Conſul des Gaulois-Inſubres & des Germains emporta de grandes dépouilles ſur Virdumare, Chef des ennemis, qui avoit été tué auprès de Claſtidium.*

Les autres noms des Rois & des Généraux paroiſſent tirer véritablement leur origine de la Langue Celtique, comme nous l'enſeignera

(73) Gruter. Inſcript. Tom. I. p. 297.

plus amplement *Bulletus*, Professeur Royal à Besançon; sçavant très-versé dans la connoissance des origines Celtiques. Il y a, sous presse, trois volumes in-folio, que cet habile homme a écrits sur la Langue des Celtes.

Avant que le nom de Germains n'eût été reçu, les Grecs & les Latins ne donnoient pas un nom commun à tous les Peuples qui occupoient les Pays désignés ensuite sous le nom général de Germanie; au contraire, comme on n'avoit encore qu'une connoissance fort incertaine de ces Peuples, on doit penser qu'ils reçurent chacun un nom particulier à mésure qu'ils s'éleverent au-dessus des autres, & qu'ils se firent connoître des Romains, soit par des migrations, soit par des irruptions qu'ils firent hors de leur Pays.

§. 65. *Epiphoneme (*) de Spener.*

Spener termine ainsi ses preuves : « Nous sommes grandement surpris » que les Gaulois d'aujourd'hui se » fassent une espèce de point d'hon- » neur de ne pas vouloir descendre » des Germains, & qu'ils aiment » mieux tirer leur origine des an- » ciens Gaulois, que de reconnoître » la gloire des Germains. Le princi- » pal motif, qui a porté les François » à n'attribuer le nom de Gaulois » qu'aux seuls Habitans d'en-deçà du » Rhin, c'est qu'il leur paroissoit » qu'en admettant cette hypothése, » il seroit facile de faire pénétrer » leurs Gaulois dans la Forêt Hercy- » nie, afin de se donner ensuite des » ancêtres plus illustres, en faisant » descendre de ces Gaulois les Ger-

(*) L'*Epiphonéme* est une réflexion vive & pressante sur le sujet qu'on traite. De ceci & de quoi.

» mains, &, sur-tout, les Francs. Je
» prouverai clairement, lorsque je
» traiterai des origines Germani-
» ques, que tout ce qu'en disent les
» François est de pures rêveries &
» des chimères. Les François au-
» roient, sans doute, beaucoup mieux
» fait, si, rendant à chaque Nation
» la gloire qui lui est due, ils eussent
» de bon gré associé les Germains
» aux Gaulois, & leur eussent fait
» partager la gloire de ces derniers.
» Il est certain qu'ils tirent plutôt
» leur origine des Germains, que des
» Peuples d'en-deçà du Rhin, qu'ils
» célébrent tant, & dont, cepen-
» dant, ils ne sortent, ni ne vou-
» droient sortir entièrement, s'ils
» pesoient la différence qui se trouve
» entre les ames viles & lâches des
» Gaulois, réduits en esclavage, & le
» courage invincible des Germains,
» toujours libres.» Ainsi parle Spener.
» Cependant un Auteur aussi instruit

que lui, n'a pas pu ignorer que Petau, Sirmond, du Chesne, Valois, Mabillon, Baluze, Montfaucon & tous les autres Historiens de France du dernier siècle font descendre les François Occidentaux de la Germanie, & que, par conséquent, les François ne croyent point se déshonorer, en avouant qu'ils sortent de ces Peuples, à qui ils s'efforcent de prouver qu'ils doivent leur origine, s'empressant de rejetter les fables, qui attribuent l'origine des Francs à l'ancienne Troye, & donnent un Prince Troyen pour fondateur de la Monarchie Françoise, chimère créée par (Grégoire), Evêque de Tours, Ecrivain François du sixième siècle. Mais si les Historiens François reconnoissent que leurs ancêtres descendent des Germains, pourquoi rougiroient-ils de donner le nom de Gaulois aux anciens Germains leurs peres? Si ce sentiment fut celui de

Bodin (74), & de quelques-uns, qui l'ont suivi, sa doctrine n'eut plus de partisans, dès que les Historiens firent usage de la saine critique, dès qu'il examinerent de plus près les monumens de l'Histoire.

§. 66. *Le nom de Celtes a été donné aux Gaulois selon trois différentes significations.*

Il reste à examiner comment il est arrivé que, parmi les Ecrivains, qui ont donné le nom de Celtes aux Gaulois proprement dits, & le nom de Celtique à l'ancienne Gaule, proprement ainsi nommée, les uns le donnent particulièrement à la troisième

(74) Method. Histor. p. 363. *Lazarius*, dans son Histoire des Colonies Gauloises *Liv. V. Chap. I. pag.* 242. veut que les Gaulois, qui se fixerent en Pannonie, ayent, enfin, passé de-là aux bords du Rhin, & qu'ils ayent habité la Thuringe, qui a reçu, par la suite, le nom de France d'au-delà du Rhin; de sorte qu'ayant passé ce Fleuve sous Clodion, ils vinrent jetter les premiers fondemens du Royaume des Francs.

partie de la Gaule, qui ſe trouve entre l'Aquitaine & le Pays des Belges, & d'autres l'appliquent indifféremment à la Gaule Tranſalpine & à la Ciſalpine, ſuivant l'uſage des Romains. Au §. 17. nous avons déjà dit quelque choſe du nom de Celtes, employé ſuivant la première ſignification, dont les Hiſtoriens Latins ſe ſervent preſque ſeuls. Cela vient de ce que, du tems de ces Auteurs Latins, les Celtes, ainſi proprement dits, portoient encore le nom de Celtes, en avoient conſervé l'ancienne Langue, & s'appelloient Celtes dans cette même Langue, au lieu que les autres Celtes, après avoir abandonné la Langue de leurs Peres, paroiſſoient auſſi avoir renoncé à leur ancien nom. Car il a été un tems où la Gaule entière étoit habitée par les Celtes, ſans aucun mêlange avec les Nations étrangères. Il eſt très-vraiſemblable que tous les

Habitans de la Gaule avoient pour lors la même Langue & les mêmes usages. Mais quand les Cantabres & Gascons furent venus de l'Occident & des Montagnes voisines de l'Espagne ou Ibérie, dès que les Germains, qui étoient à l'Orient & au Septentrion, eurent passé le Rhin, dès que tous ces Peuples se furent mêlés avec les Celtes, il arriva que les Habitans des Pays situés entre les Monts Pyrenées & la Garonne, & entre le Rhin, la Marne & la Seine, changerent insensiblement de mœurs & de langage. Strabon dit des Aquitains (75) « qu'ils ressemblent plus » aux Espagnols qu'aux Gaulois, » dont ils n'ont ni la mine, ni l'idio» me. » César dit des Belges (76) que « la plûpart tirent leur origine » des Germains. Ayant, autrefois, » passé le Rhin, ils s'établirent dans

(75) Lib. IV. p. 266. & seq.
(76) Lib. II. de B. Gall. cap. 4.

» les Contrées, où ils sont aujourd'hui, à cause de leur fertilité, & » chasserent les Gaulois qui les oc» cupoient. » Ainsi l'Idiome des Belges fut un mêlange de Germain & de Gaulois; celui des Aquitains fut un mêlange de Gascon & de Gaulois. Les Celtes, qui demeuroient entre les Belges & les Aquitains, conserverent leur Langue naturelle dans toute sa pureté (75), parce qu'au-

(77) On trouve, encore aujourd'hui, aux confins de la France, des restes des trois anciennes Langues de la Gaule. Le bas Breton est un reste de l'ancien Celtique. Le Cantabre subsiste de nos jours, non-seulement dans les Cantons de l'Espagne, qui étoient occupés par les Cantabres ou par les anciens Gascons, mais encore depuis le Pays de Soule, soumis à la domination Françoise, jusqu'à Bayonne, endeçà des Monts Pyrenées. Les François appellent ceux, qui font usage de cette Langue, Basques & Biscayens. *Mariana de reb. Hispan. lib. I. cap. 5. Brietius in Hispan. Veter. p. 24.* Joseph Scaliger, dit de cette Langue, qu'elle n'a rien de barbare, rien de difficile, qu'elle est très-douce & très-agréable à prononcer, qu'elle est sans difficulté très-ancienne, & que, dans les

cune Nation étrangère ne s'établit parmi eux ; ainſi, parmi les autres habitans de la Gaule, qui, en général, étoient appellés Celtes, ils furent ceux qui conſerverent particulièrement le nom de leurs ancêtres. Quant à ce qui concerne la Gaule, à laquelle les Romains donnerent le nom de Ciſalpine, & que des Auteurs, dignes de foi, comprennent auſſi ſous le nom de Celtique, cette dénomination ne lui a été donnée que parce que des Colonies Celtiques, venues de la Gaule Tranſalpine, s'y étoient établies, & lui avoient donné leur nom. Mais la Gaule Tranſalpine, qu'on peut regarder comme la ſouche des Celtes & le lieu de leur prin-

Pays, où l'on s'en ſervoit, elle devoit y être en uſage avant les tems des Romains. Le même Scaliger, dans une Lettre à Paul Merula, qui ſe trouve dans la *Coſmographie* de ce dernier, part. II. lib. I. ch. 8. p. 205., compte le *Cantabre* ou *Baſque*, & le *bas Breton* au nombre des ſept petites Langues matrices de l'Europe ; car il ne reconnoît que quatre grandes Langues. . . .

cipale demeure, a toujours conservé son nom primitif. Tous les anciens Ecrivains, qui appellent Celtique la Gaule Cisalpine, sont là-dessus d'un même sentiment. Polybe dit (78) : « Les Celtes, voisins des Tyrrhé-» niens, commerçoient avec eux. » Charmés de la beauté des plaines » de ces Contrées, ils saisirent le plus » léger prétexte pour attaquer les » Etrusces avec une armée nom-» breuse, dans le tems qu'ils s'y at-» tendoient le moins; ils les chasserent » des rives du Pô, & s'y établirent. » Diodore de Sicile rapporte (79) que « les Celtes, qui habitoient les Con-» trées situées au-delà des Alpes, en » passerent les défilés avec des bon-» nes troupes, & vinrent s'établi-» rent dans les Pays, qui sont entre » l'Appennin & les Alpes, dont ils » chasserent les Tyrrhéniens, qui y

(78) Lib. II. Histor. p. 147.
(79) Lib. XIV. p. 321.

» habitoient. » Strabon (80) dit que » presque tous les autres Celtes, qui » sont en Italie, y sont venus d'au- » delà les Alpes, comme les Boïens » & les Sénons. » Plutarque nous apprend la même chose dans un passage de la vie de Camille que l'on a rapporté au §. 24.

§. 67. *Des Colonies des Peuples Celtes.*

Le nom même de la Gaule ou Celtique Cisalpine, & ceux des Celtes, qui s'y sont rendus ; nous engagent à faire le dénombrement des Colonies que les Celtes ont autrefois envoyées dans toutes les parties de l'Europe, & dans quelques-unes de l'Asie. Outre que la gloire du nom de Celtes y est intéressée, on y découvre ce qui a porté plusieurs des anciens Ecrivains, & tous les modernes, à croire que les autres Nations Européennes ont, aussi bien

(80) Lib. IV. p. 298.

que la Gaule, porté le nom de Celtes dès leur origine. Nous avons fait voir que les vrais Celtes, ceux qui habitoient dans la terre maternelle, occupoient les Pays bornés par les Monts Pyrenées, les Alpes, l'Océan & le Rhin. Les Celtes, qui devoient emmener des Colonies de leur Patrie, eurent donc quatre barrières à franchir. Les uns passerent les Pyrenées, les autres l'Océan, ceux-là les Alpes, ceux-ci le Rhin (81).

§. 68. *Migration des Celtes en Espagne.*

Dès les siècles les plus reculés, il passa en Espagne des Colonies Celtiques. Parmi elles, on distingue les Celtibéres, Peuple de l'Espagne Tarragonnoise, comme il paroît par les Ecrits de Ptolomée (82). Strabon (83)

(81) Pierre Ramus *de Morib. Gall. p.* 34. *& seq.* a beaucoup écrit sur les Colonies des Celtes.

(82) Lib. II. cap. 6. Geograph.

(83) Lib. III. p. 245. & seq.

leur donne pour limites au Septentrion les Vérones ; à l'Occident les Asturiens, les Collaiques, les Vaccéens, les Vettons, & les Carpetans ; au Midi les Oretans, les Bastetans, les Dittans, qui habitoient le Mont Orospeda ; à l'Orient le Mont Idubéda. Pline (84) nous apprend que Segobrige étoit la Capitale du Pays des Celtibéres. Après les Celtibéres viennent les Vérones, autre Peuple de l'Espagne Tarragonnoise, voisins des Cantabres Conisques, &, comme on l'a dit plus haut, au Septentrion des Celtibéres (85). Ptolomée (86) & Pomponius Mela (87) placent les *Celtiques* dans la Lusitanie, entre le Bétis & l'Ana, au-dessus des Turdetans & aux environs des Fleuves Monda & Doire. Ptolomée y met

(84) Lib. III. cap. 3.
(85) Ptolomæus & Strabo loco cit.
(86) Lib. II. cap. 5.
(87) Lib. III. cap. 1.

les

les Villes de *Langobrige* & de *Mirobrige*, &c. Ces Auteurs disent (88) que ces Villes ont la terminaison Celtique, parce qu'on trouve dans la Gaule *Samarobriva* ou *Samarobriga* (Amiens), & *Amagetobriga* (Magstat ou Binghen sur la rivière de Nave). Les Celtiques sont placés aux environs du Promontoire Artabre, qui en a reçu aussi le nom de Celtique; on l'appelle aujourd'hui le *Cap de Ste. Marie* aux extrémités de la Terre, le *Cap de Finisterre* ou *Finisterre*. Nous en avons déjà parlé au §. 45. Il faut ajouter, au sujet des Vérones, un passage de Strabon. « Les Vérones, » dit-il (89), viennent après les Cel- » tibéres; & sont placés vers le Sep- » tentrion; ils sont voisins des Canta- » bres Conisques. Ce Peuple fit par- » tie de l'expédition des Celtes » (90).

(88) Lib. I. & V. de B. G.

(89) Lib. III, p. 245.

(90) Voyez ci-dessus §. 45.

Etienne de Bysance (91) ajoute à ceux-là les Carpetans, situés à l'Occident des Celtibéres, comme nous l'apprennent Ptolomée (92) & Strabon (93). Etienne de Bysance s'exprime ainsi : « Alea est une Ville des » Carpétans, qui sont un Peuple » Celte. » Que peut-il indiquer par ces paroles, si ce n'est que les Carpétans avoient une même origine que les Gaulois ? J'ai fait voir §. 43. que cet Auteur distinguoit les Celtes des Espagnols. Au reste, Ptolomée (94) fait mention d'une Ville des Ilergétes, nommée *Gallica Flavia*, qui est située dans l'Espagne Tarragonnoise. « Les Villes Méditerranées » des Ilergétes, dit-il, sont Bergusia, » Celsa & *Gallica Flavia*. » On croit que cette dernière Ville est la même

(91) Voce Ἀλέα.
(92) Lib. II. cap. 6.
(93) Lib. III p. 246.
(94) Lib. II. cap. 6.



qui, dans l'Itinéraire d'Antonin (95), est appellée *Gallicum*, & porte aujourd'hui le nom de *Fraga* : c'est un monument remarquable de l'ancienne Colonie des Celtes. Je n'entreprendrai point de fixer dans quel tems les Celtes passerent de leur Pays en Espagne. Il y a des Auteurs (96) qui portent cette migration à l'an 476 de la fondation de Rome, (278 avant notre Ere vulgaire); c'est le tems où les Tectosages partirent pour s'établirent en Orient. (97) M. Varron nous apprend, dans l'Histoire de Pline, que « les Ibéres, les » Perses, les Phéniciens, les Celtes » & les Carthaginois se répandirent » dans toute l'Espagne. » Mais il ne dit rien du tems auquel il faut rapporter cet événement. Il est certain

(95) Itinere ab Asturica Tarracone.

(96) Lacarrius de Colon. Gall. lib. III. cap. 8. pag. 129.

(97) Lib. III. Hist. cap. 1.

que cela arriva avant l'an 535 de la fondation de Rome. Silius Italicus (98) & Tite-Live (99) rapportent que les Celtibéres étoient dejà engagés dans la seconde guerre Punique. Au rapport de Tite-Live (100), cette guerre commença sous le Consulat de P. Cornelius Scipion & de T. Sempronius Longus. Selon les fastes, ce Consulat se rapporte à l'an 535 (ou 536) de la fondation de Rome.

§. 69. *Migration des Celtes en Angleterre.*

Après avoir parlé des Colonies des Celtes qui passerent en Espagne, il faut dire quelque chose de celles qui s'embarquerent sur l'Océan, & s'établirent dans la Grande Bretagne. César (1) est le premier Ecrivain, qui

(98) Lib. III. v. 350.
(99) Lib. XXII. cap. 21.
(100) Lib. XXI cap. 16.
(1) Lib. V. de B. Gall. cap. 12.

dise que la Côte Maritime de cette Contrée est occupée par des Colonies Gauloises. « L'intérieur de la » Bretagne, dit-il, est habité, selon » la tradition du Pays, par ceux qui » y sont nés; la Côte Maritime est » occupée par les Peuples que l'en» vie de piller & de faire la guerre » fit sortir de la Belgique; ils por» toient presque tous les noms des » Cités où ils étoient nés; ils sorti» rent de leur Pays natal, pour venir » dans cette Contrée; après y avoir » fait la guerre, ils s'y établirent, & » commencerent à cultiver des ter» res. » Ptolomée (2), dans la description d'Albion, aujourd'hui l'Angleterre, met au nombre des Peuples, qui y habitent, les Parises, les Atrébates, les Belges; tous ces Peuples portent le même nom que d'autres Peuples habitans de la Gaule.

(2) Geogr. lib. II. cap. 3.

Tacite (3) fait aussi voir assez clairement que tous les Bretons tirent leur origine des Gaulois. « On a, dit-il, » peu de lumières sur les premiers » habitans de la Bretagne. Etoient-» ils nés dans le Pays même ? Ve-» noient-ils d'ailleurs ? Une Nation » barbare ne peut nous éclairer là-» dessus.... On prendroit pour des » Gaulois ceux qui sont voisins de » la Gaule : & cette ressemblance est » l'effet, ou du même sang, ou du » même climat. En général, on doit » présumer que des Gaulois se sont » établis dans une Contrée dont leur » Pays n'est séparé que par un bras » de la Mer. Tout favorise cette idée. » Extrême rapport entre les deux » Langues, même Culte religieux, » égal attachement aux mêmes su-» perstitions, pareille audace quand » il est question de défier l'ennemi,

(3) Agricol. cap. 11.

» pareille timidité dès qu'il s'agit de » combattre. » Bede (4) est du même sentiment. « Les Bretons, dit-il, qui » ont donné leur nom à cette île, en » ont été les seuls habitans. Ils vin» rent de l'Armorique dans Albion » (en Angleterre), & s'emparerent » des parties Méridionales de cette » île : c'est la tradition du Pays. » Guillaume Cambden, Anglois de Nation, &, par conséquent, témoin non suspect, s'étend davantage sur ce sujet. Il compare, avec beaucoup de soin, les anciens Gaulois & les Bretons, & fait remarquer la parfaite ressemblance qu'il y avoit autrefois entre les Mœurs, la Religion & la Langue de ces deux Peuples ; il assure que l'on doit regarder comme une chose constante, que les Habitans de la Grande-Bretagne tirent leur origine des Gaulois (5). « La

(4) Histor. Eccles. lib. I. cap. 1.

(5) In Britannia pag. 12 & 25.

» raiſon, dit-il, nous apprend que
» chaque Pays a, d'abord, été habité
» par les Peuples voiſins, plutôt que
» par ceux qui en ſont éloignés. Et
» qui ne croira, en effet, que l'île
» de Chypre a été premièrement oc-
» cupée par leurs voiſins les Aſiati-
» ques, l'île de Crête & la Sicile par
» les Grecs, la Corſe par les habi-
» tans de l'Italie, la Zélande par les
» Germains ou Allemands, l'Iſlande
» par les Peuples de la Norwége, &
» non que ces Pays ont été peuplés
» par des Colonies venues du fond
» de la Tartarie ou de la Mauritanie?
» De même, pourquoi ne croirions-
» nous pas que la Grande-Bretagne
» a été habitée par les Gaulois, qui
» étoient dans le voiſinage, plutôt
» que par les Troyens, les Italiens,
» les Albains & les Brutiens, qui
» ſont ſi éloignés?... Il résulte delà
» que les anciens Gaulois & les Bre-
» tons avoient la même Langue, &,

» par une suite nécessaire, que l'on » doit rapporter l'origine des Bre-» tons aux Gaulois. Car, il faut » avouer, comme nous l'avons déjà » dit, que la Gaule, voisine de l'Ar-» ménie, fertile en fruits, & encore » plus peuplée, au rapport de Stra-» bon, a été habitée la première. Et, » puisque les Gaulois ont envoyé » des Colonies dans l'Italie, dans la » Germanie, dans la Thrace & dans » l'Asie, à combien plus forte raison » ne doit-on pas penser qu'ils en ont » envoyé en Angleterre, Pays voisin » du leur, & qui n'étoit pas moins fer-» tile? Les Anglois doivent se piquer » d'honneur d'être sortis de ces an-» ciens Gaulois, qui ont passé pour » le Peuple le plus courageux.» L'Histoire ne dit point quand les Gaulois firent leur première descente dans la Grande-Bretagne : ainsi nous ne le dirons pas non plus.

§. 70. *Migration des Celtes en Italie.*

Les Colonies les plus renommées des Peuples Celtes furent celles qui, sous la conduite de Bellovése & de Sigovése, passerent en même-tems de la Gaule Celtique au-delà du Rhin & des Alpes. Celle que commandoit Bellovése, s'empara de l'Italie supérieure, en chassa les Tusces & lui donna le nom de Gaule Cisalpine. Ce nom s'est conservé constamment pendant plusieurs siècles, tant parmi les Romains, que parmi les Grecs, pour éterniser le souvenir de cette victoire. La Colonie qui étoit sous les ordres de Sigovése, parcourut non-seulement la Germanie Occidentale, dont nous sommes voisins, mais encore la Septentrionale, l'Orientale & la Méridionale; elle se répandit le long des deux rives du Danube dans la Rhétie, dans la Noricie, dans la Pannonie, dans la Thrace, dans la Gréce, dans l'Asie

Mineure, dans la Bithynie, dans la Cappadoce, dans la Paphlagonie & dans l'Asie Majeure; elle fonda le Royaume de Galatie ou des Gallo-Grecs, dans la plus Belle Province de l'Asie Mineure. Elle eût de tels succès que son courage & la gloire du nom Celtique remplirent l'Univers de crainte & d'admiration.

Polybe, Diodore de Sicile, Strabon, Plutarque, Tite-Live & Justin, dont nous avons produit les témoignages au §. 66, parlent tous de l'expédition que les Celtes firent en Italie, où ils avoient passé en grand nombre. Polybe & Tite-Live ont donné une description exacte de ces Migrations: les autres n'en parlent qu'en général. Cette Migration fut entreprise, au rapport de Tite-Live (6), sous le régne de Tarquin l'ancien, deux cens ans avant que les

(6) Lib. V. cap. 34.

Gaulois assiégeassent Clusium. « Les » Gaulois, dit ailleurs le même Historien (7), passerent en Italie deux » cens ans avant qu'ils formassent le » siége de Clusium, & avant qu'ils » prissent la Ville de Rome. « Or Clusium fut assiégé sous les Tribuns Militaires (qui avoient l'autorité des Consuls) L. Lucretius Flavus, Serv. Sulpicius Camerinus, M. Æmilius Mamercinus, L. Furius Medullinus, Tribun pour la septième fois (8), Agrippa Furius Fusus, C. Æmilius Mamercinus, Tribun pour la seconde fois. C'est ce que nous apprend Tite-Live (9). Selon les fastes consulaires, cela arriva l'an 363 de la fondation de Rome. Si l'on en re-

(7) Lib. V. cap. 33.

(8) Lucius Furius Medullinus étoit Tribun Militaire pour la dixième fois. Il l'a été pendant les années 322, 329, 334, 347, 349, 356, 357, 359, 360 & 363 de la fondation de Rome.

(9) Lib. V. cap. 32.

tranche deux cens ans, la Migration des Celtes en Italie tombe dans l'an 163 de la fondation de Rome, & 589 (ou plutôt 591) avant J. C. Tite-Live (10) observe de plus, que cela arriva dans le tems que des Etrangers, partis de la Phocide, arriverent sur les Côtes des Gaulois Saliens, & y jetterent les premiers fondemens de Marseille. Ecoutons ce qu'il en dit: « Voici ce que nous » avons appris du passage des Gau» lois en Italie. Du tems que Tarquin » l'ancien régnoit à Rome, la sou» veraineté sur la Celtique, qui est » la troisième partie de la Gaule, » appartenoit aux Bituriges : c'é» toient eux qui donnoient un Roi à » la Celtique. Ambigat, Roi des Cel» tes, se voyant avancé en âge, & » remarquant qu'il avoit de la peine » à tenir ses Sujets dans le devoir;

(10) Cap. 34.

» tant à cauſe de leur nombre, que de
» l'abondance où ils vivoient, prit
» la réſolution de décharger ſon
» Royaume d'une partie de ſes Ha-
» bitans. Il déclara, pour cet effet,
» qu'il envoyeroit Bellovéſe & Si-
» govéſe, fils de ſa ſœur, chercher
» fortune dans les Pays étrangers,
» que les auſpices leur indiqueroient,
» leur permettant, en même-tems,
» de prendre avec eux autant de
» monde (11) qu'il leur en faudroit
» pour abattre tout ce qui pourroit
» s'oppoſer à leur paſſage. Le ſort
» aſſigna à Sigovéſe la Forêt Her-
» cynie. Bellovéſe, conduit par des
» auſpices plus heureux, tira du côté
» de l'Italie avec une puiſſante ar-
» mée, qu'il avoit levée dans le Pays
» des Bituriges, des Arvernes, des
» Sénons, des Eduens, des Ambares,
» des Carnutes & des Aulerces. Ces

(11) Juſtin *lib. XXIV. cap.* 4. dit qu'il ſortit alors trois cens mille hommes de la Gaule.

» Gaulois s'étant avancés jusques
» dans le Pays des Tricastins (*S. Paul-*
» *trois-Châteaux*), passerent ensuite
» les Alpes du côté de Turin, &,
» ayant défait les Tusces près du
» Tésin, ils s'établirent dans leur
» Pays (12), & y bâtirent une Ville
» à laquelle ils donnerent le nom de
» *Mediolanum*. Bientôt après, il ar-
» riva, par le même chemin, une
» troupe de Cénomaniens (13), qu'E-

(12) Tite-Live *lib. V. cap.* 32. Pline *Hist. Nat. lib. XII. cap.* 1. & Plutarque *in Camillo pag.* 135. rapportent que la douceur des fruits & du vin, qui furent, dans ce tems-là, apportés en Italie, engagerent les Gaulois à faire la conquête de ce Pays.

(13) L'édition de Tite-Live imprimée in-folio à Paris en 1625, porte *Germanorum*, au-lieu de *Cenomanorum*, quoique les Manuscrits & les meilleures éditions lisent autrement, & que l'ordre même des choses rapportées par Tite-Live repugne à ce changement. Il n'est question, dans cet endroit, que des Gaulois & de leurs Colonies, qui passerent en Italie. Or Tite-Live n'a jamais compris les Germains sous le nom de Gaulois. L'on voit clairement par le passage de Polybe, rapporté dans le §. suivant, qu'il faut lire ici *Cenomanorum*.

» litovius commandoit. Ceux-là se » fixerent dans la Contrée, où l'on a « bâti les Villes des Brescie & de » Vérone. Ils furent suivis par les » Salluviens, qui s'arrêterent autour » du Tésin. Les Boïens & les Lin- » gons, ayant ensuite passé les Alpes » Pennines (14), &, trouvant tout » le Pays, qui s'étend depuis les Alpes » jusqu'au Pô, déjà occupés, traver- » serent ce Fleuve sur des radeaux, » & chasserent de leur Pays non-seu- » lement les Etrusces, mais encore » les Umbres. Cependant ils ne pas- » serent point le Mont Apennin. En- » fin les Sénons, qui arriverent les » derniers, se mirent en possession du » Pays, qui s'étend depuis la rivière » d'Ubis jusqu'à celle d'Æsis. Je » trouve que ce furent les Sénons, » qui vinrent assiéger Clusium, & » qui passerent de-là à Rome. » C'est

(14) Elles s'étendent dans le Pays de Valais, entre le Grand S. Bernard & le Mont S. Godard.

ainsi que Tite-Live fait l'énumération des Colonies, qui s'établirent en Italie. Il nous apprend que ceux qui composoient l'armée de Bellovése, les Cénomaniens & les Salluviens, s'établirent au-delà du Pô, c'est-à-dire, au-delà des rives Septentrionales de ce Fleuve; & que les Boïens, les Lingons & les Sénons fixerent leurs demeures en-deçà du Pô, du côté de la Ville de Rome.

§. 71. *Suite du même sujet.*

Polybe raconte un peu différemment les Migrations des Colonies des Celtes en Italie, il en ajoute même plusieurs autres. « Les Celtes, » dit-il (15), chasserent les Etrusces » des Pays situés le long du Pô. » D'un côté du Fleuve s'établirent » les Lai, les Lebecii, les Insubres, » qui étoient le Peuple le plus nom- » breux des Celtes, & enfin les Cé-

(15) Lib. II p. 147.

» nomaniens.... D'autres Peuples » passerent le Fleuve, & s'étendirent » jusqu'au Mont Apennin. De ce » nombre, furent les Ananes, les » Boïens, les *Egons* (16), & les » Sénons, qui demeuroient près de » la Mer Adriatique. » Strabon met aussi les Insubres au nombre des Peuples Celtes. » Autrefois, dit-il (17), » plusieurs Peuples Celtes habitoient » autour du Pô. De ce nombre, » étoient les Boïens & les Insubres. » Etienne de Bysance (18) dit « que » les *Insobares*, qu'on nomme aussi » *Insobres*, sont un Peuple Celte, qui » habite aux environs du Pô. « Stra-

(16) Il y a dans le Texte Ἄγωνες. Il faut peut-être lire Λίγωνες ou Λίγγωνες. Les Lingons habitoient au milieu des Boïens & des Sénons, comme il paroît par le passage de César, qu'on vient de rapporter. D'ailleurs le changement de Λ en Α est très-facile. C'est ainsi que dans Dion Cassius *lib.* XXXIX. *pag.* 109. la Loire est appellée Ἄιγρος par corruption de Λίγηρ.

(17) Lib. V. p. 325.

(18) Pag. 147.

bon croit aussi (19) que les Venètes étoient des Celtes, & qu'ils tiroient leur origine des Vénetes de la Belgique, ou, comme veulent Pline & Ptolomée, des Peuples de la Gaule Lyonnoise. Voici le paroles mêmes de Strabon : « Après les Nations qui viennent d'être nommées, » l'on trouve les Belges vers l'Océan. » De ce nombre, sont les Venétes » qui livrerent à César un combat » naval.... Je pense que de ces Venétes, sont venus ceux de ce même » nom, qui habitent autour d'Adria. » En effet, les autres Celtes, qui » ont leurs demeures dans l'Italie, » comme les Boïens & les Sénons, » sont sortis des Pays situés au-delà » des Alpes, pour venir dans cette » Contrée. »

Voilà quelles sont les Colonies Gauloises, qui s'acquirent tant de

(19) Lib. IV. p. 297. & seq.

célébrité dans l'Hiſtoire Romaine. Nous apprenons de Tite-Live (20), de Florus (21), & de Strabon (22) que les Gaulois Sénons prirent la Ville de Rome l'an 364 de ſa fondation. Polybe (23) dit que les Romains les vainquirent ſouvent dans la ſuite, & qu'enfin ils les détruiſirent l'an 463. de la même époque. Il arriva à peu près de même aux Boïens : ces Peuples, vaincus pluſieurs fois par les Romains, furent enfin chaſſés de l'Italie, & allerent s'établir parmi les Tauriſces, vers le Danube. Strabon (24), parlant des Celtes qui étoient en Italie, s'exprime ainſi : « Les plus conſidérables des Peuples Celtes étoient les » Boïens, les Inſubres & les Sénons, » qui, avec le ſecours des Géſates,

(20) Lib. V. cap 35. & ſeq.
(21) Lib. I. cap. 13.
(22) Lib. V. p. 325. & ſeq.
(23) Lib. II. p. 150.
(24) Lib. V. p. 325. & ſeq.

» s'emparerent de la Ville de Rome.
» Par la suite, les Romains les détrui-
» sirent entièrement. Ils chasserent
» aussi les Boïens du Pays, dont ils
» s'étoient mis en possession : ceux-ci
» passerent le Danube, s'établirent
» parmi les Tauriscès, & firent la
» guerre aux Daces, jusqu'à ce que
» leur propre Nation eût été entiè-
» rement détruite (25). » Il paroît que les Boïens sortirent de l'Italie vers l'an 562 (ou 563) de la fondation de Rome, sous le Consulat de M. Acilius Glabris & de P. Cornelius Scipion Nasica (26). Au reste, il faut observer encore, au sujet des Colonies Celtiques, qui passerent en Italie, que les plus célébres Villes de l'Italie, qui sont aujourd'hui si florissantes, leur doivent leur origine. Milan, comme nous l'avons

(25) Conf. Plinius lib. III. cap. 15. Polybius lib. II. p. 165.

(26) Livius lib. XXXVI. cap. 39.

déjà vu dans Tite-Live, a été bâtie par les Insubres; Verceil, par les Salyens; Novarre, par les Vertacomacores-Vocontiens; Pavie, par les Léves, qui avoient, peut-être, joint dans la route les troupes de Bellovése; Lodi, sur l'Adda, par les Boïens. Voici ce que dit Pline (26): « Verceil, Ville des Libyens, fut bâ» tie par les Salyens, Novarre par » les Vertacomacores; c'est aujour» d'hui une habitation des Vocon» tiens, & non pas des Liguriens, » comme le croit Caton. Les Léves » & les Marices bâtirent *Ticinum*, » non loin du Pô: au-delà des Alpes, » furent fondées la *Laude Pompeïen*» *ne* (*) par les Boïens, & Medio» lanum par les Insubres. » Tite-Live (28) semble marquer que les Villes

(27) Hist. Nat. lib. III. cap. 17.

(*) Aujourd'hui *Lauda*, Bourg de l'Evêché de Wurtzburg, en Franconie.

(28) Lib. V. cap. 34.

de Bresse & de Vérone ont été bâties par les Cénomaniens. « Il y » avoit, dit-il, des Colonies de Cé» nomaniens, où sont actuellement les » Villes de Brixia & de Vérone. » Justin (29) assure que ces Villes furent fondées par les Gaulois, ainsi que Come, Bergame, Trente, & Vicence ou Vicenza. « Les Gaulois, » dit-il, étant venus en Italie, chas» serent les Tusces de leur Pays, » & bâtirent Mediolanum, Come, » Brixia, Vérone, Vergame, Tri» dente & Vicentia »

§. 72. *Colonies des Celtes au-delà du Rhin.*

Après avoir ainsi fait l'énumération des Colonies Celtiques, qui pénétrerent par les Alpes en Italie, il nous reste à parler de celles qui furent envoyées au-delà du Rhin. Les

(29) Lib. XX. cap. 5.

Historiens, qui nous restent, disent que celle qui fut conduite par Sigovése, n'est pas la plus ancienne. Nous en avons déjà parlé en passant au §. 70, & nous avons observé qu'elle sortit du même Royaume, pour le même sujet, & dans le même tems que celle de Bellovése, qui pénétra en Italie. Tite-Live, dont le principal but étoit de décrire l'expédition de Bellovése, dit très-peu de chose de celle de Sigovése; il passe sous silence le nom des Peuples, qui y eurent part, & indique, en général, dans quel Pays ils avoient résolu de s'établir. « Alors, dit-il, Sigovése » eut en partage la forêt Hercynie.» Nous l'avons vu dans le §. 70. César décrit la situation & la grandeur immense de cette forêt. « Il paroît, » dit-il (30), qu'il faut neuf jours de » marche pour parcourir la largeur

(30) Lib. VI. de B. Gall. cap. 25.

de

»de la Forêt Hercynienne.... Elle
»commence au Pays des Helvétiens,
»des Némétes & des Rauraces : de-
»là elle va droit, en ſuivant le Da-
»nube, aux limites des Daces & des
»Anartes : enſuite, ſe détournant
»ſur la gauche, elle s'étend juſ-
»qu'aux frontières de pluſieurs Peu-
»ples très-éloignés. Il n'y a aucun
»des Habitans de cette partie de la
»Germanie qui puiſſe dire avoir vu
»le commencement de cette Forêt,
»qu'il n'ait marché pendant ſoixante
»jours, de quelque côté qu'il com-
»mence ſa route. » Juſtin parle ainſi
de l'expédition des Gaulois au-delà
du Rhin : « Les Gaulois, étant trop
»reſſerrés dans leur Pays natal,
»envoyerent, comme dans un prin-
»tems ſacré, trois cens mille d'en-
»tr'eux pour former de nouveaux
»établiſſemens. Il y en eut une par-
»tie qui ſe fixa en Italie.... Une au-
»tre partie, après avoir conſulté

» les Augures, (car les Gaulois sont » plus versés que les autres Peuples » dans ces connoissances), marcha » vers l'Illyrie, massacra un grand » nombre de Barbares, & s'établit » en Pannonie. Cette Nation est » cruelle, entreprenante, & belli» queuse.... Après avoir dompté les » Pannoniens, ils firent long-tems » la guerre à leurs voisins. » Il est donc constant, si l'on s'en rapporte à Tite-Live (31), que cette Colonie Gauloise, étant sortie de la Celtique sous les ordres de Sigovése, marcha vers les sources du Danube & vers la Forêt Hercynie. Il est vraisemblable que Sigovése, pour aller dans la Germanie, passa par l'Alsace : il ne pouvoit pas prendre de chemin plus droit. Et l'on ne croira pas, sans doute, que le nombre des troupes de Sigovése fut

(31) Lib. V, cap. 34.

moindre que celles qui marcherent ſur les pas de Bellovéſe : tous deux partirent par Ordre du Roi Ambigat, leur Oncle : ils étoient parens du Roi au même degré : le Roi leur permit également de prendre autant de troupes qu'ils voudroient. Juſtin rapportant ſur le témoignage de Trogue, que le nombre des troupes de Bellovéſe ſe montoit à trois cens mille hommes, nous pouvons en donner la moitié ou cent cinquante mille à Sigovéſe (32), qui allerent s'établir au-delà du Rhin. Ni Tite-Live, ni Juſtin ne nous ont laiſſé les noms des Peuples qui compoſoient cette armée, ni des Pays qu'ils habiterent : il faut donc voir

(32) Cela n'eſt pas conſéquent. Pourquoi ôter à Bellovéſe cent cinquante mille hommes des trois cens mille qui, au rapporte de Trogue, étoient ſous les ordres de ce Prince ? Il vaudroit mieux en donner autant à Sigovéſe. Mais le récit de Trogue pourroit avoir beſoin de garant. *Note de l'Editeur.*

dans les autres Historiens pourquoi cette Colonie s'établit par parties aux environs de la Forêt Hercynie, dans la Pannonie, vers le Golfe d'Illyrie, & dans d'autres Pays.

§. 73. *Des Helvétiens.*

Tacite met les Helvétiens & les Boïens au nombre des Celtes qui passerent le Rhin. « César, dit-il » (33), le plus illustre des Auteurs, » nous apprend que la puissance des » Gaulois avoit été supérieure à celle » des Germains : ce qui donne lieu » de croire que les premiers envoye- » rent aussi des Colonies au-delà du » Rhin. Lorsque l'une des deux Na- » tions se sentoit en force & se trou- » voit trop serrée dans son ancienne » demeure, une rivière l'eût-elle » empêchée de passer dans un Pays, » dont aucun Etat ne s'approprioit » la possession, & qui sembloit ap-

(33) De Mor. Germ. cap. 28.

» partenir au premier occupant ? » Ainsi les Helvétiens s'étendirent » entre le Rhin, le Mein & la Forêt » Hercynie. Les Boïens, autre Peu- » ple Gaulois, pénétrerent plus loin ; » & le lieu de leur établissement est » déterminé par le nom de *Boiemum*, » qui subsiste encore, quoique cette » Contrée ait depuis changé d'habi- » tans. » Il y a des Auteurs, tels qu'*Aventin* (34), *Conrad Peutinger* (35), *Cocceji* (36), *Spener* (37), & quelques autres, qui nient que les Helvétiens soient Gaulois d'origine. *Lausser* (38), qui a donné récemment une Histoire Helvétique, en doute. Cependant les anciens l'ont constamment reconnu, & leur autorité a fixé dans le même sentiment,

(34) Annal. Boic. lib. I. cap. 6.

(35) Apud *Crusium* Annal. Suev. part. I. lib. II. cap. 5.

(36) Proleg. jur. publ.

(37) Notit. Germ. Ant. lib. IV. cap. 2.

(38) Tom. I. p. 36.

parmi ceux qui ont écrit l'Hiſtoire Helvétique, *Tſchudius* (39), *Stumpfius* (40), *Guillimann* (41), *Plantin* (41), & les derniers Abréviateurs de l'Hiſtoire Helvétienne, *Fueſlin* (43), & *Beckius* (44). Céſar (45) dit des Helvétiens « qu'ils ſont les » plus courageux des Peuples Gau- » lois, & qu'ils en donnent des » preuves par les combats fréquens » qu'ils livrent aux Germains. » Le même Auteur dit encore (46) « qu'il » ne faut pas douter que les Helvé-

(39) Tſchudius rapporte p. 1. d'une ancienne Hiſtoire Helvétique, écrite en Allemand, qui n'eſt pas encore imprimée, que les Helvétiens tenoient le premier rang parmi les Gaulois, qui habiterent au-delà du Rhin.

(40) Chron. Helvet. lib. IV. cap. 1.

(41) Rer. Helvet. lib. I p. 7.

(42) Helvet. Antiq. & nova cap. 1.

(43) Epiſt. Hiſt. Helvet. lib. I. cap. 2.

(44) Joh. Chriſtoph. Beckii *Prof. Hiſtor. olim, nunc Theol. celeb.* Introductio in Hiſt. patriam Helvetior. cap. 1.

(45) De B. G. lib. I. cap. 1.

(46) Lib. I. cap. 3.

» tiens ne soient les plus courageux » de toute la Gaule. » Les Helvétiens abandonnerent leurs établissemens, ils voulurent se choisir des demeures dans les autres parties de la Gaule, & s'emparer du gouvernement de toute la Nation Gauloise : mais César s'opposa, avec son armée, à leurs entreprises. Liscus, Eduen, exposa à César les raisons qui ne permettoient pas aux Gaulois de son Canton de lui accorder la liberté du passage. « Si nous ne pouvons pas, di» soit-il (47), nous saisir du gouver» nement de la Gaule, nous aimons » encore mieux être sous la domi» nation des Gaulois que sous celle » des Romains : nous ne devons pas » douter que, si les Helvétiens sont » vaincus par les Romains, ceux-ci » nous enleveront notre liberté, ainsi » qu'à tout le reste de la Gaule. »

(47) Lib. I. cap. 17.

Tite-Live (48) rapporte que « les » Tigurins, Peuple Gaulois, qui s'é» toient retirés de leur Ville, pour » s'établir dans un Canton des Hel» vétiens, taillerent en piéces, sur » les frontières des Allobroges, le » Consul L. Cassius. » Pline dit (49) que « les Gaulois, séparés de l'Italie » par les Alpes, forcerent cette bar» rière que l'on regardoit alors com» me invincible, & se répandirent » en Italie comme un déluge, après » qu'Helicon, Helvétien, qui avoit » demeuré à Rome, pour y exercer » la profession de Charpentier, leur » eut apporté, en s'en retournant, des » figues séches, des raisins, avec une » provision choisie de vin & d'hui» le. » Suivant Tacite (50) « les Hel» vétiens, Nation Gauloise, se dis-

(48) Epitom. lib. LXV.
(49) Hist. lib. XII. cap. I.
(51) Hist. lib. I. cap. 67. & de Mor. Germ. cap. 28.

» tinguoient, autrefois, par leurs ex-
» ploits & par leur courage; ils se
» rendirent, dans la suite, très célé-
» bres. » Florus (51) dit que « Pom-
» pée subjugua l'Asie, & que César
» eut aussi le bonheur de vaincre les
» autres Peuples de l'Europe. Res-
» toient les Gaulois & les Germains,
» deux Peuples extrêmement féro-
» ces.... Les Helvétiens, qui demeu-
» roient entre le Rhône & le Rhin,
» furent les premiers attaqués par le
» Conquérant Romain. » Orose (52)
parle des Helvétiens, comme du Peu-
ple le plus courageux de toute la
Gaule. Le témoignage de César nous
fait donc conjecturer que ces Helvé-
tiens étoient un Peuple de la Gaule
Celtique, qui envoya, parmi les
troupes de Sigovèse, une nombreuse
Colonie, pour habiter les Pays voi-
sins de la Germanie. Par les limites

(51) Lib. III. cap. 10.
(52) Hist. lib. VI. cap. 1.

que Tacite leur assigne, il paroît incontestable qu'ils ont occupé une grande partie de la Suéve, de la Franconie, du Palatinat supérieur & quelque chose de l'inférieur, de même qu'une grande partie des districts de Mayence & de Darmstadt. Dans la suite des tems, une partie de cette Colonie abandonna la Germanie, pour s'emparer, à ce qu'il paroît, de l'Italie, à cause de sa fertilité; de-là vient que cette partie de la Germanie, abandonnée par les Helvétiens, fut appellée *le désert des Helvétiens :* nom que le Géographe Ptolomée lui a conservé dans sa description de la Germanie. « Le désert » des Helvétiens, dit-il (53), s'étend » jusqu'aux Alpes. » Les Auteurs, dont les nouvelles découvertes ont rendu le plus authentique témoignage, placent ce *Désert* dans le Pays

(53) Lib. II. cap. 11. p. 57.

que cette Colonie Helvétique avoit autrefois habité (54).

§. 74. *Des Boïens.*

Les Boïens étoient, ſans doute, un autre Peuple Gaulois. Nous avons obſervé, §. 70. 71. 72. & 73, qu'un nombre conſidérable d'entr'eux paſſa les Alpes, & fut s'établir en Italie. Une Colonie du même Peuple, non moins nombreuſe que la première, ſuivit Sigovéſe en Germanie. Celle-ci s'établit, au rapport de Tacite, dans le voiſinage des Helvétiens, avec leſquels elle contracta amitié. Cette union fut ſi ſincère, que, dans la guerre que Céſar fit aux Helvétiens, les Boïens ſe joignirent à ces Peuples, qui, laſſés des inquiétudes qu'ils prouvoient de la part des Romains, abandonnerent leur Patrie: l'armée des Helvétiens ſe trouva

(54) Suizerus in Chronol. Helvet. part. I. p. 13. Ortelius in Theſ. Geogr.

renforcée de trente deux mille hommes. Céſar vainquit les Helvétiens, & permit aux Eduens d'accorder aux Boïens une demeure ſur leurs frontières ; les Eduens les reçurent aux mêmes droits de franchiſe qu'ils avoient eux-mêmes, & leur donnerent des terres. Céſar lui-même (55) nous apprend ces particularités. Une grande partie de ces Boïens revint dans ſon ancienne Patrie, ſous le Conſulat de L. Calpurnius Piſo Ceſonius & de A. Gabrinius Nepos, l'an 696 de la fondation de Rome, & s'établit dans la Gaule Celtique : Pline (56) les met au nombre des Peuples de la Gaule Lyonnoiſe, auſſi-bien que les Eduens, les Carnutes, les Sénons & les Aulerces, & dans le Pays que nous appellons le *Bourbonnois*. Leur Ville étoit *Ger-*

(55) De B. G. lib. I. cap. 28. & ſeq.
(56) Lib. IV. cap. 18.

govie, dont César fait mention (57). Pour revenir aux Boïens, qui s'établirent dans la Germanie, il est constant qu'ils ont demeuré dans la Forêt Hercynie. Strabon rapporte sur la foi de Posidonius (58) que « les » Boïens ont habité autrefois la Fo» rêt Hercynie, & qu'ils ont re» poussé les Cimbres, qui vouloient » s'y établir (59). » Le lieu de l'établissement des Boïens, est déterminé, comme le dit Tacite (60), par

(57) Lib. VII. cap. 9.
(58) Lib. VII. p. 450.
(59 Posidonius rapporte, dans le même endroit, que les Cimbres, repoussés par les Boïens, se retirerent, vers le Danube, chez les Scordisces & les Taurisces, & que les Helvétiens & particuliérement les Tigurins & les Tugins se joignirent à eux, lorsqu'ils prirent le chemin de l'Italie. Florus *lib. III. cap.* 3. & Tite-Live *Epitome lib. LXVII.* rapportent qu'il y avoit parmi les Cimbres un *Boiorix* : l'on conjecture de-là, avec assez de vraisemblance, que les Boïens se joignirent aux Cimbres. Tite-Live *lib. XXXIV. cap.* 45. parle d'un *Boiorix*, petit Roi ou Chef des Boïens.
(60) De Mor. Germ. cap. 28.

le nom de *Bojohemum*, qu'il a reçu d'eux, & qui s'est conservé jusqu'à ce jour. (Le mot Germanique *Heim*, ou *Haim*, signifie *demeure, habitation*; & c'est de-là que vient notre mot François *Hameau*. Ainsi *Bojohemum* signifie *la demeure, le séjour des Boïens*, la Bohême.) Du tems d'Auguste, ils furent chassés de leurs habitations par les Marcomans, sous la conduite de Marobodue (61). Vellejus Paterculus (62) dit que ces Marcomans établirent leurs nouvelles demeures dans la Forêt Hercynie. Il appelle même *Bojohemum* cette Contrée, quoique occupée par Marobodue. » Sentius Saturninus, dit-il (63), » reçut ordre de détruire la Forêt » Hercynie, & de conduire, par le » Pays des Cattes, les Légions dans » *Bojohemum* : c'est le nom qu'on

(61) Strabo lib. VII. p. 445.
(62) Lib. II. cap. 108.
(63) Cap. 109.

» donne au Pays qu'habite Marobo-
» due. » Nous trouvons encore des habitations des Boïens dans le Norique. César fait mention de ceux qui y passerent. « Les Helvétiens,
» dit-il (64), firent alliance avec les
» Boïens, qui avoient habité au-delà
» du Rhin : ceux-ci avoient passé
» dans le Norique, & avoient assiégé
» la Ville de ce nom. » La Ville de *Boiodure* étoit située au passage du Danube ; il s'est conservé long-tems des vestiges de cette Ville, que le nom des Boïens avoit rendue si célébre. Elle étoit située sur les frontières de la Vindélicie & du Norique, dans l'endroit où l'Oenus coule au milieu des deux Provinces. C'est pour cela que Ptolomée (65) la met au nombre des Villes de la Vindélicie. « Les Villes de la Vindélicie,
» qui sont situées vers le Danube,

(64) De B. Gall. lib. I. cap. 5.
(65) Lib. II. Geogr. cap. 14.

le nom de *Bojohemum*, qu'il a reçu d'eux, & qui s'eſt conſervé juſqu'à ce jour. (Le mot Germanique *Heim*, ou *Haim*, ſignifie *demeure*, *habitation*; & c'eſt de-là que vient notre mot François *Hameau*. Ainſi *Bojohemum* ſignifie *la demeure*, *le ſéjour des Boïens*, la Bohême.) Du tems d'Auguſte, ils furent chaſſés de leurs habitations par les Marcomans, ſous la conduite de Marobodue (61). Vellejus Paterculus (62) dit que ces Marcomans établirent leurs nouvelles demeures dans la Forêt Hercynie. Il appelle même *Bojohemum* cette Contrée, quoique occupée par Marobodue. » Sentius Saturninus, dit-il (63), » reçut ordre de détruire la Forêt » Hercynie, & de conduire, par le » Pays des Cattes, les Légions dans » *Bojohemum* : c'eſt le nom qu'on

(61) Strabo lib. VII. p. 445.
(62) Lib. II. Cap. 108.
(63) Cap. 109.

» donne au Pays qu'habite Marobo-» due. » Nous trouvons encore des habitations des Boïens dans le Norique. César fait mention de ceux qui y passerent. « Les Helvétiens, » dit-il (64), firent alliance avec les » Boïens, qui avoient habité au-delà » du Rhin : ceux-ci avoient passé » dans le Norique, & avoient assiégé » la Ville de ce nom. » La Ville de *Boiodure* étoit située au passage du Danube ; il s'est conservé long-tems des vestiges de cette Ville, que le nom des Boïens avoit rendue si célébre. Elle étoit située sur les frontières de la Vindélicie & du Norique, dans l'endroit où l'Oenus coule au milieu des deux Provinces. C'est pour cela que Ptolomée (65) la met au nombre des Villes de la Vindélicie. « Les Villes de la Vindélicie, » qui sont situées vers le Danube,

(64) De B. Gall. lib. I. cap. 5.
(65) Lib. II. Geogr. cap. 14.

» sont, dit-il, Artobrige & Boi-» dure. » Mais le Livre des Notices de l'Empire la place dans le Norique. « Boidure, y est-il dit, est sous » le Gouverneur de la première Pannonie & du Norique ; c'est le Tri-» bun de la Cohorte, qui y com-» mande. » Lazius & Aventin croient qu'elle fut, dans la suite, appellée *Padoue*. Mais, ce qui revient à peu près au même, Bruschius la met à l'embouchure la plus proche du Fleuve Oenus, d'ans l'endroit où est actuellement *Innstad*. Tout le Pays, qui s'étend depuis les frontières de la Vindélicie jusqu'à la Pannonie, le long du Norique, est appellé *le Désert des Boïens* ; &, par conséquent, *Velser* (66) a eu raison de dire que « l'on trouve des restes du » nom de *Boïens* dans presque tout » le trajet qu'il y a depuis la Forêt

(66) Rerum Boicar. lib. II. p. 39.

» Hercynie jusqu'en Asie. Strabon (67), parlant d'un Lac qui est entre les sources du Danube & du Rhin, dit des Déserts des Boïens : « les Rhé» tiens n'ont qu'une très-petite par» tie de ce Lac, au lieu que les Hel» vétiens & les Vindéliciens l'occu» pent presqu'en entier : l'on trouve » ensuite les Déserts des Boïens, qui » s'étendent jusqu'en Pannonie. » Pline (68) dit que « le Lac Peiso & » les Déserts des Boïens se joignent » dans le Norique. » Il paroît que ce nom vient des habitations que les Boïens abandonnerent, lorsqu'ils passerent en Asie, ou lorsqu'ils se joignirent aux Helvétiens, pour aller s'établir dans la partie Occidentale de la Gaule.

§. 75. *Des Volces Tectosages.*

Les Volces Tectosages furent le

(67) Lib. VII. p. 449.
(68) Lib. III. Hist. cap. 24.

troisième Peuple, qui se joignit à Sigovése. César (69), Pomponius Mela (70), Pline (71), Strabon (72) & Ptolomée (73) les appellent *Tectosages*; Tite-Live (74), Florus (75), Justin (76) & Ausone (77) leur donnent le nom de *Tectosagi*. Les Volces avoient été un Peuple de la Gaule Narbonnoise; ils étoient partagés en *Volces Arecomices*, & en *Volces Tectosages*. Ceux-là habitoient la rive Occidentale du Rhône, & Némauses (Nîmes) étoit leur Capitale: ceux-ci avoient leurs demeures vers les Monts Pyrenées, & Toulouse étoit la Capitale de tout le Pays soumis à leur domination: c'est ce que

(69) De B. Gall. lib. VI. cap. 24.
(70) De situ orbis lib. II. cap. 5.
(71) Lib. III. cap. 4.
(72) Lib. IV p. 286. lib. XII p. 850.
(73) Lib. II. cap 16.
(74) Lib. XXXVIII. cap. 16.
(75) Lib. II. cap. 11.
(76) Lib. XXXII. cap. 3.
(77) De claris Urbibus XIII.

Strabon (78), Pline (79) & Ptolomée (80) nous apprennent. Quoiqu'on les ait comptés parmi les Peuples de la Gaule Narbonnoise, & non parmi ceux de la Celtique, il est cependant vraisemblable qu'ils se joignirent à Sigovése, lorsqu'il sortit de la Celtique. Voici ce que dit Strabon (81) : « Les Tectosages habitent vers les Monts Pyrenées, & » touchent tant soit peu la partie » Septentrionale des Monts Cemmé» niens. Il est probable qu'ils ont été » autrefois si puissans & si nombreux, » qu'étant survenu une sédition, on » fut obligé d'en faire sortir une très» grande partie, à laquelle se joigni» rent plusieurs de quelques autres » Peuples. » César dit qu'ils s'établirent aux environs de la Forêt Hercynie,

(78) Lib. IV. p. 284.
(78) Lib. III. cap. 4.
(80) Lib. II. cap. 10.
(81) Lib. IV. p. 286.

dans le tems que Sigovése avança de ce côté-là. « Il y a eu, dit-il (82), » un tems où les Gaulois étoient » beaucoup plus vaillans que les » Germains, au lieu de se tenir sur » la défensive, ils étoient les pre- » miers à porter la guerre dans le » Pays de l'ennemi ; ils envoyoient » aussi des Colonies au-delà du Rhin, » pour décharger les Gaules d'un » trop grand nombre d'Habitans, qui » manquoient de terres, qu'on put » leur assigner. Ainsi les Tectosages » se sont emparés des Contrées les » plus fertiles de la Germanie, autour » de la Forêt Hercynie, (qu'Eratos- » théne & quelques Grecs n'ont con- » nue que de réputation, & qu'ils » appellent Orcinie), & ils s'y sont » fixés. » *Lacarrius* (83), pour faire sortir les Cattes des Tectosages, &

(82) Lib. VI. de. B. Gall. cap. 26.

(83) De Colon. Gallor. lib. I. cap. 4. p. 62. & lib. V. cap. 1. p. 242.

les Francs des Cattes, s'est imaginé que les Cattes de la Germanie ne faisoient qu'un même Peuple avec les Tectosages, & que cette partie du Pays des Tectosages, qui se dépeupla pour passer en Macédoine & en Gréce, sous les ordres de Brennus, resta aux Cattes ou Hessiens, & que la Hessie fut, par la suite, appellée la France d'au-delà du Rhin. Il s'appuye principalement sur ce que Tacite assigne aux Cattes, autour de la Foret Hercynie, les mêmes demeures que César donne aux Tectosages. Mais cela est plus facile à dire qu'à prouver. Nous connoissons trop peu les limites des Pays, où demeuroient les Cattes & les Tectosages, pour qu'on puisse prouver qu'ils habitoient dans les mêmes lieux, & qu'ils ne faisoient qu'un même Peuple. On peut admettre qu'une partie des Cattes a habité le Pays des Tectosages; mais c'est trop

» Gothins sont employés aux mines » de fer. »

§. 77. *Des Estyens.*

On doit, peut-être, mettre aussi au nombre des Peuples de la Colonie de Sigovése, les Estyens, qui ont habité la rive droite de la Mer des Suéves, qu'on appelle aujourd'hui la Mer Baltique; ils avoient, par conséquent, leurs demeures dans la Prusse, dans la Lithuanie, & dans la Livonie. Tacite assure que leur Langue approche beaucoup de la Bretonne. « L'on trouve, dit-il (86), » à droite de la Mer Suévique, les » Estyens, qui vivent & s'habillent » comme les Suéves, mais dont la » Langue ressemble plutôt à celle » des Bretons. » Le même Auteur nous apprend (87) que la Langue Bretonne étoit la même que la Cel-

(86) De Mor. Germ. cap. 45.
(87) Agricol. cap. 11.

tique;

ſique, & qu'elle en tiroit ſon origine. « Leur Langage prouve qu'ils » ſont Celtes d'origine ; mais la culture des terres, à laquelle ils s'ap» pliquoient, fait voir qu'ils n'étoient » point Germains. » Tacite ajoute (88) : « Ces Peuples s'appliquent à » l'Agriculture avec plus de patience » que ne comporte la pareſſe ordi» naire des Germains. » Céſar auſſi attribue aux Germains la même négligence. « Ils ne s'appliquent point, » dit-il (89), à l'Agriculture : leur » principale nourriture conſiſte dans » du lait, du fromage & de la chair. »

§. 78. *Des Carnes.*

Juſtin remarque que la Colonie de Sigovéſe avoit pénétré dans l'Illyrie ; c'eſt-là, par conſéquent, qu'il faut chercher les Peuples, d'origine Gauloiſe, qui ſuivirent le Prince Celte

(88) De Mor Germ cap. 45.
(89) De B. G. lib. VI. cap. 22.

dans son expédition. Les Carnes, Peuple de la Gaule Togate, sont du nombre; ils avoient leurs demeures entre les Vénétes & les Istriens, &, par conséquent, ils n'étoient pas éloignés de l'Illyrie: le Fleuve Tilavente les séparoit des Vénétes, le Formion des Istriens, & les Alpes des Noriques. Les anciens Géographes comptent parmi leurs Villes Aquilée & *Tergeste* (90). Pomponius Mela, parlant de l'Italie, s'exprime ainsi (91): « Il y a différentes Na- » tions, qui habitent dans l'intérieur » de cette Contrée: les Carnes & » les Vénétes, qui sont sur la gauche, » habitent la Gaule Togate. » Pline » dit (92): les Vénétes, les Carnes, » les Japydes, les Istriens, occupent

(90) Actuellement *Trieste*, petite Ville de la Contrée de Carso, en Istrie. Elle est sur le *Golfe de Trieste*, partie de celui de Venise, à trois lieues de Capo d'Istria, vers le Nord.

(91) Lib. II. cap. 4.

(92) Hist. Nat. lib. III. cap. 5.

» la dixième partie de l'Italie (93) ; » le grand & le petit Tilavente, » l'Anas, qui reçoit le Varrame, » l'Alſa, le Natiſon, qui ſe joint au » Turre, arroſent la Ville d'Aquilée, » qui eſt ſituée à douze mille pas de » la Mer. C'eſt-là le Pays des Carnes » qui confinent aux Japides.... Le » Golfe & la Ville de Tergeſte ſont » à treize mille pas d'Aquilée. Le » Fleuve de Formion eſt éloigné de » plus de ſix mille pas, & l'ancienne » frontière d'Italie, qui s'appelle au» jourd'hui l'Iſtrie, eſt augmentée » de cent quatre-vingt pas depuis Ra» venne. » Strabon (94) dit : « Quel» ques-uns des Noriques & des Car» nes habitent l'intérieur du Golfe » Adriatique & le Pays qui ſont aux » environs d'Aquilée.... (95) Les » Carnes demeurent au-deſſus des

(93) Cap. 18.
(94) Lib. IV. p. 316.
(95) Lib. V. p. 320.

» Vénétes.... (96) Les Rhétiens & » les Noriques s'étendent jusqu'aux » Alpes, & regardent l'Italie; les uns » sont voisins des Insubres, les au- » tres des Carnes & des Pays qui » sont aux environs d'Aquilée.... » (97). Il y a un trajet de Tergeste, » peuplade des Carnes. » Ptolomée, dans son Italie, s'explique ainsi (98): » Après le circuit du Golfe Adriati- » que, qui est dans le Pays des Car- » nes, l'on pénétre dans une Con- » trée, où l'on trouve les sources » des Feuves Tilavente & Nati- » son. » Un fragment des fastes triomphaux nous apprend que les Carnes étoient Gaulois d'origine. On y lit (99) : « Q. Æmilius M. L. F. N. » Scaurus, Consul, triompha des » Carnes Gaulois. »

(96) Lib. VII. p. 449.
(97) Lib. VII. p. 482.
(98) Lib. III. Geogr. cap. 1.
(99) Apud *Gruter*. Tom. I. Inscript. p. 298.

§. 79. *Des Japydes.*

Les Japodes, Japydes ou Japides étoient voisins des Carnes. Par la même raison que nous avons reconnu que ceux-ci étoient du nombre des Colonies, qui s'établirent sous le commandement de Sigovèse, nous ne faisons aucune difficulté de leur joindre les Japydes. Etienne de Bysance (99) les appelle « un Peuple » Celte, qui habite, dit-il, près de » l'Illyrie, comme Denys nous l'ap» prend dans son XVI. Livre ». Strabon (1) dit que « c'est un Peuple, par» tie Celte, partie Illyrien, & qui est » composé de ces deux Nations. ». Il dit encore (2) que « la Ville de Sé» geste est située sur les Alpes, qui s'é-

(100 Etienne de Bysance & Strabon appellent ces Peuples *Japodes*; Pline leur donne le nom de *Japides*, & Ptolomée lib. II. cap. 25. p. 65. & Dion Cassius lib. XLIV. p. 412. les nomment *Japydes*.

(1) Pag. 207.

(2) Lib. IV. p. 317.

» tendent jusqu'au Pays des Japodes ; » Peuple partie Celtes, & partie Illy- » riens. » Pline (3) décrit leur situation, en disant que « le Pays des Car- » nes est joint à celui des Japides. » Strabon s'exprime ainsi (4) : « Les Ja- » pides sont situés sous le mont Al- » bion, qui est extrêmement haut, & » ferme les Alpes ; ils touchent d'un » côté à la Pannonie & au Danube ; » de l'autre, à la Ville d'Adria. C'é- » toit une Nation belliqueuse, mais » César Auguste vint à bout de la » dompter. Leurs Villes sont, Mé- « tule, Arupine, Monete, & Vende. » Après les Japodes vient le Pays des » Liburniens. » Dion Cassius (5) rapporte la cruelle défaite de ce Peuple à l'an 721 de la fondation de Rome, sous le Consulat de Lucius Cornificius, & de Sextus Pompeïus. Ce-

(3) Lib. III. cap. 18.
(4) Lib. VII. p. 483.
(5) Lib. XLIX. p. 412.

pendant il faut les compter au nombre des Peuples qui suivoient Sigovèse.

§. 80. *Des Taurisces.*

Les Taurisces aussi étoient, autrefois, voisins des Carnes. Il faut donc distinguer ceux, dont il est question ici, d'autres du même nom, qu'on appelloit également Taurins, desquels il est fait mention dans Etienne de Bysance. Strabon prouve que les premiers étoient Gaulois d'origine. « Posidonius, dit-il (6), rapporte que les Cimbres, chassés de leur Pays par les Boïens, vinrent s'établir près du Danube chez les Scordisces Gaulois, ensuite chez les Teuristes & chez les Taurisces ; ceux-ci étoient aussi Gaulois. » Le même Auteur dit plus loin (7), « les Daces vainquirent les Boïens & les Taurisces, Peuples Celtes. » Ils avoient été mis, autrefois, au nombre

(6) Lib. VII. p. 450.
(7) Pag. 481.

des Noriques, &, de fait, ils avoient demeuré dans le fond du Golfe Adriatique, & aux environs d'Aquilée. « Après ces Peuples, dit Strabon (8), » il y a quelques Noriques & les » Carnes, qui sont leurs voisins, & » qui habitent dans le fond du Golfe » Adriatique, & dans les Pays voi» sins d'Aquilée. Les Taurisces sont » aussi Noriques. » Pline (9) dit « qu'il » y avoit, autrefois, dans le voisina» ge des Carnes, un Peuple qui s'ap» pelloit *Taurusce*, & qui porte au» jourd'hui le nom de *Norique*. » Le même Auteur dit (10) qu'il occupoit la partie de la Pannonie, qui est derriere le Mont Claude.

§. 81. *Des Villes bâties par la Colonie de Sigovèse.*

Après avoir parlé des Peuples, qui passerent le Rhin sous les ordres de

(8) Lib. IV. p. 316.
(9) Lib. III. cap. 20.
(10) Lib. III. cap. 25.

Sigovèse, & qui se répandirent jusqu'en Pannonie par les rives du Danube, par la Forêt Hercinie & par les détroits de l'Illyrie, il faut dire un mot des Villes qui furent bâties par ces Colonies Gauloises, ou qui reçurent d'elles leur nom. Telles sont les Villes dont la terminaison est *Durum*: Les Celtes désignerent par-là celles qui étoient situées près des Fleuves. Ptolomée (11) nomme *Bragodurum*, Ville située dans la Rhétie, & qu'on croit être aujourd'hui *Biberach*; il fait mention aussi d'*Ebodurum*, & d'*Ectodurum*, Villes situées vers le Rhin, assez près de Brégentz en Souabe. Dans la Table de Peutinger l'on trouve dans la Norique, vers le Danube, *Serviodurum*, distante de vingt-sept mille pas de Reginum, du côté du Levant: on croit que c'est *Straubing*, Ville du Duché de Ba-

(11) Lib. II. Geogr. cap. 12.

viere. Nous avons parlé de *Bojodurum* dans le §. 74. où il a été question des Boïens, qui habitoient le Norique. On trouve autant de Villes de l'ancienne Gaule, dont la terminaison annonce leur origine Celtique, que l'on en trouveroit avec peine dans toutes les autres parties du monde. Dans l'Itinéraire d'Antonin, en allant de Milan à Mayence par les Alpes Pennines, l'on trouve *Salodurum*, éloignée d'Avenches de vingt-sept mille pas. En partant de Belgrade le long des frontières de la Pannonie, pour aller dans les Gaules, où étoit la trentiéme Légion, l'on rencontre *Vitudurum*, éloignée de Fime de vingt mille pas, & de Vindisch de vingt-quatre mille pas. De Milan à Vienne, en passant par les Alpes Cottiennes, l'on trouve *Autessiodorum*; d'Autun à Paris, *Brivodurum*; de Bordeaux à Autun, *Ernodurum*; de Milan, par les Alpes Graïennes, à Strasbourg, *Velatudurum*, éloignée de Be-

ſançon de vingt-deux mille pas, & *Epamantadurum* diſtante de *Velatudurum* de douze mille pas; de la Colonie de Trajan à Cologne, *Feudurum*. Ptolomée (12), dans ſa deſcription de la Gaule Belgique, fait mention *de Divodurum*, dans le Diocèſe de Mets, de laquelle, ſelon l'Itinéraire d'Antonin, *Ibliodurum* eſt éloignée de huit mille pas, ſur le chemin de Reims à Mets. Dans la Germanie inférieure, chez les Bataves, l'on trouve *Batavodurum*; chez les Helvétiens, *Ganodurum*. Tacite (13) parle d'un Bourg, dépendant de Cologne, appellé *Marcodurum*, aujourd'hui *Duren*, Ville du Duché de Juliers.

Nous joindrons aux Villes, qui ont la terminaiſon en *Durum*, celles qui finiſſent par *Dunum*: elles ſont également Celtiques. Il y a dans la Ger-

(12) Lib. II. cap. 9.
(13) Lib. IV. cap. 28. Hiſtor.

manie *Lugidunum*, aujourd'hui Glogace, Capitale du Duché de ce nom, en Siléſie ; *Segodunum*, Nuremberg, *Meliodunum* ; *Carrodunum*, que Bonfin & quelques autres croyent être *Cracovie*, Capitale de la Pologne. Ptolomée (14) parle de *Tarodunum* & de *Rhobodunum*, Villes ſituées vers le Danube. Ptolomée (15) met encore dans la Vindelicie *Carrodunum*, qu'on prétend être *Kraiburg*, Bourg de Baviere, ſitué ſur l'Inn, & *Cambodunum*, Ville des Suèves, aujourd'hui *Kempten*, Ville du Cercle de Souabe. Dans le Norique (16), *Geſodunum*, qu'on croit être *Klintz*, Capitale de la haute Autriche ; dans la Pannonie ſupérieure (17), une autre Ville du nom de *Carrodunum*, qu'on conjecture être *Komburg*, petite Ville de la baſſe Stirie ; & enfin

(14) Lib. II. cap. 11. Geogr.
(15) Lib. II. cap. 13.
(16) Cap. 14.
(17) Cap. 15.

Noviodunum, que Lazius dit être *Neuburg*, autre Ville de la Stirie. Justin (18), dont on a rapporté le passage §. 72. nous apprend que Sigovèse avoit aussi laissé des Colonies dans la Pannonie. Or, combien ne trouve-t-on pas dans la Gaule de Villes, qui ont non-seulement la même terminaison, mais encore le même nom? Ptolomée (19) fait mention de trois Villes de la Gaule, appellées *Lugdunum*, l'une dans le Commingeois, Pays de la Gaule Aquitanique, l'autre chez les Eduens, Peuple de la Gaule Lyonnoise; enfin, la troisiéme, chez les Bataves, Peuple de la Gaule Belgique. Il y a quatre Villes appellées *Noviodunum*, la premiere dans le Soissonnois, Pays de la Gaule Belgique (20); la seconde

(18) Lib. XXIV. cap. 4.
(19) Lib. II. Geograph. cap. 7. 8. 9.
(20) Cæsar de B. G. lib. II. cap. 12.

chez les Bituriges Aquitaniques (21); la troisiéme chez les Eduens (22); & la quatriéme chez les Aulerques, Peuple de la Gaule Lyonnoise (23). Ptolomée (24) place dans le Pays des Eduens *Augustodunum*; dans le Pays de Tours, *Cæsarodunum*, & *Segodunum*, dans le Rouergue. Selon l'Itinéraire d'Antonin, en allant de Milan à Arles par les Alpes Cottiennes, l'on trouve *Eburodunum*, éloignée de dix-sept mille pas des Caturiges; de Milan à Mayence, par les Alpes Pennines, l'on rencontre *Minnodunum*, distante de treize mille pas d'Avenches, Ville du Canton de Bern, en Suisse; & de Reims à Mets, l'on trouve *Virodunum*. Joignons à ces Villes *Mancedunum*, *Dunum Castrum*, *Exoldunum*, *Lausdunum*, *Magdu-*

(21) Cæsar de B. G. lib. VII. cap. 12.
(22) Id. lib. VII. cap. 55.
(23) Ptolomæus lib. II. cap. 8.
(24) Lib. II. cap. 7. 8.

num (25) : leur terminaiſon prouve qu'elles étoient ſituées ſur des collines; le mot Celtique *Dunum*, ſignifie une colline. Les Belges appellent encore aujourd'hui *Dunes* des monts de ſables ſitués le long de l'Océan.

Nous attribuons encore aux Gaulois les Villes dont le nom ſe termine par le mot *Bona*. Telles ſont *Brigobona*, dans le Pays des Rhétiens, vers l'Océan, qu'on croit être *Beyern*, & dont il eſt fait mention dans la Table de Théodoſe ; *Vindobona*, aujourd'hui Vienne, Capitale de l'Autriche, qui, dans l'Itinéraire d'Antonin, ſe trouve ſur le chemin de la Pannonie dans les Gaules, cottoyant la Méditerranée. Ptolomée (26) fait mention de *Juliobona*, qui eſt certainement *Lilebonne*, petite Ville du Pays de Caux dans la Normandie, &

(25) De his Hadrianus Valeſius in Notitiâ Galliarum.

(26) Lib. II. Geogr. cap. 8.

Augustomana (Troies), dans le Pays des Tricassiens : ces deux Villes sont de la Gaule Lyonnoise. Dans l'Itinéraire d'Antonin, *Augustomana* est appellée *Augustobona*, (& c'est son véritable nom) : de même dans la Notice de l'Empire, on donne à *Vindobona* le nom de *Vidomana*, Ville de la haute Pannonie. Enfin *Visontium*, Ville de la haute Pannonie, dont parle Ptolomée (27), *Carnuntum*, autre Ville de la haute Pannonie ou du Norique, dont il est fait mention dans Vellejus Paterculus (28) & dans Pline (29), & *Mogentiana*, qui est, selon l'Itinéraire d'Antonin, une Ville de la haute Pannonie, désignent par leurs propres noms, qui répondent à ceux des plus célebres Villes de l'ancienne Gaule, qu'elles ont été bâties par les Gaulois. *Bononia* paroît aussi tirer son origine des Boïens;

(27) Lib. II. cap. 18.
(28) Lib. II. cap. 109.
(29) Lib. IV. cap. 12.

Ptolomée (30) la place dans la Pannonie supérieure. L'on connoît une Ville de ce nom dans le Pays des Boïens, & dans la Gaule d'en-deçà le Pô ; elle s'appelloit autrefois *Felsina*, &, par la suite, elle reçut des Boïens le nom de *Bononia* (31). Je ne parlerai point ici de *Bononia*, Ville du Pays des Morins dans la Gaule; (c'est Boulogne-sur-Mer) : elle portoit anciennement le nom de *Gessioracum*, & nous voyons dans la Table de Théodose, qu'elle reçut le nom de *Bononia* vers le quatriéme siécle.

Voilà, autant que le permet la connoissance incertaine des anciens tems, tout ce que j'ai trouvé dans l'antiquité sur la Colonie de Sigovèse, sur les Peuples qui la composoient, sur les Contrées où ils se sont établis, & sur les Villes qu'ils ont

(30) Lib. II. cap. 15.

(31) Livius lib. XXXVII. cap. 57. Coll. Plinii lib. III. Hist. cap. 16.

bâties. La multitude d'Habitans, dont la Gaule étoit furchargée, femble avoir mis dans la néceffité d'envoyer la bouillante jeuneffe, qui étoit en grand nombre, & qui compofa la Colonie de Sigovèfe, chercher des établiffemens dans la Forêt Hercynie de la Germanie, dans le Norique & dans la Pannonie.

§. 8 1. *Colonie de Cambaule.*

Les Colonies, dont nous venons de parler, s'étant multipliées pendant plufieurs fiécles dans les Pays où elles s'étoient établies, elles en fortirent encore, & furent chercher d'autres établiffemens dans les Contrées voifines de la Thrace. Paufanias (32) nous donne la defcription de cette expédition, qui fut entreprife par des Gaulois, fortis, non de la Gaule, mais de leurs nouvelles demeures. « Les Celtes, dit-il, fortirent de

(32) Lib. X. p. 843.

» leur Pays, & entreprirent leur » première expédition ſous les or- » dres de Cambaule. Etant arrivés » juſqu'aux frontières de la Thrace, » ils n'oſerent avancer plus loin, » parce qu'ils ſçavoient que les trou- » pes qu'ils avoient emmenées étoient » en trop petit nombre pour ſe me- » ſurer, à forces égales, avec les » Grecs. » Quand Pauſanias fait venir cette Colonie de la première demeure des Celtes, il ne faut pas croire qu'il ait entendu parler d'autre Pays que de ceux que les Colonies Celtiques avoient occupés dans la Germanie. J'ai prouvé §. 30. qu'il entend la *Germanie* par la *Celtique*. Il y a bien des raiſons qui engagent à penſer que Pauſanias a rapporté une expédition différente de celle de Sigovéſe. La première fut conduite par Sigovéſe, & Cambaule étoit à la tête de la ſeconde. Dans l'une, les Celtes s'arrêterent dans la Forêt Her-

cynienne, & dans l'autre, ils pénétrerent jusqu'aux frontières de la Thrace. Celle-là arriva plus de 300 ans avant l'expédition de Brennus en Gréce, comme on le verra par la suite, & celle-ci, au contraire, ne la précéda que de quelques années. Il paroît même que les Celtes, qui avoient combattu sous les ordres de Cambaule, conseillerent à Brennus d'envahir la Gréce, & se joignirent à lui, dans la suite, pour cette entreprise. Voici ce que dit Pausanias (33) : « Les Celtes résolu- » rent de porter une seconde fois la » guerre chez les Nations étrangé- » res ; ils y furent principalement in- » cités par ceux qui s'étoient, aupa- » ravant, mis en campagne sous les » ordres de Cambaule, & qui, s'é- » tant déjà livrés aux excès d'une » cupidité sans bornes, ne respi-

(33) Lib. X. p. 843.

» roient que rapines & pillage : on » s'assembla, & il y eut sur pied un » corps très-considérable d'Infante- » rie & un corps de Cavalerie qui » n'étoit guères moindre. Les Chefs » diviserent cette armée en trois par- » ties, dont chacune prit route vers » le Canton qui lui avoit été assi- » gné.... Brennus & Achicorius se » mirent à la tête de ceux qui pas- » soient en Péonie. » Puisque Justin (34) fait sortir l'armée que comman- doit Brennus, des Gaulois, qui s'é- toient anciennement établis au-delà du Rhin, & avoient pénétré jus- qu'en Pannonie par les détroits de l'Illyrie, & puisque, selon Pausa- nias, l'armée de Brennus étoit com- posée d'une partie des troupes de Cambaule, nous en concluons que l'armée de Cambaule ne sortit point de la Gaule, ni des premières habita-

(34) Lib. XXIV. cap. 4. 6.

tions des Celtes, mais des Colonies Celtiques, qui s'étoient établies au-delà du Rhin. Justin (35) semble parler aussi de la Colonie Celtique que Cambaule conduisit jusqu'aux frontières de la Thrace. « Une Colonie » de Gaulois, dit-il, s'établit dans » la Pannonie : ils dompterent les ha» bitans du Pays, & firent long» tems la guerre avec leurs voisins. » Les Historiens ne disent point quels furent les Gaulois, qui assisterent à cette expédition; mais, après un mur examen, nous croyons que ce furent les Peuples qui s'étoient fixés dans le voisinage de la Pannonie, & avoient pénétré jusques dans la Thrace. De-là nous conjecturons que les Tectosages, les Scordisces & les Taurisces marcherent sous les ordres de Cambaule. Nous allons parler des uns & des autres.

(35) Lib. XXIV. cap. 4.

§. 83. *Des Tectosages.*

Justin s'exprime ainsi en parlant des Tectosages & des Scordisces (36): « Les Gaulois, dans une guerre » malheureuse contre les Delphes, » ayant perdu Brennus, leur Chef, » prirent subitement la fuite, & pas- » serent partie en Asie, partie en » Thrace. De-là ils prirent, pour » s'en retourner dans leur ancienne » Patrie, le chemin par lequel ils en » étoient sortis. Une partie de ces » troupes se fixa au confluent du » Danube & de la Save, & prit le » nom de Scordisces. Mais les Tec- » tosages, étant revenus à Toulouse, » leur ancienne Patrie, & y ayant » été attaqués d'une maladie con- » tagieuse, n'eurent pas plutôt re- » couvré la santé, que, pour se con- » former aux réponses des augures, » ils jetterent dans le Lac de Tou-

(36) Lib. XXXII. cap. 3.

» louſe l'or & l'argent qu'ils avoient
» amaſſé dans ces guerres ſacriléges.
» Cépion, Conſul Romain, l'enleva
» long-tems après... Attirée par l'en-
» vie de faire du butin, une partie
» conſidérable des Teſtoſages retour-
» na en Illyrie, dépouilla les Iſtriens,
» & ſe fixa en Pannonie. » Il y a du vrai & du faux dans ce paſſage. Nous avouerons volontiers que les Teſtoſages s'établirent en Pannonie, & les Scordiſces au confluent du Danube & de la Save; mais nous nierons, en même tems, que ces deux Peuples, ou l'un d'eux, ſe ſoient retirés dans ces Pays des débris de l'armée de Brennus. Tous les anciens Ecrivains ſont d'accord qu'il ne reſta que peu de monde, ou même pas un ſeul homme de l'armée que Brennus conduiſit en Gréce. Pauſanias rapporte (37) « qu'il n'en revint per-

(37) Lib. X. p. 856.

» sonne sain & sauf. » Pour la même raison, Strabon, fondé sur l'autorité de Posidonius (38), met au nombre des fables le retour des Tectosages dans leur Patrie, & la perte qu'ils firent de leur trésor, en le jettant dans le Lac de Toulouse. Justin (39) assure lui-même que l'armée de Brennus périt entièrement dans la Gréce, & qu'il n'en resta pas un seul homme. « On ne sçait, dit-il, comment
» il arriva que d'une armée aussi
» nombreuse, & qui, peu de tems
» auparavant, avoit eu assez de
» confiance en ses propres forces
» pour faire la guerre aux Dieux, il
» ne resta pas un seul homme qui
» pût perpétuer le souvenir d'une si
» grande défaite. » Si ce que Justin rapporte ici est vrai, comment peut-il se faire qu'un Peuple considérable

(38) Lib IV, p. 287.
(39) Lib. XXIV. cap. 8.

de la Nation des Tectosages, composé des débris de l'armée de Brennus, & échappé de la défaite cruelle de Delphes, ait été s'établir dans la Pannonie ? Comment a-t-il pu se faire qu'un nombre non moins considérable de Tectosages soit revenu de cette expédition dans la Gaule ? Comment, enfin, peut-on croire que les Scordisques se soient établis aux environs du Danube, après être retournés dans leur Patrie ? Si donc il faut s'en rapporter à ce que dit Justin de l'établissement des Tectosages dans la Pannonie, nous devons croire nécessairement qu'ils étoient venus d'ailleurs que de la Gréce, & qu'ils ne faisoient point partie de l'armée de Brennus. Cambaule a pu facilement y établir une partie de ceux qui marchoient sous ses ordres en partant de la Germanie pour aller dans la Thrace. J'ai prouvé dans le §. 75. qu'il y avoit en Germanie une

Colonie de Tectosages, & il paroît que Cambaule, marchant vers la Thrace & la Gréce, craignit d'avancer trop loin, logea son armée dans la Pannonie jusqu'à la Thrace, & établit dans la Pannonie les Tectosages qui étoient dans son armée: ceux-ci en sortirent peu de tems après, & passerent en grand nombre dans l'Asie, comme nous le verrons dans la suite.

§. 84. *Des Scordisques.*

Par la même raison que nous ne comptons point les Tectosages parmi les restes de l'armée de Brennus, nous en excluons les Scordisques, & nous les plaçons aussi au nombre des compagnons de Cambaule, malgré le témoignage contraire d'Athenée (40). Κορδίσται, les *Cordistes*, dont il parle, sont les mêmes que d'autres (41) appellent *Scordisces* ou

(40) Lib. VI. cap. 5. p 234.
(41) Strabo lib. VII. p. 454.

Scordisques. Voici le paſſage d'Athenée : « Les Gaulois, qu'on appellé
» *Cordiſtes*, ne ſouffrent point d'or
» dans leur Pays, & ne veulent
» point que la populace inſulte les
» Etrangers. Cette Nation eſt un reſte
» des Gaulois qui marcherent contre
» les Delphes, ſous la conduite de
» Brennus. Bathanatius, leur Chef, les
» établit dans les campagnes voiſines
» du Danube : c'eſt de lui que le che-
» min, par lequel ils s'en retourne-
» rent, reçut le nom de Bathanatie,
» & ceux qui deſcendent de lui ſont,
» encore aujourd'hui, appellés Ba-
» thanates. » Juſtin (42), comme nous l'avons vu dans le §. 83, fait ſortir ce Peuple des Gaulois, & nous avons prouvé la même choſe dans le §. 63. Leurs demeures ſont dans le même Pays, où Pauſanias dit que Cambaule conduiſit les Celtes qu'il

(42) lib. XXXII. cap. 2.

commandoit, puisqu'ils s'établirent fort au large dans les terres qui sont au confluent du Danube & de la Save, entre les frontières de l'Illyrie, de la Péonie & de la Thrace. Voici ce que Strabon dit de ces Peuples (43) : « Les Scordisques habiterent » vers le Danube. On les sépara en » deux parties, & l'on appella les » uns les grands Scordisques & les » autres les petits Scordisques. Ceux-» là habitoient entre les deux Fleu-» ves qui se jettent dans le Danube, » sçavoir, le Noarus (44), qui est, » dit-on, au-dessus de la Ville de » Ségeste, & le Martus, ou comme

(43) Lib. VII. p. 489. & seq.

(44) Il paroît que Strabon entend ici la *Save* par le *Noarus*. On le conjecture de ce qu'il dit *Liv. VII. p.* 482. « Le Noarus commence à de-» venir navigable près de la Ville de Ségeste, » où il reçoit le Calapis, qui coule par le Pays » des Japodes, en tombant du Mont Albion, il » va se jetter dans le Danube, auprès du Pays » des Scordisques. » On peut ajouter ici ce que Justin dit *Liv. XXXII. chap.* 3.

» d'autres l'appellent, le Bargus; » ceux-ci demeurent un peu au-dessus de ce Fleuve, & confinent aux » Mœsiens & aux Triballes. Les Scordisques posséderent quelques îles, » & augmenterent tellement leurs » forces qu'ils furent en état de pénétrer en Illyrie, en Péonie & » dans la Thrace. Ils s'emparerent » même de toutes les îles du Danube : ils fonderent les Villes Heorta » & Capedunum. Les Triballes & les » Mysiens habitent vers le Danube, » après les Scordisques. » Strabon (45) observe que les Scordisques pénétrerent jusqu'en Illyrie & en Thrace, & que c'est pour cela qu'ils furent confondus avec les Illyriens & les Thraces. « Il n'y avoit, » dit-il, d'autre séparation entr'eux » que le Fleuve Parisus, qui tombe » des Montagnes dans le Danube, en coulant par le Pays des

(45) Lib. VII. p. 482.

» Scordiſques Gaulois : ceux-ci ſe » ſont mêlés avec les Thraces & les » Illyriens. » Florus (46) leur donne même en commun le nom de Thraces. « Les plus féroces des Thraces, » dit-il, étoient les Scordiſques. » Tite-Live (47) dit qu'ils habitoient la Thrace : « Le Conſul C. Porcius » fut vaincu dans la Thrace par les » Scordiſques. » Il dit encore que » le Conſul Livius Druſus combattit » heureuſement dans la Thrace contre les Scordiſques, Nation originaire de la Gaule. » Les Scordiſques, vaincus par les Romains l'an de Rome 641, &, au rapport de Tite-Live, par le Conſul Livius Druſus, qui en fit un grand carnage, ſe retirerent dans les îles du Danube. Strabon s'exprime ainſi (48) : « Les » Autariates furent d'abord vaincus

(46) Lib. III. cap. 4.
(47) Epitome LXIII.
(48) Lib. VII. p. 489.

» par les Scordiſques, enſuite par les » Romains, qui combattirent auſſi » les Scordiſques : ce Peuple avoit » long-tems dominé. » Florus (49) dit que « Druſus repouſſa plus loin » les Scordiſques, & les empêcha » de paſſer le Danube. » Appien parle ainſi (50) : « Il y a dans ce Pays » beaucoup de Peuples Illyriens, qui » ſont célébres, & qui occupent à » préſent la plûpart des terres des » Scordiſques & des Triballes. Ils ſe » firent la guerre juſqu'à ce que les » Triballes, qui reſtoient, prirent la » fuite, & ſe retirerent dans le Pays » des Gétes, au-deſſus du Danube. » Les Scordiſques, ayant été battus » par les Romains, qui leur firent » ſouffrir ce qu'ils avoient fait endu- » rer aux autres, ſe retirerent dans » les îles du même Fleuve.... Par le » laps du tems, ceux-ci revinrent ſur

(49) Lib. III. cap. 4.

(50) De bellis Illyric. p. 1195.

» leurs pas, & s'emparerent des fron-» tières de la Pannonie : c'est pour » cela qu'il y a encore des Scordis-» ques parmi les *Pannoniens* (51). » Aussi Ptolomée (52) place les Scordisques dans la Pannonie inférieure, & Pline (53) assure qu'ils ont habité le devant du Mont Claude dans la Pannonie. » Certainement, dit-il, » ces Peuples ont demeuré dans la » Pannonie.... L'on y trouve le Mont » Claude, dont les Scordisques oc-» cupent le devant, & les Taurisces » le derrière. »

§. 85. *Des Taurisces.*

Enfin nous mettons les Taurisces au nombre des Peuples Celtes, qui

(51) On voit par le *Livre des guerres des Illyriens pag.* 1202. qu'Appien entend les Pannoniens par le mot Παίονας. Mais il s'est trompé avec plusieurs autres Ecrivains Grecs : les Pæones sont différens des Pannoniens, comme nous l'apprend Dion Cassius *Liv. XLIX. p.* 413. Auteur le plus croyable sur ce fait.

(52) Lib. II. cap. 16.

(53) Lib. III. cap. 25.

paroiſſent avoir ſuivi Cambaule juſqu'en Thrace. Nous avons vu §. 78. qu'ils ſe diſoient deſcendus des Gaulois. Sigovéſe les conduiſit, lors de ſon expédition, dans le Norique & dans les Pays voiſins d'Aquilée; mais ils ſortirent de-là ſous les ordres de Cambaule, & allerent chercher d'autres habitations entre l'Illyrie & la Thrace. Pline (54) & Strabon (55) diſent qu'ils ne demeurerent plus dans le Norique. Strabon les place ſur les frontières de l'Illyrie & de la Thrace, vers le Danube. Il rapporte (56) dans un paſſage cité §. 71. que les Boïens, ayant été chaſſés de même de la Gaule d'en-deçà le Pô, vinrent vers le Danube, & s'établirent parmi les Tauriſces. Il dit (57) que « Bœrebiſtas, Prince

(54) Lib. III.
(55) Lib. IV. p. 316. Conf. §. 78.
(56) Lib. V. p. 326.
(57) Lib. VII. p. 465.

» Géte, passa hardiment le Danube,
» ravagea la Thrace jusqu'aux frontières de la Macédoine & de l'Illyrie, & commença à consterner les Romains; qu'il détruisit les Celtes, qui étoient mêlés avec les Thraces & les Illyriens, ruina les Boïens, dont Critasirus étoit Roi, ainsi que les Tauriſces, à cause de leurs richesses. » Il place les Tauriſces assez près des Scordiſques, dont on a déjà parlé, & nous apprend (58) clairement que les Tauriſces, ainsi que les Scordiſques s'étoient mêlés avec les Illyriens. « Les Daces, dit-il, vainquirent les Boïens & les Tauriſces, Peuples Celtes, soumis à Critasirus, qui étendoit sa domination sur cette partie de la Contrée, quoique les bornes des deux dominations fussent marquées par le Parisus, qui se précipite des Monta-

(58) Pag. 481. & seq.

» gnes dans le Danube, en roulant » ſes eaux à travers le Pays des Scor- » diſques Gaulois; ils en firent ainſi » un vaſte déſert. Il eſt inconteſtable » que les Boïens & les Tauriſces ha- » biterent confuſément avec les Illy- » riens & les Thraces; mais les Da- » ces les détruiſirent. » Strabon (59) confirme dans un paſſage que nous avons cité §. 63. ce qu'on vient de dire des demeures des Tauriſces parmi les Thraces. Il paroît que ces Tauriſces, ou plutôt les Boïens, qui demeurerent parmi les Tauriſces, après avoir été chaſſés de l'Italie, bâtirent *Bononie*, Ville de la haute Mœſie, qu'on trouve dans l'Itineraire d'Antonin, ſur le chemin de *Viniminacum* à Nicomédie, & qui eſt éloignée de dix-ſept mille pas de Dorticum, autre Ville de la haute Mœſie, dont parle Ptolomée (60). Nous avons

(59) Lib. VII. p. 454.

(60) Lib. III. cap. 9.

déjà dit §. 66. que *Bononie* (61), dont on trouve dans la Gaule d'endeçà du Pô une Ville du même nom, tire son origine des Boïens, & porte un nom Gaulois.

§. 86. *Des Colonies qui se sont formées de celle de Cambaule.*

La Colonie Celtique, qui marcha sous les ordres de Cambaule, est d'autant plus célébre que, quelque tems après qu'elle se fut fixée entre l'Illyrie, la Thrace & le Danube, elle produisit d'autres Colonies au nombre de plus de deux cens mille hommes. Ces nouvelles Colonies se sont rendues célébres dans l'Histoire en partie par leurs malheurs & par leur destruction entière, en partie par les heureux succès de leurs armes. L'an II. de la 125. Olympiade

(61) Baudran prétend que Ptolomée & Ammiem-Marcellin font mention d'une autre *Bononie*, Ville de la Pannonie inférieure. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner, s'il a raison.

de Rome 474 (ou 475), sous le Consulat de P. Sulpicius Savenio (ou Saverrio) & de P. Decius Mus, les Celtes, répandus depuis la Pannonie jusqu'en Thrace, formerent le projet d'une nouvelle expédition. Ils assemblerent, à cèt effet, une armée formidable qu'ils diviserent en trois corps : l'un, sous les ordres de Belgius, devoit envahir la Macédoine & l'Illyrie, l'autre, sous les ordres de Brennus, devoit soumettre la Pœonie, & le troisième, sous les ordres de Céréthrius, ou, comme veut Tite-Live, sous les ordres de Lomnorius & de Lutharius, devoit s'emparer de la Thrace. Ecoutons Pausanias sur le tems de cette entreprise. » L'expédition & la ruine » des Celtes en Gréce arriverent, dit- » il (62), dans le tems qu'Anaxicrates » étoit Archonte d'Athenes, la IIe.

(62) Lib. X. p. 856. & seq.

» année de la 125 . Olympiade, où » Ladas d'Egie fut vainqueur. L'an- » née suivante, Démocles ayant suc- » cédé à Anaxicrates, les Celtes paſ- » ſerent de rechef en Aſie. » Polybe en parle ainſi (63) : « Les Tarentins, » qui redoutoient les Romains, à » cauſe des inſultes qu'ils avoient » faites à leurs Ambaſſadeurs, ap- » pellerent Pyrrhus à leur ſecours. » Cela arriva un an avant que les » Gaulois entrepriſſent l'expédition » de Delphes, & qu'ils euſſent paſſé » en Aſie après leur défaite.... » Polybe dit ailleurs (64) : « Toutes ces » choſes arriverent trois ans avant » que Pyrrhus paſſât en Italie, & cinq » ans avant la ruine des Gaulois dans » leur expédition contre Delphes. » Selon les Faſtes Conſulaires, Pyrrhus paſſa en Italie l'an de Rome

(63) Lib. I. p. 8.
(64) Lib. II. p. 15.

473 (ou 474), ſous le Conſulat de P. Valerius Lœvinus. Si l'on y ajoute un an, l'expédition des Gaulois, en Gréce, tombe ſur l'an de Rome 474 (ou 475), qui s'accorde avec la ſeconde année de la 125e. Olympiade.

Juſtin décrit en peu de mots cette ſortie des Celtes. « Les ſuccès, dit-il » (65), qu'ils eurent, les engagerent » à partager leurs troupes. Les uns » allerent en Gréce, les autres dans » la Macédoine : par-tout ils détrui» ſoient ce qui ſe rencontroit ſur » leurs pas. La terreur du nom Gau» lois étoit ſi grande, que les Rois » mêmes, qui n'étoient point atta» qués, achetoient volontiers la paix » à force d'argent. » Pauſanias en parle ainſi (66) : « Les Chefs des » Celtes diviſerent l'armée en trois

(65) Lib. XXIV. cap. 4.
(66) Lib. X. p. 843.

» corps ; on aſſigna à chacun le Pays
» où il devoit conduire les troupes,
» dont il avoit le commandement.
» Céréthrius paſſa, avec les ſiens,
» dans la Thrace & dans le Pays des
» Triballes. Brennus & Achicorius
» conduiſirent les leurs en Pœonie :
» Belgius alla, avec ſon armée, en
» Macédoine & en Illyrie. »

§. 87. *De la Colonie de Belgius.*

Cette expédition des Celtes exige qu'on parle ſéparément des trois Colonies qui la formerent, 1°. de celle de Bolgius, ou, comme Juſtin l'appelle, Belgius; 2°. de celle de Brennus; 3°. de celle de Céréthrius. Et il paroît d'autant plus néceſſaire de diſtinguer chaque Colonie, que les Anciens, pour en avoir parlé ſans aucun ordre, ont été cauſe de l'erreur des Modernes. Ne diſtinguant pas aſſez ces trois Colonies, on a attribué à celle de Brennus, comme

à la plus célébre, tout ce qui est arrivé aux deux autres. Justin (67), Athenée (68) & plusieurs Ecrivains, cités par Strabon (69), rapportent que plusieurs des Nations Celtiques, qui avoient été à cette expédition, retournerent chez eux; c'est ce qui fait que Polybe (70) & Florus (71) attribuent à l'armée de Brennus *le* célébre passage des Celtes en Asie. Cependant nous prouverons, dans la suite, qu'il faut rapporter à Belgius & à son armée une partie de ce qu'on dit de la Colonie de Brennus, & qu'une autre partie doit être attribuée aux troupes qui marcherent vers la Thrace, sous les ordres de Céréthrius, ou, selon Tite-Live, sous les Princes Lomnorius & Lutharius.

---

(67) Lib. XXXII. cap. 3.
(68) Lib. VI. c. 5.
(69) Lib. IV. p. 286.
(70) Lib. I. p. 8. & lib. IV. p. 436.
(71) Lib. II. cap. 11.

Nous parlerons, en premier lieu, de la Colonie de Belgius, parce que c'est la première dont on n'entend plus parler. Pausanias expose en peu de mots sa destinée (72) : « Belgius » conduisit son armée dans la Macé- » doine & dans l'Illyrie. Il combattit » contre Ptolomée, qui étoit alors » Roi de Macédoine. Ce Prince périt » lui-même dans le combat, avec la » majeure partie des troupes Macé- » doniennes. Cependant les Celtes » n'oserent point alors pénétrer en » Gréce, & c'est ce qui détermina » cette seconde Colonie à revenir » chez elle »

§. 88. *De la Colonie de Brennus*

Si l'appareil de l'expédition des Gaulois, dont Brennus (73) étoit le

---

(72) Lib. X. p. 843. & seq.) On peut y joindre le témoignage de Justin *Liv. XXIV. Ch.* 5.

(73) Ce Brennus ne parut donc que cent ans après celui qui avoit pris Rome. Strabon rapporte *Liv. IV. pag.* 286. que plusieurs assurent

Chef, fut plus considérabe, son infortune fut encore bien plus triste. Brennus devoit porter la guerre en Pœonie; mais voyant que Belgius, après avoir vaincu les Macédoniens, n'alloit pas plus loin, & reconduisoit son armée dans leurs anciens établissemens, il assembla cent cinquante mille hommes de pied & quinze mille Cavaliers (74), & prit les mesures qu'il crut convenables pour ruiner la Gréce & piller les trésors du Temple de Delphes. Les Grecs accoururent, de toutes parts, pour repousser le fléau qui les ménaçoit tous: fortifiés par l'espérance de la protection des Dieux, ils allerent au-devant des Gaulois, & désirent pre-

que celui dont il est ici question, étoit Prausien de Nation. Au reste, l'étymologie de *Brennus* semble désigner un *Prince*. *Bre*, en Langue Celtique, signifie *grand*, *élevé*.

(74) Pausanias augmente de deux mille hommes de pied & de cinq mille Cavaliers le nombre fixé par Justin.

mièrement Brennus aux Thermopyles. Çet échec ne rendit le Général Gaulois que plus opiniâtrè; il passa le Mont Œta, & continua sa marche vers Delphes; mais il y périt avec son armée. On rapporte (75) que les foudres que les Dieux lancerent sur lui & sur ses compagnons, contribuerent beaucoup à leur ruine entière.

§. 89. *De la Colonie de Céréthrius.*

La troisième Colonie des Celtes, qui se forma de celle de Cambaule, fut plus heureuse que celle de Brennus. Elle sortit au nombre de vingt mille hommes, sous les ordres de Céréthrius, ou des Princes Lomnorius & Lutharius, passa en Thrace; s'empara de Bysance & des Villes voisines, & se rendit tributaire toute la Propontide, Polybe (76) & Pau-

(75) Justinus lib. XXIV. cap. 6, 7, 8. Pausanias p. 844. & seq.

(76) Lib. I. p. 8. lib. II. p. 151.

ſanias (77) nous apprennent qu'elle retourna en Aſie la troiſième année de la 125e. Olympiade, l'an 475 (ou 476) de Rome, un an après la défaite de Brennus. Elle fut d'un grand ſecours à Nicoméde, Roi de Bithynie, qui, pour la récompenſer des ſervices qu'elle lui avoit rendus contre ſes ennemis, lui donna une grande partie de ſon Royaume; elle y établit un nouvel empire, qui reçut d'elle le nom de Galatie ou de Gallo-Gréce. Les Celtes rendirent bientôt ce Royaume ſi célébre qu'ils forcerent toute l'Aſie, qui eſt en-deçà du Mont-Taurus, de leur obéir & de leur payer, tous les ans, un tribut. Tite-Live nous apprend le détail de cette expédition. « Ces Gaulois, dit-» il (78), preſſés, ou parce que les » terres leur manquoient, ou par » l'eſpoir du butin, ſe perſuaderent

(77) Lib. X. p. 856. Conf. §. 86.

(78) Lib. XXXVIII. cap. 16.

» qu'ils ne pouvoient passer chez aucune Nation capable de leur résister; ils arriverent chez les Dardaniens, sous la conduite de Brennus. » Ce fut-là que la division se mit entr'eux. Vingt mille hommes se séparerent de Brennus, & passerent en Thrace, sous les ordres de Lomnorius & de Lutharius. Ils y soumirent ceux qui leur résistoient, & mirent à contribution ceux qui leur demandoient la paix. Ils vinrent ensuite à Bysance, se rendirent, pendant quelque tems, tributaires la Côte de la Propontide, & s'emparerent, enfin, de toutes les Villes de cette Contrée. De-là il leur prit envie de passer en Asie, sur ce qu'ils apprirent que cette terre étoit très-fertile : ils prirent par fraude Lysimachie, se rendirent maîtres de la Chersonése les armes à la main, & descendirent vers l'Hellespont. Voyant qu'ils n'étoient

» séparés de l'Asie que par un bras » de Mer, ils furent encore plus » pressés d'y passer : c'est pourquoi » ils envoyerent des Ambassadeurs à » Antipater, qui régnoit dans cette » Contrée, pour traiter du passage; » mais la négociation traînant plus » qu'ils n'avoient cru, la division se » mit une seconde fois entre les Chefs. » Lomnorius (79) retourna à By- » sance avec la plus grande partie de » l'armée. Lutharius enleva aux Ma- » cédoniens deux vaisseaux couverts » & trois chaloupes, qu'Antipater lui » avoit envoyés par forme d'Am-

(79) Il paroît que Lomnorius est le même que Polybe *Liv. IV. pag* 436. appelle Κομοντόριος. Cependant cet Auteur dit qu'il resta dans la Thrace avec les Gaulois, où il fonda un Royaume qu'il gouverna toujours, mais qui, dans la suite, fut détruit par les Thraces. Strabon *Liv. XII. pag.* 850. appelle Leonorius celui à qui Tite-Live donne le nom de Lomnorius. Lucain, dans sa Tragédie de Jupiter (Opp. Tom. II. p. 134.), parle de la Colonie Celtique qui demeura chez les Thraces.

» bassade;

» baſſade, mais qui, dans la réalité,
» avoient ordre de l'obſerver : il fit
» tranſporter nuit & jour ſes trou-
» pes, de manière qu'elles eurent
» bientôt toutes paſſé. Peu de tems
» après Lomnorius, par le ſecours
» de Nicoméde, Roi de Bithynie,
» s'éloigna de Byſance. Les Gaulois
» ſe raſſemblerent de nouveau, &
» donnerent du ſecours à Nicoméde.
» Ce Prince faiſoit la guerre à Zy-
» bœas, qui poſſédoit une partie de
» la Bithynie. C'eſt principalement
» par la valeur des Gaulois que Zy-
» bœas fut vaincu, & que toute la
» Bithynie fut ſoumiſe à Nicoméde.
» Les Gaulois paſſerent de Bithynie
» en Aſie. De vingt mille hommes,
» qui avoient formé leur armée, il
» n'en reſtoit plus que dix ; mais leur
» arrivée cauſa tant de frayeur aux
» Peuples, qui habitoient en-deçà du
» Mont Taurus, que tous ſe ſoumet-
» toient à eux, ceux chez qui les Gau-

» lois n'abordoient point, comme » ceux chez qui les Gaulois entroient; » les Contrées éloignées se compor» toient, à cet égard, tout comme » celles qui étoient proches. » Justin dit sur le même sujet (80) : « La jeu» nesse Gauloise se multiplia si con» sidérablement dans ce tems-là, qu'il » sembloit qu'elle dût couvrir toute » l'Asie, comme si c'eût été un essain » d'Abeilles.... Le Roi de Bithynie » les appella à son secours, & par» tagea, avec eux, son Royaume » pour récompense de leurs services: » les Gaulois donnerent, à cette Con» trée, le nom de Gallo-Gréce. »

§. 90. *Des Trocmes & des Tolistoboïens.*

Les trois principaux Peuples, qui composerent la Colonie de Céréthrius, furent les Tectosages, les Trocmes & les Tolistoboïens. Nous

(80) Lib. XXV. cap. 2.

avons dit §. 82. & 83. que les Tecto-sages, qui étoient Celtes d'origine, se trouverent parmi ceux qui suivirent Cambaule dans son expédition. Les Trocmes & les Tolistoboïens ne sont pas si célébres. Les derniers ont reçu différens noms des Anciens. Tite-Live (81) les appelle Tolisto-boïens; Pline (82), Florus (83), & Ptolomée (84) leur donnent le nom de Tolistoboges; Eratosthene, cité par Etienne de Bysance, les appelle Tolistobogiens, mais Etienne de Bysance (85) les nomme Tolisto-biens; Strabon (86) leur donne le nom de Tolistobogiens & de Tolis-toboges. Il est certain que les Troc-mes & les Tolistoboïens étoient des Peuples Celtes d'origine. Etienne

(81) Lib. XXXVIII. cap. 16.
(82) Lib. V. cap. 32.
(83) Lib. II. cap. 11.
(84) Lib. V. cap. 6.
(85) Pag. 712.
(86) Lib. IV. p. 286. & lib. XII. p. 850.

de Byſance dit des Toliſtoboïens : » C'eſt une Nation des Galates oc» cidentaux, qui ſont ſortis de la » Celtogalatie, pour aller s'établir en » Bithynie. Eratoſthene, dans ſon » premier Livre des Galatiques, les » appelle Toliſtobogiens. » Strabon (87), parlant des Tectoſages de la Gaule Narbonnoiſe, fait auſſi mention des Trocmes & des Toliſtoboïens. « Les Peuples, dit-il, à qui » l'on donne, aujourd'hui, le nom de » Tectoſages, nous indiquent que » ceux qui occuperent autrefois la » Cappadoce & la Phrygie, étoient » deſcendus des Tectoſages de la » Gaule Narbonnoiſe. Il y a trois » Peuples qui occupent aujourd'hui » cette Contrée : les uns demeurent » aux environs de la Ville d'Ancyre, » & s'appellent Tectoſages ; les deux » autres portent le nom de Trocmes

(87) Lib. IV p. 286.

» & de Tolistobogiens. L'alliance » que ceux-ci ont contractée avec » les Tectosages prouve qu'ils sont » aussi sortis de la Gaule. Je ne sçais » pas, au reste, de quel Pays ils sont » partis. L'Histoire ne dit pas si les » Trocmes ou les Tolistoboïens ont » habité les Pays qui sont au-dedans, » ou au-dehors des Alpes, ou les Al- » pes mêmes. Mais il est assez pro- » bable qu'ils se sont anéantis par » leurs fréquentes migrations ; ce » qui est arrivé à plusieurs autres » Peuples. » Pour ce qui est du nom des Trocmes & des Tolistoboïens, il semble que Strabon, dans le passage cité, en cherche l'origine parmi les Peuples Gaulois : cependant, dans un autre passage (88), cet Auteur le fait venir du nom des Chefs, qui les conduisirent dans l'Asie mineure. « Les Galates, dit-il, habi-

(88) Lib. XII p. 850.

» tent au Midi de la Paphlagonie : » ils sont trois Peuples : deux d'en» tr'eux, les Trocmes & les Tolis» toboges, ont retenu les noms de » leurs Chefs : le troisième, qui est » les Tectosages, tire son nom d'un » autre Peuple Celte. »

§. 91. *Des limites du Royaume des Galates.*

Strabon (89) donne la description des demeures & des frontières de cette Colonie Gauloise, qui fonda le Royaume des Galates dans l'Asie mineure. « Les Galates, dit-il, après » avoir fait un très-grand nombre » d'incursions, & après avoir long» tems ravagé les possessions des Rois » de Pergame & de Bithynie, s'em» parerent de cette Contrée. On leur » céda ensuite le Pays que l'on ap» pelle, aujourd'hui, la Bithynie & la » Gallo-Gréce.... Les Trocmes pos-

(89) Loco allegato.

» ſédent les Pays voiſins du Pont & » de la Cappadoce, qui ſont les meil» leurs de la Galatie. Les Tectoſages » ſont voiſins de la grande Phrygie, » où ſont la Ville de Peſſene & les » Orcaoryciens. Les Toliſtoboïens » confinent à la Bithynie & à la » Phrygie, dont Epictete fut Roi. » Ptolomée (90) eſt du même ſentiment. « La Galatie eſt, dit-il, bornée » au Couchant par la Bithynie, au » Midi par la Pamphylie, à l'Orient » par une partie de la Cappadoce, » au Septentrion par une partie du » Pont. Les Toliſtoboges ſont les » Peuples les plus Occidentaux de » la Paphlagonie : après eux vien» nent à l'Orient les Tectoſages, » mais les Trocmes tirent encore » plus du côté de l'Orient. » Pline (91) s'explique un peu différemment. » La Phrygie, dit-il, eſt au-deſſus

(90) Lib. V. Geogr. p. 140. & ſeq.
(91) Lib. V. cap. 32.

» de la Troade.... La Galatie lui sert
» de frontière au Septentrion.... L'on
» peut dire la même chose de la Ga-
» latie, qui comprend une grande
» partie des campagnes de la Phry-
» gie, & dont Gordium fut autre-
» fois la Capitale. Les Peuples Gau-
» lois, qui occuperent cette Contrée,
» sont les Tolistoboges, les Votures
» & les Ambituens : les Trocmes ha-
» biterent la Mœonie & la Paphla-
» gonie. La Cappadoce s'étend de-
» puis le Septentrion & l'Orient :
» les Tectosages & les Teutobodia-
» ciens s'emparerent des extrémités
» de cette Province. Telles sont les
» Nations dont nous avions à parler.
» On compte 195 Peuples & autant
» de Tétrarchies. Ancyre est la Capi-
» tale des Tectosages ; Tavium, celle
» des Trocmes ; Pessene, celle des
» Tolistoboges... Les Fleuves, qui y
» coulent, sont le Sangerius & le
» Gallus : c'est de ce dernier que les

» Prêtres de la Mere des Dieux ont » tiré leur nom. » Tite-Live rapporte que les Gaulois diviſerent entr'eux les Peuples de l'Aſie mineure, qu'ils s'étoient rendus tributaires : les Trocmes eurent en partage les Peuples qui habitoient vers l'Helleſpont ; les Toliſtoboïens, les Coles & les Iones ; les Tectoſages, les Peuples ſitués au milieu de l'Aſie. « Trois » Peuples, dit-il (92), s'établirent » dans l'Aſie, ſçavoir, les Toliſto» boïens, les Trocmes & les Tecto» ſages ; ils diviſerent entr'eux cette » partie du monde, qui leur devint » tributaire. Les Trocmes eurent » l'Helleſpont ; les Toliſtoboïens, la » Eolide & la Ionie ; les Tectoſages, » les Pays qui étoient au milieu de » l'Aſie. Ces Peuples exigeoient des » tributs de toute l'Aſie, qui eſt en» deçà du Mont Taurus. Ils s'établi-

(92) Lib. XXXVIII. cap. 16.

» rent aux environs du Fleuve Ha-
» lys : la terreur de leur nom se ré-
» pandit tellement, & leur nombre
» s'augmenta si prodigieusement, que
» les Rois de Syrie ne firent pas dif-
» ficulté de leur payer tribut. »

§. 92. *Des Celto-Scythes.*

Il est vraisemblable qu'une partie de cette Colonie, qui passa d'abord en Thrace, & ensuite dans l'Asie mineure, traversa le Danube, & posséda des terres parmi les Scythes. Car l'on trouve des vestiges du passage des Celtes depuis le Danube jusqu'aux extrémités de la Scythie. Ptolomée (93) & la Table de Théodose placent dans la Moesie inférieure, vers le Danube, *Noviodunum*, Ville dont le nom est tout Celtique, comme je l'ai dit §. 81. Ptolomée (94) met dans la Sarmatie

(93) Lib. III. Geogr. cap. 10.
(94) Lib. III. cap. 5. Geogr.

Européenne, vers le Fleuve Tyra, *Carrodunum*, autre Ville dont le nom est Celtique. Pline (95), parlant de la Thrace, dit que les Scythes ont habité ce Pays, & que c'est-là où le nom de Scythie a pris naissance. » La hauteur du Mont Hémo est, » dit-il, de six mille pas. Les Mésiens, » les Gétes & les Scythes occupent » le derrière de cette Montagne & » les Côtes qui penchent vers le Da- » nube.... C'est ainsi que le Danube » se termine au Septentrion : depuis » ce Fleuve l'on ne trouve dans la » plaine que des Nations Scythes. » Cependant il y eut différens Peu- » ples, qui occuperent les Côtes ma- » ritimes, tantôt les Gétes, que les » Romains appellent Daces, & tan- » tôt les Sarmates, à qui les Grecs » donnent le nom de Sauromates. » Plutarque (96) rapporte que « les

(95) Lib. IV. cap. 11. 12.
(96) Vita Camilli p. 135.

» Celtes Gaulois passerent les Monts » Riphéens, & s'établirent vers les » Côtes de l'Océan Septentrional. » De-là Pline (97) a pris occasion de donner le nom de *Celtique*, c'est-à-dire, de Pays habité par les Celtes, à une partie du Pays de Hyperboréens, comme je l'ai remarqué §. 46. Il ne faut point douter que ce ne soit l'origine du nom de Celto-Scythes, que l'on a donné à ces Celtes ou Gaulois, qui avoient demeuré parmi les Scythes, & qui étoient mêlés avec eux: de même que nous avons fait voir §. 45. que le nom de Celtibéres venoit des Celtes, qui avoient habité parmi les Ibéres, & qui s'étoient confondus avec eux. Cependant les anciens Géographes Grecs, qui ne connoissoient point les limites de la Celtique & de la Scythie, placerent les Celto-Scythes

(97) Lib. VI. cap. 13.

dans des Pays différens de ceux qu'ils habitoient, quoiqu'ils sçussent leur véritable origine. C'est pourquoi ils donnoient le nom de *Celtique* à toute l'Europe Occidentale, & ils appelloient *Scythie* toute l'Europe Orientale. Ils mettoient les Celto-Scythes au milieu de ces deux Contrées : au lieu qu'ils eussent dû chercher leurs demeures dans les extrémités de l'Europe Orientale. Nous trouvons, dans Strabon (98), la fausse opinion des Grecs sur les Celto-Scythes. Et l'on peut y rapporter toutes les fables que le Peuple Romain, effrayé de l'arrivée des Cimbres, a répandu au sujet des Celto-Scythes, si on en croit Plutarque (99), comme nous l'avons dit plus haut.

(98) Lib. XII. p. 774.
(99) Vita Marii p 411. Conf. §. 27.

§. 93. *De la Colonie Gauloise qui s'établit dans le Pays* Décumate (100).

C'est ainsi que nous avons puisé, dans les véritables sources de l'Histoire, ce que nous avons dit des Colonies sorties du Pays des Celtes,

---

(100) Ce Pays renfermoit, au moins, le Duché de Wirtemberg, &, peut-être, toute la Suabe. Lorsque les Romains conquirent les Gaules, il étoit occupé par les Marcomans. Du tems d'Auguste, Maroboduus, leur Roi, Prince guerrier, ambitieux & politique, sentit qu'il ne pourroit commander en Maître à ses Sujets, ni donner la Loi à ses voisins; tandis qu'il ne seroit séparé que par le Rhin de la puissance Romaine. Il engagea les Marcomans à quitter la Suabe pour aller se cantonner dans la Bohême. Ils en chasserent les Boïens. Le Pays qu'abandonnerent les Marcomans demeura quelque tems désert. Mais insensiblement il y passa des aventuriers Francomtois & Alsatiens, attirés par la bonté du terroir. Nés Sujets de l'Empire, ils continuerent de reconnoître les Romains, dont la protection leur étoit absolument nécessaire: & les Romains n'exigeoient d'eux que le *dixième* de leur récolte. C'est de-là qu'on donna à ce Pays le nom de *décumate*. Voyez l'*Alsatia illustrata* de M. Schoepflin *Tom. I. pag.* 174. 241. 376. (*Note de l'Editeur.*)

sous les ordres de Sigovése, de celles qui se sont formées de celles-là, comme la Colonie de Cambaule, de celles qui sont sorties de celle-ci; sçavoir, les Colonies de Belgius, de Brennus, des Galates de l'Asie mineure, & de Céréthrius, & enfin des Colonies des Celto-Scythes. Il ne reste plus qu'à parler de celle, qui, du tems d'Auguste, sortit des Gaules, fut s'établir au-delà du Rhin, dans le Pays *Décumate*, & occupa les terres que les Marcomans avoient laissé désertes pour passer en Bohême. Tacite (101) en parle en peu de mots. « Je ne regarde point, dit-» il, comme un Peuple de la Germa-» nie, quoiqu'il habite au-delà du » Danube & du Rhin, celui qui cul-» tive la Contrée dont les terres nous » payent le *dixième*. Ce furent des » aventuriers Gaulois, poussés par

(101) De Motib. Germ. cap. 29.

» l'inconſtance, enhardis par la mi-
» ſère, qui voulurent bien courir les
» riſques d'un établiſſement ſi hazar-
» deux. » (Du tems de Dioclétien & de Maximien-Hercule), au troiſième ſiécle de l'Ere Chrétienne, les Allemands s'emparerent du Pays *Dicumate*, (auquel ils donnerent le nom d'*Alemannia.*) Les Romains furent rélégués au-delà du Rhin, qui fut juſqu'au commencement du ſixième ſiécle les limites de l'Empire du côté de l'Orient.

§. 94. *Concluſion de l'Ouvrage.*

Les Colonies que les Gaulois envoyerent, ordinairement avec ſuccès, en ſi grand nombre, & pendant tant de ſiécles, dans preſque toutes les Contrées de l'Europe, & dans quelques-unes de l'Aſie, répandirent dans tout l'univers la réputation, la gloire & la terreur du nom Gaulois. Les Romains même firent une

Loi, au rapport d'Appien (102), par laquelle les Prêtres & les Vieillards étoient exempts du ſervice Militaire, à moins qu'il n'y eût guerre contre les Celtes. Cicéron (103) atteſte lui-même que perſonne ne fut exempt de porter les armes dans la guerre qui ſe fit en Orient contre les Gaulois. Tite-Live (104) nous a conſervé le diſcours que le Conſul Cn. Manlius fit à ſes Soldats, lorſqu'après avoir chaſſé Antiochus, il alla attaquer les Gaulois de l'Aſie mineure. Voici en quels termes il eſt conçu : « Je n'ignore point, Sol» dats, que les Gaulois ſont les Peu» ples de l'Aſie les plus renommés » pour la guerre. C'eſt une Nation » féroce, qui s'eſt établie parmi un

(102) Lib. II. de B. Civ. p. 850.
(103) In fine Orat. pro M. Fontejo.
(104) Lib. XXXVIII. cap. 17. Cependant Pierre Ramus, dans ſon Livre *des Mœurs des anciens Gaulois pag.* 35. appelle Tite-Live *le calomniateur* du nom Gaulois.

» Peuple fort doux, après avoir » porté la guerre dans presque tout » l'univers. Ils sont robustes, ils ont » les cheveux longs & roux, de lar» ges boucliers & des épées fort » longues. Ils commencent le com» bat en chantant, ils heurlent, ils » battent la terre avec les pieds, ils » frappent leurs boucliers selon la » coutume de leur Pays. Ils font un » bruit horrible avec leurs armes: » tout cet appareil est pour inspirer » de la terreur. » Justin (105) s'exprime ainsi sur le même sujet: « Les » Rois de l'Orient n'ont jamais fait » la guerre sans avoir des Gaulois à » leur solde: ils se sont toujours re» fugiés chez ces Peuples, quand on » les a chassés de leur Royaume. La » terreur du nom Gaulois étoit si » grande, & ils faisoient la guerre » avec tant de succès, que ces Prin-

(105) Lib. XXV. cap. 2.

» ces croyoient ne pouvoir, sans » leur secours, ni défendre leur » Royauté, ni la recouvrer, quand » ils l'avoient perdue. » Les Géographes, & ceux qui écrivent aujourd'hui sur les Celtes, doivent donc prendre garde de ne pas donner le nom de Celtiques & de Celtes à tous les Pays & à tous les Peuples de l'Europe, chez qui les Celtes ont demeuré : ce sentiment est opposé à celui des anciens Auteurs les plus graves, sur-tout de ceux qui ont eu des connoissances plus exactes sur l'Histoire des Celtes, & qui ont donné une description fidéle de leurs Colonies. Conséquemment nous préférons les suffrages de César, de Strabon & de Plutarque à ceux des autres. On ne peut donner à ces vastes Régions, où les Celtes s'étoient autrefois établis, le nom de leurs nouveaux habitans, que les anciens n'en aient été chassés, ou qu'on ne

les aie totalement ſubjugués. C'eſt ainſi que, par la ſuite des tems, les Gaulois &, après eux, les Lombards, ont donné leur nom à l'Italie ſupérieure, & que les Francs ont auſſi donné le leur à la Gaule même. Pour avoir négligé de ſuivre cette régle, Arrien, Pauſanias, Dion Caſſius & quelques autres ſe ſont trompés, & ont mis les Germains au nombre des *Celtes*, parce qu'ils trouvoient, dans la Germanie, les Teƈtoſages, les Boïens, les Gothins & les Eſtyons, tous Peuples Celtes, qui avoient les mœurs & la Langue de leur Nation.



RÉPONSE

De M. PELLOUTIER *aux Objections de M.* SCHOEPFLIN, *contre son* Histoire des Celtes (*a*).

§. I.

LE célébre M. Schoepflin a publié en 1754, sous le nom de *Vindiciæ Celticæ* (1), une Dissertation, dans laquelle il se propose d'éclaircir, & de confirmer ce qu'il n'avoit fait qu'indiquer dans le premier Tome

(*a*) Cette *Réponse* se trouve dans la *Nouvelle Bibliothéque Germanique* Tom. XXIV. p. 389-432. & Tom. XXV. p. 173-210. « Cet intéressant » morceau, observe M. Formey, s'est trouvé, à » la mort de son Auteur, dans l'état où nous le » donnons ici. Il ne convenoit pas que le Public » en fût privé; &, dans l'Eloge de M. Pelloutier, lû à l'Académie, j'avois promis que cette » Réponse seroit insérée dans la *Bibliothéque Germanique.* Je dégage, avec plaisir, ma promesse.

(1) Ci-dessus p. 73.

de son *Histoire d'Alsace*, sur l'origine des *Peuples Celtes*, & sur leurs anciennes demeures. J'ai lu ce Traité avec beaucoup d'attention & de plaisir, parce qu'il roule sur des matières qui me sont familières, & que j'ai traitées, avec assez d'étendue, dans le premier Livre de mon *Histoire des Celtes*. Si M. Schoepflin n'est pas toujours de mon sentiment, sa critique est, cependant, si honnête & si modérée, que je n'ai, assurément, aucun sujet de m'en plaindre; & j'en ai encore moins d'appréhender qu'il trouve mauvais que je travaille à éclaircir les questions sur lesquelles nous ne convenons point.

J'ai montré, dans mon Ouvrage, que les Historiens (2) & les Géographes les plus anciens, qui font mention des Celtes, en placent dans la plûpart des Provinces de l'Euro-

(2) Hist. des Celt. Liv. I. chap. 2.

pe, en Espagne, dans les Gaules, en Allemagne, en Hongrie, & jusques dans le fond du Nord. J'ai conclu de-là que les Provinces Occidentales de l'Europe étoient habitées anciennement par une seule & même Nation, qui se mêla, par la suite du tems, avec divers autres Peuples, qui passerent en Occident, les uns par Terre, & les autres par Mer.

Il semble, au premier abord, que M. Schoepflin ne s'éloigne pas beaucoup de mes idées. Il prétend, à la vérité, que les Celtes (3), proprement ainsi nommés, sont les habitans des Gaules, & particulièrement ceux qui demeuroient entre les Aquitains & les Belges; mais il convient, en même-tems, qu'il étoit sorti de la Celtique une infinité de Colonies, qui avoient fait des établissemens

(3) Ci-dessus p. 227-232. 280.-287.

dans toutes les Contrées où j'ai placé des Celtes. Cependant, quand on examine la chose de plus près, on trouve que le sentiment de M. Schoepflin différe essentiellement de celui que j'ai suivi. Il croit que les anciens Celtes étoient des Peuples entiérement différens, non seulement des Ibéres & des Germains ; *mais* encore des Belges & des Aquitains, qui avoient des établissemens dans les Gaules. Il croit que si l'on trouvoit des Celtes en Espagne, & en Germanie, c'étoit parce qu'ils y étoient venus des Gaules, qu'il regarde comme le Pays natal de tous les Celtes. Etant dans ces idées (4), il me met au nombre des Auteurs qui ont donné trop d'étendue à la Celtique, & qui ont regardé comme Celtes des Peuples qui ne l'étoient point. Il faut voir ce qui en est. Je

(4) Ci-dessus p. 16, 191 221.

pourrois

pourrois me contenter, à la vérité, d'en appeller aux preuves que j'ai produites, pour justifier tout ce que j'ai avancé. Mais, comme elles n'ont point satisfait M. Schoepflin, & qu'il seroit fâcheux pour moi qu'on pût me soupçonner d'avoir pris le change, & de l'avoir donné au Public, en faisant dire aux Anciens des choses qui ne s'y trouvent point, je prie ce Sçavant de permettre que j'examine les preuves & les passages, dont il se sert pour établir son sentiment, & pour combattre le mien, qu'assurément je n'ai pas embrassé à la légére, ni sans avoir lu & relu les Auteurs que je cite.

§. II.

Les articles sur lesquels je ne suis pas d'accord avec M. Schoepflin, peuvent se réduire à trois. 1. Est-il vrai que l'ancienne Celtique ne doive être cherchée que dans les Gaules, & même dans une partie

des Gaules? 2. Est-il certain que les Celtes, que l'on voyoit en différentes parties de l'Europe, y fussent tous venus des Gaules? 3. Peut-on assurer enfin que les Celtes fussent un Peuple tout différent, non-seulement des Ibéres, des Germains, des Bretons, mais aussi des Belges & des Aquitains? M. Schoepflin est pour l'affirmative de ces trois questions.

A l'égard de la première, je conviens avec lui que les anciens habitans des Gaules étoient Celtes, & que leur Pays portoit le nom de Celtique. Mais, comment M. Schoepflin prouvera-t-il sa thése, sçavoir que la Celtique ne s'étendoit pas audelà des Gaules, & qu'il ne faut la chercher, ni en Espagne, ni en Allemagne, ni dans aucun autre Pays de l'Europe. Ecoutons donc ses preuves. Commençant par les Auteurs Grecs, il cite d'abord deux passag

paſſages d'Hérodote, dont le premier porte « que (5) le Danube ſort » du Pays des Celtes, & de la Ville » de Pyrréne, & qu'il partage l'Eu- » rope en deux parties égales. Les » Celtes demeurent au-delà d'Her- » cule, & confinent aux Cynéſiens, » qui ſont le dernier Peuple de l'Eu- » rope du côté de l'Occident. Après » avoir traverſé toute l'Europe, le » Danube va enfin ſe décharger dans » le Pont Euxin. » Le ſecond paſſage dit à peu près la même choſe. (6) » Le Danube traverſe toute l'Euro- » pe; il a ſa ſource dans le Pays des » Celtes, qui ſont, après les Cynétes, » le dernier Peuple de l'Europe, du » côté de l'Occident. Après avoir » traverſé toute l'Europe, il ſe jette » dans la Scythie, qu'il parcourt » obliquement. » De ces deux paſſa-

(5) Herodot. II. 33.
(6) Herodot. IV. 49.

ges, M. Schoepflin conclut (7), » qu'à moins que toutes ses conjec- » tures ne le trompent, Hérodote » semble placer les Celtes dans la » Gaule Transalpine (8). Il est vrai, » dit-il, qu'il y a plusieurs bevues » dans ce passage d'Hérodote. Il fait » des Monts Pyrenées une Ville, & » fait sortir de ces Montagnes le Da- » nube, dont les sources sont, ce- » pendant, fort éloignées delà; mais, » puisqu'il place les Celtes presque » aux extrémités de l'Europe, du » côté de l'Occident, & qu'il met la » Ville de Pyrréne dans leur Pays, » nous pouvons en inférer, certaine- » ment, qu'il entend par ces Celtes, » les Gaulois, puisqu'il est constant » que ces Gaulois avoient pour bor- » nes de leur Pays, du côté de l'Oc- » cident, les Monts Pyrenées, & » qu'ils étoient, après les Espagnols,

(7) Ci-dessus p. 91.
(8) Ci-dessus p. 92. & 93.

» le dernier des Peuples de l'Europe
» qui habitent vers le Couchant,
» comme Hérodote l'indique, selon
» la foible connoissance qu'on avoit,
» de son tems, de la Géographie (9).
» Il semble, à la vérité, au premier
» abord, qu'Hérodote donnoit aux
» Germains le nom de Celtes, puis-
» qu'il fait sortir du Pays des Celtes
» le Danube, dont les sources sont
» constamment en Germanie. Cepen-
» dant, si on examine la chose exac-
» tement, on trouvera qu'il s'en faut
» de beaucoup qu'il l'entendit ainsi.
» Car, puisqu'il place ces mêmes
» Celtes près de la Ville de Pyréne;
» puisqu'il dit qu'ils sont, après les
» Cynésiens, le dernier Peuple de
» l'Europe, du côté de l'Occident,
» il ne reste presque aucun doute
» qu'Hérodote, parlant des Celtes,
» n'entende par-là les Gaulois. »

(9) Ci-dessus p. 139. & 140.

Après ces éclairciſſemens, M. Schoepflin croit être en droit de former ſa concluſion (10). » *J'ai prouvé*, dit-» il, *par les propres paroles d'Héro-» dote, qu'il entendoit par la* Celtique, » *non pas les Germains, mais les* » *Gaulois.* » Je crains que cet habile homme ne ſe ſoit trompé, & que la concluſion ne ſoit pas juſte. Voici mes raiſons.

Il eſt vrai qu'Hérodote commit pluſieurs bevues en décrivant un Pays qu'il ne connoiſſoit que très-imparfaitement. Mais il eſt facile de comprendre, ainſi que je l'ai montrée ailleurs (11), comment il a pu arriver, à cette Hiſtorien, de prendre le change d'une manière ſi étrange. Il avoit oui-dire que Pyrréne étoit dans le Pays des Celtes : en cela on ne l'avoit pas trompé; mais, comme dans la Langue Grec-

(10) Ci-deſſus p. 161.
(11) Biblioth. Franç. Tom. XL. p. 92.

que les noms des Montagnes sont ordinairement du genre masculin, ou du neutre, & ceux des Villes, du féminin, il en avoit conclut que Pyrréne devoit être une Ville, plutôt qu'une Montagne. L'erreur n'étoit pas fort considérable. Il avoit oui-dire encore que la source du Danube étoit dans la Celtique, au lieu que les Anciens faisoient sortir ce Fleuve du Pays des Hyberboréens. En cela aussi on ne lui en avoit pas imposé. Arrien, qui vivoit dans un tems où la Celtique étoit mieux connue, & qui avoit été lui-même en Allemagne (12), assure formellement (13) que « ce » Fleuve est bordé de plusieurs Na» tions Celtiques, & qu'il a même » sa source dans leur Pays. » Enfin, on avoit encore appris à Hérodote, que les Celtes demeuroient *au-delà*

(12) Arrianus Indic. p. 516. 517.

(13) Arrianus Exped. Alex. lib. I. p. 8.

des Colomnes d'Hercule, & que leur Pays touchoit celui des Cynétes, où des Cynésiens, qui étoient le dernier Peuple de l'Europe du côté de l'Occident. Cela étoit exactement vrai. Qu'on place, avec quelques Anciens, *les Colomnes d'Hercule* au Détroit de Gibraltar, ou avec d'autres, à l'île de Gades, il sera toujours constant qu'un vaisseau qui sortoit de la Méditerranée, après avoir doublé le Détroit, ou l'île, trouvoit sur la droite, premièrement les Peuples Celtes qui demeuroient autour des Fleuves de Guadalquivir & de Guadiana, & qui s'y étoient maintenus jusques au tems de Strabon (14), & ensuite les Cynésiens qui étoient établis autour du *Promontorium Cunæum* ou *Sacrum*, c'est-à-dire, du Cap de St. Vincent, dans le Royaume des Algarves,

(14) Strabo III. 139.

étoient effectivement le dernier Peuple de l'Europe du côté de l'Occident. Je ne doute point qu'Hérodote ne tint cette description des Phocéens, qui avoient un comptoir au-delà des Colomnes d'Hercule, dans la Ville de Tartessus (15), dont j'aurai occasion de parler dans un moment, & dont le Roi, nommé Arganthonius, leur avoit offert un établissement, lorsqu'ils furent chassés de leur Ville par les Perses. Quoiqu'il en soit, tout ce qu'on peut reprocher légitimement à notre Historien, c'est d'avoir mal digéré les mémoires & les matériaux qu'on lui avoit fournis. Supposant, fort mal-à-propos, que la Celtique étoit un petit Pays, qui n'avoit pas plus d'étendue que le territoire d'Athenes, de Lacédémone, ou de Thébes, qu'on traversoit d'un bout à l'autre

---

(15) Herodot. lib. I. cap. 163.

dans un seul jour, il a cru que les sources du Danube, la Ville de Pyrréne, & les Celtes, voisins des Cysiens, devoient être cherchés dans une même Contrée. Etant dans ce préjugé, il a dit que le Danube a sa source dans le Pays des Celtes, près la Ville de Pyrréne; que les Celtes sont voisins des Cynésiens, que le Danube parcourt toute l'Europe, depuis le fond de l'Occident, & les Colonnes d'Hercule, jusqu'au Pont-Euxin.

Je laisse présentement à juger au Lecteur, si Hérodote doit être mis au nombre des Auteurs qui n'ont entendu, par les Celtes, que les Gaulois Transalpins. Il est vrai qu'il place la Ville de Pyrréne dans la Celtique. Mais cette partie de la Celtique étoit bien éloignée de celle où l'on trouvoit la source du Danube; &, quoique M. Schoepflin puisse en penser, les Gaulois Tran-

salpins ne demeuroient pas au-delà des Colonnes d'Hercule ; ils n'étoient, ni le dernier, ni le pénultième Peuple de l'Europe, du côté de l'Occident. Les Cynésiens, c'est-à-dire, les habitans du Royaume des Algarves, étoient les derniers, & ils avoient, pour leurs plus proches voisins, les Celtes de l'Andalousie, & non pas ceux des Gaules. J'en demeure donc à ma première conclusion. Hérodote place des Celtes autour des sources du Danube ; c'étoit donc-là, selon lui, une partie de la Celtique. Il en place autant autour de la Ville de Pyréne ; c'étoit, suivant cet Historien, une autre partie de la Celtique : enfin, il trouve encore des Celtes au-delà des Colonnes d'Hercule, dans le voisinage des Cynésiens ; c'étoit donc, selon lui, une troisième partie de la Celtique, & la dernière du côté de l'Occident.

§. III.

Ariſtote eſt le ſecond Auteur que M. Schoepflin cite pour montrer que les Anciens n'ont entendu proprement, par les Celtes, que les habitans de la Gaule Tranſalpine. Le premier paſſage du Philoſophe, qu'il produit, eſt celui qui porte (16), que « le Danube & le Tarteſſus ſortent du Pyrenée, qui eſt une Montagne de la Celtique, vers le Couchant équinoctial. » Voici le raiſonnement que M. Schoepflin (*) fait » ſur ce paſſage. Ariſtote ſemble avoir » pris ce qu'il dit ici d'Hérodote, » dont il corrige un peu l'erreur. Il » ſe trompe, ſans doute, avec ſon » Auteur, en faiſant ſortir le Danube des Monts Pyrenées ; mais il » eſt plus exact en ceci, qu'il fait de » Pyréne une Montagne, au lieu

(16) Ariſtot. Meteorol. lib. I. cap. 13. Tom. I. Opp. p. 768.

(*) Ci-deſſus, p. 93. & 94.

» qu'Hérodote la prenoit pour une » Ville. Il explique aussi plus dis» tinctement le sentiment d'Héro» dote sur les Celtes, au milieu des» quels Pyréne étoit située, en assu» rant que c'est une Montagne située » à l'Occident de la Celtique, mon» trant par-là qu'il faut entendre les » Gaules par le nom de Celtique, » les Monts Pyrenées ayant été te» nus, depuis les siécles les plus re» culés, pour les bornes de la Celti» que du côté de l'Occident. » Un mot de réflexion, sur ce passage, montrera si M. Schoepflin l'a bien expliqué. Rapportons, avant toutes choses, le passage entier. Ἐκ δὲ τῆς Πυρήνης. τοῦτο δὲ ἐστιν ὄρος πρὸς δυσμὴν ισημερινην εν τῇ Κελτικῇ. ρεουσιν ὁ, τε Ιστρος, καὶ ὁ Ταρτησσός. οὗτος μὲν οὖν ἔξω στηλῶν. ὁ δὲ Ιστρὸς, δι᾽ ὅλης Ευρωπης, εἰς τὸν Ευξεινον πόντον (17), c'est-à-dire, « du Pyrenée, qui est une

(17) Arist. Meteorol. lib. I. c. 13. p. m. 754

» Montagne de la Celtique (18);
» vers le Couchant équinoctial, sor-
» tent le Danube & le Tartessus;
» celui-ci coule au-delà des Colon-
» nes d'Hercule; le Danube, au con-
» traire, traverse toute l'Europe, &
» va se jetter dans le Pont-Euxin. »
Il est bien vrai qu'Aristote copie, dans cet endroit, Hérodote. S'il corrige une faute de son Auteur, il ne la corrige, cependant, qu'en partie, puisqu'il fait traverser au Danube toute l'Europe; & il commet lui-même une bevue encore plus grande, dans ce qu'il dit du Fleuve Tartessus. Aristote avoit lu dans Hérodote, que les Celtes demeuroient au-delà des Colonnes d'Hercule, dans le voisinage des Cynésiens. Il sçavoit que le Pays de ces Celtes étoit baigné par le Fleuve de Tartessus, qui donnoit son nom à la célébre Ville

(18) Le Grec porte *dans la Celtique* ἐν τῇ Κελτικῇ.

de Tarteſſus, qu'on avoit bâtie à ſon embouchure, & dont j'ai fait mention il n'y a qu'un moment. Ainſi il fait deſcendre des Monts Pyrenées ce ſecond Fleuve de la Celtique, c'eſt-à-dire, le Danube. Le Tarteſſus des Grecs eſt le Bœtis des Latins, (19) qui porte, aujourd'hui, le nom de Guadalquivir. Il n'en faut pas davantage pour être en état de juger, s'il a pu venir dans l'eſprit à Ariſtote, d'écrire que les Monts Pyrenées bornoient la Celtique du côté de l'Occident. Il ne le dit pas, & il ne pouvoit pas le dire. Il ne le dit pas. Prenant ſes meſures du lieu où il écrit, il dit que du Parnaſſe, qui eſt une Montagne d'Aſie, ſituée vers l'Orient d'Hyver, ſortent le Bactrus, le Choaſpe, & l'Araxe; que du Caucaſe, ſitué vers l'Occident d'Eté, ſortent le Phaſis & pluſieurs

(19) Strabo III. p. 149. 151. Caſaubon. Comment. p. 22. 58. 66.

autres Fleuves ; & que du Pyrenée, qui est une Montagne dans la Celtique, vers l'Occident équinoctial, sortent le Danube & le Tartessus. Il ne pouvoit le dire sans tomber en contradiction avec lui-même, puisqu'il suit Hérodote, qui plaçoit une partie de la Celtique au-delà des Colonnes d'Hercule, dans laquelle Aristote fait coûler le Fleuve de Tartessus.

Continuons d'entendre M. Schoepflin. « Il y a, dit-il (20), dans Aris» tote d'autres passages, où il désigne » les Gaulois sous le nom de Celtes, » & les Gaules sous celui de Celti» que. Dans son *Histoire des Animaux* » (21), il dit que *les ânes sont petits* » en Illyrie, en Thrace, & en Epi» re, & qu'il n'y en *a point du tout* » *en Scythie, ni dans la Celtique*; » *parce que l'Hyver est rude dans ces*

(20) Ci-dessus p. 94-98.

(21) Lib. II. cap. 8. p. m. 1038.

» *Pays.* Or qu'Ariftote entende ici
» les Gaules fous le nom de Celti-
» que, c'eft ce qui fe prouve claire-
» ment par un paffage véritablement
» parallèle, où il dit que les Celtes
» font voifins des Efpagnols (22):
» *L'âne eft un animal froid; &, par*
» *cette raifon, il ne vient pas bien dans*
» *les Pays froids, comme en Scythie;*
» *& dans les Pays voifins, non plus*
» *que parmi les Celtes, qui demeurent*
» *au-deffus de l'Ibérie, car ce Pays-là*
» *auffi eft froid.* Il dit de même que
» les îles Britanniques d'Albion &
» d'Hibernie, que l'on fçait être voi-
» fines des Gaules, font fituées au-
» deffus (23) des Celtes; & dans fon
» Livre de *Mirabil. Aufcult.* où il fait
» mention des Celtolygiens, il dit
» (24) *qu'on publie qu'il y a un grand*

(22) De Generat. Animal. lib. II. cap. 8, p. 639. p. m. 1273.
(23) De Mundo Tom. I. p. 850. m. 1206.
(24) Tom. II. p. 724. m. 1093.

» *chemin, appellé la voye d'Hercule,* » *qui s'étend depuis l'Italie jusqu'à la* » *Celtique, & aux Celtolygiens & aux* » *Ibéres.* Or Strabon, dont le témoi» gnage est préférable ici à toute au» tre, assure que (25) les Grecs en» tendoient par ces Celtolygiens, les » Ligures qui demeuroient autour » Marseille. Tout cela prouve qu'A» ristote aussi donne le nom de Cel» tes aux habitans des Gaules. »

Je n'ai qu'un mot à dire sur ces preuves, c'est qu'elles établissent ce qui n'est pas en question. Il ne s'agit point du tout de sçavoir, si Aristote, & les Anciens, en général, ont donné le nom de Celtes aux habitans des Gaules, & celui de Celtique aux Pays qu'ils occupoient. La question est uniquement, si les Anciens ne donnent constamment le nom de Celtique qu'à la seule Gaule Transalpi-

(25) Lib. IV. p. 310. & seq.

ne, & s'ils ne connoissent point d'autres Celtes que les Peuples qui y étoient établis. C'est ce que je nie formellement, & les passages mêmes, que M. Schoepflin cite ici, servent à établir ma thése. Aristote avoit dit, en général, qu'on ne voyoit point d'ânes, ni dans la Scythie, ni dans la Celtique, parce que l'Hyver étoit trop rude pour ces animaux. Mais, comme il n'ignoroit pas qu'une partie de la Celtique étoit située au-delà des Colonnes d'Hercule, autour du Fleuve de Tartessus, il a cru devoir s'expliquer, & s'exprimer avec plus de précision dans un passage paralléle. *On ne voit point*, dit-il, *d'ânes en Scythie, ni dans les Pays voisins, non plus que parmi les Celtes, qui demeurent au-dessus de l'Ibérie; car ce Pays-là aussi est froid.* Cela ne signifie-t-il pas clairement, qu'on en voyoit parmi les Celtes qui demeuroient au-dessous des Ibéres, &

dont le climat étoit aussi tempéré que celui de la Gréce ? A l'égard du passage d'Aristote, où il est parlé de la Voye d'Hercule, je suis bien trompé si, dans cet endroit, la Celtique ne signifie pas la Gaule Cisalpine, qui porte, aujourd'hui, le *nom* de Lombardie. L'ancienne Géographie donnoît des bornes bien plus étroites à l'Italie, que la moderne. Aristote dit qu'elle étoit occupée par deux Peuples (26), les Chaons & les Opiciens. Les premiers demeuroient du côté de la Tapygie & de la Mer Jonienne. Les Opiciens, que l'on surnommoit Ausons, s'étendoient jusqu'à la Tyrhénie, qui est la Toscane d'aujourd'hui. *Lisons*, après cela, le passage dont il s'agit: » On prétend que la Voye d'Her» cule s'étend depuis l'Italie jusqu'à » la Celtique, & aux Celtolygiens,

(26) Politic. lib. VII. cap. 10. pag. m. 547.

» & aux Ibéres. » Si la Voye d'Hercule, sortant de l'Italie, entroit d'abord dans la Celtique, il faut donc que la Celtique désigne ici la Lombardie, qui étoit remplie, dès le tems d'Aristote, d'un grand nombre de Peuples; & c'est delà que ce grand chemin se replioit sur le Pays des Celtolygiens, c'est-à-dire, sur l'Etat de Gênes, ou sur la Provence, où les Grecs montroient plusieurs traces du prétendu passage de leur Hercule. Il me semble donc que cet endroit est mal allégué pour montrer qu'Aristote entendoit, sous le nom de Celtique, la Gaule Transalpine. Si l'on veut, cependant, que le Philosophe ait commis ici ce qu'on appelle un ὕστερον, c'est-à-dire, qu'il ait fait précéder ce qui devoit suivre, la chose ne m'est d'aucune importance, puisque je n'ai jamais contesté que les Gaules ne fussent une partie considérable de la Celtique.

Mais, avant que de quitter Ariſtote, il faut que j'examine encore quelques autres paſſages de cet Auteur, que M. Schoepflin cite dans le cours de ſa Diſſertation, ou qui regardent le ſujet que je traite. Au Livre VII. de ſes Politiques, le Philoſophe dit, (27) qu'il « eſt bon d'accoutumer » les enfans au froid dès la tendre » jeuneſſe, la choſe contribuant à les » rendre vigoureux, & à les endur- » cir aux travaux de la guerre ; que, » par cette raiſon, pluſieurs Peuples » Barbares ont coutume les uns de » plonger les enfans nouveaux nés » dans des eaux courantes, & les » autres de les couvrir fort légére- » ment, comme cela ſe pratique par- » mi les Celtes. » Dans un autre endroit, parlant de la valeur, il dit (28) qu'il « faudroit être furieux & » hors du ſens, pour ne craindre ni

(27) Ariſt. Polit. lib. VII. c. 17. p. 598. m. 561.
(28) Nicomach. III. 10, p. m, 46.

» les tremblemens de terre, ni les » inondations, ce qu'on attribue aux » Celtes (29). Quand il arrive une » inondation, ils prennent leurs ar» mes, & courent au-devant des » flots. » Les Auteurs, qui ont écrit depuis Ariſtote, entendent des Germains, ce que ce Philoſophe aſſure ici des Celtes. Ils diſent (30) que » parmi les Germains, on plongeoit » dans une eau courante les enfans » qui ne faiſoient que de naître; que » la jeuneſſe ſe baignoit dans les » Fleuves, & que les peaux, dont » elle ſe couvroit, étoient ſi petites, » qu'elles laiſſoient la plus grande » partie du corps nud. » Ils diſent encore (*) « qu'on a imputé aux

(29) Eudem. III. 1. p. m. 276.

(30) Galenus de tuendâ valetudine lib. I. cap. 10. p. 56. Opp. Tom. V. Pariſ. 1679. Cæſar VI. 21. Pomp. Mela III. 3.

(*) Strabo VII. p. 293. *Voyez* auſſi les Auteurs cités dans l'Hiſt. des Celt. Liv. II. Ch. 15. vers le milieu.

» Cimbres de prendre les armes con-
» tre les inondations, & de courir
» au-devant des flots. » Il sembleroit
résulter de-là qu'Aristote donnoit le
nom de Celtes, non-seulement aux
Gaulois, mais aussi aux Germains.
Mais M. Schoepflin soutient que « la
» conclusion ne seroit pas juste (31),
» parce qu'il est, dit-il, fort possible
» que, du tems d'Aristote, qui vivoit
» 300 ans avant Jules-César, cette cou-
» tume, de baigner les enfans nou-
» veaux nés dans une eau courante,
» fut commune aux Germains & aux
» Gaulois. » Je l'avoue, & je suis
fermement persuadé, que, dans les
tems les plus anciens, les Gaulois
étoient durs & féroces, autant que
les Germains. Cependant, comme
il ne s'agit pas ici de ce qui est pos-
sible, mais de ce qui est rapporté
par les anciens Auteurs, il faudroit

(31) Ci-dessus p. 242. & 243.

en citer quelqu'un, qui attribuât cette coutume aux Gaulois, sans quoi on devineroit en l'air. « Il se peut aussi, » ajoute M. Schoepflin, qu'Aristote » se soit trompé, & qu'il ait fausse- » ment attribué aux Gaulois, dési- » gnés sous le nom de Celtes, ce » qu'il falloit attribuer aux Germains. » Au moins lui est-il arrivé de se » tromper, quand il dit que le Da- » nube a sa source dans le Pays des » Celtes, déclarant, en même-tems, » qu'il entend, par ces Celtes, les » anciens habitans des Gaules. » J'a- voue que je ne sens pas la force de ce raisonnement. Pour le rendre concluant, il faudroit prouver que le Philosophe s'est trompé sur un article comme sur l'autre, & c'est ce qu'on ne fait pas. Comment veut- on même qu'il se soit trompé, en attribuant aux Celtes & aux Gau- lois ce qu'il auroit dû attribuer aux Germains, puisque le nom de Ger-

mains n'étoit pas encore connu de ſon tems, & ne le fut que long-tems après? Ariſtote a ſuivi l'uſage reçu de ſon tems, ſelon lequel on appelloit tous les Peuples établis (32) du côté de l'Occident, Celtes, Ibéres, Celto-Scythes, ou Celtibéres. Au reſte, ce Philoſophe, qui avance ici, ſur la foi d'Hérodote, que le Danube deſcend des Monts Pyrenées, ne diſſimule pas ailleurs, que d'autres le font ſortir de la Forêt Hercynie, quoiqu'il ajoute, dans le même endroit, une particularité, qui montre que la Germanie n'étoit pas mieux connue de ſon tems que les Gaules. » On prétend, dit-il (33), que le » Danube, qui ſort de la Forêt Her- » cynie, ſe partage enſuite en deux » branches, dont l'une va ſe déchar- » ger dans le Pont-Euxin, & l'autre » dans la Mer Adriatique.

(32) Strabo I. p. 33.
(33) De Mirabil. Auſcult. Tom. II. pag. 1097.

§. IV.

Je passe au troisième Auteur que M. Schoepflin cite pour établir son sentiment ; c'est Polybe. Je souhaiterois beaucoup que cet excellent Historien pût fournir quelques lumières pour éclaircir la question que j'examine. Je ne balancerois pas de me soumettre à sa décision, tant est exact, fidèle, judicieux, & bien instruit. Mais voici à peu près tout ce que Polybe dit sur ce sujet. Décrivant la guerre que les Romains firent pendant plusieurs années aux Celtes établis en Italie (34), il en prend occasion de représenter les mœurs & les coutumes de ces Peuples, &, sur-tout, leur manière de faire la guerre, avertissant en même tems que ces Celtes étoient la même Nation (35) que les Gaulois Transal-

(34) Polyb. lib. II. p. 102. & seq.
(35) Ibid. p. 103.

pins. Dans un autre endroit, parlant de la Celtique, qui étoit au-delà des Alpes, & qu'il avoit, selon toutes les apparences, traversée (36) pour aller en Espagne, il dit (37) que » les Celtes demeurent, depuis Nar» bonne & les environs des Monts » Pyrenées: » & voici ce qu'il ajoute immédiatement après : « A l'égard » de tous les Pays qui s'étendent au » Septentrion, depuis Narbonne jus» qu'au Tanaïs, ils nous sont incon» nus jusqu'à ce jour; & ceux qui » en parlent autrement, doivent être » regardés comme des ignorans & » des imposteurs. » Il ne seroit donc pas naturel de se prévaloir du témoignage de Polybe, pour décider si les Peuples établis au Nord de Narbonne jusqu'au Tanaïs, étoient Celtes, ou s'ils ne l'étoient pas; si

(36) Polyb. lib. III. p. 211.
(37) Lib. III. p. 191. 192.

le Pays où ils étoient établis portoit le nom de Celtique, ou s'il étoit connu ſous quelque autre dénomination, puiſque cet habile homme avoue, de bonne foi, qu'il n'en ſçait rien, & que ces Peuples, auſſi bien que le Pays qu'ils occupent, lui ſont entièrement inconnus. Au reſte, comme nous n'avons que les cinq premiers Livres de cet excellent Hiſtorien, on ignore entièrement ce qu'il diſoit des Peuples Celtes, qui avoient leurs établiſſemens en Eſpagne. Je puis, cependant, aſſurer ici deux choſes. La première (38), qu'il avoit promis de paler en détail de chacun des Peuples barbares, qui occupoient ce Pays, lorſque les Carthaginois & les Romains y porterent leurs armes. La ſeconde, qu'il avoit accompli ſa promeſſe. Le paſſage de Strabon le prouve claire-

(38) Polyb. III. 191. 192.

ment. Voici ce qu'il porte (39): « Polybe a raiſon de ſoutenir qu'Eratoſthéne n'a point connu l'Eſpagne, » & qu'il en dit quelquefois des choſes qui ſe combattent. Ayant dit, » dans un endroit, que les Gaulois » ont leurs établiſſemens en Eſpagne, » juſqu'à Gades, & au-delà, (comme » les Gaulois ſont effectivement maîtres des Contrées Occidentales de » l'Europe juſqu'à Gades), cependant, lorſqu'il décrit enſuite le contour de l'Eſpagne, il oublie ce qu'il » venoit de dire, & ne fait plus aucune mention de ces Gaulois. » Dans un autre endroit le même Strabon dit (40) que « les Eſpagnols » qu'on nommoit Turditani & les » Celtiques, leurs voiſins, étoient » des Peuples doux & policés, comme Polybe l'a remarqué. » Qu'on examine, après cela, les paſſages

(39) Strabo lib. II. p. 107.
(40) Polyb. lib. IV. p. 151.

que M. Schoepflin allégue pour justifier sa Thése. «Polybe, dit-il (41), » entend, sous le nom de Celtes, les » Gaulois Cisalpins & Transalpins. » Parlant des premiers, il dit (42) » que les Romains commencerent » d'abord la guerre contre les Celtes » établis en Italie. Il ajoute (43) que » les Celtes chasserent les Etrusques » des Pays qui sont autour du Pô, » & s'y établirent eux-mêmes. Par» lant des seconds (44), il dit que » les Celtes Transalpins demeurent » autour de Narbonne, & que leur » Pays s'étend delà jusqu'aux Monts » Pyrenées; &, dans un autre en» droit (45), que les Carthaginois » soumirent toute l'Ibérie jusqu'aux » Monts Pyrenées, qui séparent les » Ibéres des Celtes.» Je n'ai qu'un

(41) Ci-dessus p. 98. 99.
(42) Polyb. lib. II. p. 141. m. 102.
(43) Polyb. lib. II. p. 147. m. 105.
(44) Lib. III. p. 265. m. 191. 192.
(45) Ibid. p. 267. m. 192.

mot à remarquer ſur ces paſſages. Ceux qui regardent les Gaulois Ciſalpins ne ſont rien à la queſtion que je traite, ainſi je ne m'y arrête point. A l'égard des Celtes Tranſalpins, Polybe dit, à la vérité, qu'ils demeurent depuis Narbonne juſqu'aux Monts Pyrenées; mais il avertit, en même-tems, que tout le Pays ſitué au-deſſus de Narbonne lui eſt entièrement inconnu, & nous verrons tout à l'heure dans Strabon, que, lorſque ce Pays commença à être connu, on lui donna auſſi le nom de Celtique. Mais, dira t-on, Polybe aſſure pourtant que ces Monts Pyrenées ſéparent les Celtes des Ibéres. J'en conviens. Du tems de cet Hiſtorien les Monts Pyrenées ſéparoient les Eſpagnols des Celtes Tranſalpins, comme du tems de Jules-Céſar le Rhin ſéparoit les Gaulois des Germains; mais cela empêchoit-il qu'il n'y eût en Eſpagne

différentes Provinces qui portoient aussi le nom de Celtique, & dont j'aurai occasion de parler dans la suite ? Cela empêchoit-il que les Celtes, les Ibéres, & les Germains ne pussent être originairement le même Peuple, comme nous le verrons en son tems ?

Enfin le dernier passage de Polybe que M. Schoepflin a tiré d'Athenée, ne porte autre chose que ce que nous avons déjà vu, c'est-à-dire, que les Celtes des Gaules s'étendoient depuis Narbonne jusqu'aux Monts Pyrenées (46) « Polybe rapporte au Livre XXXIV. » de son Histoire, qu'après les Monts » Pyrenées, il y a une plaine qui s'é» tend jusqu'au Fleuve de Narbon» ne, & que dans cette plaine cou» lent deux autres Fleuves; sçavoir, » l'Iliberi & le Ruscenon, le long

(46) Ex Athenæi lib. VII. cap. 2. pag. 352. n. 165.

» desquels on trouve deux Villes » de même nom, qui sont habitées » par les Celtes. » De tous ces différens passages, M. Schoepflin tire enfin sa conclusion ; sçavoir (47), » qu'on ne trouvera rien dans Po» lybe qui puisse donner jusqu'au » moindre lieu de soupçonner, qu'en » parlant des Celtes, il ait jamais » voulu désigner les Germains sous » ce nom. » J'en conviens de très-bon cœur ; je conviendrai même que Polybe n'a pas pu avoir jusqu'au moindre soupçon que les Germains fussent Celtes. Mais il n'a pu soupçonner aussi qu'ils ne le fussent point, puisqu'il reconnoît fort ingénument que la Germanie & la plus grande partie des Gaules étoient inconnues de son tems, & que ceux qui en parloient autrement étoient des charlatans.

(47) Ci-dessus p. 144.

§. V.

Les Auteurs qui suivent, ayant écrit dans un tems où les Celtes & les Pays qu'ils occupoient commençoient à être mieux connus, fourniront aussi des lumières plus étendues & plus sûres pour décider la question que j'examine. M. Schoepflin (48) prétend que « Diodore de » Sicile désigne clairement les Gau- » lois sous le nom de Celtes. » Cela n'est pas tout à fait exact : cet Historien distingue formellement les Celtes des Gaulois, & fait, comme nous l'allons voir, de tous ces Peuples de la Germanie autant de Peuples Gaulois. Commençons avant toutes choses par rapporter les passages de Diodore de Sicile, que M. Schoepflin cite pour établir sa thése. Le premier porte (49) que « les

(48) Ci-dessus p. 99. 100.
(49) Diod. Sic. lib. V. cap. 32. p. 308.

» Peuples, qui demeurent au-dessus » de Marseille, dans le cœur du Pays, » autour des Alpes, & du côté des » Pyrenées, sont appellés Celtes. » Dans le second, on lit (50) » qu'Her» cule, ayant passé de l'Ibérie dans » la Celtique, y bâtit la Ville d'A» lésia, que les Celtes regardoient » comme la Métropole de la Celti» que, & qui demeura libre & im» prenable jusqu'au tems de Jules» César, où elle fut prise de force, » & obligée de subir avec les autres » Celtes le joug des Romains. »

Je conviens que Diodore de Sicile entend proprement, sous le nom de Celtes, les habitans de la Gaule Narbonnoise, qui demeuroient dans le cœur du Pays, autour des Alpes, & du côté des Pyrenées. C'étoient, de son tems, les bornes de cette Province, qui comprenoit la Provence,

(50) Id. IV. 19. p. 226.

le Dauphiné, & une partie du Languedoc. Voici le paſſage entier dont M. Schoepflin n'a cité que ce qui pouvoit convenir à ſon but (51). » Il eſt bon d'avertir ici d'une choſe » que pluſieurs ignorent. On appelle » Celtes les Peuples qui demeurent » dans le cœur du Pays, autour des » Alpes, ou du côté des Monts Py- » renées. On donne, au contraire, » le nom de Galates à ceux qui de- » meurent au-deſſous de la Celtique, » vers le Midi (52), ou du côté de » l'Océan & du Mont Hercynien, &, » en général, à tous ces Peuples qui » demeurent dans la Scythie. Ce- » pendant les Romains comprennent

(51) Diod. Sic. lib. V. p. 214.

(52) J'ai averti, ailleurs, qu'il y avoit ici, ſelon toutes les apparences, quelque erreur, ou quelque faute de Copiſte. *Hiſt. des Celtes Liv. I. Chap. 5. p. 53.* Le ſens voudroit qu'on lut, *au-deſſus de la Celtique, vers le Septentrion.* Voyez encore la *Biblioth. Franç. Tom. XL. p. 72.* & *Hiſt. des Celt. Tom. III.* où ce paſſage eſt expliqué dans ma *Réponſe à M. Gibert.*

» tous ces Peuples ſous un ſeul & » même nom, & les appellent en » commun Galates. » En conſéquence de la régle que Diodore de Sicile établit ici, il donne le nom de Gaulois aux Peuples qui occupoient les parties Septentrionales de France. Il dit, par exemple (53), que » l'île de la Grande Bretagne eſt » ſituée vis-à-vis des Provinces des » Gaules, qui bordent la Mer Océa- » ne. » Le même Hiſtorien déſigne auſſi, ſous le nom de Gaules, ce que nous appellons la Lombardie. « Her- » cule, dit-il (54), ayant quitté la » Celtique pour ſe rendre en Italie, » paſſa les défilés des Alpes, & tra- » verſa les plaines du Pays qui porte, » aujourd'hui, le nom de Galatie. » Enfin cet Auteur donne très-fréquemment le nom de Gaulois ou de Galates aux habitans de l'ancienne

(53) Diod. Sic. lib. V. p. 208. cap. 21.
(54) Id. IV. p. 158. cap. 19.

Germanie. Ainsi, quand il dit (55) que « la plus grande partie des Gau» les est située vers le Nord, que » l'air y est extrêmement froid, qu'il » y tombe beaucoup de neige, que » les Fleuves s'y gélent pendant l'hy» ver, & font une espèce de pont » naturel aux Voyageurs; (56) que » les Fleuves des Gaules sont le Da» nube & le Rhin, sur lesquels Ju» les-César fit jetter un pont pour » soumettre les Gaulois, qui demeu» roient au-delà du Fleuve (57); » que les plus féroces des Gaules » sont ceux qui demeurent vers le » Nord, & qui sont voisins de la » Scythie (58); que l'île de Basilea, » où l'on pêche l'ambre, est située » vis-à-vis de la Scythie, qui est » au-dessus des Gaules; » il est incon-

(55) Id. V. p. 210. cap. 25.
(56) Ibid. p. 211.
(57) Ibid. p. 214.
(58) Ibid. p. 209.

testable qu'il s'agit là de l'Allemagne. Dans tous ces passages, que je viens de citer, Diodore de Sicile se conforme exactement à la régle qu'il avoit établie, & à l'usage qu'il avoit indiqué. Mais il ne disconvient pas que les Celtes & les Gaulois ne fussent un seul & même Peuple, qui avoit reçu le dernier de ces noms de Galates, fils d'Hercule & d'une Princesse Celte. (59). « Ce Galate, » dit-il, s'étant rendu célébre par sa » valeur, donna à ses Sujets le nom » de Galates, d'où tout le Pays a » reçu le nom de Galatie. » Il ne nie point aussi qu'il n'y eût en Espagne une Province qui portoit le nom de Celtique (60), & « qu'Amilcar, Gé» néral des Carthaginois, soumit » après la première guerre Punique, » ayant défait Istolatius & son frere,

(59) Ibid. p. 210.

(60) Excerpta ex Diod. Sic. lib. XXV. in Excerpt. Legat. ap. Hoeschel. p. 169.

» qui, tous deux, commandoient les » Celtes établis dans ce Pays-là.» Mais il faut avouer, après cela, que Diodore de Sicile oublie bien souvent la régle qu'il avoit posée. Pour avoir sçu ce que les autres ignoroient; il n'en est, cependant, pas plus exact. Ce nom de Celtes, qui, selon lui, étoit particulier aux Peuples voisins des Alpes & des Pyrenées, il ne laisse pas de le donner, tantôt à tous les Peuples des Gaules, tantôt aux Gaulois établis en Italie, & d'autres fois encore à des Peuples qui demeuroient dans le fond de la Germanie. Ainsi, quand il dit que Jules-César (61) soumit tous les Celtes à la domination des Romains, il ne s'agit pas là de la Province Narbonnoise, des Pays situés au pied des Alpes, & autour des Pyrenées. Il y avoit long-tems

(61) Diod. Sic. lib. I. p. 4. lib. IV. p. 158.

que les Romains étoient maîtres de ces Contrées. Les Celtes désignent donc ici les habitans des Grandes Gaules, qui occupoient le Pays que les Latins appelloient *Gallia Comata*: au contraire, quand il rapporte (62) que « L. Æmilius ravagea le Pays » des Gaulois & des Celtes, & leur » prit beaucoup de Villes & de châ» teaux, il faut entendre par-là des Villes & des châteaux de la Lombardie, puisqu'il est connu que, dans l'expédition dont il s'agit, les Romains ne passerent pas les Alpes, & ne mirent point le pied hors de l'Italie. Voici présentement un passage où cet Auteur donne le nom de Celtes à des Germains. Parlant du secours que les Bastarnes (63), qui étoient un Peuple de la Grande Ger-

(62) Excerpta ex Diod. Sic. lib. XXV. in Excerp. Legat. ap. Hoeschel. p. 171.

(63) Plinius Hist. Nat. lib. IV. cap. 14. p 477. Tacit. Germ. cap. 46.

manie, envoyoient à Persée, Roi de Macédoine, il dit (64) que « le » Roi, ayant appris que ces Gaulois, » qui étoient tous des gens d'élite, » avoient passé le Danube, s'en ré» jouit beaucoup, & leur fit dire » d'avancer le plus promptement » qu'il seroit possible. » Un peu plus bas il ajoute (65) « qu'une ava» rice sordide fit perdre à Persée le » secours qu'il auroit pu tirer de ces » Celtes. » En un mot, Diodore de Sicile confond perpétuellement ce qu'il auroit dû distinguer, suivant ses propres principes, & encore plus suivant ceux de M. Schoepflin. Il vous dira, par exemple (66), que » les plus féroces des Gaulois sont » ceux qui demeurent vers le Nord, » & qu'il y a même des Auteurs, qui

(64) Diod. Sic. in Excerptis Vales. ex lib. XXVI. p. 313.

(65) Ibid. p. 315.

(66) Diod. Sic. lib. V. p. 214.

» prétendent que les Cimmériens, » qui ravagerent toute l'Asie dans » les anciens tems, sont le même » Peuple, dont le nom, altéré par le » tems, a été changé en celui de » Cimbres. Ce sont eux, dit-il, c'est- » à-dire, ces Gaulois, qui ont pris » Rome, pillé le Temple de Del- » phes, mis sous contribution une » grande partie de l'Europe & de » l'Asie, & qui se sont établis dans » le Pays des Peuples qu'ils avoient » soumis par les armes. »

On peut conclure de ce que je viens de dire, que Diodore de Sicile n'est rien moins qu'exact & précis dans ce qu'il dit des Gaulois & des Celtes. M. Schoepflin ne le nie pas. Au contraire, il lui reproche d'avoir dit (67) que « le Danube va » se décharger dans la Mer Océane. » C'est effectivement une faute, ou

(67) Ci-dessus p. 268.

plutôt une inadvertence ; car les Grecs sçavoient bien où étoit l'embouchure du Danube. Il lui impute encore d'avoir assuré que « les (68) » Cimbres avoient pris Rome, & » pillé le Temple de Delphes. » Je viens de citer le passage qui ne porte rien de semblable. Mais ce qui choque le plus M. Schoepflin, c'est que Diodore ait été capable d'avancer que les Romains comprenoient, sous le nom de Gaulois, tous les Peuples des Gaules & de la Germanie (69). « Il attribue, dit-il, aux » Romains ce qu'on ne trouvera » dans aucun de leurs Ecrivains. » Je souhaiterois que Diodore de Sicile n'eût point commis d'autre faute que celle-là, il seroit bien facile de le justifier sur cet article. Je viens de montrer que les Germains n'étoient pas encore connus du tems de Po-

(68) Ci dessus p. 262.
(69) Ci-dessus p. 156. 267.

lybe, qui écrivit son Histoire sur la fin du VI. siécle de la *République Romaine*, après la défaite de Persée, qui tombe sur l'an 586 de Rome. On commença à les connoître vers le commencement du VII. siécle (70), où les Cimbres & les Teutons se jetterent sur les Provinces de la République, & ravagerent la Gaule Narbonnoise avec une partie de l'Espagne. Plutarque, parlant de ces Peuples, remarque (71) qu'on ne sçavoit, ni qui ils étoient, ni de quel Pays ils étoient venus. Comme le nom de Germain, qui étoit tout nouveau, près de cent ans aprés, c'est-à-dire, du tems de Jules-César (72), n'étoit encore ni connu, ni

(70) Tacit. Germ. cap. 37.

(71) Plutarc. in Mario Tom. I. p. 411.

(72) Jul. Cæsar B. Gall. lib. II, cap. 3. Tacit. Germ. cap. 2. M. *Schoepflin* allegue, à la vérité, ci-dessus p. 275. une Inscription de l'an 531 de *Rome*, ou l'on trouve le nom de Germains : mais elle est des plus suspectes, pour ne rien dire de

en usage, on les désigna sou le nom général de Gaulois. Ainsi Saluste dit (73) que « vers la fin de la guerre » contre Jugurtha, les Généraux » Romains, Q. Cépion & M. Man- » lius furent battus par les Gaulois. » Cicéron remarque aussi (74) que » Marius vainquit une grande armée » de Gaulois qui avoient inondé l'I- » talie. » Je sçais bien ce que M. Schoepflin oppose à cette preuve. » Il est facile, dit-il (75), de deviner » que Saluste & Cicéron donnent à » cette armée le nom de Gaulois, » non pas en considération des Cim- » bres & des Teutons, mais eu égard » aux Tiguriens, qui faisoient une » grande partie de l'armée selon Flo- » rus, & qui étoient Gaulois, comme » Jules-César l'assure. » Mais je crains

plus. Voyez *Mascau Geschichte der Teutschen* Tom. I. §. 4. p. 5. 6.

(73) Sallustius Bell. Jugurth. in fin.

(74) Cicero de Provinc. Consul. cap. XI.

(75) Ci-dessus p. 263.

beaucoup que ceux, qui feroient ce raiſonnement, ne devinaſſent très-mal. Je trouve bien (76) que les Tiguriens battirent l'armée de Caſſius dans le Pays des Allobroges; mais je trouve auſſi, dans une foule d'Auteurs (77), que «Cépion & Man» lius furent défaits dans la Gaule » Narbonnoiſe (78) par les Cimbres » & les Teutons.» De ſorte qu'on ne peut pas douter que Saluſte ne donne le nom de Gaulois à des Peuples qui étoient cependant Germains.

(76) Appian. Celtic. p. 1192. Jul. Cæſ. B. Gall. I. 7. 12. 13. Epitome Livii lib. LXV.

(77) Vellej. Paterc. II. cap. 12. Tacit. Germ. 37. Epitome Livii lib. 67. Veget. III. 10. in Excerpt. Valeſii pag 630. *Plutarque*, in Mario Tom. I. p. 416. attribue la défaite de *Cépion* & de *Manlius* aux *Ambrons*. « Ces *Ambrons*, dit » *Feſtus*, étoient un Peuple *Gaulois*, qui avoit été » chaſſé de ſon Pays par une inondation ſubite » de la Mer. » *Feſtus* Pauli Diac. in Autor. Linguæ Lat. p. 250. *Jules-Céſar III*. 20. dit que le Proconſul *Manlius* fut battu en *Aquitaine*.

(78) *In Galliâ Tranſalpinâ*. Plut. in Mario I. 412. cap. 2. 17.

Il faut dire la même chose du passage de Cicéron, puisqu'il est certain que les Cimbres, qui étoient indubitablement un Peuple Germain, furent les seuls Barbares qui passerent en Italie. On sçait que Marius les défit près de Verceil, & Florus même, qui a commis ici beaucoup de bevues, ne laisse pas de remarquer expressément, que les Tiguriens n'assisterent pas à la bataille (79). » Ils s'étoient postés, dit-il, sur les » hauteurs des Alpes Noriciennes, » pour y être comme un corps de » réserve, & ils se débanderent après » la défaite des Cimbres. »

§. VI.

Je ne m'arrêterai point à Denis d'Halicarnasse, parce que les passages de cet Historien qui sont cités par M. Schoepflin (80) ne sont absolu-

(79) Florus III. 3.
(80) Ci-dessus p. 100-103.

ment rien à la queftion que j'examine. Cet Auteur dit (81) que « l'expédi- » tion des Celtes, qui prirent la Ville » de Rome, tombe fur la première » année de la XCVIII. Olympiade. » Il eft connu que ce paffage doit s'entendre des Celtes, ou des Gaulois Sénons (82), qui avoient leurs établiffemens le long du Pô. Le même Auteur dit que « les Etrufques, qui » avoient leurs demeures autour du » Golfe Adriatique, en furent chaf- » fés par les Celtes. » Il s'agit encore, dans cet endroit, des Gaulois, qui, après avoir mis le pied en Italie, s'y étendoient toujours de plus en plus, & qui, à la fin, furent foumis eux-mêmes par les Romains. Enfin Denis d'Halicarnaffe, parlant des Liguriens, remarque (83) « qu'ils » occupent plufieurs Contrées de

(81) Dion. Halic. Rom. Antiq. I. p. 60.
(82) Strabo V. 212.
(83) Dion. Halic. VII. p. 404. mihi 418.

» l'Italie, & quelque peu de la Cel» tique, » c'est-à-dire, de la Provence. Tout cela ne prouve rien, ni pour, ni contre. Parce que Denis d'Halicarnasse, dans ses Antiquités Romaines, n'a fait mention que des Celtes qui demeuroient en Italie & en Provence, il ne s'ensuit pas delà qu'il n'y en eût pas ailleurs, ni seulement qu'il n'en connût point d'autres.

§. VII.

Je passe donc au sixième Auteur que M. Schoepflin allégue pour établir son sentiment; c'est Strabon, dont l'autorité est sans contredit d'un très-grand poids, non-seulement, parce que ce Géographe est exact, judicieux, & bien instruit de tout ce qu'il avance, mais encore, parce qu'il a traité avec beaucoup d'étendue, &, comme on le dit, *ex professo*, les questions que je me suis proposé d'examiner.

M. Schoepflin cite divers passages de Strabon, pour montrer 1. que ce (84) Géographe donne le nom de Celtes aux Gaulois Cisalpins & Transalpins, & celui de Celtique au Pays qu'ils occupoient. 2. Qu'il (85) a distingué soigneusement les Celtes des Ibéres, des Germains & des Bretons. Je n'ai aucune difficulté à former sur l'un, ni sur l'autre de ces articles, & je ne crois pas que personne se soit jamais avisé de les contester. Il est très-certain que les Celtes occupoient anciennement toutes les Gaules, avec une grande partie de l'Italie. Il ne l'est pas moins que, du tems de Strabon, les Ibéres, les Gaulois, les Germains & les Bretons étoient des Peuples différens & distingués, qu'un Géographe ne devoit pas confondre. Il y a seulement deux de ces passages qui mé-

(84) Ci-dessus p. 104-107.

(85) Ci-dessus p. 144. 145. 172. 206-208.

ritent quelque éclairciſſement ; le premier porte (86) : « Voilà ce que » nous avions à dire des habitans de » la Province Narbonnoiſe, que les » Anciens appelloient Celtes. C'eſt » d'eux, comme je le crois, que le » nom de Celtes a été étendu par » ces Grecs à tous les Gaulois en » général, parce qu'ils étoient le » Peuple le plus illuſtre, &c, peut-» être, que les Marſeillois, leurs voi-» ſins, ont contribué à faire recevoir » ce nom. » Le ſens de ce paſſage eſt clair. Les premiers Celtes, qui ayent été découverts par les Grecs, ſont ceux que les Phocéens découvrirent en fondant la Colonie de Marſeille. Quand on apprit enſuite à connoître les autres Peuples des Gaules, les Grecs leurs tranſportèrent auſſi le nom de Celtes. C'étoit le nom du Peuple le plus connu, le plus illuſ-

(86) Strabo IV. 288. m. 189.

tre de ces Contrées, &, selon les apparences, la Colonie de Marseille contribua beaucoup à faire recevoir ce nom. C'est de cette manière (87) que Casaubon explique le passage. Au reste, Strabon ne détermine point, dans cette endroit, si tous ces Peuples, qui demeuroient hors de la Province Narbonnoise, étoient effectivement Celtes, ou si ce nom leur étoit donné mal-à-propos par les Grecs. Nous verrons, en son lieu, ce qu'il pensoit de cette question. Il croyoit que les Belges différoient peu des Celtes, & que les Germains mêmes étoient originairement le même Peuple que les Celtes, &, pour me servir de ses propres termes, leurs freres Germains.

Le second passage de Strabon mérite beaucoup d'attention, parce qu'il décide formellement la ques-

(87) Casaubon. Comm. ad Strab. IV. initio p. m 81.

tion que j'examine. Voici mot à mot ce que porte le texte Grec (88) : » Après l'Ibérie suit la Celtique, qui » est au-delà des Alpes. Nous avons » déjà dit (89) que cette Celtique a » pour bornes, à l'Occident, les » Monts Pyrenées, qui s'étendent » depuis la Mer Océane, jusqu'à la » Méditerranée ; à l'Orient, le Rhin, » qui est parallèle aux Monts Pyre- » nées ; au Nord, la Mer Océane, » depuis l'extrémité Septentrionale » des Pyrenées, jusqu'aux embou- » chures du Rhin ; & , au Midi, la » Mer qui est du côté de Marseille » & de Narbonne, avec les Alpes, » depuis la Ligurie, où elles commen- » cent, jusqu'aux sources du Rhin. » Dans ce passage, Strabon donne évidemment le nom de Celtique à toutes les Gaules, qui étoient habi-

(88) Strabo IV. p. 176. 177.
(89) Strabo lib. II. p. 128.

tées, de son tems, par des Aquitains, des Belges & des Celtes. Je suis surpris que M. Schoepflin, en citant le Grec de ce passage, n'y ait pas apperçu une autre chose. Strabon y dit « qu'après l'Ibérie suit la Celti» que, qui est au-delà des Alpes; » que cette Celtique a pour bornes » les Monts Pyrenées, la Mer Océa» ne & la Méditerranée, & enfin le » Rhin & les Alpes. » Cette façon de s'exprimer n'insinue-t-elle pas que le Géographe connoissoit quelque autre Pays, qui portoit aussi le nom de Celtique? Effectivement il suffit de jetter les yeux sur la description de l'Espagne, que Strabon venoit de donner dans le Livre précédent pour y trouver que (90) *Conistorsis* & (91) *Pezaugusta* (lisez *Pax Augusta*) étoient des Villes

(90) Strabo III. p. 141.
(91) Ibid. p. 151.

Celtiques fort célébres, & que (92) la plus grande partie du Pays situé autour de l'Anas ou du Guadiana, étoit occupé par des Peuples Celtes. Il y avoit donc en Espagne, comme dans les Gaules, une Province qui portoit le nom de Celtique. Hérodote, Aristote, Polybe, Diodore de Sicile, & Strabon font mention de l'une & de l'autre. Le Lecteur jugera, après cela, s'il est vrai que ces Auteurs n'ayent cherché la Celtique que dans les Gaules, & même dans une partie des Gaules.

Comme mon intention n'est point du tout d'écrire un Livre, je ne sçaurois entrer dans le même détail par rapport à tous les Auteurs qui suivent dans la Dissertation de M. Schoepflin. Ce Sçavant se prévaut de leur témoignage, pour montrer que les Anciens ont désigné les Gau-

(92) Strabo II. 107. III. 139. 151. 153.

les, ou même une partie des Gaules sous le nom de Celtique. A la bonne heure. Pour abréger, je me contenterai de produire, à mon tour, quelques passages des mêmes Auteurs, qui feront voir qu'ils ont connu d'autres Pays qui portoient aussi le nom de Celtique.

§. VIII.

Laissant donc Denis le Voyageur, qui ne fait mention, dans son petit Ouvrage, que des Celtes établis en Italie, je passe à Plutarque, qui, parlant des expéditions de Jules-César, dit (93) que « les Belges étoient » alors les plus puissants des Celtes, » & qu'ils occupoient la troisième » partie de toute la Celtique. » Voilà donc le nom de Celtes donné à des Peuples, qui, selon Jules-César (94), étoient issus des Germains. Le même

(93) Plut. in Cæsar. Tom. I, p. 717.
(94) Cæsar II. 4.

Plutarque fait cette remarque dans la vie de Camille (95) : « On dit que » les Gaulois qui descendent des Cel» tes, s'étant multipliés à un point, » que la terre qu'ils occupoient ne » pouvoit plus les nourrir tous, se » mirent en chemin pour chercher » d'autres habitations. Comme ils » étoient plusieurs milliers de jeunes » gens belliqueux, outre une multi» tude encore plus considérable de » femmes & d'enfans, une partie » tira du côté de l'Océan Septen» trional, passa les Monts Riphéens, » & s'établit aux extrémités de l'Eu» rope; une autre partie se fixa en» tre le Mont Pyrenée & les Alpes, » près de Sennons & des Celto» riens, & y demeura un long es» pace de tems. Long-tems après, » ayant goûté du vin, qui fut » transporté pour la première fois » d'Italie, ils prirent les armes, em-

(95) Plut. in Camillo Tom. I. p. 135.

» menerent leurs familles, & con-
» quirent tout le Pays que les Etruf-
» ces occupoient anciennement. » Il résulte de ce passage 1. que les Celtes & les Gaulois étoient originairement le même Peuple, puisque ceux-ci descendoient des premiers; &, puisque Plutarque donne le nom de Gaulois (96) aux Bastarnes, qui étoient un Peuple de la Grande Germanie, il faut en conclure encore que les Germains étoient Celtes, ou, si l'on veut, Celto-Scythes, comme Plutarque les appelle ailleurs (97). Il en résulte, 2. que les Provinces, qui sont entre les Alpes & les Pyrenées, n'étoient pas le Pays natal des Celtes; puisqu'ils y étoient venus d'ailleurs. Je trouve 3. dans ce passage, que Plutarque distingue formellement deux migrations des Celtes. D'abord ils viennent s'éta-

(96) Plut. in Paul. Æmil. Tom. I. p. 259.
(97) Plut. in Mario Tom. I. p. 411.

blir entre les Alpes & les Pyrenées. Long-tems après ils passent en Italie. Je ne comprens pas, après cela, comment M. Schoepflin peut soutenir, que (98) l'intention de l'Auteur n'est point du tout d'insinuer que les Celtes soient jamais venus s'établir dans les Gaules, & que Plutarque n'en dit pas plus, sur ce sujet, que Tite-Live, qui ne fait mention, cependant, que de la dernière de ces migrations. Je crains beaucoup que M. Schoepflin ne soit ici seul de son sentiment; car il suffit de lire le passage pour y trouver précisément le contraire. Je n'ai qu'un mot à ajouter sur un autre passage de Plutarque, qui n'est pas moins décisif. Parlant de l'irruption des Teutons & des Cimbres, il dit (99) : « Il y a » des Auteurs qui prétendent que » la Celtique est un Pays vaste &

(98) Ci-dessus p. 151-154.
(99) Plut. in Mario Tom. I. p. 411.

» grand, qui s'étend depuis la Mer » extérieure, & les Contrées du » Nord vers l'Orient, & qui, se ré» pliant vers les Palus-Méotides, » touche à la Scythie, appellée Pon» tique. » Tout ce que M. Schoepflin remarque sur ce passage (1), c'est qu'il n'exprime pas le sentiment de l'Historien Grec, mais celui de quelques Romains, troublés de l'arrivée de ces nouveaux ennemis. Je conviens de très-bon cœur que Plutarque n'avoit pas tiré de son propre cerveau tout ce qu'il dit ici, & ailleurs, des Celtes & des Gaulois. Il suit les Auteurs Grecs & Latins, qui avoient écrit avant lui. Mais il ne dit aussi rien qui indique qu'il fut d'un autre sentiment; &, dans le fond, ce que M. Schoepflin appelle *l'opinion vague de quelques* Romains *effrayés*, étoit l'opinion des Drui-

(1) Ci-dessus p. 157-160.

des, qui devoient connoître l'Histoire & les migrations de leur Nation autant & mieux que les Etrangers. « Ils disoient (2), qu'à la vé» rité, une partie de la Nation des » Celtes étoit née dans le Pays; mais » qu'il en étoit venu d'autres des » îles reculées, & des Contrées qui » sont au-delà du Rhin, d'où ils » avoient été chassés par des guerres » continuelles, & par les inonda» tions de la Mer Océane. » L'opinion des Druides étoit donc que des Peuples de la Grande Bretagne, & de la Grande Germanie, ayant passé dans les Gaules, &, s'étant mêlés avec les habitans naturels du Pays, formerent ensemble ce que l'on appelloit la Nation des Celtes ou des Gaulois. M. Schoepflin verra comment cela s'accorde avec son systême.

(2) Amm. Marcell. lib. XV. cap. 17. p. 92.

Arrien, qui est le neuvième Auteur cité par M. Schoepflin, lui fournit un passage qui prouve que cet Historien désignoit, sous le nom de Celtes, les Gaulois établis en Italie. Le passage porte (3) « qu'Alexandre-» le-Grand ayant repassé le Danube, » reçut une Ambassade des Gaulois, » qui ont leurs demeures le long du » Golphe Ionique, » c'est-à-dire, de la Mer Adriatique. J'en conviens; mais, pour n'en pas imposer au Lecteur, il auroit été fort à propos de ne pas dissimuler ce que j'ai remarqué plus haut (*); sçavoir, qu'Arrien, qui connoissoit l'Allemagne, assure que « le Danube a sa source dans la » Celtique; & que ce Fleuve est » bordé de plusieurs Peuples Celtes, » dont les Quades & les Marcomans » sont les derniers. » Il est vrai que ce passage est cité ailleurs par M.

(3) Arrian. Expedit. Alex. lib. I. p. 11.
(*) Ci-dessus, p. 415.

Schoepflin (4), mais c'eſt pour inſinuer qu'il y a lieu de douter qu'Arrien ait donné aux Germains le nom de Celtes. J'avoue que je ne comprens pas bien ce que M. Schoepflin (5) dit du dixième Auteur Grec qu'il produit. C'eſt Appien d'Alexandrie. *Quin & appianus, quem decimo loco ponimus, cum praecedentibus concordat.* Cela ſemble ſignifier qu'Appien eſt d'accord avec les Hiſtoriens qui ont précédé, & auxquels M. Schoepflin attribue de n'avoir donné le nom de Celtes qu'aux ſeuls habitans des Gaules. Ce n'eſt pas là cependant le ſens de ces paroles (6). Car, après avoir allégué une foule de paſſages pour prouver une choſe que perſonne ne conteſte; ſçavoir, qu'Appien a donné le nom de Celtes aux Gaulois Ciſalpins & Tranſalpins,

(4) Ci-deſſus p. 161-164. 234.
(5) Ci-deſſus p. 112.
(6) Ibid.

M. Schoepflin avoue dans un autre endroit (7) qu'Appien s'eſt exprimé, dans ſa Préface, d'une manière qui montre qu'il déſignoit les Gaulois ſous le nom de Celtes (8). Effectivement le paſſage n'eſt point équivoque. Il porte que « les bornes de » l'Empire Romain en Europe, ſont » le Rhin & le Danube; que les Ro» mains ont même paſſé ces Fleuves » dans quelques endroits, & ont ſou» mis une partie des Celtes qui ſont » au-delà du Rhin, & des Gétes qui » ſont au-delà du Danube. » On trouve encore dans Appien (9) que » les Cimbres étoient un Peuple » Celte (10), qu'on prétend que les » Autariens (qui étoient un Peuple » d'Illyrie) encoururent l'indigna» tion d'Apollon, pour avoir atta-

(7) Ci-deſſus p. 161-164.
(8) Appian. in Præfat.
(9) Appian. de B. Civ. p. 625.
(10) Appian. Illyr. p. 1195. 1196.

» que le Temple de Delphes, avec
» les Celtes appellés Cimbres. »

M. Schoepflin (11) fait un pareil aveu par rapport à Pausanias, & cite lui-même un passage de cet Historien, qui porte (12) que « les Romains sont maîtres de la meilleure » partie du Pays des Celtes, mais » qu'ils ont volontairement négligé » les Contrées qu'ils croyoient ne » pouvoir leur être d'aucune utilité, » soit à cause du froid excessif, soit à » cause du mauvais terroir. » Il est indubitable qu'il s'agit là de l'Allemagne, aussi bien que dans cet autre passage, où Pausanias dit (13) que » les Gaulois sont établis aux extrémités de l'Europe, le long de la » grande Mer, & jusqu'au termes, » où elle n'est plus navigable, ajou» tant que ce nom de Gaulois est

(11) Ci-dessus p. 164. 165.
(12) Pausan. lib. I. cap. 9. p. 22.
(13) Ibid. cap. 3. p. 10.

» moderne, au lieu que celui de Cel-» tes est le nom qu'ils prenoient an-» ciennement, & qui leur étoit don-» né par les Etrangers. »

Pour venir à Ptolomée, M. Schoepflin (14) cite un passage de ce Géographe, qui porte (15) que « la Celto-» Galatie est partagée en quatre Pro-» vinces, l'Aquitaine, la Lyonnoise, » la Belgique, & la Narbonnoise; » après quoi cet Auteur parle en détail (16) de la Celto-Galatie Lyonnoise, de la Celto-Galatie Belgique, de la Celto-Galatie Narbonnoise, & enfin de la Celto-Galatie d'Aquitaine; il me semble qu'on peut conclure assez naturellement de ce passage, que Ptolomée croyoit que les habitans de ces quatre Provinces étoient tous Celtes ou Gaulois, & que les quatre divers Pays qu'ils occupoient

(14) Ci-dessus p. 117.
(15) Ptolem. Geogr. lib. II. cap. 7.
(16) Ibid. cap. 8. & seq.

étoient quatre parties différentes de la Celtique, ou des Gaules. C'est tout ce que j'ai à remarquer ici; j'ajouterai seulement que ce Géographe faisoit aussi mention d'une Celtique, qui faisoit partie de la Lusitanie, où il place (17) les Villes de *Lancobriga*, *Bretoleum*, *Mirobriga*, *Arcobriga*, *Meribriga*, &c.

Athenée a écrit des Propos de table, où il a ramassé beaucoup de choses curieuses, que sa vaste lecture lui avoit fournies. Il ne paroît pas que les convives, qu'il introduit dans son Ouvrage, se soient fort embarassés des questions de Géographie; &, au reste, ce qu'il dit des Celtes dans les trois passages, rapportés par M. Schoepflin (18), n'exprime pas ses propres sentimens, mais ceux des Auteurs qu'il a soin de

(17) Ptolem. lib. II. cap. 5. p. 41.
(18) Ci-dessus p. 121. & 123.

citer, ſans y rien ajouter du ſien (19). Le premier eſt tiré du XXXIV. Livre de Polybe, où cet Hiſtorien faiſoit mention « d'une plaine du Pays » des Celtes, dans laquelle on tiroit des » poiſſons de la terre, en la creuſant » à deux ou trois pieds de profon» deur. » Ces Celtes ſont les habitans de la Gaule Narbonnoiſe. Le ſecond paſſage porte que « Poſidonius au Livre XXIII. de ſon Hiſ» toire (20), repréſentant les richeſ» ſes & la magnificence d'un grand » Seigneur Gaulois, nommé Luer» nius, remarque qu'il alloit ſe pro» mener dans les campagnes, & jet» toit à pleines mains de l'or & de » l'argent aux Celtes, qui ſuivoient » ſon char par milliers. » (*) Ces Celtes ſont les habitans de l'Auvergne, que Poſidonius devoit connoître, puiſ-

(19) Athenæus lib. VIII. cap. 2.
(20) Athenæus lib. IV. cap. 12.
(*) Voyez ci-deſſus, p. 119-122.

qu'il avoit voyagé dans les Gaules (21). Enfin le troisième passage est pris du CXVI. Livre de l'Histoire de Nicolas de Damas (22). On y lisoit » qu'Adiatonus, Roi des Sotianes, qui » sont un Peuple Celte, avoit autour » de lui six cent de ces hommes choi- » sis, que les Gaulois appellent en » leur Langue *Siloduni*, & qui font » vœu de vivre & de mourir avec » leur Maître. » Ces Sotianes étoient un Peuple de l'Aquitaine, comme on peut le voir dans les Commentaires de Jules-César, qui les appelle *Sotiates* (23). Il faut donc convenir que Polybe, Posidonius, & Nicolas de Damas ont donné le nom de Celtes aux habitans des Gaules, mais c'est aussi tout ce qu'on peut conclure de ces passages.

Dion Cassius a ceci de particulier

(21) Strabo IV. p. 197.
(22) Athen. lib. VI. p. 186.
(23) De B. Gall. lib. III. cap. 20.

qu'il donne le nom de Celtes aux Germains, à l'exclusion des Gaulois. Il se conforme en cela à l'usage reçu de son tems (24). « Le Rhin, dit-il, » descend des Alpes Celtiques un peu » au-dessus de la Rhetie ; il s'avance » delà vers le Couchant, ayant à la » gauche les Gaules, & les Celtes à » la droite, & va se décharger dans » la Mer Océane. » Cet Historien avertit, dans le même endroit (25), qu'anciennement le nom de Celtes étoit commun aux Peuples qui demeuroient des deux côtés du Fleuve. M. Schoepflin (26) convient que Dion Cassius donne aux Germains le nom de Celtes, & il en cite lui-même plusieurs exemples. Mais il soutient en même-tems (27), que cet Auteur avance contre toute foi

(24) Dio Cassius lib. XXXIX. p. 113.
(25) Ibid. p. 114.
(26) Ci-dessus p. 167-170.
(27) Ci-dessus p. 243-246.

historique ;

hiſtorique, que le nom de Celtes étoit propre & particulier aux Germains. J'avoue qu'il me ſemble que Dion doit en être cru ſur ſa parole, quand il fait mention d'un uſage établi de ſon tems, d'autant plus qu'Appien, parlant du Pays qu'Annibal traverſa en Italie (28), l'appelloit la Celtique, qui porte aujourd'hui le nom de Gaules. Au reſte, cette queſtion, qui eſt purement incidente, ne me regarde & ne m'intéreſſe, ni directement, ni indirectement.

Suit donc le quinzième Auteur; c'eſt Etienne de Byſance, dont on cite quelques articles (29), où ce Géographe donne le nom de Celtique à l'Aquitaine, à la Province Narbonnoiſe, & à l'Auvergne. Je n'ai aucune difficulté à former là-deſſus; mais je ne ſçaurois acquieſ-

(28) De Bello Annib. p. 546.
(29) Ci-deſſus p. 127-129.

cer à ce que M. Schoepflin (30) remarque ailleurs; ſçavoir, qu'Etienne de Byſance ne donne le nom de Celtes qu'aux ſeuls Gaulois. Les articles d'*Emporium* & de *Burchanis* prouvent le contraire. Dans le premier, le Géographe dit qu'*Emporium*, aujourd'hui *Ampourias*, eſt une Ville de la Celtique (31). Dans le ſécond, il aſſure que *Burchanis* (32), île de la Germanie, au-deſſus de la Friſe, eſt une île de la Celtique.

Reſte enfin le ſeizième & dernier Auteur Grec, c'eſt Suidas, ſur lequel M. Schoepflin fait la remarque ſuivante (33). « Il ſemble au premier » abord que Suidas déſigne les ſeuls » Germains ſous le nom de Celtes. » Au mot Celtes, il dit que c'eſt le

(30) Ci-deſſus p. 233. 239.
(31) Steph. de Urbib. p. 344.
(32) Steph. p. 240. Sur cette île, voyez Strabon lib. VII. pag. 291. Pline Hiſt. Nat. lib. IV. cap. 13. p. 476.
(33) Ci-deſſus p. 129. 130. 170.

nom d'un Peuple qu'on appelle Germains. Mais si on examine la chose exactement, on trouvera qu'il entend sous ce nom les Gaulois. Au moins est-il constant qu'il donne le nom de Celtes aux Sénons, qui étoient indubitablement Gaulois. Effectivement Suidas, décrivant plus amplement les Celtes, dit qu'ils demeurent le long du Rhin, qu'ils ont ravagé le Pays des Albains, & qu'on les appelle aussi Sénons. Ces Celtes entreprirent une expédition contre les Romains; un de leurs Braves fit un défi au plus vaillant des Romains, le Tribun *Valerius* accepta le défi, &c.

Si Suidas avoit été capable de dire ce qu'on lui attribue ici, il faudroit convenir qu'il auroit commis, sur cet article, une de ces bevues qui lui sont assez ordinaires. On a remarqué depuis long-tems que cet Auteur, qui est du XI. siécle, com-

piloit, ſans aucun choix, les bons & les mauvais Livres qui lui tomboient entre les mains, & que les matériaux qu'il avoit receuillis, au lieu d'être diſpoſés avec ordre, ſont, pour ainſi dire, jettés pêle-mêle dans ſon Ouvrage. Si M. Schoepflin vouloit ſe ſervir de Suidas pour prouver qu'il déſigne les Gaulois, & non pas les Germains, ſous le nom de Celtes, un autre qui voudroit raiſonner de la même manière, pourroit auſſi en conclure que, ſelon Suidas, les Sénons d'Italie étoient Germains d'origine, & qu'ils avoient demeuré autrefois ſur le bord du Rhin. Mais il faut rendre, après cela, à Suidas la juſtice qui lui eſt due. Il ne dit rien qui ne ſoit exactement vrai, pourvu qu'on l'explique ſuivant les règles d'une ſaine critique. A l'article de *Germanicus* & de Germains, il dit : Γερμανικός ὁ φράγγος, Οἱ γέρμανοι, Κελτοὶ λέγονται;

οἱ ἀμφὶ τον ῥῆνον ποταμὸν ἐισι. C'est-à-dire, « Germanique est un nom » qu'on donne aux Francs. On ap» pelle Germains, les Celtes qui de» meurent le long du Rhin. » Le passage est clair, & ne souffre aucune difficulté. A l'article Celtes, qui est celui que M. Schoepflin rapporte, Suidas dit : Κελτοὶ, ὄνομα ἔθνυς οἱ λεγόμενοι γερμανοὶ, οἱ ἀμφὶ τὸν ῥῆνον ποταμόν ἐισιν. Οἱ κατέθεον τὴν γῆν Αλβανῶν, ὡς καὶ Σήνονας καλῦσιν. ὗτοι, οἱ Κελτοὶ κατὰ ῥωμαίων ἐςράτευσαν. Qui ne voit qu'il y a ici deux passages, dont l'un est tiré d'un Auteur moderne, & l'autre d'un ancien ? Le moderne dit qu'on donnoit le nom de Celtes aux Germains qui demeuroient le long du Rhin. C'est ce que nous avons déjà vu dans Dion Cassius. L'ancien donne le nom de Celtes au Peuple qui ravagea le Pays des Albains, & qui étoit distingué par le nom de Sénons. « Ce sont ceux-là, dit Sui-

» das, qui firent la guerre aux Ro-
» mains. » Tout cela eſt vrai & conſ-
tant, & jamais il n'eſt venu en pen-
ſée à Suidas de dire ce que M. Schoepflin lui attribue.

Des ſeize Auteurs que M. Schoepflin cite pour établir ſa théſe, il n'y en a pas un ſeul qui diſe que la Celtique ne s'étendoit pas au-delà des Gaules, & il y en a pluſieurs qui diſent préciſément le contraire. Hérodote & Ariſtote placent dans la Celtique les ſources du Danube, les Monts Pyrenées, & les Pays voiſins des Colonnes d'Hercule. Polybe, qui parle des Celtes Ciſalpins & Tranſalpins, fait auſſi mention de ceux qui demeuroient en Eſpagne, avouant, en même-tems, que tout le Pays ſitué au-deſſus de Narbonne juſqu'au Tanaïs, n'étoit pas encore connu. Diodore de Sicile, & Strabon placent une Celtique en Eſpagne auſſi bien que dans les Gaules;

& le premier, qui donne le nom de Celtes à la Grande Germanie, ne disconvient pas que les Gaulois & les Celtes ne fussent le même Peuple. Plutarque donne le nom de Celtes aux Belges, qui étoient issus des Germains ; il dit qu'ils occupoient la troisième partie de la Celtique, & il s'exprime ailleurs d'une manière qui ne permet pas de douter qu'il ne regardât la Germanie comme une ancienne partie de la Celtique. Arrien dit formellement que les sources du Danube sont dans la Celtique. Appien d'Alexandrie & Pausanias s'accordent, de l'aveu même de M. Schoepflin, à désigner les Germains sous le nom de Celtes. Ptolomée fait mention de la Celtique, qui étoit une Province d'Espagne. Dion Cassius donne le nom de Celtes aux Germains à l'exclusion des Gaulois. Etienne de Bysance désigne sous le nom de Celtique, tantôt les Gaules,

tantôt l'Espagne, & tantôt la Germanie. Et Suidas enfin appelle Celtes, tant les Germains qui demeuroient le long du Rhin, que les Gaulois qui prirent Rome. On peut juger, après cela, s'il n'y a pas quelque réforme à faire au passage de M. Schoepflin, qui, après avoir cité ses témoins, conclut (34) « qu'entre les Auteurs Grecs, qui donnent » le nom de Celtes aux seuls Gaulois, » il faut compter Hérodote, Aristote, Polybe, Diodore de Sicile, » Denys d'Halicarnasse, Strabon, » Denis le Voyageur, Plutarque, » Ptolomée, Athenée, aussi bien » qu'Etienne de Bysance. »

Pour passer aux Auteurs Latins qui ne m'arrêteront qu'un moment, M. Schoepflin a pour lui un passage de Jules-César, qui dit au commencement de ses Commentaires (35):

---

(34) Ci-dessus p. 233.

(35) Cæsar de B. Gall. lib. I.

» Toutes les Gaules sont divisées en » trois parties. La première est oc» cupée par les Belges; la seconde » par les Aquitains; & la troisième » par le Peuple que nous appellons » Gaulois, & qui, dans leur Langue, » portent le nom de Celtes. Tous » ces Peuples ont une Langue, & » des Coutumes différentes. Les Gau» lois sont séparés des Aquitains par » la Garonne, & des Belges par la » Marne & la Seine. » Comme je serai obligé de revenir à ce passage, quand je traiterai de la différence qu'il y avoit entre les Belges, les Aquitains & les Celtes, je me contenterai de faire ici deux ou trois courtes remarques.

1. Il s'agit dans ce passage des Gaules que Jules-César avoit conquises. Elles étoient occupées, de son tems, par des Aquitains, des Belges, & par un troisième Peuple que les Romains appelloient Gau-

lois, & qui prenoient, en leur Langue, le nom de Celtes. Il y avoit de ces mêmes Celtes dans la Province Narbonnoise, en Italie, en Espagne, & dans plusieurs autres Pays de l'Europe. Si Jules-César n'en fait aucune mention, c'est parce que son plan l'appelloit uniquement à parler des Peuples qu'il avoit soumis à la domination Romaine, pendant qu'il avoit eu le gouvernement des Gaules.

2. Jules-César, qui indique ici cette distinction (36), ne s'y astreint pas, & donne indifféremment le nom des Gaulois à tous les Peuples qui demeuroient entre le Rhin, la Mer Océane & les Pyrenées.

3. M. Schoepflin lui-même ne s'y assujettit point aussi « Strabon (37) » dit que la Garonne se jette dans la » Mer, ayant d'un côté les Bituriges » appellés Josques (lisez Viviscés)

(36) Cæsar VII. 28.
(37) Strabo IV. 190.

» & de l'autre, les Santons, qui sont » tous deux des Peuples Gaulois. Il » ajoute que ces Bituriges sont le seul » Peuple étranger qui soit établi dans » l'Aquitaine. » Cela n'empêche pas, cependant, que M. Schoepflin (38) ne regarde comme Celtes un autre Peuple de l'Aquitaine; sçavoir, les Sotiates, dont nous avons fait mention plus haut, & il a raison en cela, ce que Jules-César & Nicolas de Damas disent de ce Peuple, ne permettant pas de douter que les Sotiates ne fussent Celtes.

A l'égard des Auteurs Latins, qui ont vécu & écrit depuis le tems de Jules-César (39), je conviens qu'ils entendent ordinairement sous le nom de Celtes, ou de Gaulois, les habitans des Gaules. Mais je ne comprens pas que M. Schoepflin ait pu mettre

(38) Ci-dessus p. 120.
(39) Ci-dessus p. 134.

(40) Pomponius Mela & Pline au nombre des Ecrivains qui attribuent aux seuls Gaulois le nom de Celtes (41). Pomponius Mela (42), décrivant la Lusitanie, n'y place-t-il pas un Promontoire Celtique, & ne dit-il pas que « toute cette Contrée est » occupée par des Celtes ? » Passant ensuite aux Cantabres, ne dit-il pas (43) « qu'on trouve d'abord » dans leurs Pays les Artabres, & » la Ville de *Janasum* qui appartient » à un Peuple Celte ? » Pline aussi, qui place des Celtes dans la Bétique (44), dans la Lusitanie (45), & même dans l'Espagne Citérieure (46), assure formellement que le Cap, qui porte aujourd'hui le nom de Finis-

(40) Ci-dessus p. 135. 136.
(41) Ci-dessus p. 233.
(42) Pomp. Mela III. cap. 1. p. 72.
(43) Ibid.
(44) Plin. Hist. Nat. III. 1. IV. 22.
(45) Plin. IV. 20.
(46) Plin. III. 2.

terre (47) étoit un Promontoire Celtique. Strabon donne, à la vérité, un autre nom à ce Promontoire, & l'appelle (48) *Nerium*; mais il avertit, en même-tems, que tout le Pays d'alentour étoit occupé par des Peuples Celtes. Le même Pline remarque, dans un autre endroit, qu'à l'extrémité de l'Europe, après les Monts Riphéens & le Pays des Hyperboréens, on trouve d'abord (49) un Promontoire de la Celtique, nomme *Litarmis*, & le Fleuve *Carambucis*. Pour se tirer de la difficulté que ce passage cause contre son sentiment, M. Schoepflin fait deux réflexions (50). La première, c'est que Pline ne prétend point du tout que les vastes Contrées, qui séparoient le Cap de Finisterre du Pro-

(47) Plin. IV. 20. 21.
(48) Strabo III. p. 137. 153.
(49) Plin. Hist. Nat. VI. 13. p. 667.
(50) Ci-dessus p. 191-206.

montoire Septentrional, appartinssent à la Celtique, ni qu'elles fussent occupées par des Peuples Celtes. A cela je réponds, qu'à proprement parler, Pline ne prétend rien. Il rapporte ce qu'il avoit trouvé dans les Auteurs plus anciens, qui croyoient que la Celtique s'étendoit vers le Nord jusqu'aux extrémités de l'Europe. Quand on commença ensuite à connoître ces Contrées Septentrionales, on trouva qu'elles étoient occupées par des Cimbres & par des Teutons, qui passoient, parmi les Anciens, pour des Peuples Celtes, comme on le voit dans les passages de Plutarque que j'ai eu occasion d'examiner. La seconde réflexion de M. Schoepflin (51), c'est que tous les Celtes que l'on trouvoit en Espagne, & jusques dans le fond du Nord, y étoient venus des Gaules,

(51) Ci-dessus p. 204-206.

& que c'eſt uniquement pour cette raiſon que le Pays, où ils s'étoient établis, eſt quelquefois déſigné ſous le nom de Celtique; c'eſt ce que je vais examiner dans la ſeconde partie tie de cette Diſſertation.

II. Partie.

(52) §. 1. Monſieur Schoepflin prétend donc que tous les Peuples Celtes que l'on trouvoit autrefois en Eſpagne, en Italie, en Hongrie, en Allemagne, en un mot, dans la plûpart des Provinces de l'Europe, y étoient venus des Gaules, qu'il regarde comme la Patrie commune de tous les Celtes, dont il eſt fait mention dans l'Hiſtoire (53). Je n'ai touché cette queſtion qu'en paſſant, parce que je me propoſois de l'examiner à fond, en parlant des migrations des Peuples Celtes. Je ne

(52) Ci-deſſus p. 76. 286-292. 400 404.
(53) Hiſt. des Celt. Liv. I. ch. 13. p. 226. & ſ.

sçais si je trouverai un jour l'occasion d'exécuter mon projet. J'avoue que je ne m'y sens pas fort encouragé. On accuse les Historiens de se prévenir trop en faveur des Peuples dont ils écrivent l'Histoire, de leur donner une antiquité qu'ils n'ont point, de leur attribuer mille grands exploits, auxquels ils n'ont eu aucune part, & de recourir même, quelquefois, aux fables pour illustrer leur Nation. Cette imputation n'est pas destituée de fondement. Aventin & Forcadel en fournissent de bonnes preuves. Le premier trouve par-tout ses Bavarois, & le second parle des anciens Gaulois d'une manière qui tient beaucoup moins de l'Histoire, que du Panégyrique & du Roman; mais il faut avouer, après cela, que la plûpart des Lecteurs apportent une prévention toute semblable à la lecture des Ouvrages qui leur tombent entre les mains,

Les Suédois, qui regardent leur Pays comme la Patrie des Ostrogoths & des Visigoths, n'aiment pas que l'on mettre encore en question, si ces deux puissans Peuples, qui acheverent de renverser l'Empire Romain, déjà miné au-dedans par ses propres vices, étoient effectivement sortis de la Scandinavie. Les Germains, ne doutant point du tout que les Brennus ne fussent des Princes de leur Nation, ne peuvent souffrir que l'on insinue seulement que la chose est des plus problematiques. Les Gaulois, qui trouvent, dans une foule d'Auteurs anciens & modernes, que les Galates de l'Asie mineure sortoient originairement du Pays qui est entre les Alpes & les Monts Pyrenées, n'approuvent pas qu'on examine le fait, & qu'on compare les preuves qui semblent l'établir avec les raisons qu'on a d'en douter. Le *Religieux Bénédictin*, qui publia en

1745 une *Histoire générale du Languedoc*, se fâche presque contre moi, parce que j'ai dit (54) « qu'on ne » peut presque faire aucun fond sur » ce que les Anciens disent de l'ex» pédition que les Gaulois entrepri» rent contre la Ville & le Temple « de Delphe ; que, sans donner dans » le Pyrrhonisme historique, on peut » se défier aussi des mêmes Auteurs, » lorsqu'ils disent que les Gaulois, » qui pillerent le Temple de Delphe, » & qui passerent ensuite en Asie, » sortoient originairement des Gau» les, proprement ainsi nommées; » & qu'ils y retournerent en partie. » » Pendant, dit-il, que tous les An» ciens, qui ont parlé de l'origine de » ces Peuples, sont d'accord à les » faire venir des Gaules, proprement » nommées (55). Cicéron, parlant

(54) Hist. des Celtes Ch. VIII. p. 88 & suiv.
(55) Hist. Génér. du Languedoc Tom. V. Additions & corrections N. 22. pag. 673.

» dans son *Oraison pour Fontejus* des » *Volces* & des *Allobroges*, dit les pa» roles suivantes : *Hæ sunt nationes » quæ quondam tam longe à sedibus » suis Delphos usque ad Appollinem » Pythicum atque ad Oraculum orbis » terræ vexandum profectæ sunt.* De » quel front Cicéron auroit-il accusé » les Gaulois de la Province Romai» ne d'un tel attentat, si ceux, qui » attaquerent le Temple de Delphe, » & qui sont les mêmes qui s'établi» rent en Asie, avoient été Illyriens » ou Pannoniens d'origine ? » Nous verrons, tout-à-l'heure, qu'il s'en faut de beaucoup que les Anciens ayent parlé, sur ce sujet, d'une manière aussi décisive que l'Auteur de l'*Histoire du Languedoc*; & si cet Auteur avoit pris la peine de lire l'*Oraison pour Fontejus*, qui étoit accusé d'avoir commis de grandes extorsions dans la Province Narbonnoise, & qui en étoit convaincu par la

déposition d'une foule de témoins; venus des Gaules, il auroit trouvé que Cicéron, qui veut sauver, à quelque prix que ce soit, son ami, a bien le front d'accuser les Gaulois d'être des gens sans foi, sans loi, sans conscience, sans réligion, & de leur imputer encore le sacrilége que leurs Ancêtres devoient avoir commis plus de deux cens ans auparavant, en pillant le Temple de Delphe. Si cette dernière imputation n'étoit pas plus fondée que les autres, on m'avouera qu'elle ne mérite pas beaucoup de foi. Un Avocat, qui, pour servir son client, a recours au mensonge & à la calomnie; un Jurisconsulte, qui veut que la postérité réponde de toutes les fautes de ses Ancêtres, étoit-il donc incapable de croire & d'avancer à la légére que les Gaulois de la Province Narbonnoise avoient assisté à l'expédition de Delphe? J'avoue

que j'en juge tout autrement. Je suis persuadé que la tradition populaire, & le bruit public ont suffi à Cicéron, sans autre preuve, pour mettre la violation du Temple de Delphe sur le compte des Gaulois contre lesquels il plaidoit. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici, sans quoi j'aurois bien d'autres choses à relever dans le peu de lignes que je viens de citer de l'*Histoire du Languedoc*. Pour revenir à mon sujet, je conviens qu'un Auteur qui cherche à établir la vérité, & à corriger les erreurs qui la font méconnoître, doit se mettre au-dessus du désagrément qu'il y a de traiter des matières sur lesquelles il n'est pas possible de contenter le Public. Il peut même se promettre l'approbation, si non du plus grand nombre de ses Lecteurs, au moins de ceux qui ne donnent rien à la prévention, & qui voyent, avec plaisir, qu'on leur montre ce

qu'il y a de vrai ou de faux, de constant ou d'incertain dans les opinions reçues. Mais outre que la question, dont il s'agit ici, n'est pas d'une grande importance, il y a d'ailleurs une grande difficulté qui m'arrête; c'est l'impossibilité qu'il y a de dire rien de certain, ni seulement rien de probable, sur les anciennes migrations des Peuples Celtes. Comme cette difficulté n'a pas arrêté M. Schoepflin, qui ne balance pas à décider que tous les Celtes de l'Europe sortoient originairement des Gaules, je vais exposer les raisons qui me font regarder la chose comme étant des plus problématiques.

Les anciens Celtes n'ont eu aucun Auteur, qui ait entrepris de coucher par écrit & de transmettre de cette manière à la postérité, l'Histoire de sa Nation. Il n'étoit même pas possible qu'ils en eussent, parce que les

Lettres & l'Ecriture leur étoient entièrement inconnues. Les Grecs, qui avoient établi une puissante Colonie à Marseille (56) 600 ans avant J. C. communiquerent insensiblement aux Gaulois cet admirable secret; mais il se passa des siécles entiers avant que les Druïdes voulussent consentir à l'introduction de l'écriture, ou plutôt ils s'y opposerent toujours de tout leur pouvoir, comme on peut le voir dans les *Commentaires* de Jules-César. Cet auteur, qui écrivoit cinquante & quelques années avant la naissance de J. C. (57), remarque « qu'après la » défaite des Helvétiens, on trou» va, dans leur camp, des rôles » qui étoient écrits en Lettres Grec» ques, & qui contenoient un dé» nombrement exact de toute leur

(56) Voyez les Mémoires de l'Acad. de Berlin 1751. p. 113. n. 37, & p. 116. n. 49, 50.
(57) Cæsar I. 29.

» Armée. » Il ajoute, dans un autre endroit (58), que « les Gaulois se » servent de l'écriture, dans le commerce de la vie civile, pour écrire des lettres & des comptes ; » mais il avertit, en même-tems, expressément, que les Druides ne » vouloient pas souffrir qu'on confiât au papier le grand nombre de » vers qu'on faisoit apprendre à la » jeunesse, regardant même comme » un sacrilége qu'on les couchat par » écrit. » Si les Druides, qui étoient les seuls Sçavans au milieu des Celtes, se faisoient encore un scrupule, du tems de Jules-César, de mettre par écrit les Vers, ou les Cantiques, qui contenoient, avec plusieurs autres choses, une espèce d'Annales de leur Nation, comment étoit-il donc possible de sçavoir ce qui s'étoit passé parmi les Celtes, il y avoit

(58) Cæsar VI. 14.

cinq

cinq ou six siécles. A cette première remarque, il faut en ajouter une autre, c'est que l'Histoire étrangère ne sçauroit suppléer ici au défaut d'Historiens domestiques; parce que les Celtes, n'entretenant aucun commerce avec les autres Peuples, n'ont été connus que fort tard (59), & ne le furent d'abord que très-imparfaitement. Les Romains entendirent parler, pour la première fois (60), des Gaulois, lorsque ceux-ci, après avoir soumis toute la Lombardie, vinrent mettre le siége devant la Ville de *Clusium* en Etrurie. Ce siége, qui fut suivi de la prise de Rome, tombe sur l'année 364 de cette Ville, qui est la 390 avant l'Ere Chrétienne. Il y avoit alors plus de deux cens ans que les Gaulois avoient commencé à mettre

(59) C'est la remarque de l'Historien Joseph *contra Appionem p. m.* 854. ou *Chap. IV. p.* 319. de la Version de d'*Andilly*.

(60) T. Livius lib. V. cap. 32. 35. 36.

le pied en Italie, selon la tradition commune. Il semble, à la vérité, que les Celtes auroient dû être connus beaucoup plutôt par les Grecs. Je viens de remarquer que les Phocéens fonderent la puissante Colonie de Marseille 600 ans avant J. C. &, depuis ce tems-là, ces nouveaux venus firent tous les jours de nouvelles acquisitions sur les côtes des Gaules & de l'Italie. Il suffit, cependant, de jetter les yeux sur les passages d'Hérodote & d'Aristote, que j'ai rapportés au commencement de ce Discours, pour se convaincre qu'on n'avoit, de leur tems, qu'une connoissance très-imparfaite de la Celtique, & de ses habitans. Hérodote écrivit son Histoire 413 ans avant J. C., & Aristote est postérieur de près d'un siécle à cet Historien; d'où peut-on donc apprendre ce qui s'étoit passé parmi les Celtes dans les tems les plus reculés? Ce n'est pas

de leurs propres Hiſtoriens; ils n'en ont jamais eu. Ce n'eſt pas des étrangers. Hérodote & Ariſtote, qui ont fait mention des Celtes trois ou quatre ſiécles avant la naiſſance de J. C. en parlent à peu près comme nous pourions parler aujourd'hui des Terres Auſtrales.

Tout ce que nous ſçavons des anciennes migrations des Peuples Celtes, n'étoit donc fondé que ſur une tradition orale, qui ſe perpétuoit par le moyen des vers qu'on faiſoit apprendre à la jeuneſſe, ou, ce qui eſt la même choſe, par le moyen des Cantiques, dont j'ai parlé fort au long dans mon *Hiſtoire des Celtes* (61). Ils commençoient ordinairement par la louange des Dieux. Le Peuple y trouvoit les dogmes eſſentiels de la Religion que les Druides enſeignoient, les Loix par

(61) Liv. II. ch. 10. & 11. p. 207. & ſuiv.

lesquelles il devoit se gouverner, les expéditions & les aventures de ses ayeux, les exploits des grands hommes, qui s'étoient distingués par leur valeur, en un mot, tout ce qui s'étoit passé de remarquable au milieu de chaque Nation. Ces Cantiques étoient encore un secret pour les Etrangers du tems de Jules-César. Mais lorsque les Romains, après avoir soumis les Gaules, se furent mêlés insensiblement avec les habitans naturels du Pays, & qu'ils en eurent même adopté, à plusieurs égards, la Religion, comme on le voit dans une foule d'anciennes Inscriptions qui nous restent, on ne leur fit plus un mystère, ni de la Doctrine sécrète des Celtes, ni de leurs Cérémonies, ni de leurs Cantiques. Comme Tite-Live étoit né à Padoue, dans la Gaule Cisalpine, il y a toute apparence que ce qu'il dit des expéditions de Bellovése &

de Sigovése, étoit tiré de quelqu'un de ces Cantiques qui couroient parmi les Gaulois d'Italie.

Je suis très-persuadé que ce qu'il y avoit d'historique dans ces Hymnes, avoit quelque vérité pour fondement. Mais il ne faut pas douter aussi que les Bardes, qui composoient ces pièces de Poësie, n'y enchérissent beaucoup sur la vérité, & qu'ils n'outrassent les choses d'une étrange manière, pour illustrer leur Nation, & les Héros dont ils vantoient les exploits. On a remarqué depuis long-tems que l'Histoire souffre entre les mains des Poëtes. Les Poëmes d'un Homére, d'un Virgile, d'un Voltaire en fournissent des preuves; & les Bardes, pour avoir été de mauvais rimeurs ne doivent certainement pas être exceptés de la régle. Ils entendoient merveilleusement l'art de flûter & de surfaire. On en trouve un exemple dans Athe-

née, qui eſt tiré du XXIII. Livre de Poſidonius. Parlant de la magnificence & de la libéralité d'un grand Seigneur Gaulois, dont j'ai déjà fait mention, Poſidonius diſoit (62) que » Luernius ayant fixé un jour pour » régaler le Peuple, un Poëte de ces » Barbares, qui étoit arrivé plus tard » que les autres, vint au-devant de » lui, en chantant ſes louanges, cé- » lébrant ſa magnificence, & déplo- » rant en même-tems le malheur qu'il » avoit eu de ſe retarder. Luernius, » prenant plaiſir à s'entendre louer, » ſe fit donner une bourſe d'or, qu'il » jetta au Poëte. Celui-ci, l'ayant » relevée, ſe répandit de nouveau » en éloges, & dit entr'autres choſes » que le char conduit par Luernius, » imprimoit à la terre des traces » bien-faiſantes, qui lui faiſoient pro-

(62) Athen. lib. IV. cap. 12. p. 151.

» duire de l'or, & toute ſorte de » biens en faveur des mortels. »

D'ailleurs, comme chaque Peuple avoit ſes Cantiques particuliers, & qu'on y rélevoit toujours la gloire de la Nation en faveur de laquelle ils étoient compoſés, il étoit inévitable que les traditions, deſtinées à conſerver la mémoire des expéditions & des migrations des Celtes, ne fuſſent quelquefois différentes, & d'autres fois oppoſées. Je vais en donner quelques preuves. Ce que Tite-Live rapporte du paſſage des Gaulois en Italie, ſe réduit en ſubſtance à ceci (63). « Du tems » que Tarquin l'ancien régnoit à » Rome, Ambigat, Roi des Celtes, » ſe voyant avancer en âge, & re- » marquant qu'il avoit de la peine à » tenir ſes Sujets dans le devoir, » tant à cauſe de leur nombre, que

(63) Livius V. 34.

» de l'abondance où ils vivoient,
» prit la résolution de décharger son
» Royaume d'une partie de ses Ha-
» bitans. Il déclara, pour cet effet,
» qu'il envoyeroit Bellovése & Si-
» govése, fils de sa sœur, chercher
» fortune dans les Pays étrangers que
» les auspices leur indiqueroient,
» leur permettant en même-tems de
» prendre, avec eux, autant de mon-
» de qu'il leur en faudroit pour abat-
» tre tout ce qui pourroit s'opposer
» à leur passage. Le sort assigna à Si-
» govése la Forêt Hercynie. Bello-
» vése, conduit par des aurspices plus
» heureux, tira du côté de l'Italie,
» avec une puissante armée, qu'il
» avoit levée dans le Pays des *Bitu-*
» riges, des Arvernes, des Sénons,
» des Eduens, des Ambares, des Car-
» nutes, & des Aulerces. Ces Gau-
» lois, s'étant avancés jusques dans
» le Pays des Tricastins (*St. Paul*
» *trois Châteaux*), passerent ensuite

» les Alpes du côté de Turin, &c., » ayant défait les Tuſces, près du » Téſin, ils s'établirent dans leur » Pays & y bâtirent une Ville, à » laquelle ils donnerent le nom de » *Mediolanum*. Bientôt après il arriva » par le même chemin une troupe de » Cénomaniens qu'Eliĉtovius com- » mandoit. Ceux-là ſe fixerent dans » la Contrée où l'on a bâti les Villes » de Breſcia & de Vérone. Ils furent » ſuivis par les Salluviens, qui s'arrê- » terent autour du Téſin. Les Boïens » & les Lingons, ayant enſuite paſſé » les Alpes Pennines (64), & trou- » vant tout le Pays qui s'étend des » Alpes juſqu'au Pô déjà occupé, » traverſerent ce Fleuve ſur des ra- » deaux, & chaſſerent de leur Pays » non-ſeulement les Etruſces, mais » encore les Ubres. Cependant ils ne » paſſerent point le Mont Apennin:

---

(64) Mont de S. Godard, au Pays de Valais.

» enfin les Sénons, qui arriverent les » derniers, se mirent en possession du » Pays qui s'étend depuis la rivière » d'Ubis jusqu'à celle d'Æsis. Je trou» ve que ce furent les Sénons qui vin» rent assiéger Clusium, & qui passe» rent de-là à Rome.» Pour faire maintenant nos réflexions sur ce passage, il est bon de remarquer, que ni Polybe, ni Jules-César, ne font aucune mention de cette expédition de *Bellovése* en Italie. Je viens d'en dire la raison, c'est que, du tems de ces Historiens, les Romains n'avoient encore aucune connoissance des traditions qui couroient parmi les Gaulois sur les migrations de leurs ancêtres (65). Polybe dit simplement que « les Cel» tes, étant voisins des Etrusces, & » ayant occasion d'entrer en com» merce avec eux, furent frappés de » la beauté du Pays qu'ils occupoient,

(65) Lib. II. p. 105.

» & saisirent le premier prétexte qui
» se présenta, pour les attaquer à
» à l'improviste avec une grande ar-
» mée. Ainsi les Etrusces furent chas-
» sés des Pays situés le long du Pô.
» D'un côté du Fleuve s'établirent
» les Lebecii, les Insubres, qui
» étoient un Peuple fort nombreux,
» & enfin les Cénomaniens. D'au-
» tres Peuples passerent le Fleuve, &
» s'étendirent jusqu'au Mont Apen-
» nin. De ce nombre furent les Ana-
» nes, les Boïens (66), les Egons,
» & les Sénons, qui demeuroient
» près de la Mer Adriatique. »

Voilà tout ce qu'on sçavoit, du tems de Polybe, du passage des Gaulois en Italie. Par rapport à Jules-César (67), il ne dit autre chose, si non « qu'il y a eu un tems où les
» Gaulois étoient beaucoup plus

(66) Ce sont, peut-être, ceux que *Tite-Live* appelle *Lingons*.

(67) Cæsar VI, 24.

» vaillans que les Germains ; au lieu » de se tenir sur la défensive, ils » étoient les premiers à porter la » guerre dans le Pays de leur enne- » mi, & envoyoient des Colonies » au-delà du Rhin, pour décharger » les Gaules d'un trop grand nombre » d'Habitans, qui manquoient des » terres qu'on put leur assigner. Ainsi » les *Tectosages* se sont emparés des » Contrées les plus fertiles de la *Ger-* » *manie* autour de la Forêt Hercy- » nie, & s'y sont fixés ; ils se con- » tiennent encore aujourd'hui dans » les mêmes établissemens, & sont » fort renommés tant par leur justice, » que par leur valeur. » Ces trois passages ne se combattent pas : en les comparant, on voit seulement que Tite-Live prétend en sçavoir beaucoup plus sur l'arrivée des Gaulois en Italie, que les Historiens qui avoient écrit avant lui. Mais, au reste, cet Auteur n'est pas d'accord

avec lui-même. Il avoit commencé par dire (68) que, « selon le bruit » commun, les Gaulois avoient été » attirés en Italie par la douceur des » fruits qu'elle produit, mais, sur- » tout par le vin, qui étoit pour » eux une boisson aussi nouvelle que » délicieuse (69). » Plutarque & Pline disent la même chose, & assurent même positivement ce que Tite-Live donne simplement pour un trait qui couroit dans le Public. Il y a, cependant, sur cet article une différence notable entre les deux Auteurs Latins. Pline dit (70) que « les » Gaulois, séparés de l'Italie par les » Alpes, forcerent cette barrière, qui » passoit alors pour invincible, & » se répandirent sur l'Italie comme » un déluge, après qu'Hélicon, Hel- » vétien, qui avoit demeuré à Rome

(68) Livius V. p. 32.
(69) Ci-dessus p. 467.
(70) Plin. Hist. Nat. lib. XII. cap. 1.

» pour excercer sa profession de » Charpentier, leur eut apporté, en » s'en retournant, des figues séches, » des raisins, avec une provision » choisie de vin & d'huile. » Au lieu de cela, la tradition citée par Tite-Live portoit, « qu'un certain *Aruns*, » Citoyen de la Ville de *Clusium*, » avoit fait passer du vin dans les » Gaules, & s'étoit servi de cette » amorce pour amener les *Gaulois* » au siége de *Clusium*, afin de se ven-» ger par-là d'un Magistrat dont il » avoit été tuteur, & qui, pour » toute récompense, lui avoit dé-» bauché sa femme. » Quoiqu'il en soit, Tite-Live n'ajoute aucune foi à cette tradition. « Je ne voudrois » pas nier, dit-il, qu'*Aruns*, ou » quelqu'autre Citoyen de *Clusium* » n'eut amené les Gaulois au siége » de cette Ville; mais il est constant, » au reste, que les Gaulois, qui assié-» gerent *Clusium*, n'étoient pas les

» mêmes qui avoient passé les pre-
» miers les Alpes. Il y avoit deux
» cens ans qu'ils étoient en Italie,
» lorsqu'ils formerent ce siége, &
» qu'ils prirent la Ville de Rome. »
Mais, puisque cet Historien croyoit
que Bellovése étoit entré en Italie
avec une puissante armée de Gau-
lois, du tems de Tarquin l'ancien,
& deux cens ans avant la prise de
Rome, comment pouvoit-il donc
dire au Chapitre 37. du même Livre
(71), que « les Romains, qui avoient
» fait les derniers efforts, & nommé
» en divers tems des Dictateurs pour
» soutenir la guerre contre les *Fidé-*
» *nates*, les *Végens*, & d'autres Peu-
» ples voisins, ne créérent aucun
» Magistrat extraordinaire, & ne
» firent point de nouvelles levées,
» pour résister à un ennemi qu'ils
» n'étoient pas accoutumés de com-

(71) Voyez aussi *Florus* Liv. I. cap. 13.

» battre, dont ils n'avoient jamais » entendu parler, & qui étoit parti » des bords de l'Océan, & des ex- » trémités de la terre, pour leur faire » la guerre. » Comment Tite-Live pouvoit-il parler de cette manière des Gaulois, qui, suivant son sentiment, étoient établis en Italie depuis plus de 200 ans ? D'ailleurs les Sénons, qui prirent Rome, avoient-ils jamais eu leurs demeures *sur les* bords de l'Océan, & aux extrémités de la terre ? M. Schoepflin reconnoît lui-même (72), qu'il y a de l'exagération dans les paroles de Florus qui disoit, en parlant des Sénons, « qu'ils étoient partis des ex- » trémités de la terre, & des bords » de l'Océan dont elle est environ- » née. » Mais il n'a pas fait attention que Florus se sert des propres paroles de Tite-Live, qui se trouve

(72) Ci-dessus p. 261.

ici en oppoſition avec lui-même, ſoutenant dans un endroit que les Gaulois étoient en Italie depuis 200 ans, lorſqu'ils firent le ſiége de *Cluſium*, & qu'ils étoient venus du *Berri*, de l'*Auvergne*, ou du *Sénois*; & dans l'autre, que les Gaulois, qui abandonnerent ce ſiége, pour tomber ſur les Romains, étoient arrivés tout fraîchement des bords de l'Océan, & du bout du monde habitable. Il faut donc reconnoître que cet Hiſtorien s'eſt trompé dans l'un ou dans l'autre endroit, pour avoir ſuivi des traditions populaires, qui n'étoient ni certaines, ni uniformes, & qui étoient, comme je viens d'en avertir, l'unique ſource dans laquelle il avoit puiſé ce qu'il dit des migrations des Celtes. C'eſt, cependant, ſur ces deux paſſages de Tite-Live, & ſur celui de Jules-Céſar, qu'eſt fondé tout ce qu'on a dit & écrit depuis des ex-

péditions des Celtes qui avoient passé en Italie & en Allemagne, ou plutôt ces passages ne sont qu'un canevas que les Historiens, qui ont suivi, ont brodé & enrichi comme ils l'ont jugé à propos. Justin nous dira, par exemple (73), que *les Gaulois, se trouvant extrêmement à l'étroit dans leur Pays natal, en sortirent au nombre de trois cens mille hommes.* Au lieu que Jules-César (74) dit que les Tectosages, qui s'étoient emparés d'une Contrée voisine de la Forêt Hercynie, s'étoient contenus dans cet établissement jusqu'au tems où il écrivoit. Justin assure que pendant qu'une partie de ces *trois cens mille* Gaulois alla *s'établir* en Italie, l'autre tira du côté de l'Illyrie, tailla en piéces les Barbares qui oserent lui résister, & se fixa en Pannonie, d'où ces Gaulois rava-

(73) Justin XXIV.
(74) Cæsar VI. 14.

gerent ensuite la Gréce & la Macédoine. Il ajoute dans un autre endroit (75), qu'après la défaite de Delphe, les Tectosages retournerent à Toulouse leur ancienne Patrie, & qu'ils ne purent se délivrer de la peste, dont ils étoient affligés, qu'en jettant dans un lac l'or & l'argent qu'ils avoient acquis par des rapines & des sacriléges ; ce qui n'empêcha pas qu'une partie du même Peuple ne reprit encore le chemin de l'Illyrie, & ne s'établit de nouveau en Pannonie. On voit, par cet échantillon, qu'il en étoit de l'Histoire des Gaulois, comme de la renommée, qui ne rapporte aucun fait qu'elle ne le grossisse en le transmettant de l'un à l'autre, jusqu'à ce qu'elle le rende enfin méconnoissable par le merveilleux dont elle le charge aux dépens de la vérité; &

(75) Justin. XXII. 3.

c'eſt ce qui eſt arrivé ici à Juſtin (76), comme j'ai eu occaſion de le montrer ailleurs.

Paſſons à une autre tradition, c'étoit celle qui étoit reçue parmi les Druïdes des Gaules, & qu'Ammien Marcellin nous a conſervée. Ils *diſoient*, comme nous l'avons vu plus haut (77), « qu'une partie de leur » Nation étoit, à la vérité, Indigé- » ne, mais qu'il en étoit venu d'au- » tres des îles reculées, & des Con- » trées qui ſont au-delà du Rhin, » d'où ils avoient été chaſſés par des » guerres continuelles, & par les » inondations de la Mer Océane. » On voit, par ce paſſage, que ce que les Druïdes ſçavoient du tems d'Ammien-Marcellin, c'eſt-à-dire, vers le milieu du IV. ſiécle, des expéditions, & des anciennes migrations

(76) Hiſt. des Celt. Liv. I. ch. 8. pag. 89. & Tom. III. p. 27-41.

(77) Ci-deſſus p. 471.

de leur Nation, se réduisoit à très-peu de chose, & j'en ai assez indiqué la raison, sans qu'il soit nécessaire de la répéter ici. Cette tradition ne différoit presque en rien de celle dont Plutarque fait mention, dans un passage que j'ai déjà cité (78). Elle portoit que « les Gaulois, s'étant multipliés à un point que leur » Pays natal ne pouvoit plus les » nourrir, se mirent en chemin pour » aller chercher de nouvelles habi-» tations. Une partie tira du côté de » l'Océan Septentrional, passa les » Monts Riphéens, & s'établit aux » extrémités de l'Europe, pendant » que l'autre partie se fixa entre le » Mont Pyrenée & les Alpes, près » des Sénons & des Celtoriens. Plu-» tarque ajoute que, long-tems après, » ces Gaulois, ayant goûté du vin » qu'on leur apporta d'Italie, pri-

(78) Ci-dessus, p. 467.

» rent les armes & coururent à la » conquête du Pays qui produisoit » cet excellent breuvage. » Il peut y avoir du vrai dans tout ce récit; mais, au reste, il y a ici de la difficulté, & de l'incertitude, comme il y en a dans tout ce qui regarde l'ancienne Histoire des Gaules & des Gaulois. Sans dire que ces prétendus Monts Riphéens, que l'on plaçoit aux extrémités de l'Europe, *n'étoient* qu'un être de raison, il est certain d'ailleurs que si les fruits, &, sur-tout, le vin d'Italie, furent une espéce d'amorce dont on se servit pour attirer les Gaulois dans ce bon Pays, ils ne peuvent pas y être venus du tems de Tarquin l'ancien, puisque ce ne fut que sous le regne de ce Prince, que l'on commença à planter des vignes & des oliviers en Italie (79).

(79) Macrob. Som. scrip. Lib. II. cap. 10. p. 108. Plin. Hist. Nat. lib. XIV. cap. 12. lib. XV.

Je n'examinerai plus qu'une seule tradition, qui regardoit les migrations des Boïens & des Helvétiens. Elle est rapportée par Tacite (80) en ces termes, suivant la version de d'Ablancourt : « César, le premier » (*summus*) de tous les Auteurs, » rapporte que les Gaulois ont été » autrefois beaucoup plus puissans » qu'ils ne le sont présentement, de » sorte que les Gaulois ont aussi pas» sé en Allemagne : le Fleuve du » Rhin étoit certainement un petit » obstacle pour empêcher qu'un pe» tit Peuple, à mesure qu'il prenoit » le dessus, ou qu'il augmentoit en » nombre, n'allât s'établir dans des » terres qui étoient encore commu» nes, & qu'il ne changeât souvent » de demeure dans un Pays où il » n'y avoit ni des Royaumes, ni des

cap. 1. p. 167. Hist. des Celtes Liv. II. chap. 8. pag. 30. 31.

(80) Tacit. Germ. cap. 28.

» Puiſſances entre qui il fût partagé.
» Ainſi les Helvétiens, & les Boïens, » qui ſont les uns & les autres un » Peuple Gaulois, ont occupé, les » premiers le Pays qui eſt entre la » Forêt Hercynie, le Rhin, & le » Main, & les ſeconds, ce qui eſt » au-delà, quoique ce Pays ait été » enſuite occupé par d'autres Peu» ples; il s'appelle encore aujour» d'hui *Bojeme*, du nom de ſes an» ciens habitans. » Jules-Céſar étoit, ſans contredit, un grand Auteur; mais cela n'empêche pas qu'il ne puiſſe avoir ignoré en tout, ou en partie (81), l'ancien état des Peuples des Gaules, leurs expéditions, les myſtéres de leur Religion, & bien d'autres choſes ſemblables. *Selon* les apparences, les vaſtes projets qu'il rouloit dans ſon eſprit, ne

(81) Voyez Hiſt. des Celtes Liv. I. chap. 8. p. 105. note (82). chap. 13. p. 120. Liv. III. ch. 6. §. 4.

lui

lui permirent guères de s'appliquer à de pareilles recherches, pendant qu'il eut le gouvernement des Gaules; & ſuppoſé même qu'il eut voulu s'amuſer à ces minuties, il n'étoit pas poſſible qu'il eut appris quelque choſe de vrai & de certain, puiſqu'il avoue lui-même que les vers que les Druides faiſoient apprendre à leurs Diſciples, quelquefois pendant vingt ans entiers, & qui auroient pu lui fournir quelque lumière ſur ces différens articles, étoient encore, de ſon tems, un ſecret pour les Etrangers.

Au reſte, ce n'eſt pas de ce grand Auteur que Tacite avoit tiré ce qu'il dit ici des migrations des Boïens & des Helvétiens: les Commentaires de Jules-Céſar n'en font aucune mention.

LETTRE de M. SCHOEPFLIN à M. DE CHINIAC.

MONSIEUR,

Je suis sensible à la politesse que vous me faites à l'occasion de la réimpression du Traité sur les Celtes. Outre mes *Vindiciæ Celticæ*, je n'ai rien écrit sur cette matière, ayant trouvé bon de m'abandonner à la décision de la République des Lettres, & de ne jamais répliquer.

J'ai l'honneur d'être avec un dévouement parfait,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur
SCHOEPFLIN.

Strasbourg, 16. *Fév.* 1771.

Lettre de M. de Chiniac à Messieurs les Auteurs du Journal Encyclopédique, au sujet de leur annonce de la Nouvelle Edition de l'Histoire des Celtes.

Je ne sçais à qui de vous, Messieurs, me plaindre de quelques lignes de votre *premier Extrait* de *l'Histoire des Celtes*, inséré *part. II. du Tome VII.* de votre *Journal* de l'année derniere. Il paroît qu'on avoit d'abord parlé de la *Nouvelle Édition* de l'Ouvrage de M. *Pelloutier* avec la sagacité & l'impartialité qui doivent caractériser des censeurs publics; mais quelqu'un, conduit, je ne sçais, par quel esprit, a jugé à propos d'y retrancher & d'y ajouter des choses fausses, vuides de sens & contredites par le *second Extrait*, qui se trouve dans la *partie suivante* du *Journal*.

Première méprise : «Le premier volume de l'Histoire » des Celtes fut publié en 1740. *Cette Édition*, dit M. de » Chiniac, *fut fort négligée par le Libraire : elle manque*, » ajoute-t-il, d'*élégance, d'exactitude, de correction*. Mais » nous l'avons sous les yeux, & nous n'y trouvons point » ces défauts. » Ne croiroit-on pas au ton imposant de cette annonce, que j'ai véritablement avancé que l'Histoire des Celtes *manquoit d'exactitude ?* Cependant il n'y a rien de plus faux. On n'en trouvera pas un mot dans l'*Avertissement* que j'ai mis à la tête de la *nouvelle Édition* de cet Ouvrage. Et depuis quand est-il permis de faire de pareilles imputations?

M. Formey, dans l'Eloge de M. Pelloutier, a avoué, il est vrai, qu'il y avoit *quelques inexactitudes* dans l'*Histoire des Celtes ;* mais il n'a point dit qu'elle *manquât d'exactitude*. Voici comment il s'est exprimé : «Dans l'ex» trême multitude & l'immense variété des choses dont cette » Histoire est remplie, *il est impossible que tout ait*

» *même degré de précision & d'exactitude*. Aussi quelques » Critiques l'ont relevé sur divers endroits ; mais leur cen- » sure n'a fait aucun tort à l'Ouvrage, qui demeure en » possession d'un caractère qui n'appartient aujourd'hui qu'à » un très-petit nombre de productions, c'est celui d'être ori- » ginal, & plein de discussions approfondies. M. Pelloutier » a répondu à ces censeurs avec beaucoup d'honnêteté ; il » avoue noblement *les méprises* qui pouvoient lui être » échappées ; il s'est justifié solidement sur celles qu'on lui » imputoit à tort. » Voilà ce qu'a observé l'Auteur de l'é- loge de M. Pelloutier.

Quant à moi, j'ai dit simplement que, « la première » Edition étoit très-fautive... (1). Le stile étoit quelquefois » diffus & louche ; j'ai cru devoir le corriger, ainsi que les » fautes de Langue, qui pourroient bien ne provenir que » de l'impéritie de l'Imprimeur. » Quelques phrases, prises au hazard, prouveront si je me suis trop avancé.

Page I. Liv. I. « Les Celtes ont été compris ancienne- » ment sous le nom général de Scythes, que les Grecs » donnoient à tous les Peuples qui habitoient le long du » Danube, & au-delà de ce Fleuve, jusques dans le fond » du Nord... Comme mon plan ne m'appelle à présent qu'à » parler des Scythes Européens, je ne dirai rien ici des Saces » & des Massagétes. » N'y a-t-il pas beaucoup d'élégance dans ces deux phrases ? Le second membre de la dernière phrase est au moins inutile. Il falloit parler tout de suite des Scythes Européens, sans avertir qu'*on ne diroit rien des Saces & des Massagétes*. En corrigeant, j'ai donc mis sim- plement : *on ne parlera, quant-à-présent, que des Scy- thes Européens*. 2°. L'égoïsme ne doit, en général, trou- ver place que dans les Discours & dans les Dissertations : il est intolérable dans une *Histoire*. Les preuves & les faits doivent parler : la main de l'Auteur ne doit, pour ainsi dire, point se montrer. L'on voit par-tout dans la *première Edition* de l'Histoire des Celtes, *Je ne dirai rien, je dois faire, je le prouverai, je cite, je ne sçais, j'en juge, je serois fort porté, &c.* Tous ces *égoïsmes* se trouvent dans le *premier Chapitre* du *Livre premier*. Je les ai tous sup-

(1) Cela ne tombe que sur la correction Typographique.

primés. 3°. Dans cette phrase, *les Celtes ont été compris anciennement sous le nom général de Scythes, que les Grecs donnoient*, &c. à quoi rapportera-t-on le *que?* Est-ce à *Scythes*, est-ce à *nom?* Sans doute que c'est le *nom que les Grecs donnoient*; j'ai donc cru qu'il valloit mieux couper la phrase & mettre : « Les Celtes ont été connus anciennement sous le nom général de Scythes. *C'est celui* que les » Grecs donnoient à tous les Peuples qui habitoient le long » du Danube, & au-delà de ce Fleuve, jusques dans le » fond du Nord. » Il n'y a plus d'amphybologie.

Pag. 5. « Toutes ces différentes opinions peuvent être » excusées, & même conciliées, par cette considération : » c'est que les Celtes, que les Grecs appellerent dans le » commencement Hyperboréens, occupoient effectivement » toutes les différentes Contrées qu'on leur assigne. Mais, » au reste, il est certain que les Monts Riphéens des plus » anciens Auteurs Grecs, sont les Alpes, toujours couvertes » de neige; & que les Hyperboréens sont les Celtes, qui » demeuroient au-delà de ces Montagnes. C'est ce que » Cluvier reconnoît, & qu'il prouve d'une manière incontestable; bien qu'il établisse, en même-tems, une vérité, » dont il ne s'agissoit point du tout dans cette occasion : » c'est que les véritables Hyperboréens, les Peuples qui ne » voyent point le Soleil pendant six mois de l'année, doivent être placés du côté de la Groenlande, & de la nouvelle Zemble, c'est-à-dire, dans un Pays que les Anciens » n'ont assurément point connu. Quoiqu'il en soit, ce Géographe produit des Auteurs qui, &c. » J'ai mis à la place : » On peut excuser ces différentes opinions, & même les » concilier. Les Celtes, qui, dans l'origine, furent appellés » Hyperboréens par les Grecs, occupoient effectivement » toutes les différentes Contrées qu'on leur assigne. Mais, » les Monts Riphéens des plus anciens Auteurs Grecs, sont » les Alpes, Montagnes toujours couvertes de neige. Les » Hyperboréens sont les Celtes, qui demeuroient au-delà de » ces Monts. Cluvier le prouve d'une manière incontestable. Il prouve aussi que les véritables Hyperboréens, les » Peuples qui ne voyent point le Soleil pendant six mois » de l'année, doivent être placés du côté du Groenland, &

» de la nouvelle Zemble, c'est-à-dire, dans un Pays que » les Anciens n'ont point connu. Il cite, à ce sujet, des Au» teurs, qui, &c. »

Deuxième méprise. « Le Libraire retarda la publication » du second volume jusqu'en 1750 : il parut, & eut autant » de succès qu'en avoit eu le premier ; nous l'avons aussi » sous les yeux, & *nous sommes étonnés que ce volume* » *entier ait été supprimé dans cette Edition.* » Mais qui a dit au Rédacteur de cet article que j'eusse dessein de supprimer le troisième Livre de l'Histoire des Celtes ? Quel intérêt avois-je de le supprimer ? Je voulois rendre l'Edition aussi complette qu'il étoit possible. C'est pour cela que j'ai fait imprimer les Ecrits qui ont été faits contre l'Histoire des Celtes, & les Réponses de M. Pelloutier. Je ne devois donc pas supprimer le troisième Livre, qui n'est pas le moins intéressant. Tout devoit porter mon Censeur à ne pas croire, ou plutôt à ne pas oser m'accuser de l'*avoir supprimé.*

Il le devoit d'autant moins que, s'il eût daigné jetter les yeux sur le *second Extrait* de l'Histoire des Celtes, qui se trouve *partie troisième du Tom. VII.* du *Journal*, il y auroit vu qu'on lui annonçoit que *la suite de l'Hist. des Celtes étoit alors* SOUS PRESSE, & que, par conséquent, je n'avois point dessein de la supprimer. Voici comment s'est exprimé l'Auteur de l'*Extrait.* « Dans le *troisième Livre*, M. Pelloutier se propose de parler de la Religion des Peuples Celtes. » *C'est*, dit-il, *le morceau le plus curieux, mais aussi le* » *plus inconnu de leur Histoire.* M. de Chiniac a porté » une attention particulière à cette partie : mais, comme » M. Pelloutier avoit terminé son second volume par sa » *Dissertation sur les Galates*, l'Editeur, pour suivre le » même ordre, sans cependant interrompre l'Histoire des » Celtes, a rejetté dans un troisième volume cette *Disser*» *tation*, son *Discours sur l'expédition des Grecs*, sa » *Dissertation sur les Romains*, & *ses Lettres sur le Mé*» *moire de M. Gibert.* Nous allons parcourir ces Ouvra» ges, *en attendant la suite de l'Histoire des Celtes, qui* » *est actuellement* SOUS PRESSE, & dont M. de Chiniac » a donné une idée dans son *Discours sur la Religion*

» *des Gaulois*, dont nous avons rendu compte.» Il est bien évident que celui qui s'est exprimé ainsi, n'a pas fait l'article dont je me plains. Quelle furieuse manie que celle de tronquer, de mutiler des Extraits pour y insérer des choses fausses?

Le troisième Livre de l'Histoire des Celtes n'est pas la continuation de ceux qui le précèdent : celui-là contient l'*Histoire Ecclésiastique* des Gaulois : le premier & le second, au contraire, présentent leur *Histoire civile*. J'ai donc cru qu'il falloit les séparer; je me suis déterminé à ce parti, parce qu'il y avoit différens petits Ouvrages de M. Pelloutier, épars çà & là, & ces Ouvrages avoient la plus grande rélation avec l'*Histoire civile* des Celtes. D'ailleurs quelques Auteurs avoient attaqué M. Pelloutier : il avoit réfuté leurs objections avec autant de solidité que d'exactitude. Pouvois-je penser qu'il convînt de séparer des parties qui se prêtoient réciproquement tant de lumière?

Troisième méprise : « M. Pelloutier s'étoit proposé de » pousser son Histoire jusqu'au tems où ce Peuple se par- » tagea en plusieurs branches, & de se renfermer dans » l'Histoire d'Allemagne; *mais*, dit l'Editeur, qui, sans » doute, ignore que l'Auteur donna à cet Ouvrage la » dernière perfection, *les lenteurs & la négligence de son* » *Libraire le dégoûterent de son entreprise.* » L'Editeur n'a rien dit de semblable, rien qui en approche. N'est-il pas singulier qu'un homme qui lit avec assez peu d'attention pour prêter à Jacques ce qu'a dit Paul, prétende s'ériger en Censeur? M. Formey a remarqué dans l'*Eloge de M. Pelloutier* que « des lenteurs infinies firent traîner le se- » cond volume jusqu'en 1750. Il est à présumer, ajoute- » t-il, qu'en dégoûtant M. Pelloutier, elles ont contribué » à nous priver du reste de l'Ouvrage qu'il vouloit pousser » plus loin. » M. Formey n'ignoroit pas, sans doute, que l'Auteur avoit donné *au troisième Livre la dernière perfection*, puisqu'il observe que « sa publication fut d'abord » retardée par les soins que l'Auteur voulut y apporter, » par la résolution qu'il avoit formée de ne le laisser sortir » de son cabinet, qu'*après y avoir mis la dernière main*

» ensuite par le désagrément qu'il eut d'avoir un Libraire » qui le seconda tout-à-fait mal. » M. l'*Interpolateur* a dû lire cela dans l'*Eloge de M. Pelloutier*. Qu'a-t-il donc voulu dire, quand il a publié que j'*ignore, sans doute, que l'Auteur donna à son Ouvrage la dernière perfection*? Prétendroit-il que M. Pelloutier *a poussé son Histoire jusqu'au tems où elle commence à se partager en plusieurs branches*? Prétendroit-il que l'Ouvrage, tel qu'il est, est parfait en lui-même? Mais il a dû lire dans l'Eloge fait par M. Formey : « quoique l'Auteur n'ait pas » été au-delà de ces deux volumes, cet Ouvrage ne laisse » de former *un tout complet*, fort préférable à tout ce qui » avoit déjà paru sur ces matières. » M. le Censeur a donc voulu dire que *M. Pelloutier avoit été aussi loin qu'il se l'étoit proposé*. Il paroît singulier qu'il veuille connoître mieux que M. Formey les Ouvrages de M. Pelloutier. Ces deux Académiciens ont vécu sous le même Ciel : les liens de l'amitié les ont toujours unis : l'Académie de Berlin les a comptés au nombre de ses ornemens : M. Formey a fait l'*Eloge* de son Confrère, de son ami, de son compatriote. Ne voilà-t-il pas bien des raisons pour croire qu'il n'en a parlé qu'en connoissance de cause? Il nous assure que « le désagrément qu'il eut d'avoir un Libraire, » qui le seconda tout-à-fait mal, a contribué à nous priver » du reste de l'Ouvrage, qu'il vouloit pousser plus loin. » Il n'y a personne qui n'en demeure persuadé jusqu'à ce qu'on ait fait voir que M. Pelloutier a rempli le plan qu'il s'étoit tracé dans sa *Préface*, « qu'il a continué son *Histoire générale des Celtes*, jusqu'au tems où elle commence » à se partager en plusieurs branches, pour se renfermer » ensuite uniquement dans l'Histoire d'Allemagne (qui en » est une branche). »

Vous voyez, Messieurs, que j'ai raison de me plaindre de ce qu'on a ajouté au premier Extrait de l'Histoire des Celtes. Si cela a été fait sans dessein, j'ai lieu de m'attendre que vous ferez imprimer cette Lettre dans votre Journal, aussi-tôt que vous l'aurez reçue.

Je suis, Messieurs, très-parfaitement, votre très-humble & très-obéissant serviteur

DE CHINIAC.

Réponse de M. L. Castillon à M. de Chiniac.

J'AI lu, Monsieur, avec bien de l'étonnement votre Lettre, vos plaintes, & la demande que vous faites d'une satisfaction dans le plus prochain Journal. Je voudrois, de bon cœur, pouvoir vous rendre ce service, &, sans examiner si une très-légère observation, à laquelle vous seul avez été sensible, mérite de telles réparations, je me haterois de vous tranquilliser. Mais, en vérité, Monsieur, je ne crois point que ce soit la peine de charger le Journal d'une longue Dissertation qui ne pourroit (je parle de la réponse que je serois obligé d'y faire) que fatiguer le Public. Il est vrai que j'ai sous les yeux l'estimable & sçavant Ouvrage de M. Simon Pelloutier, il est encore vrai que j'ai le malheur, si c'en est un, de penser sur la manière de narrer de cet Historien comme en pensent les Sçavans de Berlin (1) & tous les gens de Lettres, à qui j'ai entendu faire l'éloge de cet excellent Ouvrage. Je crois encore que, lorsque la réputation d'un Ecrivain est faite, on ne doit ni toucher à son stile, ni changer sa manière, ni altérer ses notes, ni commenter ses expressions, ni ajouter ou diminuer à ses observations. Enfin, Monsieur, telle est l'idée que j'ai de Simon Pelloutier, que je le regarde comme du nombre de ces Sçavans respectables, qu'on doit se faire gloire de connoître, d'étudier, de citer, mais aux Ecrits desquels il n'est permis en aucune manière de toucher. Montagne, Charron, La Mothe-le-Vayer, &c. ont une manière d'écrire qui n'appartient qu'à eux & qui est assurément bien éloignée du stile de nos jours : mais trouveriez-vous bon qu'on corrigeât leur manière d'écrire ? Or je pense de même au sujet de Simon Pelloutier. Il se peut que j'aie tort; mais je le sens si peu, que j'aurois le courage de soutenir hautement mon opinion, si l'on vouloit absolument m'y forcer. Au fond, Monsieur, je pense que le mieux seroit de laisser les choses telles qu'elles sont. Il n'est pas douteux que si vous publiez vos plaintes,

(1) Et qui pense différemment ! En vérité, on ne conçoit pas tout ce fatras de paroles.

je publierai aussi ma justification; & à quoi, je vous prie, aboutiroit cette dispute? Vous soutiendrez que l'Histoire des Celtes de Pelloutier, *fortement commentée en six ou sept volumes* (1), est préférable à l'Histoire des Celtes de Simon Pelloutier en deux volumes, telle qu'a voulu la publier l'Auteur: il faudra comparer le stile de l'original avec le stile de l'Editeur, les notes écrites par M. Pelloutier avec les notes annoncées dans votre Édition, &c. Tout cela seroit bien long, bien fatiguant, essentiellement ennuieux, & nous ne sommes déjà que trop surchargés de matériaux. Vous vous croyez fort offensé d'une observation, que vous seul avez apperçue, & les Sçavans, qui connoissoient l'Ouvrage de Simon Pelloutier, sont encore plus offensés qu'on ait altéré son texte. Il faudroit revenir sur tout cela, & je vous jure que je n'y reviendrai que forcément; car j'ai des occupations qu'il m'importe infiniment de poursuivre (2). Vous vous proposez de donner *la* continuation de l'Histoire des Celtes où Simon Pelloutier l'a quittée (3); voilà, Monsieur, qui fera un véritable Ouvrage, & qui vous fera d'autant plus d'honneur qu'il sera

(1) Je viens de calculer toutes les notes que j'ai ajoutées à l'Histoire des Celtes, & je défie M. L. Castillon d'en former *une seule feuille d'impression*. Comment donc a-t-il pu dire que « je soutiendrai que mon Edition, *fortement commentée en six* » *ou sept volumes*, est préférable à l'Histoire des Celtes en deux » volumes telle qu'a voulu la publier M. Pelloutier? » Il faut avouer que les assertions les plus hazardées ne coutent rien à M. L. Castillon. Il juge de tout sans examen, il parle sans réflexion, & encore ne faut-il pas se plaindre de ses méprises, ou il se met de mauvaise humeur.

(2) Il est intéressant, je l'avoue, de faire un Journal, & de publier des Livres dont le débit est sûr. Mais pour n'être pas distrait d'occupations qui amenent l'abondance, il n'y a d'autre moyen que de travailler de manière à n'être pas en faute, & de corriger ce qu'on a mis sur le papier.

(3) Je ne sçais qui a pu dire cela à M. L. Castillon; certainement je ne le lui ai point écrit. La vérité est que je fais imprimer le *quatrième Livre* de l'Histoire des Celtes; mais ce n'est pas un Ouvrage dont je doive me faire honneur. Ce quatrième Livre, qui est resté Manuscrit jusqu'à présent, a été composé par M. Pelloutier lui-même. Ce Sçavant l'avoit annoncé dans son troisième Livre; il roule sur l'*extérieur de la Religion des Celtes*, & contient une *Histoire abrégée des plus célèbres Philosophes Scythes & Celtes.*

tout de vous. Je voudrois bien pouvoir vous engager à renoncer à toute dispute Littéraire. Vous prendriez, dites-vous, le parti le plus doux avec plaisir; mais le parti le plus doux, & le plus profitable, est de laisser là cette affaire, & cette interpolation, dont je ne me défends point d'être l'Auteur, & que je désirerois bien n'être point dans le cas de soutenir. Car certainement j'aime à vivre en paix avec tout le monde & principalement avec les personnes que j'estime. Je souhaite beaucoup que ma réponse vous satisfasse, & que je ne sois point obligé de la publier comme renfermant le plan de ma justification, à la suite de la Lettre que vous avez pris la peine de m'écrire.

J'ai l'honneur d'être avec toute la considération possible, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur

L. CASTILLON.

Bouillon 14 Février 1771.

LETTRE de M. de CHINIAC à M. LOUIS CASTILLON.

ON sera, sans doute, bien étonné, Monsieur, du ton que vous prenez dans la Lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Il semble que de vous demander une réparation, ce soit vous faire une insulte. Si vous n'êtes point capable de faire des excuses, ne vous trompez donc jamais; mais, croyez-moi, c'est une pauvre ressource que de soutenir qu'on a raison, quand on a tort.

Vous m'avez prêté ce que je n'avois point dit, vous avez défiguré mes expressions, vous m'avez fait des inculpations qui n'avoient pas le moindre fondement : n'ai-je donc pas raison de me plaindre & de vous demander une réparation ? *Vous voudriez pouvoir me rendre ce service, sans examiner si une très-légère observation, à laquelle j'ai seul été sensible, mérite de telles réparations.....* Rendre justice à quelqu'un, c'est donc, selon vous, *lui rendre service?* Est-ce, Monsieur, un des principes de

vos *Essais de Philosophie?* *Mais*, ajoutez-vous, *en vérité, je ne crois point que ce soit la peine de charger le Journal d'une longue Dissertation....* Vous aimez donc bien à disserter? Voici en deux mots ce que vous aviez à dire. 1°. *J'ai eu tort d'observer que M. de Chiniac a supprimé dans son Edition le troisième Livre de l'Histoire des Celtes.* Cette partie est sous presse & paroîtra incessamment. 2°. *M. de Chiniac n'a point dit que l'Histoire des Celtes manque d'exactitude, d'élégance & de correction.* J'ai relu son Avertissement, & j'avoue que je n'ai pas eu raison de lui prêter ces expressions. 3°. Je ne sçais sur quel fondement j'ai dit que *M. de Chiniac ignore que M. Pelloutier a donné à son Histoire des Celtes la dernière perfection.* En effet, de ce que *les lenteurs & la négligence du Libraire dégoûterent l'Auteur du dessein* de conduire l'Histoire des Celtes jusqu'au tems où elle commence à se partager en plusieurs branches pour se renfermer dans l'Histoire d'Allemagne, il ne s'ensuit point que l'Histoire des Celtes ne forme un tout complet auquel l'Auteur a donné la dernière main.

Voilà, Monsieur, toute la satisfaction que je vous demandois. Vous vous seriez excusé, comme vous auriez jugé à propos, d'avoir tronqué l'Extrait judicieux de M. votre frere, pour y insérer vos inculpations sur des griefs imaginaires, vous auriez dit, ou non, comment il s'étoit fait que vous m'eussiez attribué les expressions de M. Formey, comment vous les aviez défigurées en les mettant sur mon compte : tout cela m'importoit fort peu, & je ne demandois qu'une réparation en trois lignes. Vous traitez vos inculpations d'*une très-légère observation à laquelle j'ai seul été sensible.* Mais qui donc doit être sensible à vos reproches? Vous avez attaqué mon jugement, mes connoissances, & c'est, à votre avis, une bagatelle à laquelle je ne devois pas être plus *sensible* que ceux qui n'étoient point offensés!

Pour vous justifier, vous dites dans votre Lettre que *je ne devois pas toucher au stile de M. Pelloutier.* Mais vous ne m'avez point fait ce reproche dans votre interpolation. Eussiez-vous raison sur ce nouvel article, vous n'en auriez pas moins tort de m'avoir attribué des choses que je

n'ai point dites, d'avoir assuré que j'avois supprimé dans mon Edition le troisième Livre de l'Histoire des Celtes, & de vous être donné la liberté de dénaturer les expressions de M. Formey pour les mettre sur mon compte. *Vous vous croyez*, me dites-vous, *bien offensé d'une observation que vous seul avez apperçue.* Vous prenez donc tous vos Lecteurs pour des idiots? Comment n'auroient-ils pas vu que vous me faites dire que l'Histoire des Celtes *manque d'élégance, d'exactitude & de correction*, que vous prétendez que j'ignore que M. Pelloutier *donna à son Ouvrage la dernière perfection*, & que vous m'accusez d'avoir *supprimé le troisième Livre de l'Histoire des Celtes?* Il est vrai que, sur ce dernier point, le Lecteur n'aura sçu que penser du jugement du faiseur d'Extraits. Vous vous êtes décidé avec tant de précipitation que vous n'avez pas remarqué qu'on annonçoit dès les premières lignes du second Extrait, *comme étant sous presse*, le même Livre que vous prétendiez avoir été supprimé.

Mais, est-il donc vrai que je ne dusse point toucher au stile de M. Pelloutier? *Lorsque la réputation d'un homme est faite*, dites-vous, *on ne doit ni toucher à son stile, ni changer sa manière, ni altérer ses notes, ni commenter ses expressions, ni ajouter ou diminuer à ses observations.* Voilà d'un trait de plume le procès fait à tous ceux qui ont commenté Jules-César, Tacite & d'autres Auteurs d'une réputation acquise. Suivant ce principe, il faudroit croire que tous ceux que vous corrigez & que vous commentez aussi impitoyablement, n'ont pas une réputation faite & que vous essayez de leur en acquérir quelqu'une, autrement vous vous condamneriez vous-même. Mais, avec tous ceux qui commentent les Auteurs célèbres, je n'adopte pas votre principe. Il n'y a pas de mortel, quelque sçavant qu'il soit, qui ne puisse se tromper, qui ne puisse adopter de faux raisonnemens, de faux principes. Pourquoi ne seroit-il donc pas permis d'essayer de les redresser? Il ne faut pas, sans doute, altérer leur texte, leurs notes, ni diminuer leurs observations; mais, si l'Historien a rapporté un fait qui est reconnu faux, s'il a mal raisonné, s'il a adopté un principe vicieux, ou s'il a tiré d'un principe vrai des conséquences fausses, l'Edi-

teur peut le dire dans des notes ; c'eſt même une obligation pour lui de garantir de l'erreur ceux des Lecteurs qui ne ſeroient pas en état de l'appercevoir.

Je n'entreprendrai point de décider ſi j'aurois mieux fait de laiſſer le ſtile de M. Pelloutier tel qu'il étoit. Je renvoye au Public, qui doit nous juger, à faire la comparaiſon des phraſes que j'ai rapportées dans ma première Lettre. Je dirai ſeulement que j'ai toujours reſpecté le texte de M. Pelloutier, ſi j'ai quelque fois changé ſes expreſſions. J'ajouterai qu'il n'en eſt pas des Hiſtoriens comme des Auteurs qui écrivent par ſentences, tels que ſont Montagne, & tous les autres Écrivains de ce genre. On peut mettre de ce nombre le célèbre Amyot. Il y a dans la traduction de Plutarque, un naturel, une aménité de ſtile qu'on gâteroit en voulant l'épurer. Je ne crois pas qu'on puiſſe dire que M. Pelloutier a une manière d'écrire qui lui appartienne. Ce Sçavant écrivoit à Berlin au *milieu* de ce ſiécle, & on ne trouve rien de particulier dans ſon ſtile que certaines expreſſions qui déparent les Ouvrages de preſque tous les Etrangers qui écrivent dans notre Langue.

Vous aſſurez que les Sçavans qui connoiſſent l'Ouvrage de M. Pelloutier ſont offenſés que j'aie altéré ſon texte. Vous n'avez pas recueilli leur ſuffrage : la petite Ville de Bouillon, où vous réſidez, n'eſt pas le ſéjour d'un grand nombre de Sçavans. Je pourrois en appeller au jugement de ceux qui habitent dans Paris, & vous dire qu'aucun ne m'a fait ce reproche. Au ſurplus, je n'ai point altéré le texte de M. Pelloutier ; je ne lui ai point fait dire ce qu'il ne penſoit point ; mais j'ai quelquefois rapporté les mêmes choſes en d'autres termes.

Je ne crois pas que vous ayez à vous plaindre de ce que je publie votre Lettre. Vous étiez vous-même dans le deſſein de la rendre publique, comme contenant le plan de votre juſtification.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MONSIEUR,

Votre, &c.

DE CHINIAC.

A Paris, le 26 Mars 1771.

TABLE

Des Matières contenues dans ce Volume.

Fin de la Table du Tome quatrième.



